Européennes : les propositions des principales listes

Le Monde
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15
CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15358 – 7 F –
SAMEDI 11 JUIN 1994
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Tension croissante en Corée

L'ANNONCE laconique faite vendredi 10 juin par la diplomatie de Pékin que la Chine vient de procéder à un essai nucléaire doit être lue à la lueur de la crise coréenne, ouverte il y a un peu plus d'un an, lorsque Pyongyang avait – pour sa part – déclaré se mettre en retrait du traité de non-prolifération nucléaire. Pékin ajoute ainsi un élément de tension à une situation qui évolue depuis quelques semaines de façon préoccupante.

La gestion, à ce jour « douce », de la situation a pu en partie occulter la montée des périls dans la péninsule. La communauté internationale, pour sa plus grande part, avait en effet adopté ces derniers mois une attitude modérée envers le régime du maréchal communiste Kim Il-sung. Elle n'a agité que de façon lointaine la menace de sanctions au cas où Pyongyang persisterait à refuser des inspections de certaines de ses installations tenues pour cruciales par l'agence des Nations unies spécialisée dans le domaine atomique, l'AIEA.

CETTE étape n'a pas abouti, puisqu'il est certain à présent que la Corée du Nord a déchargé le cœur de son réacteur de Yongbyon hors des contrôles que ses obligations lui imposaient. On ne voit donc plus d'échappatoire à la proposition de sanctions que le Conseil de sécurité s'apprête à discuter, peut-être dès la semaine prochaine. Mais cette étape, diplomatique encore, est lourde de difficultés et de menaces.

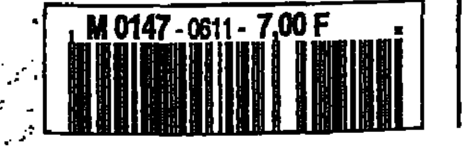
Difficultés : pour des raisons différentes, ni la Chine ni la Russie, membres permanents du Conseil de sécurité avec droit de veto, ne sont favorables à la coercition. Menaces : le régime de Kim Il-sung a haussé le ton en déclarant que des sanctions seraient vues et traitées comme une « déclaration de guerre ».

C'est, d'évidence, la position de Pékin qui doit être observée désormais avec le plus d'attention. Cette capitale est, en effet, prise dans un dilemme, au grand dam de ses partenaires de la communauté mondiale. Elle entend, tout d'abord, réussir sa spectaculaire percée économique en poussant son intégration au système de marché occidental, et elle ne peut ignorer qu'une telle adhésion lui crée des obligations, en particulier la reconnaissance du caractère vital pour l'humanité de la non-prolifération.

MAIS Pékin entend aussi ne rien céder ou presque sur deux points : ce qui est jugé de son « domaine intérieur » (la forme de son régime et le traitement qu'elle assure aux opposants) ; et son statut de grande puissance, refusant, en particulier, de reconnaître aux Etats-Unis un « leadership » mondial.

Est-il possible, dès lors, aux diplomates de trouver une formule qui permettrait à la Chine de « manquer », sans perdre la face, à un allié d'ancienne date, pour lequel, de surcroît un million des siens sont morts, lors de la guerre de Corée, précisément ? De la réponse à cette interrogation dépendent la tranquillité de l'Asie et, peut-être, la paix du monde.

page 3



Un entretien avec le PDG de Schneider

Didier Pineau-Valencienne rejette les accusations de la justice belge

Au cours d'un entretien accordé au « Monde » le jeudi 9 juin, Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe Schneider, rejette les accusations de la justice belge qui lui ont valu douze jours d'incarcération à Bruxelles. Admettant que des « erreurs techniques » ont pu être commises dans la conduite du groupe en Belgique, il nie catégoriquement l'existence d'une caisse noire, de même qu'un détournement de dividende qui aurait pu être opéré au détriment des actionnaires minoritaires des sociétés belges Cofibel et Cofimines. Autant de motifs qui incitent le PDG de Schneider à considérer que son incarcération était « injustifiée ».

« Vous venez de passer douze jours de détention préventive dans la prison bruxelloise de Forest. Au regard des chefs d'inculpation qui vous ont été signifiés, estimez-vous que votre incarcération était justifiée ?

– Aucun des chefs d'inculpation qui me sont reprochés n'est justifié et j'aspire à ce que l'on en vienne le plus rapidement possible au fond du dossier. Je respecte la Belgique qui est un pays démocratique et qui a valeur d'exemple dans bien des cas, je respecte la justice de ce pays et le juge qui m'a interrogé. Je tiens cependant à manifester mon profond étonnement quant aux procédures dont j'ai été l'objet. C'est une mesure très grave que de mettre quelqu'un en détention préventive prolongée. J'avais pourtant fait savoir au juge depuis des mois que j'étais prêt à venir à tout moment répondre aux questions qu'on voudrait bien me poser. C'est très grave, non seulement vis-à-vis de ma personne mais surtout à l'égard de la société Schneider que j'ai l'honneur de présider, des 93 000 personnes qu'elle emploit de par le monde et des centaines de milliers de clients qui lui font confiance.

» Je me demande si le juge a bien pesé la gravité de sa décision et s'il n'a pas choisi une procédure disproportionnée au regard des faits qui m'étaient reprochés alors que toutes les procédures auraient pu être normalement conduites pour accéder à la vérité sans une telle mesure. Je suis convaincu que la détention préventive n'était ni nécessaire ni justifiée. J'observe d'ailleurs que le débat est ouvert en Belgique puisque des professeurs de droit éminents ont eux-mêmes posé la question de la légalité de mon incarcération.

– Mais vos avocats ne vous avaient pas informé des particularités du droit belge ?

– A la suite de la plainte déposée par les actionnaires minoritaires, puis retirée par l'ensemble d'entre eux à la suite de l'accord intervenu entre eux, j'avais fait savoir au juge par l'intermédiaire de nos avocats que j'étais à sa disposition pour lui fournir toutes les explications nécessaires. Je l'ai répété à plusieurs reprises et il m'a été dit que, en cas de nécessité, le juge me demanderait de venir le voir.

Propos recueillis par
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE
SERGE MARTI
et CAROLINE MONNOT

Lire la suite page 24

ÉDITORIAL

Changer de cap

REPLI sur soi, émiettement, absence de discours positif, montée du populisme, c'est-à-dire de la démagogie : ces signes les plus visibles d'un mal-être démocratique n'ont pas été, au long de cette campagne pour les élections au Parlement européen, un monopole français. De l'Italie, premier pays à succomber à la tentation démagogique, à l'Espagne, rattrapée par les « affaires », en passant par l'Allemagne, où monte au sein de la jeunesse un courant xénophobe, et la Grande-Bretagne, affligée d'un premier ministre qui décrète la chasse aux SDF, l'horizon visible n'incite guère à l'optimisme.

Cette véritable crise des élections européennes se nourrit en premier lieu d'un recul très sensible de l'idée européenne. Partout, la « renationalisation » de la politique est à l'ordre du jour ; dans chaque pays, le mot d'ordre est à la défense des intérêts nationaux, l'Allemagne n'étant pas la dernière à adopter cette attitude. La France, hier en tête de l'élan en faveur de l'Europe, prend place, depuis la ratification du traité de Maastricht, parmi les pays les plus atteints par ce recul, dont la majorité politique donne l'exemple le plus éloquent. Dominique Baudis, chef de file de celle-ci, a non seulement mis son drapeau dans sa poche, mais a épousé très exactement les thèmes de la liste conduite par Jacques Chirac en 1979, dite de *« défense des intérêts de la France en Europe »*. Cette ligne fortement teintée d'anti-européanisme, hier minoritaire à droite, est donc devenue majoritaire.

S'AJOUTE à ce constat une crise des institutions européennes : il est vrai qu'il est délicat de mobiliser près de 250 millions d'électeurs pour un Parlement dont l'opinion ignore les pouvoirs naissants, pour des élus que nul ne connaît, avec en prime le sentiment que le résultat du scrutin ne changera vraisemblablement rien. La construction européenne continue de dépendre plus de la bonne volonté des gouvernements que de la qualité de la future Assemblée de Strasbourg.

Rien n'échappe, en outre, à une crise de l'action politique : le chômage, bien sûr, qui touche des millions d'Européens, la récession, qui a « produit » sur le Vieux Continent quelque trois millions de sans-domicile-fixe, mais aussi l'accélération brutale de l'unification des grands circuits économiques et financiers.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Lire la suite page 14

Les sujets de philosophie du baccalauréat



Lire page 30

Paul Rebeyrolle, un peintre en colère

Son engagement, son mauvais caractère étaient célèbres dans les années 70. Ses toiles éructantes, dégoulinantes de matières avaient pour titre : *Guérilleros, Prisonniers* ou *Faillite de la science bourgeoise*. En dépit de ces étiquettes apposées au bas de ses tableaux, Paul Rebeyrolle est bien loin du réalisme socialiste. On redécouvre aujourd'hui une œuvre négligée au cours de la dernière décennie. Si le peintre vit retiré dans un village de l'Aube, trois expositions lui rendent un hommage mérité et un musée va lui être consacré à Eymoutiers, sa ville natale, dans la Haute-Vienne.

page 20

Dans le numéro de juin du « Monde des débats »

Sida : faut-il lever le secret médical ?

Devant l'extension du sida, des médecins suggèrent d'assouplir le secret médical. Comment prévenir la montée des risques sans renforcer la crainte des malades ? Praticiens, responsables d'associations, assureurs confrontent leurs opinions.

Egalement dans ce numéro : Cinquante ans après les accords de Bretton-Woods, peut-on enrayer les menaces de la spéculation mondiale sur la stabilité des marchés financiers ? Le Prozac : le bonheur sur ordonnance ? La chanson française face à l'impérialisme culturel anglo-saxon.

► En vente dans les kiosques. 30 francs.

Des Rwandais massacreurs et réfugiés

Parmi les centaines de milliers de Hutus qui ont fui en Tanzanie figurent des meurtriers de Tutsis

NGARA
(frontière rwando-tanzanienne)
de notre envoyée spéciale

Un cadavre, encore un, de passage sur la rivière Kagera, aux confins des frontières du Burundi, de la Tanzanie et du Rwanda. Sur la rivière, glissent aussi des pirogues, dès les premières heures du matin. Les passeurs rwandais ou tanzaniens amènent sans cesse de nouveaux réfugiés à Ngara, ancienne ville-étape de camionneurs, devenue capitale d'une région qui compte plusieurs centaines de milliers de réfugiés rwandais ou burundais.

On croyait désertes les collines de l'est du Rwanda ? L'hémorragie se poursuit. Trois mille nouveaux réfugiés par jour depuis le début de la semaine. Les agences humanitaires s'interrogent. Ce sont maintenant les vieux qui arrivent, les paysans qui étaient restés derrière pour garder la maison à l'heure des premières récoltes, ceux qui ne craignaient pas les représailles, les femmes aux pieds usés, appuyées sur leur canne et entourées d'enfants dont certains ont été ramassés en chemin. Ils ont dû se cacher, disent-ils. Certains affirment avoir été encerclés par des soldats du Front patriotique rwandais (FPR), qui ont emmené les hommes et fait des victimes. Il n'arrive pourtant pas de blessés par balle. Des paysans retraversent même la rivière et reviennent de leur colline avec un sac de haricots sur la tête.

Pour qui a rencontré ici ou là des rescapés tutsis, le corps meurtri, cet exode hutu apparaît sans autres stigmates que la fatigue et la malnutrition, quasi chronique dans un pays qui avait été en 1993 le premier bénéficiaire en Afrique de l'aide alimentaire internationale. *« En fait, ils n'ont pas encore vu le FPR. Ils partent parce qu'ils ont vu le village voisin s'en aller »*, dit un interprète rwandais du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR). La fuite entraîne la fuite. Reste l'énigme des corps dans la rivière, signe que les règlements de comptes ne sont pas finis non plus de ce côté-là du Rwanda.

Pieds nus, nourris des biscuits surprotéinés que délaissaient les Kurdes d'Irak, les nouveaux réfugiés s'en vont rejoindre le camp de Benaco, à 15 kilomètres de la frontière. En un mois, le camp est devenu la deuxième ville de Tanzanie avec près de 300 000 habitants, selon le décompte du HCR. Une ville africaine que n'écrase aucune atmosphère de deuil ou de désolation. Le marché est prospère, les machines à coudre déjà installées et les réparateurs de radio à l'ouvrage. Les réfugiés hutus continuent d'écouter la station des Mille Collines, qui émet du côté gouvernemental.

Parfois, une image fugitive revient dans la poussière rouge du camp, l'impression de revoir quelques-uns des personnages vindicatifs que l'on croisait il y a peu dans l'ouest du Rwanda, du côté de Cyangugu, rassemblés en communes populaires sur les barrages routiers, avec leurs couteaux de cuisine et T-shirts à l'effigie du président Habyarimana.

CORINE LESNES

Lire la suite page 4

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU « MONDE »

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le vote préférentiel

Comment donner plus de transparence à la composition des listes aux élections européennes, rapprocher l'électeur de l'élu, ou vice-versa ?

Une réforme simple permettrait d'y parvenir : le *vote préférentiel*. La possibilité pour l'électeur de mettre quelques croix (de 3 à 10 ?) sur une liste donnée – pas de panachage entre listes – lui offrirait un choix limité mais véritable, en favorisant qui une femme, un agriculteur, un syndicaliste, etc., ou le « régional de l'étape » ou telle personnalité, en pénalisant *a contrario* le carriériste politique, le professionnel de la chasse aux multiples mandats (alors que la fonction de membre du PE devrait être une activité à temps plein).

Le dépouillement serait rendu plus compliqué, m'objectera-t-on. Mais le nombre de sièges par listes serait comme maintenant connu dès 20 heures ; le nom des personnes élues ne le serait que vingt-quatre ou quarante-huit heures plus tard, ce qui ne serait dommageable qu'à leur amour propre impatient.

(...) Que cette réforme ne puisse passer par la voie parlementaire est évident, mais quel beau thème pour un référendum, qui serait conforme à la Constitution actuelle (organisation des pouvoirs publics). Que la volonté populaire impose cette épreuve de vérité aux oligarchies partisanes, est-ce encore possible ?

GÉRARD KIEFFER
Montpellier

Déceptions

Nous sommes quelques citoyens « moyens », européens convaincus mais très déçus par l'Europe qui nous est proposée.

Une Europe où il semble que les problèmes humains sont laissés de côté. Une Europe de règlements : les fromages, la date de l'ouverture de la chasse, les normes tous azimuts. Bref, l'uniformité. Le profit. Le fric... Pas de quoi être enthousiasmés.

De plus, une campagne pour des élections au Parlement européen ennuyeuse comme la pluie. Sans propositions, sans programmes. Vraiment pas de quoi sauter de joie.

L'abstention ou le vote blanc n'étant pas comptabilisé, nous avons donc renvoyé nos cartes d'électeurs au député de notre circonscription.

JOSEPH BRICARD
Cheny (Yonne)

RWANDA

L'Europe commence à Kigali

Citoyens ordinaires, nous avons été les spectateurs désabusés d'une campagne européenne, soit trop discrète, soit trop populiste.

La multiplication des listes est symptomatique d'un émiettement dangereux de la démocratie, qui pourrait, demain, se retourner contre les listes dites « de gouvernement ».

Aujourd'hui, l'accès aux médias est une caution obligatoire mais suffisante à la présentation d'une liste aux élections européennes. Dans cet esprit, par votre intermédiaire, nous tenons à participer à ce tohu-bohu politico-médiatique :

Alors que, à moins de 500 km de Grenoble, se joue la sanglante tragédie rwandaise, prenant courageusement nos responsabilités, nous proposons :

– l'intégration du Rwanda à la Communauté européenne ;

– un slogan mobilisateur : « L'Europe commence à Kigali ».

YANN ROUSSEAU
FRANCK MARCAISE
Etudiants

DÉBARQUEMENT

Pour célébrer le 8 mai 1945

A propos du 50e anniversaire du débarquement en Normandie j'aimerais dire que j'ai trouvé les reportages d'Annick Cojean « Les vétérans du jour J » passionnants et remarquablement conçus.

Permettez-moi de vous demander de nous accorder l'équivalent pour le 50e anniversaire du 8 mai 1945... Interroger, par exemple :

– des Soviétiques ? Ainsi les nommait-on ; ceux qui ont libéré Auschwitz (j'ai lu *la Trêve*, de Primo Lévi) ? Ceux qui ont pris Berlin ? Ceux qui ont planté le drapeau rouge sur le Reichstag ?

– des Américains ? Par exemple, les tankistes que le général Patton a envoyés en avant-garde, le 11 avril 1945, à la suite du SOS du comité international de libération de Buchenwald. Le camp de Buchenwald s'était en effet libéré lui-même quelques heures plus tôt (*cf.* Pierre Bretonneau KLB 21835, témoignage privé), grâce à l'héroïsme des brigades d'action libératrices, lorsqu'il avait été connu que deux compagnies d'extermination SS (avec lance-flammes et gaz) faisaient route sur Buchenwald. Le drapeau blanc flottait sur le camp lorsque les tankistes sont arrivés ;

– des Allemands ? par exemple des habitants de Weimar, à qui le même général Patton, accompagné de déportés, a « fait visiter » le camp.

En vous demandant cela à l'avance, ne pensez pas, je vous prie, que je veuille vous faire un procès d'intention, à vous autres, journalistes de mon quotidien préféré.

Mais je crains quelques escamotages (...).

Je me rappelle, avec une impression de vif malaise, ce qui s'est passé au moment de la célébration, en grande pompe, du 200e anniversaire de la prise de la Bastille. « On » en a profité pour nous inviter à célébrer le... 197e anniversaire de la bataille de Valmy (plus « florentin » que ça...). A l'époque cela m'a semblé être du mépris pour nous tous, et de la « désinformation ». Trois ans plus tard, en effet, plus de grande pompe pour le 200e anniversaire de Valmy, et de la fondation de la République.

Ainsi, sommes-nous manipulés, bien préparés à être « sondés ».

MICHELLE DUMAIL-BRETONNEAU
Paris

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Gros traits et mauvais desseins

VOTRE dessinateur « pousse » vraiment beaucoup, nous écrit M. Charles de Dianous. Il ajoute : « Un pape respecté dans le monde, même si certains le discutent, représenté tirant par les cheveux une femme nue ! C'est vraiment beaucoup. Et que vient faire là ce musulman (intégriste ?), pour qui la femme n'est pas seulement indigne de s'approcher de l'autel, mais indigne, tous les jours et partout, d'aller en sécurité dans la rue, sans voiles, et promise en plus au harem à quatre places ? Plantu est parfois très drôle mais, là, il y va trop fort. »

La direction du Monde *a reçu plusieurs lettres de cette veine à la suite du dessin illustrant, dans le numéro du 31 mai,* « le non définitif du Pape à l'ordination des femmes ». *Quelques appels téléphoniques sont directement parvenus au dessinateur, provenant notamment de groupes de femmes catholiques, pour le féliciter. Ceci ne compense pas cela et, au reste, l'objet de cet avis du médiateur n'est pas de justifier un dessin dont la publication est assumée, en toute connaissance des risques encourus, par la rédaction en chef.*

Le risque principal est de choquer une partie de nos lecteurs dans leur foi et dans le sentiment de respect qu'ils ont pour le chef de l'Eglise catholique. Nous écartons les commentaires sur le bon goût, dont nul n'a le monopole, ou les accusations sommaires d'anticléricalisme. Le Monde *a, le même jour, exposé largement la lettre apostolique de Jean-Paul II et l'a commentée par la plume de son spécialiste des questions religieuses, Henri Tincq. Commentaire qui prête lui aussi à discussion mais qui ne choque pas. Le sujet sur lequel intervient le médiateur est bien cerné : c'est le dessin politique, au sens large, sa fonction dans le journal.*

Ce n'est évidemment pas la première fois que Plantu, ou d'autres de nos dessinateurs, s'attirent ce genre de réactions, surtout lorsqu'ils mettent en scène des personnages religieux, chrétiens, juifs ou musulmans. Il en est ainsi chaque fois qu'ils provoquent des convictions fortement ressenties. Provoquer est bien le terme qui convient. Le dessin est, dans la presse, une autre façon de réagir à l'actualité. Le rédacteur (idéal) décrit, explique, analyse avec le souci du détail, la volonté d'être complet, le sens de la nuance, de la mesure et de la distance. Le dessinateur exprime un état d'esprit, une émotion ; il donne un coup de projecteur, il résume une situation en une synthèse graphique inattendue, il opère des rapprochements détonants. Le dessin est réactif, subjectif, virulent ou tendre, réducteur et spontanément ouvert à l'imagination ; il renvoie souvent la violence que son auteur a ressentie en se plongeant dans l'actualité. Plantu dit qu'il est agressif lorsqu'il est agressé.

Sans doute l'est-il par le sort injuste qui, depuis la préhistoire, est réservé à la femme, mais on ne va pas entrer dans ce débat. Le dessin, la caricature sont des moyens, parmi les plus ancrés dans la tradition de la presse, de lire l'actualité et de découvrir ses acteurs. Le Monde *se réclame de cette tradition, car il a aussi besoin de la force du trait, allié au sens de l'humour, pour, en une image, un coup d'œil, toucher juste, en tout cas toucher au vif. Au risque, on l'a dit, de choquer les uns parce que d'autres l'ont été.*

ANDRÉ LAURENS

D-Day et Jour J

« Jour J » n'est pas la traduction littérale de l'anglais « D Day », dont le sens est bien celui que l'on attribue à l'expression française puisqu'il signifie « Disembarkation Day » : le jour du débarquement.

On a donc en français une dichotomie du sens et du support mnémotechnique alors qu'en anglais le « D » a la double signification de « Day » et « Disembarkation » (...)

« Jour J » désigne par extension toute date d'importance pour la vie publique (« Jour J » de l'ouverture du tunnel sous la Manche, du lancement d'un quotidien, d'un début de campagne électorale) ou pour la vie privée. Le contenu sémantique se complique encore lorsqu'on évoque les jours précédant une date événementielle pour un compte à rebours : « J–3, J–2, J–1 ».

Bien sûr, on continuera à parler du « Jour J » de juin 1944 et je ne me pose pas ici en gardien d'une langue figée. Mais ne serait-il pas salutaire, en ces temps de commémoration collective, de rappeler l'étymologie falsifiée de cette expression ?

PIERRE RIVOALLAN
Paris

ORADOUR-SUR-GLANE

Témoignage

Les informations les plus diverses ont circulé un temps, bien après les événements, en France et à l'étranger, spécialement en Allemagne et en Grande-Bretagne, sur les origines supposées du massacre du 10 juin 1944 rattachées à l'implantation et aux actions du maquis dans la région d'Oradour-sur-Glane, aucune de ces explications n'est à retenir pour l'Histoire.

Rien de tel n'a été avancé par le général allemand Gleiniger, commandant l'état-major d'occupation à Limoges, lorsqu'il accomplit à la préfecture une visite dont on a trop peu parlé. Il y vint demander pardon au préfet, c'est-à-dire à la France, demander pardon pour Oradour, au nom de la nation allemande. Mais cet acte exceptionnel d'un officier courageux connut, au départ de sa garnison, un épilogue sinistre. A la sortie de Limoges, le général Gleiniger fut assassiné par les SS (...).

Comme nous voudrions que l'atrocité d'Oradour-sur-Glane ait pu marquer la fin des horreurs du XXe siècle en Occident, si les Balkans d'aujourd'hui n'infirmaient l'espérance de ceux qui, comme moi, sont marqués à jamais par cette insoutenable évocation !

HENRI YRISSOU,
Ancien député

MÉDECINS

La question taboue

J'ai lu avec intérêt votre article portant sur les abus de facturation des prothèses totales du genou (*le Monde* du samedi 21 mai 1994). Comme la plupart de mes confrères orthopédistes, je condamne ces pratiques effectuées par une minorité de chirurgiens et qui portent un discrédit certain à l'ensemble de la profession.

Concernant la chirurgie, force est de constater que les jeunes internes boudent la spécialité, ce qui posera le problème de la relève des chirurgiens d'ici dix ans. L'explication donnée est toujours la même : charge de travail et responsabilité beaucoup trop importantes face à la rémunération proposée.

Le pouvoir d'achat des chirurgiens ne cesse de décroître depuis plus de vingt ans, et c'est sans doute ce qui pousse certains d'entre nous à accepter des pratiques « illégales », ou, devrait-on dire, critiquables, en l'absence de réglementation tarifaire.

C'est en fait toute la médecine française qui est en crise grave. Les Français doivent s'interroger. Comment voient-ils leur médecine de l'an 2000 ?

Est-ce une médecine de pointe (performante mais onéreuse) ou une médecine à l'anglaise ? Cette question a nécessairement un corollaire : sont-ils prêts à participer davantage à leurs frais de santé ou veulent-ils conserver le principe actuel, où les médecins sont les sacrifiés du système ?

Dans notre société où l'on peut parler de tout, la revendication salariale des médecins ne doit plus demeurer un sujet tabou. Aucune autre catégorie professionnelle à qualification élevée ne peut se vanter de travailler autant en gagnant si peu en proportion.

La question la plus grave que doivent se poser les Français et les pouvoirs publics est : jusqu'à quand nos médecins accepteront-ils l'inacceptable ?

Dr PHILIPPE NOVILLERON
Rennes

PUBLICITÉ

De la poésie en politique

Au cinéma ou à la télévision, un clip au chauvinisme radical est diffusé ; images de synthèse, mythologie glorifiante de l'homme et de la femme ailés au plus profond des paysages idylliques, il débute sur la phrase caricaturale : « Donner du rêve ! »

Etait-il nécessaire de dépenser autant d'argent pour un clip sans réel message si ce n'est celui d'une France imagée en parfait décalage avec les réalités du monde rural et urbain de notre pays ?

Le rêve est moteur de progrès, pas d'images pour les enfants de la patrie.

M. Pasqua, la politique est-elle devenue poétique ?

MATTHIEU CLÉMENT
Paris

RECTIFICATIFS

• **L'ATTITUDE DE LÉOPOLD III PENDANT LA GUERRE.** – A la suite d'un article consacré à la Belgique, dans le dossier spécial du 17 mars 1994 que *le Monde* a consacré à l'affaire Paul Touvier et qui évoquait *« le comportement un peu analogue à celui de Pétain »* prêté au roi des Belges, Léopold III, M. Michel Verwilghen, professeur à l'Université catholique de Louvain, nous a adressé une lettre dont voici les extraits les plus significatifs :

« Rien, strictement rien dans les attitudes respectives du quatrième roi des Belges et du maréchal de France durant la guerre de 1940-1945 n'autorise à les confondre.

» Contrairement à Pétain, Léopold III n'a pas admis que soit signé sous son égide un armistice avec l'ennemi et n'a pas accepté le morcellement de son pays. Prisonnier de guerre, il n'a pas régné sous l'occupation. Il n'a jamais cédé aux pressions de ceux qui le poussaient à constituer un gouvernement sous contrôle ennemi. (...)

» Après la Libération, le roi Léopold III ne fut pas, comme Pétain, traîné en justice pour intelligence avec l'ennemi et condamné à mort pour faits de haute trahison. Même ses détracteurs les plus virulents ont publiquement reconnu que *« le roi n'a pas trahi »* (Achille Van Acker, premier ministre, 1945) et que *« l'honneur du roi n'est pas en cause »* (Paul-Henri Spaak, premier ministre, 1947).

» Libéré, Léopold III ne renonça pas à régner : tout au contraire, il accepta l'exil plutôt que l'abdication, jusqu'au jour où, de par la volonté de la majorité populaire et parlementaire, il put revenir en Belgique pour y exercer ses fonctions constitutionnelles. C'est alors seulement que, devant l'insurrection provoquée par la gauche et le désarroi qu'elle suscita dans la droite, il accepta, pour des raisons d'apaisement national, de céder ses pouvoirs à son fils aîné. »

[L'allusion, même précautionneuse, au maréchal Pétain a pu choquer en Belgique. Il n'en reste pas moins que l'attitude de Léopold III fut contestée par d'autres Belges. Le roi ne rentra pas dans son pays après la Libération. Le 20 juillet 1945, Achille Van Acker, alors premier ministre, déclara à la Chambre : *« Je considère qu'il n'a pas trahi, mais, ayant cru à la victoire allemande, il a commis tant d'erreurs, graves hélas !, qu'il ne lui reste plus qu'à s'effacer. (...) Le roi n'a pas réagi comme l'ensemble de la nation devant l'invasion allemande. »*

En mars 1950, on demanda au peuple belge s'il était *« d'avis que le roi Léopold III reprenne l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels »*. Le « non » fut majoritaire en Wallonie, avec 52 %. Pour apaiser les esprits, Léopold III abdiqua en faveur de Baudouin Ier.]

TRAIT LIBRE

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

La Corée du Nord et la non-prolifération nucléaire

La Corée du Nord a renouvelé, jeudi 9 juin, ses menaces de ces derniers jours envers les pays qui prendraient des sanctions à son égard. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a en particulier promis «un châtiment mérité» au Japon, ennemi «*historique*» de la péninsule. Le Japon, de son côté, multiplie les précautions à l'endroit de l'importante communauté de Nord-Coréens vivant sur son sol, qu'une partie de la presse, ainsi que la droite nationaliste, tend à présenter comme un nid d'espions.

■ ESSAI NUCLÉAIRE. – La Chine, cependant, ne semble toujours pas prête à accepter des sanctions à l'encontre de son allié communiste de Pyongyang. Elle a même annoncé avoir procédé, vendredi, à un nouvel essai nucléaire souterrain, dans le Xinjiang.

La Chine demeure apparemment très hostile à des sanctions

PÉKIN

de notre correspondant

Le ministre des affaires étrangères sud-coréen Han Sung-joo n'a pas réussi à convaincre Pékin d'assouplir sa position dans l'hypothèse de sanctions contre son allié de Pyongyang, lors d'une brève escale qu'il a faite dans la capitale chinoise, jeudi 9 juin. Le chef de la diplomatie du régime communiste, Qian Qichen, n'a caché ni l'inquiétude de son pays ni... son immobilisme : «*Des sanctions ne peuvent pas résoudre la crise; au contraire, elles risqueraient de mener à des résultats qu'aucune des parties en présence ne souhaite voir*», a-t-il dit à son homologue. De retour à Séoul, Han Sung-joo a admis que le «*dialogue*» – sur quoi la Chine fait fond, de préférence à des pressions plus substantielles dans la relation entre Pyongyang et les autres parties en présence dans l'actuelle crise – «*n'a, pour l'instant, pas mené très loin*».

«*Rebuffade*» chinoise, commentait-on dans les milieux diplomatiques à l'issue de la visite sud-coréenne. Une telle attitude laisse présager que Pékin va guerroyer, lors des discussions au sein et autour de l'AIEA (l'agence de l'ONU pour l'énergie atomique), afin d'éviter que l'affaire ne soit portée devant le Conseil de sécurité. Un porte-parole, ici, du ministère des affaires étrangères l'a dit : «*Puisqu'il existe des chances que les quatre parties intéressées* [les deux Corées, l'AIEA et les Etats-Unis] *négocient dans un cadre diplomatique, la Chine n'est pas favorable à ce que le Conseil s'implique*» dans la crise. Il est vrai que ce pays serait alors contraint de se prononcer pour ou contre son allié coréen, un dilemme qu'il appréhende visiblement.

Pékin a bien montré son inquiétude au début de la semaine en recevant en fanfare le numéro deux de l'armée nord-coréenne, le général Choi Kwang, et en lui réitérant son soutien inconditionnel, au nom d'une amitié «*scellée dans le sang*». Le message a été particulièrement mis en valeur dans les organes de presse destinés à l'étranger.

Le souvenir de la guerre

La rigidité chinoise peut paraître surprenante : Pékin, qui dit ne pas souhaiter une péninsule coréenne nucléaire, a tout à craindre, en effet, d'une course aux armements stratégiques en Asie du Nord-Est déclenchée par Pyongyang. Son refus de rompre avec la Corée du Nord, en cas de détérioration de la situation, entamerait nettement le crédit dont Pékin tente de jouer afin d'entrer dans les instances économiques mondiales. Mais cette rigidité est un héritage de la guerre de Corée, au début des années 50, et elle doit beaucoup au souvenir du million de Chinois morts dans ce conflit. Ce souvenir plane d'autant plus que le régime reste dominé par les dirigeants de la «génération historique».

Cette mémoire du passé contribue à ce que Pékin traite le problème coréen sur un tout autre mode qu'il ne l'a fait pour la crise du Golfe, en 1990-1991. Aucun «lien de sang» n'existait en effet entre la Chine et l'Irak, ce qui a permis aux dirigeants de Pékin de faire taire leur «conscience tiers-mondiste» et de choisir la coopération passive avec les Occidentaux, de façon à améliorer avec eux leurs relations, alors mauvaises. Cette fois-ci, la perspective d'une coalition internationale contre Kim Il-sung fait craindre ici l'effondrement d'un allié, dont les dirigeants chinois ne sont pas loin de penser qu'il précéderait le leur. En outre Pékin cède, en Corée, à son réflexe traditionnel dès lors qu'il s'agit de sa périphérie : diviser pour régner, ou du moins pour exercer une influence.

Entre enfin en jeu la conception que se fait la Chine de sa participation à un système international impliquant l'existence d'un gendarme extérieur, comme l'est l'AIEA. On en veut pour indice «l'oubli» qu'elle avait eu de signaler à cette agence, voilà quelques années, sa propre fourniture clandestine d'un réacteur nucléaire, présenté depuis lors comme un instrument «*de recherche médicale*», à l'Algérie.

Ce n'est probablement pas le ministre japonais des affaires étrangères qui, venant à son tour à Pékin le 12 juin, aura les moyens de faire plier la Chine dans l'affaire coréenne. D'autant que l'expérience prouve à Pékin que l'obstination paie : la crise coréenne et l'espoir de voir la Chine (premier partenaire commercial de Pyongyang) coopérer plus activement avec les Etats-Unis pour la résoudre, furent au nombre des facteurs qui ont amené le président Clinton à lever la menace de l'arme commerciale dans les rapports sino-américains.

L'échec de cette approche «en douceur» à arracher des concessions à Pékin risque toutefois de conduire les pays occidentaux, s'ils veulent faire céder Pyongyang, à adopter un langage plus énergique envers les Chinois. D'autant que ceux-ci ont rappelé leur statut de puissance nucléaire en procédant à un nouvel essai vendredi, le deuxième depuis l'instauration du moratoire Est-Ouest. L'Ouest y verra-t-il une occasion de rappeler qu'à ce statut s'attachent des responsabilités pour la sécurité mondiale?

FRANCIS DERON

Le ton monte entre Séoul et Pyongyang

L'armée nord-coréenne est «*à son plus haut niveau d'alerte depuis 1990*», a déclaré, jeudi 9 juin à Séoul, le ministre sud-coréen de la défense. Américains et Sud-Coréens sont, quant à eux, prêts à l'éventualité d'une «*guerre totale*», a encore affirmé Rhee Byoung-tae. De son côté, le gouvernement de Pyongyang a accusé les Etats-Unis – qui ont démenti – d'être en train de procéder à un renforcement de leur dispositif dans la péninsule, où Washington compte 36 000 GI.

Cependant, les alliés des Etats-Unis poursuivent leur concertation à New-York, au siège de l'ONU, en vue de parvenir – sans doute la semaine prochaine, nous indique notre correspondante auprès des Nations unies – à la définition de sanctions à l'encontre de la Corée du Nord, accusée de vouloir dissimuler des activités nucléaires suspectes derrière un programme «pacifique» de développemment de l'énergie atomique. Le dispositif qui sortirait des nombreuses rencontres au bord de l'Hudson pourrait être «à étapes», comportant une première batterie de sanctions presque symboliques, dans l'espoir d'y entraîner la Chine et la Russie, l'une et l'autre, pour des raisons différentes, hostiles – ou peu enthousiastes – à de telles actions.

Par ailleurs, l'ex-président américain Jimmy Carter s'apprête à se rendre «en visite privée», à l'invitation de Séoul et de Pyongyang, dans les deux pays de la péninsule coréenne. L'ancien président a, plusieurs fois dans le passé, fait des missions officieuses en Afrique et en Amérique latine. Il est souvent consulté sur la politique étrangère par le président Clinton.

Le racisme anticoréen se réveille au Japon

TOKYO

de notre correspondant

La rhétorique martiale de Pyongyang, qui clame que des sanctions à son encontre, de la part du Japon en particulier, «*pourraient être considérées comme une déclaration de guerre*», ainsi que des rumeurs sur d'éventuelles actions terroristes de ressortissants nord-coréens dans l'archipel nippon, donnent à la crise coréenne une dimension émotionnelle contre laquelle le nouvel ambassadeur de Tokyo à l'ONU, M. Owada, a jugé utile de lancer récemment une mise en garde.

Le risque d'actions terroristes de ressortissants coréens du Nord au Japon, largement véhiculé par la presse américaine, et aussi mis en avant par les milieux de droite de l'archipel, est, en fait, minimisé ici par les officiels. Ce pourrait être, notent des observateurs, un prétexte évoqué par Tokyo auprès de Washington afin que l'on mesure soigneusement les sanctions à venir. La police, c'est son rôle, n'exclut aucune éventualité. Elle a annoncé en avril un plan de renforcement de la sécurité du territoire en cas d'instabilité dans la péninsule coréenne. Le dispositif comporte un accroissement de la surveillance, voire des restrictions aux libertés, de la communauté nord-coréenne.

Des collégiennes agressées

Pour l'instant, rien ne permet d'étayer les rumeurs : depuis sa création en 1955, l'association des résidents coréens du Nord au Japon (Chosen soren) qui compte environ 200 000 membres (*le Monde* du 8 juin), n'a jamais été impliquée dans des actions terroristes. Des événements ont néanmoins, par le passé, conduit à s'interroger sur les activités de certains de ses membres : l'assassinat en 1974 de la femme du président sud-coréen Park Chung-hee par un résident coréen au Japon qui aurait été en relation avec Chosen soren; l'enlèvement d'un couple de Japonais en 1978; des arrestations d'agents du Nord en 1981... Chosen soren nie tout lien avec ces événements. Selon l'Agence de sécurité publique (chargée de surveiller les éléments potentiellement subversifs), l'interception de messages radio codés indiquerait la présence d'agents de renseignement de Pyongyang au Japon.

La presse à sensation joue de ces affaires peu claires pour évoquer la menace que ferait peser la Corée du Nord sur le pays. Ce sensationnalisme tend à alimenter des réactions xénophobes : moins qu'un hypothétique terrorisme de résidents nord-coréens au Japon, c'est plutôt, pour l'instant, la résurgence des sentiments anti coréens qui est préoccupante.

Ainsi, ces dernières semaines, Chosen soren a enregistré plus d'une centaine de cas d'actes d'agressions contre des collégiennes portant la longue robe coréenne traditionnelle (*chima chogori*) : elles ont été bousculées, frappées, parfois elles ont eu leur robe déchirée. Les agresseurs sont des Japonais ordinaires. Ce sont là des actes isolés, certes, mais qui ont conduit des écoles à interdire le port de ce vêtement pour protéger leurs élèves. «*Ce costume symbolise notre fierté d'être coréenne, nous ne faisons rien de mal*», a depuis lors déclaré une de ces jeunes filles au quotidien *Asahi*.

La nervosité de la police ne détend pas l'atmosphère : en avril, 1400 hommes en uniforme ont opéré une descente au siège de Chosen soren à Osaka, invoquant des troubles lors d'une réunion sur les droits de l'homme en Corée du Nord. La semaine dernière, la police a récidivé, cette fois au siège de l'association à Kyoto, en invoquant des violations de la législation sur l'utilisation des espaces publics (elle a reconnu, ensuite, s'être trompée...). L'*Asahi* s'interrogeait récemment sur les raisons de ce zèle.

Au lendemain du tremblement de terre de 1923, la communauté coréenne du Japon avait été victime d'un pogrom, qui avait fait des milliers de victimes. La situation a, certes, bien changé depuis lors, mais il persiste une discrimination latente à l'égard des *hommes et des femmes originaires* de la péninsule, en particulier envers les ressortissants du Nord, laquelle rend encore plus préoccupante toute excitation de sentiments xénophobes à leur endroit.

PHILIPPE PONS

Plusieurs pays d'Asie s'irritent des maladresses de Washington

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Accueillie avec soulagement et satisfaction en Asie de l'Est, la décision américaine de reconduire pour un an le statut de la «nation la plus favorisée» (MFN) accordé à la Chine n'efface pas pour autant la fâcheuse impression donnée, ces derniers mois surtout, par la diplomatie de la Maison Blanche.

Tout en se réjouissant de voir Washington, considéré de Tokyo à Singapour comme un allié crucial, amorcer d'inéluctables réajustements, bon nombre de dirigeants de la région se demandent comment l'administration Clinton a pu gérer avec autant de maladresse sa politique asiatique depuis le premier sommet Asie-Pacifique dont elle a été l'hôte à Seattle en novembre 1993.

Les disputes commerciales avec le Japon et la Chine, ainsi que la gestion du grave risque nucléaire nord-coréen, ne sont, en effet, que les illustrations les plus connues des difficultés américaines. On en oublierait presque les contentieux qui s'accumulent un peu partout :

– En mer de Chine du Sud, dont les eaux et les archipels sont revendiqués totalement ou en partie par six pays, Washington vient de laisser une société de Denver, Crestone Energy Corp., amorcer des recherches sismiques aux termes d'un contrat signé avec Pékin en 1992. Or, la zone affectée par la Chine à Crestone se trouve sur le plateau continental vietnamien, à 280 kilomètres au sud-est de Vung-Tàu (ex-Cap-Saint-Jacques) et à pas moins de 1 100 kilomètres au sud de l'île chinoise de Haïnan.

En outre, il se trouve que, le 19 avril, le jour même où Crestone annonçait le début de ses recherches, «*avec le soutien total et sous la protection de la Chine*», le géant américain Mobil Oil signait un contrat à Hanoï pour l'exploitation d'une partie du gisement vietnamien du Dragon-Bleu, qui se trouve à proximité, sur le même plateau continental (*le Monde* du 22 avril). Il y a déjà eu un affrontement naval entre le Vietnam et la Chine en 1988. Deux sociétés américaines se retrouvent donc *ainsi en première ligne dans l'un* des contentieux maritimes les plus épineux de la zone.

– Washington fait pression sur Djakarta en faveur d'une reconnaissance de syndicats indépendants, d'une amélioration des conditions de travail et de la non-ingérence des forces armées dans les conflits du travail. En fonction de l'évolution de la situation dans ces trois domaines, le gouvernement américain doit se prononcer en août sur le renouvellement de privilèges commerciaux accordés à l'Indonésie au titre du système généralisé des préférences (*le Monde* du 21 avril).

Or, à la suite de grèves qui ont parfois tourné à l'émeute anti-chinoise à Sumatra, les forces armées indonésiennes sont de nouveau représentées dans les commissions chargées de résoudre les conflits du travail. L'*armée intervient* ainsi au titre de la «fonction dualiste» (maintien de l'ordre intérieur, défense du pays) que lui reconnaît la Constitution. Quelle décision pourra bien prendre Washington en août alors que le président Clinton doit se rendre, en novembre, en Indonésie, pays hôte du deuxième sommet de l'Asie-Pacifique?

– Les quatre coups de canne infligés, le 5 mai à Singapour, à un jeune ressortissant américain condamné pour vandalisme (*le Monde* daté 8-9 mai) ont provoqué aux Etats-Unis un débat qui pourrait avoir une incidence sur l'endroit où se tiendra la première réunion, l'an prochain de l'Organisation mondiale du travail (OMT), qui prend la relève du GATT. Singapour veut accueillir cette réunion, mais la première réaction américaine a été négative. Le jeune Américain aurait pu éviter un châtiment corporel, estiment plusieurs observateurs, si le président Clinton, au lieu de déclarer publiquement la punition «*excessive*», était intervenu discrètement.

– L'idée américaine d'introduire la «*clause sociale*» dans l'accord de Marrakech sur le commerce international a provoqué une telle levée de boucliers dans la région que les Etats-Unis – et la France, qui les appuyait – ont dû y renoncer pour l'instant. Loin d'être clos, ce débat promet de constituer une sérieuse pomme de discorde entre les Etats-Unis et les nations à croissance économique rapide de la région.

Le règlement, au moins provisoire, du différend commercial avec Pékin n'a pas été accueilli, ici, comme une manifestation de réalisme de la part de Washington. La position de la Maison Blanche, dit-on ici, était tout simplement intenable, notamment en raison des pressions des lobbies américains. Dans la négociation de leurs contentieux avec les Etats-Unis, les gouvernements de la région, y compris les alliés les plus proches des Américains, vont désormais manifester davantage d'assurance. Hanoï, qui négocie actuellement l'établissement de relations diplomatiques avec Washington et souhaite accéder au statut de MFN, s'est tout naturellement réjoui de voir l'administration Clinton renoncer à établir une relation entre liens commerciaux et droit de l'homme. Djakarta devrait en faire autant.

Certes, la remise en cause de la politique américaine en Asie par l'un de ses propres instigateurs, Winston Lord, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, a été bien accueillie dans la région. Annonçant un virage jugé salutaire, cette note interne, divulguée début mai, soulignait également des errements passés que beaucoup de gouvernements de la région auraient souhaité voir l'Amérique éviter.

En effet, nombreux sont ceux qui espèrent que les Etats-Unis ne vont plus mélanger intérêts et esprit missionnaire et, surtout, ne plus bousculer publiquement les gouvernements avec lesquels ils ont des différends. Or, notamment en Asie du Sud-Est, le vœu général est celui d'une Amérique forte, y compris face aux deux grands de la région, la Chine et le Japon, et non celui d'une administration américaine discréditée par des maladresses ou d'humiliantes reculades.

JEAN-CLAUDE POMONTI

EN BREF

Le président chinois à Paris en septembre. – Le président chinois, Jiang Zemin, viendra en visite en France en septembre, a annoncé, jeudi 9 juin, le ministre français de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, citant l'ambassadeur de Pékin à Paris. Cette visite répondra à une invitation faite par le premier ministre français lors de son voyage en Chine en avril. M. Balladur n'avait pas *invité – comme le veut la tradition* – son homologue, Li Peng, ce dernier restant associé, pour le gouvernement français, au massacre de Tiananmen en 1989.

CUBA : trois occupants de la résidence de Belgique ont quitté les lieux. – Trois des cent vingt et une personnes qui occupaient la résidence de l'ambassadeur de Belgique à La Havane depuis le 28 mai afin d'obtenir l'asile politique à l'étranger ont quitté les lieux mercredi en début de soirée, a-t-on appris jeudi 9 juin de source officielle cubaine. Il s'agit d'un homme, d'une femme et d'un enfant, a-t-on indiqué de même source, sans préciser les conditions dans lesquelles ceux-ci ont quitté les locaux diplomatiques. – (*AFP.*)

ETATS-UNIS : projet de compensation pour les anciens combattants victimes du «syndrome du Golfe». – L'administration Clinton a demandé *jeudi 9* juin au Congrès d'étudier un projet de compensations pour les anciens combattants de la guerre de 1991 contre l'Irak qui souffrent de divers maux associés sous le nom de «syndrome de la guerre du Golfe» (*le Monde* du 19 mai). Il s'agit de la première reconnaissance officielle du problème par la Maison Blanche. – (*AFP.*)

JAPON : l'empereur en visite aux Etats-Unis. – L'empereur Akihito et l'impératrice Michiko ont quitté Tokyo, vendredi 10 juin, pour une visite de dix-sept jours aux Etats-Unis. C'est le premier voyage d'un monarque japonais dans ce pays depuis celle, en 1975, de Hirohito, père de l'actuel souverain, qui était aussi commandant de l'armée durant la deuxième guerre mondiale. Le couple impérial aurait dû notamment se rendre à Pearl Harbor, lieu de l'attaque de l'armée japonaise contre la flotte *américaine en 1941, mais cette* visite a été annulée du fait de pressions de conservateurs japonais. – (*AFP.*)

PHILIPPINES : vingt-deux otages menacés de morts. – Des extrémistes musulmans qui, mercredi 8 juin, ont massacré quinze otages dans l'île de Basilan, au sud des Philippines, ont menacé jeudi d'en tuer vingt-deux autres, tous catholiques. Les ravisseurs – proches du fondamentaliste Abu Sayyaf, dissident du Front Moro de libération nationale – réclament une rançon de l'équivalent de 5 000 francs par personne, selon la police. Ces assassinats et prise d'otages ont suivi une importante opération militaire lancée dans la région pour démanteler le groupe d'Abu Sayyaf, fort de deux cents combattants. – (*AFP.*)

TIBET : décès d'une religieuse bouddhiste détenue à Lhassa. – Une religieuse bouddhiste de 20 ans, condamnée à cinq ans de prison pour sa participation en 1992 à une manifestation en faveur de l'indépendance du Tibet, est morte à l'hôpital de la police de Lhassa, a indiqué, jeudi 9 juin, l'organisation TIN (Réseau d'information sur le Tibet), basée à Londres, qui cite des «*sources non officielles*». Phuntsog Yangkyi, du monastère de Thongpo Gang, près de Lhassa, serait morte de l'absence de soins médicaux adéquats et de mauvais traitements. – (*AFP.*)

AFRIQUE

RWANDA

Soixante-dix personnes dont neuf prêtres tuées par des miliciens hutus

Alors que le Front patriotique rwandais (FPR) a admis que quatre des siens avaient tué l'archevêque de Kigali, deux autres évêques et dix prêtres, un porte-parole de l'ONU dans la capitale rwandaise, le commandant Jean-Guy Plante, a indiqué, jeudi 9 juin, que les miliciens hutus, de leur côté, avaient tué, cette semaine, à Kigali, au moins soixante-dix personnes, parmi lesquelles neuf prêtres catholiques.

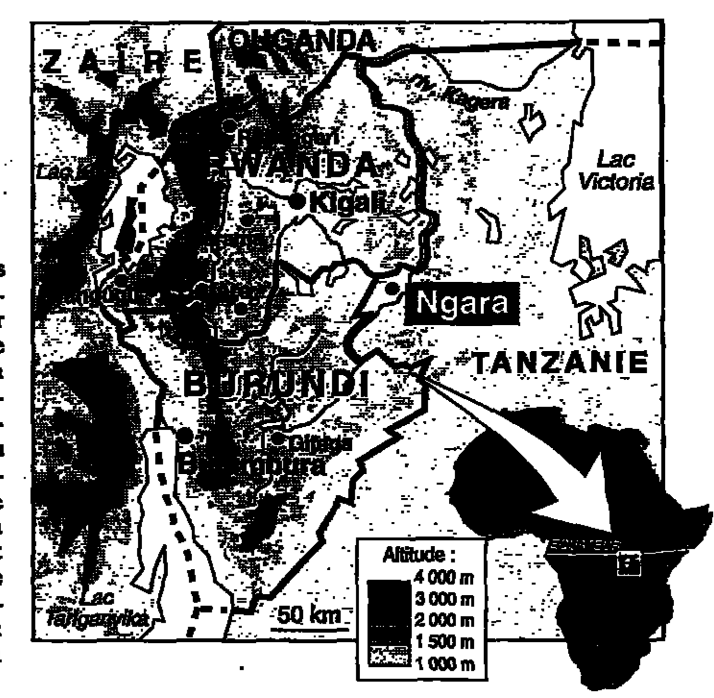
L'ONU, qui ne dispose que de quatre cent soixante-dix soldats, bloqués dans les secteurs de Kigali contrôlés par le FPR, a été impuissante à protéger les neuf religieux, a ajouté le commandant. La mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) avait reçu le 5 juin une lettre d'un prêtre qui réclamait de l'aide face au danger représenté par les miliciens hutus. Deux ou trois jours plus tard, l'ONU a été informée par une organisation humanitaire que les prêtres avaient été assassinés, a affirmé M. Plante. *« Nous avons pris cette lettre au sérieux, mais nous ne pouvions rien faire »*, a-t-il indiqué.

Réagissant à la mort des vingt-deux religieux, le pape Jean-Paul II s'est dit, jeudi, *« bouleversé »* et a invité les Rwandais et la communauté internationale à *« tout faire sans délai »* pour retrouver *« les voies de la concorde et de la reconstruction du pays, si gravement meurtri »*.

De violents combats faisaient rage jeudi à Kigali, où le quartier général des Nations unies a été attaqué à la roquette. L'origine du tir n'a pas pu être localisée immédiatement, mais l'ONU considère qu'il s'agit d'une attaque délibérée. *« Ça ne peut pas être un accident : il s'agit d'un tir direct »*, a affirmé le commandant adjoint des forces de la MINUAR, le général ghanéen Henry Anyidoho, ajoutant que l'ONU est en train d'enquêter sur cette affaire.

Les officiers de l'armée gouvernementale et du FPR, qui se sont rencontrés jeudi pour une quatrième session de pourparlers, se sont encore une fois séparés sans conclure de cessez-le-feu. Un nouveau rendez-vous est prévu pour samedi. Le ministre de la défense du Zimbabwe, Moven Mahachi, a indiqué jeudi qu'un bataillon d'infanterie de mille soldats zimbabwéens était prêt à se rendre au Rwanda lorsqu'il aura reçu l'équipement et le soutien logistique promis par les Etats-Unis et la France. Le Japon a pour sa part annoncé un don de 9 millions de dollars à des organisations internationales pour venir en aide aux victimes de la guerre civile au Rwanda. – (*AFP.*)

TCHAD : une base d'un mouvement rebelle aurait été « anéantie ». – L'armée tchadienne a *« complètement anéanti »* une base d'un groupe rebelle, le Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD), lors d'une *« rude bataille »* sur une île du lac Tchad, a annoncé jeudi 9 juin Radio-Tchad. Les combats, au cours desquels *« beaucoup »* de rebelles ont été tués et dont la date n'a pas été précisée, se sont déroulés sur l'île de Baikaram Seguir, selon la radio officielle. – (*AFP.*)



Massacreurs et réfugiés

Suite de la première page

Une interpellation, sur le même ton hargneux, cent fois entendue du côté des forces gouvernementales : *« Vous êtes belge ? »* L'homme qui a posé la question était cuisinier à l'hôtel des Mille Collines de Kigali puis dans la station touristique du parc national de l'Akagera. Après consultation des autorités locales, le directeur de l'hôtel a donné le signal et tout le personnel est parti le 21 avril dans le camion de service. L'homme est aujourd'hui le cuisinier de Médecins sans frontières-France. Sur ce territoire de Tanzanie, MSF-Belgique ne peut même pas se permettre d'être présent.

Le personnel des organisations humanitaires a des états d'âme, face à cette population qui échappe aux catégories habituelles et compte *« un joli lot d'assassins »*, comme dit la coordinatrice de Médecins sans frontières, Anne Vincent. Un médecin anglais de la Croix-Rouge tanzanienne a reconnu certains des agresseurs qui avaient fait irruption dans l'hôpital rwandais où il travaillait et il a pris des vacances. Le Dr Hervé Isambert, qui a vu le long de la route de Kigali le *« regard halluciné »* des tueurs, part sans regret vers la Birmanie, bien qu'il considère que *« tout le message de l'humanitaire est justement d'être là »*. Infirmière évacuée du Rwanda, Christine Pliche est mal à l'aise : *« Mais je suis dans le médical, j'ai ma déontologie. Je ferme les yeux, je soigne. »*

Chacun se débrouille à sa manière. Le HCR fait valoir son mandat. *« Les états d'âme sont des questions individuelles »*, dit le porte-parole Philippe Lamair. Beaucoup rappellent que plus de 70 000 enfants ont été vaccinés dans le camp. *« Vous ne me ferez pas croire qu'ils ne sont pas innocents »*, dit une responsable de CARE. Spécialiste de l'eau, Joël Boulanger applique un strict professionnalisme : *« J'apporte l'équipement ; je montre comment il faut faire et basta ! »*

Fin avril, quelque deux cent mille personnes ont franchi la frontière en vingt-quatre heures. *« L'exode le plus rapide de l'Histoire »*, remarquait le HCR. En privé, certains responsables du Haut-Commissariat sont aujourd'hui sceptiques sur la spontanéité des fuyards. *« Il y a probablement eu une décision politique. Les populations civiles ont été mises à l'abri, nourries par la communauté internationale. C'est bien joué »*, estime l'un d'eux.

Des communes entières sont arrivées, bourgmestre en tête, avec sa liste d'enregistrement des habitants dans la poche, et dix-neuf d'entre elles sont aujourd'hui représentées (sur 143 au Rwanda). Le bourgmestre de Rusumo, Sylvestre Gacumbitsi, est venu avec son uniforme gris. On le croise, débonnaire, à l'entrée de la tente du HCR, occupé à témoigner que l'un de ses administrés, qui est allé récupérer son système d'énergie solaire au Rwanda, n'est pas un pillard.

Rétributions du HCR

Pressé par l'urgence, le HCR s'est appuyé sur les bourgmestres, dont certains sont mis en cause par les rescapés tutsis comme un rouage important des massacres. Depuis le 1er juin, les bourgmestres sont rétribués comme assistants par le HCR, à 24 dollars par mois. *« Jusqu'à preuve du contraire, les leaders sont innocents. Si la commission des droits de l'homme de l'ONU veut envoyer une mission, elle est la bienvenue*, indique le porte-parole, *tout le monde est pour une enquête, cela clarifierait les choses. »* En attendant, les organisations humanitaires font leur devoir. Le travail a rarement été aussi bien fait.

Par comparaison avec l'absence quasi totale d'assistance dans les régions du Rwanda encore aux mains de l'armée régulière, le camp de Benaco fait office de vitrine dans un décor de safari. L'Union européenne a débloqué 33 millions de dollars, répartis par le HCR entre une quinzaine d'organisations. Une entreprise italienne, la Cogefar-Impresit, qui travaillait à un chantier routier financé par l'UE, a tracé des routes et entrepris la réfection de la piste d'atterrissage. En prévision, notamment, de l'afflux éventuel de réfugiés burundais. L'atmosphère de peur qui règne à Bujumbura, où les partis ne parviennent pas à désigner un nouveau président malgré des journées entières de négociations, incite le HCR à quelque anticipation.

Trois foreuses louées par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) creusent des puits à 100 mètres de profondeur. Il est prévu de distribuer des terrains aux réfugiés. Seules les autorités de Dar-es-Salaam, qui ont remplacé le représentant du gouvernement par un militaire, s'inquiètent de la reconstitution d'un petit pays hutu aux confins de la Tanzanie. Sur le marché, le passeport tanzanien ne coûte que 2 dollars et permet de travailler.

Les chiffres sont démesurés. Trente mille consultations médicales hebdomadaires. Une centaine de morts naturelles par semaine. Et un meurtre, vendredi 3 juin. Un homme lapidé par un groupe qui le soupçonnait d'appartenir au FPR. Pour remédier aux problèmes de sécurité, le HCR a mis en place ce qu'il estime être *« la moins mauvaise des solutions »* : un corps de 300 gardiens non armés, choisis par les bourgmestres parmi les réfugiés rwandais. *« Ne les appelez pas milices, s'il-vous-plaît »*, dit le porte-parole du HCR.

CORINE LESNES

EUROPE

RUSSIE

La Douma vote une augmentation modérée du budget de la défense

Le président Eltsine tenait, vendredi 10 juin, une conférence de presse, alors que beaucoup de questions sans réponses se posaient au lendemain de l'adoption, encore non définitive, d'un budget pour l'année en cours qui satisfait le FMI, mais pas le lobby militaro-industriel du pays.

MOSCOU

de notre correspondant

Le Parlement russe s'est révélé plus raisonnable que prévu. En dépit des clameurs du ministère de la défense et du lobby militaro-industriel, la Douma a adopté mercredi 8 juin en seconde lecture, un budget pour l'année 1994 qui maintient le déficit, certes considérable, dans les limites prévues initialement, et n'accorde qu'une modeste augmentation aux dépenses militaires. Les montants globaux fixés le 11 mai dernier restent inchangés (193 000 milliards de dépenses, 124 000 milliards de recettes, soit un déficit très légèrement inférieur à 10 % du produit national brut).

Les augmentations consenties à la défense (qui passe de 37 000 à 40 500 milliards de roubles), mais aussi aux régions et dans une moindre mesure à l'éducation et à la culture sont en principe compensées par une réduction des dépenses de l'énorme bureaucratie de l'Etat, mais aussi par la suppression des 1 500 milliards de roubles réservés, dans le projet initial, au remboursement de la dette intérieure.

Limiter les dégâts

Le général Gratchev, qui affirmait que l'armée en était réduite à des *« rations de famine »* et exigeait un *« minimum vital »* de 55 000 milliards de roubles est donc loin du compte. Les représentants du complexe militaro-industriel qui annonçaient la ruine définitive et catastrophique de l'industrie d'armement russe ont toutes raisons d'être déçus. Et la Chambre haute du Parlement (le Conseil de la Fédération), qui avait approuvé les exigences du ministère de la défense, voit ses recommandations ignorées.

Son président, Vladimir Choumeïko, promet de poursuivre le combat, soutenu par les responsables des nombreuses régions où sont implantées les usines d'armement. Jeudi, les employés de ce secteur ont manifesté dans dix-huit villes de Russie, notamment en Sibérie.

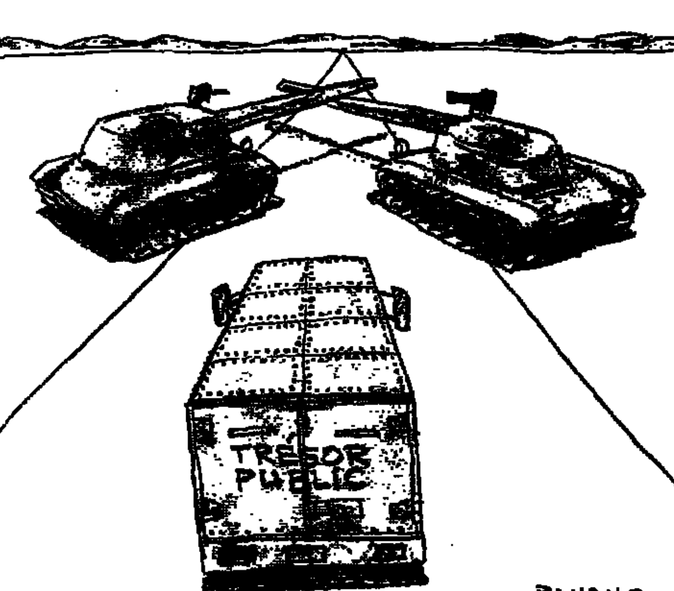
Cette apparente défaite du lobby militaire est d'autant plus intrigante que le ministère de la défense semblait bénéficier du soutien, au moins verbal, de Boris Eltsine, et aussi de tous les partis de l'opposition, nationaliste ou communiste, qui ont pourtant voté ce budget relativement rigoureux. Mais à y regarder de plus près, on constate que les « recettes supplémentaires » qui pourraient être dégagées de la privatisation des entreprises serviront à financer les besoins de l'armée.

De manière significative, l'augmentation de 3 500 milliards de roubles qui figure au budget ira presque intégralement à l'industrie de défense. Ces recettes supplémentaires sont-elles réelles ou imaginaires ? En tout état de cause, si cette « solution-miracle » se révélait illusoire, l'Etat serait contraint, comme d'habitude, de trouver en cours d'année une autre source de revenus pour l'armée, fût-elle délibérément inflationniste.

D'ailleurs, ce budget à peu près présentable – selon les critères du FMI – reste un exercice hautement théorique. Adopté avec un retard considérable, il doit encore subir une troisième lecture et être soumis à l'approbation du Conseil de la Fédération et du président lui-même. Surtout, on sait pertinemment que les recettes fiscales rentrent beaucoup moins vite que prévu (ne serait-ce qu'en raison d'une chute dramatique de la production, estimée à 26 % pour les quatre premiers mois de l'année). Il aurait donc été parfaitement irresponsable d'accroître encore, sur le papier, un déficit qui promet déjà de se creuser profondément par rapport aux prévisions.

Mais le compromis qui a permis l'adoption de ce budget à l'issue d'une réunion à huis clos entre les chefs des fractions parlementaires est-il pour autant crédible ? L'ancien premier ministre « réformateur » Egor Gaïdar a parlé de « supercherie » – et, à titre personnel, il n'a pas voté le texte. Beaucoup de députés de son groupe, Choix de la Russie, se sont également abstenus, certains ont voté contre.

De la même manière, la plupart des députés de la fraction réformatrice Iabloko, parmi lesquels le président de la commission du budget, M. Zadornov (qui avait pourtant joué un grand rôle dans l'élaboration de ce « compromis »), ont voté contre... S'agissait-il, pour ces économistes libéraux, de refuser d'assumer la responsabilité d'un texte « irréaliste », selon l'expression de M. Gaïdar, mais qu'ils ont néanmoins largement contribué à amender, dans le souci apparent de limiter les dégâts ?



Qui tire les ficelles ?

En fin de compte, ce budget plutôt « raisonnable » a donc été voté essentiellement par les communistes, les agrariens, les « libéraux-démocrates » de M. Jirinovski – des gens qui réclament à tue-tête la préservation et le renforcement de la « puissance » russe en général et de son armée en particulier. Où est désormais la majorité, où est l'opposition ? Qui tire les ficelles, et qui se laisse duper ?

Moscou, comme d'habitude, fourmille d'interprétations contradictoires, sans oublier les rumeurs. La dernière en date, très sèchement démentie, fait état d'une démission imminente du premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Les éclaircissements que pourra apporter Boris Eltsine seront les bienvenus : le président russe devait donner vendredi une conférence de presse, à la veille de l'anniversaire de la proclamation de la souveraineté de la Russie et de sa propre élection, dont il a décidé de faire une fête nationale.

JAN KRAUZE

REPÈRES

ITALIE

Silvio Berlusconi calme le jeu avec la télévision publique

Silvio Berlusconi – qui a enregistré, jeudi 9 juin au siège de la RAI un appel demandant aux Italiens de voter pour lui et son mouvement aux élections européennes de dimanche, comme *« s'il s'agissait d'un référendum sur* [son] *gouvernement »* –, en a profité pour tenter à nouveau de calmer le jeu et d'apaiser ses querelles avec la télévision publique. Mercredi déjà le président du Conseil était revenu sur ses déclarations, affirmant qu'elles avaient été *« amplifiées »* par la presse. Cette fois il a cru bon de préciser : *« Je n'ai pas fait, même un demi-pas en arrière, car en réalité il ne m'est jamais passé, ne serait-ce que par l'antichambre du cerveau, l'idée que le gouvernement pouvait désirer une télévision publique gouvernementale. Ce serait lamentable. Et puis, de toutes façons, je le jure, le gouvernement ne s'est pas encore occupé de la RAI. »*

L'incident est donc clos, provisoirement du moins, ce qui n'a pas empêché le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, au cours d'une réunion publique, de déclarer dans une allusion aussi énorme que transparente : *« Les journalistes ne doivent jamais écrire, ni sous la dictature, ni sous la dictée. »* – (*Corresp.*)

ANGOLA

Quatre-vingt-neuf enfants tués « par erreur »

Un avion de l'armée de l'air angolaise a ouvert le feu par erreur sur une école, tuant quatre-vingt-neuf enfants, a rapporté, jeudi 9 juin, la radio angolaise. Citant un communiqué militaire, la station a précisé que l'appareil avait dévié de son trajet en raison d'un épais brouillard, à une cinquantaine de kilomètres de la localité de Waku-Kungo, dans le centre du pays. *« En se croyant au-dessus de son objectif, le pilote a exécuté les ordres et a touché une école de la région*, a indiqué la radio, *à la suite de cet incident involontaire, nous déplorons la mort de quatre-vingt-neuf enfants et la destruction de l'école. L'état-major de l'armée angolaise regrette profondément cet incident très grave. »* – (*Reuter.*)

HAÏTI

L'OEA tiendra son assemblée générale en 1995 à Port-au-Prince

L'Organisation des Etats américains (OEA) a décidé jeudi 9 juin de tenir sa prochaine assemblée générale en Haïti, en 1995, répondant ainsi à une demande du président haïtien en exil Jean-Bertrand Aristide. La proposition a été adoptée par acclamations lors de la 24e assemblée générale de l'OEA, qui se tient depuis lundi à Belém, dans le nord du Brésil.

Dans un discours prononcé devant les ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'OEA, le Père Aristide avait déclaré lundi que le choix de Haïti pour la prochaine assemblée générale constituerait une preuve de la détermination de la communauté internationale à chasser les militaires putschistes du pouvoir qu'ils occupent depuis septembre 1991. Les trente-quatre pays membres de l'OEA avaient approuvé mardi une résolution laissant la porte ouverte à une éventuelle intervention armée en Haïti, solution à laquelle les Etats-Unis semblent également de nouveau favorables. – (*AFP.*)

ISRAËL

Près de quatre cents prisonniers palestiniens libérés

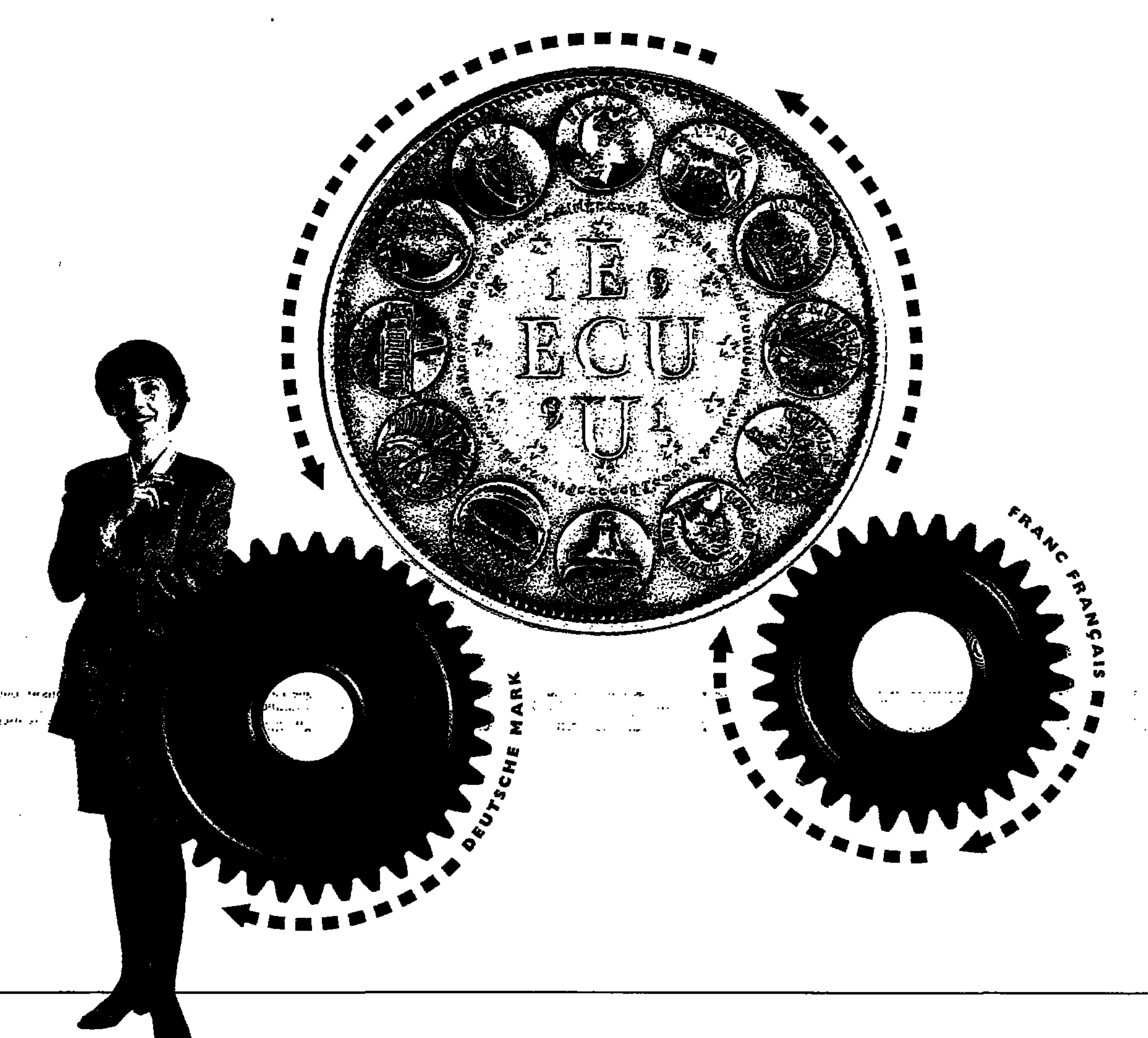
L'armée israélienne a libéré, jeudi 9 juin, quelque quatre cents prisonniers palestiniens ; plus de deux cents d'entre eux sont toutefois restés bloqués, dans la nuit du jeudi au vendredi, à l'entrée de l'enclave autonome de Jéricho, en raison d'un différend avec les autorités israéliennes qui refusent de les renvoyer directement dans leurs foyers.

La police palestinienne, soutenue par les prisonniers, s'est opposée à l'entrée du convoi à Jéricho. Originaires d'autres régions de la Cisjordanie occupée, ces prisonniers craignent de ne pouvoir sortir de l'enclave pour retourner chez eux. Pour leur part, 177 détenus libérés ont regagné la bande de Gaza. L'accord d'autonomie, signé le 4 mai au Caire, avait fixé au 8 juin la date limite pour la libération de 5 000 Palestiniens. Plus de 2 000 prisonniers ont été relâchés jusqu'à présent. – (*AFP.*)

هكذا من الأصل

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

"La mécanique européenne peut-elle faire l'économie d'une pièce centrale ?"



MICHÈLE DEBONNEUIL, DIRECTEUR DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE LA BANQUE INDOSUEZ: *"Le 12 juin, les européens vont élire 567 députés au Parlement de Strasbourg. Quelles que soient les sensibilités exprimées au cours de la campagne, cette élection atteste que l'idée européenne fait son chemin. Mais d'ici 1999, date ultime à laquelle l'ECU, symbole de l'intégration européenne, sera érigé en monnaie unique, des secousses ne peuvent être exclues".*

Avec le contrat Écu long terme, négociable 24h/24h grâce au système GLOBEX®, le MATIF propose aux trésoriers d'entreprise et aux opérateurs de marchés un instrument performant de couverture pour les risques de variation des taux d'intérêt en ECU. Avec ses autres contrats de taux, d'indice boursier et de change, le MATIF vous offre une gamme complète de produits de couverture pour se prémunir contre les aléas de l'environnement économique.

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ MATIF SA AU 40 28 81 81



METTEZ UN TERME À VOS INCERTITUDES

EUROPE

L'abstention a été très élevée dans les pays qui ont voté jeudi pour les élections au Parlement de Strasbourg

Le taux de participation aux élections européennes dans les quatre pays de l'Union européenne qui ont déjà voté, jeudi 9 juin, ne traduit pas un enthousiasme débordant des électeurs danois, irlandais, britanniques et néerlandais pour ce scrutin.

■ En Irlande, les électeurs se sont également déplacés en moins grand nombre que lors de l'élection précédente : 50 % de participation estimée contre près de 70 % en 1989 (à l'époque, la tenue d'élections législatives, en même temps que les européennes, avait gonflé ce chiffre).

■ Les Britanniques ne se sont pas non plus bousculés pour aller voter : à Londres, plusieurs bureaux de vote sont restés déserts tout au long de la matinée.

■ Au Danemark, en revanche, la participation serait plus forte qu'il y a cinq ans : 52 % contre 46,2 %. Autre réconfort pour les militants de la cause européenne : les derniers sondages avant le référendum d'adhésion de l'Autriche, le 12 juin, donnent une spectaculaire remontée du «oui», qui, selon ces études, l'emporte.

PAYS-BAS

La faible participation permet aux chrétiens-démocrates de redevenir le premier parti

LA HAYE

de notre correspondant

«Les Néerlandais, peuple cofondateur de la Communauté, ne sont plus européens.» C'est par ces propos tranchants qu'un haut fonctionnaire de la Commission européenne en poste à La Haye a accueilli, dans la soirée du jeudi 9 juin, les résultats d'un sondage réalisé à la sortie des urnes, qui fait apparaître une abstention record aux élections européennes. Avec seulement 35 % de participation, contre 47 % en 1989, les Néerlandais ont en effet plus que boudé l'élection de leurs trente et un députés européens, ils lui ont pratiquement tourné le dos. D'où cette seconde remarque du représentant de Bruxelles en début de soirée : *«Les Néerlandais risquent d'être moins nombreux à voter que les Britanniques.»* Un comble ! Dès la mi-journée, les premières estimations laissaient clairement entrevoir le peu de succès du scrutin et la plupart des candidats faisaient part, jeudi soir, de leur déception.

Mme Heddy d'Ancona, tête de liste des travaillistes du Parti du travail (PvdA), arrivés en tête aux législatives du 3 mai, reconnaissait que la classe dirigeante avait *«reçu un blâme»* pour son *«incapacité à intéresser les gens au destin de l'Europe»*. Elu sur la même liste, M. Piet Dankert, secrétaire d'Etat aux affaires européennes du gouvernement démissionnaire et ancien président du Parlement européen, avouait sans détour : *«C'est désastreux. Nous payons le fait que l'image de l'Europe s'est ternie et ses maigres résultats face au conflit yougoslave et à la crise économique.»* Il est vrai que ces élections européennes étaient le troisième scrutin en moins de trois mois et n'avaient donc pas ici valeur de test avant un important rendez-vous électoral.

Les résultats ne pourront être analysés que compte tenu de cette abstention record. C'est en partie grâce à elle que l'Appel chrétien-démocrate (CDA) ont renoué avec sa place de premier parti du pays, selon les estimations de jeudi soir, et qu'ils décrocheraient dix sièges au Parlement européen après avoir essuyé une défaite sans précédent aux législatives de mai. En outre, le CDA n'a pas subi la concurrence des nouveaux groupements des personnes âgées qui avaient mordu sur son électorat aux législatives mais ne présentaient pas de liste aux européennes.

Les travaillistes du PvdA arrivent, toujours selon les sondages, en deuxième position avec huit députés et un score de 24 % équivalent à celui des législatives. Trois partis profitent de l'accroissement du nombre de sièges alloués aux Pays-Bas : les libéraux du VVD, qui grimpent de 3 à 6, les réformateurs de D66 qui passent de 3 à 4, et la petite droite confessionnelle qui aligne deux députés au lieu d'un seul. Un parti est perdant : le mouvement Vert-Gauche qui perd ses deux représentants à Strasbourg.

Quoi qu'il en soit, les députés néerlandais élus arriveront à Strasbourg avec un goût d'amère victoire et en tête cette constatation de Piet Dankert : *«La très faible participation mine la légitimité de ce Parlement.»*

CHRISTIAN CHARTIER

ALLEMAGNE

Les partis ont mené une campagne massivement pro-européenne

BERLIN

de notre correspondant

Les derniers sondages l'attestent : l'appproche des élections européennes du 12 juin et le travail d'explication des formations politiques et des médias ont sorti les Allemands de leur bouderie. Les intentions de participation au scrutin, aussi incertaines en Allemagne que partout ailleurs, étaient ces derniers jours en hausse, y compris dans les nouveaux Länder de l'Est. Il semble donc que les Allemands aient à cœur de montrer qu'ils restent, malgré tout, fidèles à l'idée européenne.

A quatre mois des législatives d'octobre, les formations politiques ont intérêt à mobiliser. Les élections européennes, comme les élections locales qui auront lieu le même jour dans sept des Länder, serviront de test avant la pause de l'été. Ceux qui pensaient pouvoir tabler, après la signature des accords de Maastricht, sur une lassitude à l'égard de l'Europe en sont pour leurs frais. Manfred Brunner, fondateur du «parti du deutschemark» n'a pas réalisé de percée. Non pas que les Allemands se soient depuis ralliés à la monnaie européenne, mais, au moment décisif, quand la question est de savoir si on veut ou non l'Europe, il n'y a plus d'hésitation. Une étude publiée le 8 juin par *Die Frankfurter Allgemeine Zeitung* montre que 73 % des personnes interrogées jugent que l'Union européenne est positive pour leur avenir. Il est vrai que cette étude révèle aussi des avis nettement plus nuancés dès que l'on entre dans le concret.

Lors des grands débats sur le traité de Maastricht, l'euroscepticisme avait été à la mode dans la presse allemande. Il en était de même pour le thème de la « lassitude politique » et des désenchantements provoqués par la réunification. L'Allemagne était dans une phase de déprime. Or, la campagne pour les européennes, lancée tardivement, a eu un effet clarificateur. Aussi bien les médias que les grandes formations ont entonné un discours massivement pro-européen. Même les anti-Maastricht, comme les Verts ou les communistes réformateurs de l'est de l'Allemagne, n'ont pas lésiné pour appeler les électeurs à défendre une idée européenne dont ils contestent la mise en œuvre, mais pas le principe.

Les trois formations au pouvoir (la CDU, la CSU et le parti libéral) et le principal Parti d'opposition, le Parti social-démocrate (SPD), ont tous approuvé le traité de Maastricht lors de sa ratification. Leurs programmes se distinguent essentiellement par le fait que le SPD réclame plus d'Europe sociale et moins d'Europe militaire. Mais les uns et les autres militent pour le renforcement de l'intégration européenne, y compris pour la monnaie unique.

Face à un chancelier qui martèle depuis toujours que l'intégration européenne et la réunification allemande sont les deux faces de la même médaille, les stratèges sociaux-démocrates ont tenté de jouer sur le volet social, réclamant plus d'efforts communs pour l'emploi, pour la sécurité publique et pour les régions pauvres de l'est de l'Allemagne. Or, la crédibilité européenne de Helmut Kohl ne leur rend pas la tâche facile. Les affiches du parti du chancelier proclament d'ailleurs fièrement : *«Pour l'amour de l'Allemagne».*

HENRI DE BRESSON

GRANDE-BRETAGNE

Revers des conservateurs aux scrutins parlementaires partiels

Les résultats des cinq élections parlementaires partielles qui se sont déroulées, jeudi 9 juin, se traduisent par des revers électoraux pour les conservateurs, que risquent de confirmer les résultats aux européennes qui se sont déroulées le même jour. La faible participation à ce dernier scrutin laisse en effet présager de lourdes pertes pour les tories.

LONDRES

de notre correspondant

«Le supplice de Major commence» : tel est, selon le titre qui barre la première page de *The Independent*, la conclusion, provisoire, qu'il convient de tirer de la journée électorale du 9 juin, au cours de laquelle une partie des Britanniques a voté deux fois : pour les élections européennes et pour cinq élections législatives partielles.

Les résultats du scrutin européen ne seront connus que dans la nuit de dimanche à lundi, comme dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, mais ceux des cinq élections partielles donnent un avant-goût du sort qui attend John Major, dans quelques jours. S'il y avait un doute à ce sujet, la déconvenue affichée par Sir Norman Fowler, le président du parti conservateur, l'aurait levé : ce sont *«des résultats très décevants»*, a-t-il reconnu.

Dans les quatre circonscriptions sur cinq détenues par le parti travailliste, Newham nord-est, Barking, Dagenham, (est de Londres), et Bradford sud (comté de Wiltshire, sud-ouest du pays), les candidats du Labour ont été réélus avec des majorités confortables. Ceux du parti conservateur ont enregistré un recul en voix qui atteint, en moyenne, 21,5 %, par rapport aux résultats des élections parlementaires de 1992.

Un avertissement inquiétant

Mais le véritable test politique se déroulait à Eastleigh (région de Southampton), une circonscription du comté de Hampshire qui était l'un des bastions du parti conservateur. Là, la déroute politique des tories est totale et humiliante. Le candidat du parti libéral-démocrate, David Chidgey, l'emporte avec 9239 voix de majorité, reléguant le parti conservateur (qui disposait théoriquement de 17 700 voix d'avance) en troisième position, derrière le Labour.

Le parti de Paddy Ashdown confirme ainsi ses gains dans le sud prospère de l'Angleterre traditionnellement dominé par le parti conservateur. Eastleigh est en effet le troisième siège réputé «imprenable» que les libéraux-démocrates conquièrent dans cette région. L'année dernière, ils avaient remporté ceux de Christchurch et Newbury.

Dans trois des cinq circonscriptions, les candidats du parti tory arrivent en troisième position, ce qui constitue un avertissement inquiétant pour le parti de John Major. La faible participation électorale (moins de 60 % à Eastleigh et probablement entre 35 % et 40 % pour les élections européennes), montre, d'autre part, que les appels en faveur d'une mobilisation électorale lancés par le premier ministre, n'ont guère été écoutés.

Les responsables du parti conservateur comptaient, en effet, sur un réflexe de civisme pour limiter la «casse» électorale. En prévision de celle-ci, Sir Norman a tenu à réaffirmer que la défaite politique du parti conservateur devait être attribuée au *«blues»* qui frappe tout parti au pouvoir à mi-mandat, ainsi qu'aux effets de la récession. Il a estimé, toutefois, qu'elle n'impliquait aucune remise en cause de l'autorité du premier ministre.

C'est cependant l'avenir politique de John Major qui sera bien au centre du débat politique si, comme il est probable, les résultats du scrutin européen confirment une baisse de popularité «historique» des tories. D'ores et déjà, avec la défaite de Eastleigh, M. Major ne dispose plus que de seize voix de majorité à la chambre des Communes.

LAURENT ZECCHINI

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

L'OTAN envisage de prendre des sanctions contre les belligérants qui refuseraient le plan de paix

A l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN qui s'est tenue jeudi 9 juin à Istanbul, les alliés ont lancé un appel *«pour parvenir immédiatement à une cessation totale des hostilités»* en Bosnie et *«trouver rapidement un règlement politique durable»*. Ils ont ensuite réaffirmé leur soutien aux initiatives des médiateurs internationaux réunis au sein du «groupe de contact» et insisté pour qu'un accord de paix soit signé dans les *«quatre ou cinq semaines à venir»*. Les alliés ont également réitéré leur volonté de *«soutenir la mise en œuvre d'un règlement de paix agréé en Bosnie»*.

«Le mois qui vient est absolument décisif», a déclaré le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé. Soulignant qu'Américains et Européens étaient désormais sur la même longueur d'onde, M. Juppé a indiqué : *«Nous sommes en train de réfléchir aux pressions, aux sanctions, aux réactions que nous pourrions avoir»* si les belligérants bosniaques persistaient à refuser le plan de paix proposé par les grandes puissances. Selon notre correspondante à Istanbul, Nicole Pope, le ministre français s'est réjoui du changement d'attitude des Américains, qui jusqu'à présent, ont toujours refusé de faire pression sur les Musulmans bosniaques. *«C'est la première fois que j'entends les Américains exprimer avec autant de force leur volonté d'aller vite»*, a déclaré M. Juppé.

«Il faut qu'avec l'accord des Russes, des Américains, des Européens, on prépare une carte, avec éventuellement encore des zones grises sous administration internationale pendant une période transitoire», a ajouté M. Juppé. *«On va voir si le groupe de contact peut arriver à une proposition commune de carte raisonnable et équilibrée dans un délai de huit à dix jours»*, a-t-il conclu, en précisant qu'un projet précis était nécessaire avant la nouvelle réunion ministérielle sur la Bosnie envisagée avant la fin du mois de juin, et le sommet du G7 qui se tiendra à Naples début juillet. – *(AFP, Reuter.)*

Le Congrès désavoue la politique de Bill Clinton en Bosnie

WASHINGTON

de notre correspondant

En se prononçant à son tour, après le Sénat, pour la levée unilatérale de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, la Chambre des représentants a placé, jeudi 9 juin, le président Bill Clinton dans une situation inconfortable : plus il aligne sa politique bosniaque sur celle de ses alliés européens, plus il est attaqué par le Congrès.

Plus l'administration fait cause commune avec les Britanniques, les Français et les Russes, moins elle est soutenue par le Congrès. Plus les positions s'harmonisent au sein du «groupe de contact» (Etats-Unis, Union européenne, Russie, ONU), chargé de convaincre les belligérants d'accepter une solution négociée, et plus le gouvernement américain est attaqué à Washington. La fronde des parlementaires a pris l'allure d'un vote de défiance à l'égard de la politique de l'administration en Bosnie; elle est d'autant plus embarrassante pour M. Clinton qu'elle vient aussi bien des rangs de la majorité démocrate que de la minorité républicaine.

Elle trace une ligne de division qui suit les contours d'un débat familier aux Européens, notamment aux Français : d'un côté, ceux qui, comme le Congrès, estiment qu'il est politiquement et moralement impossible de demander au gouvernement agressé de cesser de se battre et de lui refuser les armes dont sont abondamment pourvus ses agresseurs; de l'autre, la Maison Blanche, le département d'Etat, le Pentagone, qui, nouvellement convertis aux thèses européennes, jugent que la solution négociée *«la moins injuste»* passe d'abord par l'arrêt des combats. A la veille d'une nouvelle série de conversations du «groupe de contact» avec les parties en conflit, la rébellion du Congrès devrait renforcer le gouvernement bosniaque (à majorité musulmane) dans sa réticence à accepter un cessez-le-feu de longue durée et un partage territorial qu'il trouve trop inégal.

Par 244 voix contre 178, la Chambre des représentants a voté un texte appelant les Etats-Unis à lever unilatéralement l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie décrété en 1991 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Et, pour bien souligner où allaient ses sympathies, la Chambre a appelé au déblocage de 200 millions de dollars pour l'achat d'armes au profit du gouvernement bosniaque. Au grand dam des chefs de la majorité démocrate, la Chambre a refusé une formule qui aurait donné une «porte de sortie» à la Maison Blanche : le vote d'un texte appelant les Etats-Unis à demander au Conseil de sécurité de l'ONU de lever l'embargo, ce qui aurait permis à l'administration de se réfugier derrière le veto des Britanniques, des Français et des Russes.

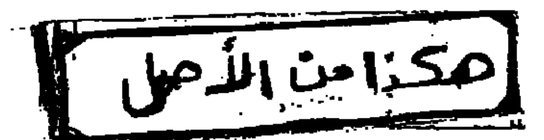
L'administration avait pourtant dépêché quelques ténors pour empêcher la Chambre de suivre l'exemple du Sénat. Tour à tour, le secrétaire d'Etat adjoint Strobe Talbott, le secrétaire à la défense William Perry, l'ambassadeur à l'ONU Madeleine Albright et le chef d'état-major inter-armes, le général John Shalikashvili, sont intervenus pour assener la même argumentation : la levée de l'embargo veut dire l'arrêt du processus de pourparlers en cours et la poursuite de la guerre sans garantie aucune qu'elle permettra aux Musulmans bosniaques de reconquérir un pouce de terrain perdu.

Pas plus que le vote du Sénat en mai dernier, celui de la Chambre n'a la moindre conséquence pratique (et encore moins le «déblocage» des 200 millions de dollars). Pour qu'il y ait un texte de loi en ce sens, il faut encore que les deux Assemblées se mettent d'accord sur un projet final dans les mêmes termes, ce qui suppose une longue navette entre elles, voire l'intervention d'une commission paritaire. En tout état de cause, le président pourra toujours user de son droit de veto pour réduire à néant un tel texte.

Mais la leçon politique est claire : le désaccord entre la Maison Blanche et le Congrès sur la Bosnie ne cesse de prendre de l'ampleur et affaiblit la position du président. La ligne de fracture pourrait encore s'aggrandir, puisque l'administration paraît «coller» de plus en plus aux positions européennes. Non seulement elle a fait sienne la formule proposée par les Européens d'un partage du territoire qui laisserait 51 % de la Bosnie à la fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes, mais, lors de la visite du président Clinton mardi dernier à Paris, comme au cours de la réunion ministérielle de l'OTAN jeudi à Istanbul *(lire ci-contre)*, décision a été prise de réfléchir au type des sanctions qui pourraient être imposées à ceux des belligérants – quels qu'ils soient – qui refuseraient cette formule de partage territorial comme base d'un règlement de paix.

Si cette évolution se confirme, ce sera un nouveau glissement américain vers les positions européennes : jusque-là, les Etats-Unis se refusaient à envisager *«d'imposer»* quoi que ce soit aux belligérants et notamment au gouvernement bosniaque.

ALAIN FRACHON



LE RÉFÉRENDUM SUR L'ENTRÉE DANS L'UNION

La valse-hésitation des Autrichiens

Dans les sondages, les partisans du « oui » et les tenants du « non » à l'Union européenne sont au coude-à-coude. Les indécis feront la différence. L'agriculture de montagne, le trafic routier alpin et la neutralité au centre du débat

Faut-il être en dehors pour aimer l'Europe ? De passage à Paris, Bill Clinton a fait une profession de foi européenne que peu d'hommes politiques du Vieux Continent auraient osée pendant leur campagne électorale. Et les Autrichiens qui votent aussi dimanche vont peut-être montrer que l'« euro-optimisme » existe encore, au moins chez ceux qui aspirent à faire partie de l'Union.

Rien n'est joué cependant, et le camp des opposants à l'adhésion, qui avait faibli ces derniers mois, a regagné du terrain dans la dernière ligne droite. Il est vrai que le spectacle des Douze se querellant sur d'obscures questions de majorité alors que l'ex-Yougoslavie est en feu aux portes mêmes de l'Autriche a enlevé des arguments aux partisans du « oui ».

[redacted]

VIENNE

de notre correspondante

PRÈS de 5,7 millions d'électeurs autrichiens sont appelés à se rendre aux urnes, dimanche 12 juin, pour se prononcer sur l'adhésion à l'Union européenne. L'issue du référendum est incertaine ; les derniers sondages donnent 31 % au « oui » et 31 % au « non », mais le nombre d'indécis s'élève à 38 %, ce qui représente plus de 2 millions d'électeurs. La tenue d'un référendum est obligatoire pour toute modification substantielle de la Constitution, ce qui est le cas pour l'adhésion à l'Union européenne et l'application du droit communautaire en Autriche.

« Faire des pronostics sur l'issue du référendum, c'est croire au marc du café », explique Felix Josef, de l'institut de sondage Triconsult. Ernst Gehmacher, de l'institut IFES, est plus confiant. Il estime que parmi les indécis, le « oui » est plutôt à la hausse. Les instituts de sondage sont d'accord sur un point : que ce soit le « oui » ou le « non » qui l'emporte, le résultat sera serré.

La grande inconnue reste le taux d'abstention qui pourrait déterminer l'issue du vote. L'hypothèse d'une victoire du « non » gagne du terrain, selon Ernst Gehmacher, si la participation se situe autour de 60 %, mais ce risque semble faible si les Autrichiens accomplissent leur devoir électoral avec leur assiduité traditionnelle (80 % de participation moyenne).

Pour mobiliser les indécis, partisans et adversaires de l'Union européenne ont sillonné le pays pendant des semaines. La campagne d'information est sans précédent dans le pays, avec des centaines de milliers d'affiches, tracts et brochures et des centaines de manifestations, du meeting impromptu dans la rue à la grande Fête pour l'Europe organisée par la ville de Vienne.

Un « deuxième tournant » de l'histoire

Les adversaires de l'adhésion ont dénoncé une *« gigantesque entreprise de propagande et de désinformation »*, mais la complexité des sujets abordés a laissé les Autrichiens sceptiques ; 30 % seulement des personnes interrogées par les instituts de sondage se déclarent *« bien informées »* des conséquences de l'adhésion ou du « non » à l'Union européenne.

Toutes les enquêtes montrent que les petits salariés, les retraités et les ruraux, qui constituent un tiers environ de la population, restent majoritairement hostiles à l'Europe. Les appels en faveur d'un vote massif se sont multipliés. Le gouvernement, les syndicats, le patronat, les organisations professionnelles et la presse – à peu d'exceptions près – considèrent tous que la décision de dimanche déterminera l'avenir de l'Autriche pour de longues années. Ce sera, expliquent la majorité des commentateurs, un deuxième tournant décisif dans l'histoire de l'Autriche d'après-guerre, le premier ayant été la signature du traité d'Etat, en 1955, qui a permis au pays de recouvrer son indépendance et sa souveraineté, et d'échapper définitivement à la sphère d'influence communiste.

Alois Mock, ministre des affaires étrangères et principal artisan du consensus au sein de la coalition gouvernementale entre sociaux-démocrates et conservateurs sur l'intégration de l'Autriche à l'UE, a été consacré *« héros de Bruxelles »* par la presse après les longues et épuisantes négociations sur les modalités d'adhésion. Son diagnostic est sans appel : *« Un « non » serait non seulement une défaite personnelle, mais il ferait des Autrichiens des Européens de deuxième catégorie. »*

Des scénarios-catastrophes

Pour le Parti conservateur (OeVP), dont Alois Mock est le chef, l'intégration à l'UE confirme la continuité de la politique autrichienne jalonnée par la participation au plan Marshall au lendemain de la guerre, l'adhésion à l'OCDE et au Conseil de l'Europe. Vienne avait dès l'origine envisagé de participer au Marché commun, mais les Autrichiens s'étaient heurtés au veto de Nikita Khrouchtchev, le chef du Kremlin y voyant alors une violation du traité d'Etat et de la neutralité.

En fait, en tant que membre associé de la Communauté européenne (depuis 1972) et de l'Espace économique européen (EEE), l'Autriche est économiquement très intégrée dans l'Europe occidentale ; deux tiers de ses exportations vont dans les pays de l'UE d'où proviennent 67 % de ses importations.

Analyses économiques à l'appui, le chancelier Franz Vranitzky a réussi à convaincre ses camarades du Parti social-démocrate, qui en 1989 étaient peu enthousiasmés par l'idée d'adhérer à la Communauté, quand l'Autriche a formellement fait acte de candidature.

Le gouvernement a axé sa campagne en faveur de l'adhésion sur les bienfaits économiques qu'on peut en attendre – croissance économique par l'accès libre au grand marché européen, présenté comme le seul moyen de combattre le chômage et de préserver les acquis sociaux, investissements étrangers – et sur les risques politiques et militaires de l'isolement du pays en cas de refus de l'adhésion. C'est sans doute là que le bât blesse. Pour la majorité des Autrichiens, l'idée d'abandonner la neutralité au profit d'un système de sécurité collective encore très fumeux est rejetée avec d'autant plus de force que cette neutralité était devenue partie intégrante de l'identité nationale.



MICHAEL LECKEL/REUTER

Arborant un drapeau de l'Union européenne frappé du portrait d'Alois Mock, le « héros autrichien de Bruxelles », cet étudiant qui joue de la trompette à la sortie de l'université de Vienne appelle à voter « oui » à l'Europe.

Le gouvernement s'est certes engagé à maintenir le statut de neutralité, mais il a en même temps expliqué qu'il acceptait tous les devoirs découlant de la politique commune de défense européenne. Aussi ses assurances ont-elles été accueillies avec quelque scepticisme.

Toutefois, contre toute attente, les adversaires de l'UE n'ont pas réussi à dramatiser suffisamment une fois encore le thème de la neutralité pour en faire un cheval de bataille efficace contre l'Europe. Alors que le gouvernement se voulait apaisant et tentait de faire passer le message sur le thème d'une plus grande sécurité matérielle, politique et militaire, les adversaires de l'adhésion ont peint des scénarios parfois apocalyptiques. Le chancelier et ses ministres ont eu largement l'occasion de s'informer personnellement des peurs de leurs concitoyens face au *« monstre de Bruxelles »* en répondant directement à l'« europhone » installé par le gouvernement. Les questions qui reviennent le plus souvent portent sur le chômage élevé dans l'ensemble de l'Union européenne que l'Autriche risquerait d'« importer » par son adhésion, les menaces pesant sur l'existence des paysans, l'afflux incontrôlé d'étrangers, la neutralité et l'abandon éventuel du schilling au profit de l'écu.

Mais le sommet a été atteint par un tabloïd à grand tirage, *Täglich Alles*, qui a annoncé que les réserves d'or de la Banque nationale seraient transférées vers Bruxelles et l'eau pure des Alpes pompée vers l'Espagne qui souffre de grande sécheresse. La palme du mauvais goût revient cependant à la campagne insolite du peintre Friedensreich Hundertwasser pour qui l'adhésion équivaut à *« un deuxième Anschluss »*, donc à une *« trahison »* ; l'artiste est allé jusqu'à accuser l'UE d'*« anéantir toute vie inférieure comme celle des trop petites pommes et, par conséquent, de sélectionner une élite de race pure »*, pratique déjà connue sous la dictature hitlérienne.

En attendant les élections d'octobre

Dans ce climat, le leader populiste du Parti libéral (droite nationaliste d'opposition – FPOe), Joerg Haider, a demandé sans relâche aux électeurs d'infliger un camouflet aux partis au pouvoir ; au-delà du référendum, il s'agit pour lui de créer une bonne position de départ pour les élections législatives en octobre prochain, en profitant du sentiment de rejet de beaucoup d'Autrichiens à l'égard de la coalition gouvernementale au pouvoir depuis huit ans. Joerg Haider, qui, il y a deux ans, réclamait haut et fort l'entrée dans l'UE, et qui justifie sa volte-face en reprochant au gouvernement d'avoir insuffisamment défendu le dossier autrichien à Bruxelles, plaide pour une étroite alliance entre l'Autriche et la Suisse pour en faire une sorte de *« forteresse alpine »* en mesure de bloquer le transit routier par les Alpes. Le leader nationaliste tire à boulets rouges sur les « eurocrates » de Bruxelles et l'Etat centraliste qu'est selon lui l'Union européenne, sur les méfaits de Maastricht, source de tous les maux.

Les Verts, désunis sur la question de l'adhésion, ont essentiellement milité contre le transit routier des camions européens, en avançant des analyses alarmistes sur l'intensification du trafic en cas d'adhésion. Sans se rendre compte du caractère utopique de leur revendication, ils ont annoncé vouloir modifier l'UE *« de l'extérieur »* pour la rendre plus démocratique et se sont finalement prononcés pour le « non ». Ils ont rivalisé d'ardeur avec près d'une centaine de réunions anti-européennes, sur des thèmes écologiques surtout, mais aussi sur la neutralité et la perte de souveraineté. Comme le peintre, ils ont posé la question de savoir si en fin de compte l'adhésion à l'UE n'était pas un nouvel « Anschluss » de l'Autriche à l'Allemagne.

WALTRAUD BARYLI

TRIBUNE

Les Lumières ou le musée

par Georg Hoffmann-Ostenhof

DEPUIS dix jours la classe politique autrichienne tremble. Pendant des mois le gouvernement, les grands partis politiques, les syndicats ont battu le tambour pour mener le pays vers l'Europe. La majorité des médias a également chanté le même hymne. Et brusquement les spécialistes des sondages tirent le signal d'alarme : les adversaires seraient sur le point de battre des partisans du « oui » si sûrs de leur fait.

Que s'est-il passé ? Il est difficile d'imaginer une décision plus fondamentale et plus « historique » que celle de dimanche prochain sur l'adhésion à l'Union européenne. Il y va de la place de l'Autriche dans le monde : si le peuple dit « oui », l'Autriche pour la première fois de son histoire sera clairement orientée vers l'Ouest, vers le siècle des Lumières ; elle sera partie intégrante de cette Europe qui se fonde sur de vieilles traditions démocratiques. C'est la décision du siècle, pour ne pas dire la décision du millénaire.

Les partisans du « oui » ne se sont pas montrés à la hauteur de ce moment historique. Ils ont agité vaillamment le drapeau bleu aux étoiles d'or et dressé avec zèle la liste des avantages économiques que le peuple est en droit d'attendre d'une intégration à l'UE et ils ont réussi à débusquer la paranoïa cachée derrière une certaine peur de l'Europe. Ce n'est pas comme cela qu'on pouvait réchauffer les cœurs. L'enthousiasme n'était pas au rendez-vous. Le pathos des hommes politiques sur cette « heure historique » a sonné creux.

Le deuil de la neutralité

Il y a une raison : on n'a pas pu ou pas voulu confronter le peuple avec toute la vérité, à savoir que le pays doit faire son deuil de sa neutralité, que celle-ci est devenue purement et simplement un anachronisme après la fin de la confrontation Est-Ouest.

L'Autriche peut évidemment se référer à une vieille culture. Mais la nation Autriche est jeune. C'est seulement dans les années 70, c'est-à-dire il y a à peine plus de vingt ans, que pour la première fois une majorité s'est reconnue dans la « nation autrichienne » ; la neutralité était au cœur de ce nouveau patriotisme. Certes elle n'était pas autre chose que le prix payé pour le traité d'Etat de 1955. L'Armée rouge ne se retirait que si l'Autriche n'appartenait pas au bloc occidental, dans lequel l'Allemagne commençait justement son réarmement. Ce qui fut d'abord une concession acceptée à contre-cœur devint au fil des ans, dans la tête des gens, une vertu.

Pour eux la neutralité fut indéfectiblement liée à la liberté et à l'indépendance. Et comme idéologie elle correspondait aussi au besoin de la population de se tenir à l'écart de l'histoire mondiale ; les Autrichiens avaient payé à celle-ci un trop fort tribut au cours de ce siècle.

Après 1945 on aspirait au calme. Les gens s'étaient habitués à vivre dans un bon petit Etat inoffensif et neutre. Connus pour la beauté de leurs paysages et la richesse de leur culture, aimés comme une sorte d'Allemands désordonnés, les Autrichiens avaient gagné le cœur des étrangers avec leur charme fin de siècle. Ils s'étaient volontiers conformés aux clichés que les autres avaient d'eux. Et pendant que les grands de ce monde, armés jusqu'aux dents, se faisaient face dans la guerre froide, l'Autriche, équipée d'une armée d'opérette, se cachait dans une niche dans laquelle il faisait bon vivre. La neutralité passait pour le secret de cette idylle.

Le temps des idylles est révolu. D'ailleurs ce n'était pas aussi idyllique que cela. Etre un petit Etat signifiait mesquinerie et provincialisme, un provincialisme qui de temps à autre montrait ses aspects vils et aliénants : voire l'affaire Waldheim et l'hystérie xénophobe qui revient périodiquement. En s'en tenant aux sentiments de la population, il était impossible de montrer clairement le chemin de l'avenir, le retour dans l'histoire mondiale.

Des perspectives encourageantes

De toute façon il ne faut pas s'attendre à de grands changements, affirma-t-on pour se rassurer, et l'on mentit en disant que l'Autriche pouvait rester neutre dans l'Europe de Maastricht. Les gens ont senti qu'on les trompait, ils sont devenus méfiant vis-à-vis des gouvernants et sensibles à la démagogie du populiste de droit Jörg Haider et des écolos-paranoïaques qui tous ensemble ont crié au déclin de l'Autriche et à la fin de la patrie.

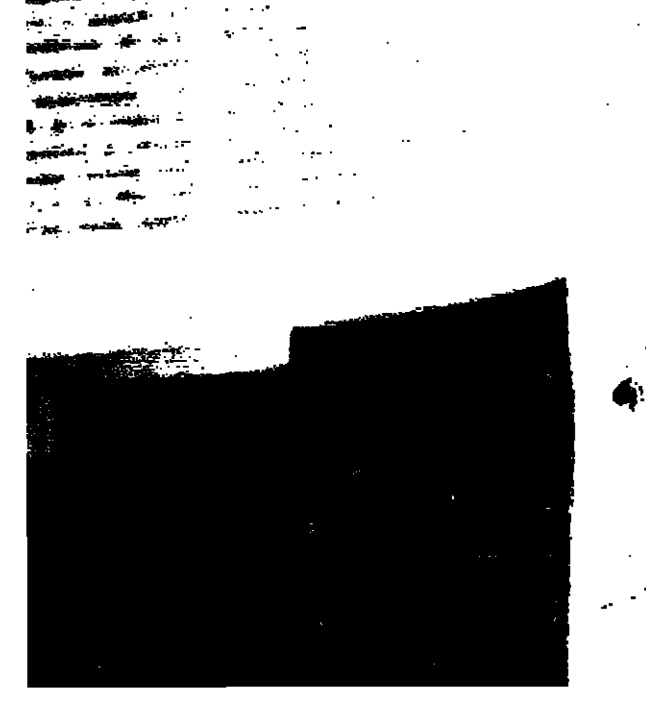
Pourtant les perspectives de la république alpine ne peuvent guère être meilleures : l'Autriche est, après l'Allemagne, le deuxième investisseur dans les pays de l'Est voisins. Si bientôt apparaît une croissance économique, dans les « pays héritiers » de l'Autriche, République tchèque, Hongrie, Slovénie, Slovaquie etc., l'Autriche se trouvera au milieu d'un paysage avenant. En liaison avec un accès libre au grand marché européen et à sa dynamique de modernisation, l'Autriche peut espérer des temps prospères. Mais que ce positionnement radicalement nouveau du pays provoque des peurs exploitables politiquement est tout aussi évident.

Si ces peurs devaient l'emporter dimanche, ce serait de toute évidence une catastrophe. Certes le triomphe de l'extrémisme de droite et du fondamentalisme écologique serait de courte durée. Mais le processus d'ouverture et de libéralisation que l'Autriche a connu ces dernières années serait stoppé, l'antimodernisme fleurirait, la transformation du pays en un musée continuerait et la population devinerait pour le moins que par son vote négatif elle a laissé passer une chance historique, un climat morose se répandrait, on souffrirait obstinément de l'isolement que l'on se serait soi-même infligé.

Un des arguments avancés par les quelques adversaires de gauche est le suivant : une adhésion à l'UE est un anschluss déguisé à l'Allemagne. En réalité c'est exactement le contraire. Déjà économiquement très fortement intégrée à l'Allemagne, l'Autriche trouvera dans l'UE la possiblité de se diversifier. De même que grâce à l'adhésion l'Irlande est devenue moins dépendante de l'Angleterre, de même l'Autriche pourrait distendre ses liens avec l'Allemagne et jouer un rôle autonome à l'intérieur de la Communauté par une politique de coalition changeante.

Si le pays reste à l'extérieur de l'UE, alors il existe un réel danger pour l'Autriche d'être ravalée au rang de véritable satellite de l'Allemagne.

► **Georg Hoffmann-Ostenhof est rédacteur en chef du magazine viennois *Profil*.**



ESPACE EUROPÉEN

LE RÉFÉRENDUM AUTRICHIEN

Une bonne résistance à la récession

« *LA récente phase de récession conjoncturelle a mis en évidence la capacité de résistance de l'économie autrichienne* », constate l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son dernier rapport sur l'Autriche. La récession a cependant laissé des traces. Ainsi le produit intérieur brut (PIB) a diminué d'environ 0,5 % l'an dernier après avoir augmenté de 2,7 % en 1991 et de 1,6 % en 1992. De plus, le taux de chômage qui reste un des plus faibles d'Europe est passé de 3,5 % en 1992 à 4,25 % en 1993.

Cette détérioration a particulièrement touché les travailleurs âgés, tandis que la durée moyenne du chômage s'allongeait. En revanche, la hausse de l'indice des prix de la consommation s'est légèrement ralentie de 4 % en 1992 à 3,75 % l'année dernière. Malgré la morosité du climat, les consommateurs ont gardé confiance. La balance courante est restée, comme la majeure partie des dix dernières années, globalement équilibrée.

Politique de la monnaie forte

Ce tableau relativement satisfaisant s'explique surtout, selon l'OCDE, par les résultats positifs « *d'un dosage crédible des différentes composantes de la politique macroéconomique* ». Trois facteurs sont à noter. Grâce aux négociations salariales très centralisées, qui ont privilégié l'emploi par rapport à l'accroissement des rémunérations, des accords modérés et souples en matière de salaires réels ont pu être conclus. Pour réunir les conditions d'une reprise, les partenaires sociaux ont accepté, à l'automne 1993, un « *pacte de stabilité* » qui englobe les salaires, les prix et tarifs des services publics ainsi que la politique monétaire et budgétaire.

En deuxième lieu, les autorités monétaires se sont engagées, dès 1981, à mener une politique de « *monnaie forte* » en rattachant le schilling autrichien au mark allemand. Depuis septembre 1992, la stabilité du schilling a permis d'abaisser les taux d'intérêt, pour les taux à court terme un écart négatif s'est creusé par rapport à l'Allemagne. Enfin, la politique visant à assainir les finances publiques a contribué à ramener le déficit budgétaire entre 1987 et 1991 de plus de 5 % à 3,25 % du PIB. Cependant, ce mouvement s'est ralenti en 1992. La récession ayant entamé les recettes de l'Etat pendant que les dépenses augmentaient, la tendance s'est inversée l'an dernier et le déficit budgétaire est remonté à 4,7 % du PIB.

Néanmoins la récession semble avoir dépassé son point le plus bas. L'inflation devrait tomber au-dessous de 3 %. L'OCDE ne table que sur 1,5 % de progression du PIB pour cette année. Alors que les exportations sont le principal moteur de l'économie autrichienne, les perspectives de croissance sont en effet modestes dans les autres pays européens. Mais pour 1995, l'OCDE s'attend à un taux de croissance de 2 % environ, grâce à l'expansion des exportations et aux investissements qui seront nécessaires pour rationaliser l'appareil de production avec l'entrée dans l'Union européenne.

BIBLIOGRAPHIE

LE NOUVEAU PUZZLE EUROPÉEN
de Darrel Delamaide. Calmann-Lévy, 370 p., 150 F.

A l'Est, l'Europe se fragmente, à l'Ouest, elle tente de se consolider. Mais la géographie que les écoliers tentent d'apprendre depuis la disparition du mur de Berlin est-elle la bonne ? Darrel Delamaide en doute ! L'avenir ne serait-il pas plutôt à l'avénement de super-régions (Arc alpin, Ligue baltique, croissant latin, côte atlantique, etc.), qui transcendent les clivages nationaux ?

« *Les super-régions peuvent permettre de maintenir la paix en Europe en diffusant et canalisant le pouvoir économique et politique. L'orientation vers le niveau super-régional peut réduire les frictions entre régions et nations en évitant les dangers d'une centralisation bureaucratique* ».

Bref, en s'inscrivant dans la tradition des Ligues hanséatiques ou du duché de Bourgogne, ces « super-régions » pourraient, estime l'auteur, permettre au continent européen « *de tenir ses promesses de prospérité dans l'environnement économique et politique profondément transformé de la fin du XXe siècle* ».

P. S.

LE PARLEMENT EUROPÉEN, CET INCONNU
d'Alain Terrenoire, le Cherche-Midi éditeur, 154 p., 82 F.

EUROPE, DE LA COMMUNAUTÉ A L'UNION
Numéro spécial de la revue Pouvoirs, *le Seuil, 224 p., 90 F.*

Il ne faut pas craindre de remettre sur le métier le thème du Parlement européen. L'opinion n'a guère d'affinités, sinon électives, avec le sujet. Le 12 juin, c'est la quatrième fois depuis 1979 qu'on demandera aux peuples de l'UE de désigner les députés de Strasbourg. Alain Terrenoire, qui a connu le sérail de 1973 à 1978, expose de la façon la plus claire les tenants et aboutissants de l'institution : son histoire, son organisation matérielle et la querelle des sièges, la recherche d'une identité et les nouveaux pouvoirs concédés à Maastricht.

L'auteur va plus loin et suggère qu'on octroie à ce Parlement la faculté de proposer de manière directe au conseil l'adoption des règlements et des directives. Il n'y a pas de raison que la Commission garde encore longtemps son rôle « législatif », qui ne se justifie guère, en effet, depuis l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct.

L'Europe a besoin du reflux de la technocratie et du retour du politique. La revue *Pouvoirs* présente dix communications tournant peu ou prou autour de ce thème. On nous parle de la nécessaire transparence du processus de prise des décisions, pour éviter les perturbations nées de leur intégration dans le droit interne des Etats membres, de la subsidiarité, de la mutation des politiques publiques européennes, d'une « Europe à droits variables », mais d'une « communautarisation » des administrations et des juges, de la Communauté comme acteur international, du Parlement européen et enfin des perspectives institutionnelles d'une Europe élargie.

De quoi alimenter une réflexion qui risque de tourner en rond faute de l'apport de l'opinion, qui avait redonné des couleurs au débat, du temps de Maastricht.

P. D.

LE GUIDE DE LA NOUVELLE EUROPE VERTE
Agra-Europe. 290 p., 450 F.

Réalisé par l'équipe bruxelloise d'Agra-Europe, une agence de presse spécialisée dans l'agriculture communautaire depuis la naissance de la politique agricole commune, ce « Dico-PAC » se veut l'instrument de tous ceux qui suivent les péripéties de l'Europe verte.

La première partie est consacrée à un historique et à l'explications des grandes lignes de la PAC réformée. Dans une seconde partie, le glossaire proprement dit passe en revue les mots-clefs de cette politique à la complexité redoutable.

LA VIEILLE EUROPE ET LA NOTRE
de Jacques Le Goff le Seuil, 70 p., 55 F.

Dans cet opuscule, l'historien reprend des élements d'articles déjà perus qui, des Grecs à l'empire romain, du Moyen Age à l'Union des Douze, montrent que « *l'Europe n'est pas vieille, est est ancienne* ». « *Le choix n'est pas entre la tradition et la modernité,* écrit Jacques Le Goff. *Il est dans le bon usage des traditions, dans le recours aux héritages, comme force d'inspiration, comme point d'appui pour maintenir et renouveler une autre tradition européenne, celle de la créativité.* »

■ Pour mieux comprendre cette tradition, on se rapportera avec profit aux premiers tomes d'une collection : *Histoire de l'Europe,* publiée chez Hatier. Trois volumes sont déjà parus : *l'Héritage antique, De l'empire romain à l'Europe, Etats et identité européenne : XIVe siècle-1815.* Ces trois livres sont signés Serge Berstein et Pierre Milza.

L'EUROPE DE BRUXELLES OU LA TENTATION IMPÉRIALE
de Michel Pinton. F.X. de Guibert, éditeur. 203 p., 120 F.

Lors du référendum sur le traité de Maastricht, François Léotard s'était prononcé pour une Europe s'inscrivant dans une « *tradition impériale* » qui permettrait à la fois de respecter les identités des pays membres de l'« empire européen » et de donner à l'Union européenne une réelle puissance politique. Son collègue de l'UDF, Michel Pinton, député européen sortant (non-inscrit), est très loin de mettre ses pas dans ceux du ministre de la défense.

Opposant au traité de Maastricht, l'ancien secrétaire général de l'UDF dénonce avec force cette « *tentation impériale* » qui ferait, demain, de Bruxelles, une nouvelle Vienne ou une nouvelle Saint-Pétersbourg régnant sur des Etats dépossédés de leur souveraineté et ne maîtrisant plus guère que leur modèle éducatif ou le mode de financement des retraites.

« *Depuis le milieu de ce siècle, les immenses désastres qu'ont provoqué les nationalismes déchaînés ont poussé le balancier vers la direction opposée (...). Ceux qui tiennent le haut du pavé en Europe sont les partisans de l'effacement des singularités nationales. On les trouve aussi bien chez les bâtisseurs de l'Europe fédérale que chez les chantres d'un gouvernement mondial dirigé par le secrétaire général de l'ONU.* » Les peuples sont malades de trop d'Europe, estime Michel Pinton ; il opte pour le sentiment national contre un nationalisme étroit qui a le vent en poupe.

Il va plus loin encore dans sa récusation de la dynamique communautaire européenne en opposant les Pères de l'Eglise à ceux de l'Europe... « *La réponse proposée ici, c'est celle qui a été fournie il y a près de dix-huit cents ans par (...) les Pères de l'Eglise. Selon eux, la vérité est unique. C'est elle qui rassemblera tous les peuples au terme de l'Histoire, le jour de son achèvement ; ce jour-là, mais pas avant. En cela, la thèse des fédéralistes et celle des mondialistes ne peuvent être retenues : dans leur impatience, ils anticipent sur un jour dont nul n'est le maître.* »...

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE
de Robert Toulemon. Le Livre de poche, 288 p.

Les Européens supportent mal l'impuissance politique et diplomatique de l'Union européenne (en Bosnie par exemple), mais, dans le même temps, ils sont plutôt rétifs à tout nouveau transfert substantiel de souveraineté. Bref, ils refuseraient à l'Europe communautaire les moyens de réaliser la vocation fédérale que secrètement ils lui assigneraient. Pour Robert Toulemon, il est « *pour le moins douteux que les faibles institutions de l'Union lui permettent d'assumer ses responsabilités* ».

L'auteur, ancien directeur général de la Commission européenne et chaud partisan de la construction communautaire, a replacé dans son contexte historique l'aventure communautaire commencée à six, il y a presque quarante ans. Utile démarche permettant de donner une épaisseur humaine à une vision de l'aventure bruxelloise qui dans l'opinion publique a longtemps fait ses emprunts dans un registre fantasmatique rose avant de basculer dans un univers noir.

Dans une campagne tristounette, durant laquelle il aura semblé presque incongru d'entendre parler d'Europe et de perspectives européennes, le livre de Robert Toulemon apporte une vision roborative de l'Union.

Pour sortir de l'impasse institutionnelle dans laquelle l'Europe en voie d'élargissement s'est engagée, il propose une formule qui, selon lui, « *répond le mieux à la réalité politique européenne de demain* » : c'est « *celle de cercles concentriques avec noyau dur constitué des Etats qui ne nécessitent ou ne demandent aucune dérogation et à qui appartient le rôle moteur dans l'Union* ».

Devant l'accumulation des difficultés, le président de l'AFEUR (Association française d'étude pour l'Union européenne) reste convaincu que l'Europe doit être « *capable de conduire une politique qui lui soit propre et qui ne s'aligne pas sur le plus petit commun dénominateur des politiques nationales* ». « *Les gouvernements,* ajoute-t-il, *devront accepter que s'édifie un pouvoir européen distinct du leur, même s'il émane en partie d'eux et demeure en partie sous leur contrôle* ».

LES ÉLECTIONS AU PARLEMENT DE STRASBOURG

L'Union à l'épreuve de la crise économique

Depuis que Communauté a cessé de rimer avec prospérité, la confiance a fait place à la morosité, puis au pessimisme le plus noir

La campagne pour les élections au Parlement de Strasbourg a confirmé le fléchissement du sentiment communautaire dans la population des Douze. *En France* comme dans la plupart des autres pays de l'Union, les opinions publiques semblent plus sceptiques aujourd'hui que par le passé à l'égard de la construction européenne. Les bouleversements géopolitiques ne suffisent *pas à expliquer cette désaffection*. Longtemps associée à l'idée de la croissance économique, l'Europe a sans doute payé le prix de la récession qui a frappé l'ensemble du continent.

Certes, dans plusieurs secteurs de la vie économique et sociale, l'Europe est désormais une réalité. Elle l'est pour les chefs d'entreprise, qui ont dû adapter leur stratégie à l'internationalisation de l'économie. Elle commence à l'être pour les syndicalistes, là où se sont créés des « *comités d'entreprise* » européens. Elle pourrait exister pour les cinéastes, qui bénéficient de nombreuses aides de Bruxelles, même si le bilan global, en termes de création, reste limité. Mais ces diverses expériences n'empêchent pas l'affaiblissement des espoirs placés dans l'Union européenne, dont on aperçoit toujours mal les formes futures.

Aussi apparaît-il nécessaire de redéfinir la finalité de l'entreprise communautaire. Les propositions formulées par les principales listes en compétition, portant notamment sur la politique économique et l'emploi, sur l'élargissement de l'Union et sur les institutions, permettent au moins aux électeurs de confronter plusieurs visions de l'Europe.

MALGRÉ ses quarante-trois ans, la construction européenne reste fragile. Plus fragile qu'elle ne l'était dans ses jeunes années, celles du traité de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) paraphé en avril 1951 ou du traité de Rome qui avait créé la CEE en mars 1957. C'est paradoxalement depuis qu'elle est adulte que l'Europe découvre sa mauvaise santé, comme si les épreuves de l'âge l'affaiblissaient au lieu de l'aguerrir.

En juin 1992, le « non » danois au référendum sur le traité de Maastricht avait créé un choc moral profond. Choc amplifié par la crise monétaire qui devait suivre trois mois plus tard et voir la livre et la lire abandonner le SME (système monétaire européen), c'est-à-dire renoncer à des règles communes essentielles. Une nouvelle crise monétaire, encore plus grave, survenant fin juillet-début août 1993 faillit tout emporter.

Le pire ne s'est pas produit mais à la violence de l'attaque a succédé un état de faiblesse qui se prolonge et dont on peut se demander s'il n'est pas plus inquiétant que tout ce qui s'est passé jusqu'à présent. Car le malaise n'est plus seulement celui des gouvernements, des milieux politiques ou des hommes d'affaires, mais bel et bien celui des opinions publiques. Jamais, depuis le début des années 80, l'appui des populations à l'Union européenne n'avait été aussi faible. Les dernières enquêtes de l'Eurobaromètre, réalisées par la Commission de Bruxelles, sont sans équivoque : le consensus européen ne cesse de baisser (*lire l'article de José-Alain Fralon et de Jean-Yves Lhomeau dans le* Monde *du 8 juin*).

Changement de décor

Faire partie de la Communauté apparaît encore une « *bonne chose* » à 57 % des personnes interrogées, mais elles étaient 60 % de cet avis il y a six mois. *L'appartenance à la Communauté a-t-elle été positive pour les pays?* Oui, mais pour 45 % seulement des opinions exprimées. Encore ce pourcentage moyen est-il influencé par les réponses très positives exprimées par des pays « pauvres » comme la Grèce et l'Irlande – qui ont conscience des efforts de redistribution faits en leur faveur. Pour les Français, les Britanniques et les Allemands eux-mêmes, déçus par le peu d'aide européenne apportée par l'Europe à l'unification (1), la dégradation est au contraire considérable depuis quatre ans.

Le ralentissement de la croissance économique qui s'est produit dans le monde à la fin des années 80, la récession qui a suivi – en Amérique du Nord d'abord, en Europe et au Japon ensuite – expliquent en grande partie l'affaiblissement du sentiment communautaire. Quand la croissance est forte comme elle l'a été entre 1987 et le début de 1990, quand il est relativement facile de trouver un emploi et que le moral des populations est au beau fixe, l'attachement à l'Europe est au pinacle. Les enquêtes sont, là aussi, sans équivoque.

C'est ainsi que la relance de la *construction européenne* au milieu des années 80 n'a pas suscité d'inquiétude particulière ni d'opposition déterminée. L'adoption, en décembre 1985, de l'Acte unique par les chefs d'Etat et de gouvernement est, si l'on peut dire, passée comme une lettre à la poste. Etonnante confiance : en signant deux mois plus tard l'Acte unique, les Douze s'engageaient à laisser circuler librement les personnes, les marchandises, les services et les capitaux au plus tard fin 1992.

Avec tout ce que ce grand marché pouvait apporter de changement dans des habitudes séculaires. *Avec tout ce qu'il* annonçait de perte de souveraineté dans des domaines aussi essentiels que l'argent, les impôts, l'activité professionnelle : fin du contrôle des changes, modification de la TVA et de l'imposition des revenus de l'épargne, liberté d'établissement. On en passe...

La principale préoccupation des gouvernants des six pays fondateurs de la Communauté européenne avait été, à l'origine, de réconcilier les nations européennes et d'abord, bien sûr, la France et l'Allemagne. On trouve dans le traité de la CECA l'idée de mettre fin à des « *divisions sanglantes* » et de partager le même destin. L'entreprise était éminemment politique et très probablement soutenue par les opinions *publiques*.

Sans doute marquée par l'échec, en 1954, de la Communauté européenne de défense (CED), qui, dès l'origine, en avait marqué les limites politiques, la construction européenne a progressivement bifurqué, empruntant presque exclusivement la *voie du développement économique*. Une croissance exceptionnellement forte et régulière jusqu'au début des années 70 a fait rimer prospérité et Communauté. Le ralliement de la Grande-Bretagne, en janvier 1973, entraînant celui de l'Irlande et du Danemark, n'a d'autre explication que la comparaison des performances économiques des deux côtés de la Manche : élévation du niveau de vie général, croissance de la production industrielle, créations d'emplois.

Il y a probablement plus qu'une coïncidence entre le ralentissement de la construction européenne au cours de la seconde moitié des années 70 et la fin d'une longue et forte période de croissance économique qui se produit en 1974-1975 à la suite du premier choc pétrolier (1973-1974). Des années de marasme, d'abord marquées par l'échec du « serpent monétaire » (tentative de stabilisation des cours des monnaies européennes) puis, au début de la décennie 80, par d'incessantes querelles agricoles et budgétaires : les Britanniques comme les Allemands se plaignent, avec des arguments différents, de leurs contributions excessives à la caisse commune, alors que les Grecs, entrés dans la CEE au début de 1981, expriment des besoins inquiétants.

Seul réconfort : l'avancée qu'a constituée la mise en place du SME en 1979, par le duo Giscard d'Estaing-Schmidt. Conscients de l'enlisement qui s'amorce, MM. Mitterrand et Delors relancent en 1985 le processus européen. C'est l'Acte unique (entré en vigueur le 1er juillet 1987) qui, à travers un grand marché sans frontières de plus de trois cents millions d'habitants, promet plus de prospérité et plus d'emplois. Chefs d'entreprise, consommateurs et Etats y trouveront leur compte. C'est cet aspect de la relance européenne qui marque les esprits beaucoup plus que l'annonce d'une coordination renforcée entre les Etats membres dans le domaine des relations extérieures. Une coordination à laquelle la crise du Golfe et la guerre dans l'ex-Yougoslavie ont donné sa juste mesure.

Des inquiétudes de 1990 à la crise du Golfe

Il est difficile de savoir ce que l'accélération de l'activité économique à partir de 1986 doit à la relance européenne. La formidable chute des prix pétroliers a cer*tainement sa part de responsabi*lité (bienfaisante) dans l'euphorie des années 1987-1989. Mais on sait aussi que la perspective d'un grand marché sans frontières a déclenché une vague exceptionnelle d'investissements, de fusions, d'acquisitions à travers Europe.

*Ce bel optimisme s'est progres*sivement éteint lorsque la croissance s'est ralentie, avec les inquiétudes nées en 1990 de la crise du Golfe. Puis la morosité a fait place au pessimisme le plus noir quand – après le boom né de l'unification – la récession s'est abattue sur l'Allemagne. C'était au début de 1992 et toute l'Europe a alors commencé à souffrir : baisse de la production industrielle, stagnation du niveau de vie, très forte progression du chômage.

Le sentiment européen, qui s'était nourri des espoirs, parfois des promesses, d'une prospérité permanente, s'est rapidement et gravement affaibli. Que, dans un tel contexte, le traité de Maastricht ait été ratifié par tous les pays tient du miracle. Son principal argument de vente – la monnaie unique comme complément indispensable du marché unique – avait perdu presque tout crédit : la preuve ne venait-elle pas d'être donnée que le marché européen ne garantissait pas la prospérité?

Plus grave : le traité de Maastricht allait faire perdre aux gouvernements des armes précieuses de conduite autonome des politiques économiques : la possibilité notamment de manier librement les taux d'intérêt et peut-être un jour les dépenses et les recettes budgétaires. En pleine récession, le traité imposait à tous les pays non seulement l'indépendance des banques centrales mais aussi des critères « *à l'allemande* » de bonne gestion financière. Des critères qui donnent la priorité à la défense de la monnaie sur le soutien de l'activité.

Le poids des disciplines

N'exagérons pas : le chômage, la crise économique, ne sont pas les seules explications de l'affaissement du sentiment européen. Les sacrifices que chaque nation doit consentir sur l'autel d'une construction collective, les situations politiques intérieures, l'idée que chaque citoyen se fait du rôle de l'Etat, de la nation, de la vie politique jouent également un rôle important. D'autant plus important que se multiplient, avec l'élargissement de la Communauté, les initiatives destinées à rendre plus efficace l'Union européenne : monnaie unique, coordination des politiques économiques, critères communs de bonne gestion.

Les pays du sud de l'Europe – Italie, Espagne et Portugal – devront mener longtemps des politiques de rigueur pour pouvoir jouer un jour dans la cour des grands avec une monnaie forte et des prix stables. L'effort sera moins insupportable quand la prospérité sera revenue en Europe. Il n'en demeurera pas moins très difficile à soutenir, tant les efforts demandés aux populations des pays à la traîne seront longs et contraignants, en matière de salaires notamment. Le problème va se poser très rapidement à l'Italie et à son nouveau gouvernement.

C'est alors seulement que les opinions publiques, ayant pris conscience de la fin de la récession, découvriront le poids des disciplines imposées par le seul traité de Maastricht, et plus précisément par les avancées de la construction européenne. La Belgique elle-même supporte mal le poids de ces contraintes.

Après avoir été tenté de rejeter Maastricht, le Danemark est actuellement l'un des seuls à voir grandir de façon spectaculaire parmi ses citoyens le sentiment européen. Cette évolution surprenante, dans un pays dont les habitants sont les mieux informés de la Communauté, n'a probablement pas grand-chose à voir avec les cycles conjoncturels. Simplement le Danemark, pays de petites entreprises et de petites communes, qui se considère comme l'inventeur de la démocratie locale et ne déteste rien tant que la centralisation, est maintenant rassuré par un statut particulier obtenu au Conseil européen d'Edimbourg en décembre 1992 : le traité de Maastricht, pas plus que la Commission de Bruxelles ne dévoreront son espace ou ses libertés.

Paradoxe supplémentaire : le Danemark peut maintenant se convertir à l'Union avec moins de difficulté que des grands pays comme la France ou l'Allemagne. Les enquêtes montrent que le sentiment d'appartenance à une collectivité très élargie comme l'Europe est d'autant plus ancré que le pays est plus petit. Cela parce que les Danois comme les Luxembourgeois ont une identité nationale très forte, développée par une très bonne connaissance de leur pays et de ses habitants, au travers d'activités sociales et locales multiples. L'assurance en quelque sorte qu'on ne sera pas noyé dans un grand espace...

Le sentiment européen se nourrit aussi d'idées et de sentiments.

ALAIN VERNHOLES

(1) Sur les années 1991-1992-1993, les sommes versées aux Länder de l'Est n'ont représenté que 3,2 milliards d'écus, soit 21 milliards de francs. Une somme à comparer avec les transferts nets de la partie ouest de l'Allemagne vers la partie est : environ 127 milliards de deutschemarks par an, soit 430 milliards de francs. De 1994 à 1999, l'Union européenne a prévu de transférer 14 milliards d'écus (92 milliards de francs) vers les Länder de l'Est, soit 2,3 milliards d'écus par an (17 milliards) pendant six ans.

ESPACE EUROPÉEN

LES ÉLECTIONS

Le modèle allemand

Refusant aussi bien l'ultralibéralisme britannique que le jacobinisme français, l'Europe pourrait s'entendre sur une conception d'inspiration social-démocrate, qui unit déjà les milieux politiques d'outre-Rhin

AU moment où les opinions publiques portent sur la construction européenne des avis hésitants, voire négatifs, les «anti» occupent le devant de la scène en s'interrogeant sur la finalité même de l'intégration. L'union, disent-ils, ne ferait plus la force mais engendrerait l'impuissance et l'inefficacité. Parler de la finalité : les «anti» ont raison de le demander. Et les «pro» ont tort de leur laisser le terrain. Car les sondages le démontrent, les peuples restent favorables à l'Europe. Mais ils veulent désormais qu'on les renseigne sur la destination finale. De quelle Europe veut-on? Voilà le débat. Qu'il soit en partie «théologique», comme s'en amuse un conseiller du gouvernement de Bonn pour signifier que les réponses seront forcément un peu creuses, et qu'il ne soit pas neuf – en 1947, à La Haye, les fédéralistes s'opposaient déjà aux unionistes – n'enlève rien au besoin de dire sur le fond et sur la forme où l'on veut aller.

Europe fédérale? Confédérale? Union d'Etats? La question institutionnelle recoupe en partie celle du contenu : Europe libérale? Social-démocrate? Volontariste? Entre toutes les options, il semble, à première vue, impossible de s'entendre. L'accord obtenu à l'arraché sur le GATT – sous la direction d'un Britannique – souligne la difficulté de se retrouver sur une politique commerciale, une politique agricole, une politique industrielle, une politique culturelle communes et plus globalement sur la finalité européenne.

La voie choisie par l'Italie amène à suivre ce pays avec circonspection. La question anglaise – c'est oui ou c'est non à l'Europe? – se pose en permanence et freine tout progrès. Enfin la question allemande a paru soulever à nouveau les vieilles angoisses des pays voisins parce que le chancelier Kohl, à l'approche des élections au Bundestag, va répétant sur l'air écrit par Margaret Thatcher que la contribution allemande au budget communautaire est trop élevée et parce que l'Allemagne a préféré l'élargissement à l'approfondissement lors du vote en faveur de l'entrée des pays scandinaves et de l'Autriche. Voilà l'allié allemand soupçonné de se rallier aux thèses britanniques limitant l'Europe à un grand marché et, à nouveau, de vouloir jouer un jeu solitaire vers l'Est.

Pour des raisons d'élections politiques mais aussi à cause d'analyses divergentes, le couple franco-allemand, le moteur de toutes les côtes européennes, n'a plus de carburant. L'échec du sommet entre les deux pays à Mulhouse les 30 et 31 mai, a montré l'incapacité de Paris et de Bonn de coordonner, comme annoncé, leur présidence successive de l'Europe pour six mois, l'Allemagne à partir du 1er juillet 1994 et la France à partir du 1er janvier 1995. Que cet échec s'explique électoralement, du côté français, par une lutte entre Matignon et l'Elysée ne suffit pas à rassurer. Car une «question française» émerge avec le rejet croissant au sein du RPR comme au sein du PS de tout ou partie des politiques européennes monétaire et diplomatique suivies par M. Mitterrand.

La France, hier pilier central de l'Europe, se trouve comme décentrée. Naît une critique radicale de la politique européenne que la France suit continûment depuis la guerre. Nourrie un jour des poissons dont le prix baisse et le lendemain des taux d'intérêt allemands qui ne baissent pas, elle met en doute les bénéfices tirés par la France de l'Union. L'Europe semble incapable de répondre aux vœux français d'émerger comme une entité soudée qui parle haut et fort sur la scène mondiale.

Contrairement à l'idée qui fut longtemps caressée, le modèle jacobin français non seulement ne s'applique pas à l'Europe tout entière (il n'y aura jamais de grand gouvernement central à Bruxelles), mais ce modèle est fracassé sous la pression de l'Europe. L'«exception française» n'est plus exportée, comme au temps des Lumières, elle est tuée. Paris peut ainsi apparaître, aux opposants européens tel Jacques Calvet (*le Monde* du 8 juin), comme le grand perdant des trente-cinq ans d'Europe et des dix ans Delors-Mitterrand en particulier. Et quel est le grand gagnant dans ce même schéma? L'Allemagne bien sûr.

Ni l'Amérique ni le Japon

La critique n'est pas infondée. N'en déplaise à M. Balladur, la France voit son modèle disparaître. Non pas au profit d'un ultra-libéralisme, comme elle le dit, mais d'un mélange inédit de concurrence et d'intervention. L'Angleterre n'impose pas ses vues, c'est l'Allemagne qui réussi *grosso modo* à tirer l'Union vers l'Est et à exporter son monétarisme, son libéralisme «ordonné» et un avatar de son fédéralisme. Le Livre blanc de Jacques Delors sur la compétitivité et l'emploi, discuté en décembre dernier et qui n'a pas eu le sort qu'il méritait, représentait sans doute la tentative de synthèse la plus aboutie pour le fond.

D'inspiration néo-keynésienne par sa volonté de réhabiliter les grands travaux «à la française» financés à l'échelle européenne, le document faisait aussi la part belle aux thèses « libérales » de dérégulation du marché du travail. Caressant ainsi tout à la fois Paris et Londres, M. Delors prônait en fait une social-démocratie à l'allemande – telle qu'elle existe, pour l'essentiel, aujourd'hui outre-Rhin, quel que soit, finalement, le parti au pouvoir. Ni l'Amérique, ni le Japon, ni le « taylorisme », ni le « toyotisme ».

Telle paraît être, vaille que vaille, la destination européenne. Elle se dessine au gré des contingences et des difficultés. Pour l'heure, la crise impose un infléchissement libéral. Non pas à cause de l'Europe, mais parce que la majorité des pays qui la composent le jugent nécessaire. L'Europe est sans doute moins le responsable du nécessaire changement que son miroir.

Une Europe d'inspiration social-démocrate? Le programme de grands travaux a été rogné ces jours derniers et au total le document n'a pas eu de retentissement. Peut-être parce qu'il tombait à un mauvais moment, peut-être parce qu'il restait dans le vague sans se fixer d'échéance comme pour l'Acte unique ou pour le traité de Maastricht. Mais peut-être la reprise économique permettra-t-elle de donner du crédit à cette vision de l'Europe ainsi entrevue et à rapprocher des contraires aujourd'hui trop éloignés – Londres et Paris – pour s'entendre sur l'avenir de l'Union.

ERIC LE BOUCHER

Le cinéma en panne

Les mécanismes communautaires ayant prouvé leurs limites, le renforcement de l'industrie européenne du film passe par la constitution d'un pôle franco-allemand

STEPHEN FREARS a cinquante-trois ans, Wim Wenders quarante-neuf ans, Pedro Almodovar quarante-cinq ans, Nanni Moretti quarante ans et Giuseppe Tornatore trente-huit ans. Ce ne sont plus des «jeunes cinéastes». Qui est capable de citer un cinéaste important, originaire de l'Union européenne (la France mise à part) et appartenant à une génération plus récente? Cette génération qui aurait dû d'autant mieux croître et embellir, grâce aux nombreux mécanismes mis en place par la Communauté sous l'emblème du Programme Média, entré en vigueur le 1er janvier 1991. Cette nouvelle génération n'existe pas (1).

Production et coproduction, écriture de scénario, distribution, salles, études théoriques et statistiques, dessin animé, documentaire, promotion, nouvelles techniques... : à chaque aspect de l'activité cinématographique correspond aujourd'hui au moins un organisme «bruxellois» (leurs sièges sont, en fait, décentralisés dans les grandes villes de l'Union européenne). Indépendamment de l'efficacité, inégale, de chacun d'entre eux, le bilan global est relativement pauvre : selon les secteurs d'activité et selon les pays, il va de la constitution de réserves naturelles pour espèces en voie de disparition (ce qui n'est pas rien) à l'application d'emplâtres sur des jambes de bois.

A dix-huit mois du terme du premier Programme Média (le 31 décembre 1995), des voix s'élèvent pour réclamer une transformation de ses moyens d'intervention, grâce à une augmentation massive de ses possibilités financières (200 millions d'écus, soit environ 1,4 milliard de francs pour les cinq années du premier exercice). Souhaitable, sans doute, cette augmentation ne saurait résoudre le problème de fond : dans une activité aussi dépendante des talents individuels des créateurs et des goûts personnels des spectateurs, une intervention administrative à l'échelle du continent peut renforcer des tendances, protéger temporairement un secteur durant une passe financière ou juridique difficile, accompagner un mouvement. Il n'entre ni dans son rôle ni dans ses possibilités de faire naître ce qui n'existe pas, ou de ressusciter ce qui s'est éteint.

Le dernier des Mohicans

Si cela doit advenir, ce sera du fait de cinématographies nationales qui demeurent les structures essentielles de la conception et de la production des films. Est-ce possible? On ne sait. Est-ce indispensable? Oui, y compris pour le cinéma français. Voilà quinze ans que celui-ci se réjouit, parfois trop bruyamment, d'avoir réussi à survivre alors que les cinématographies voisines s'écroulaient. On sait bien aujourd'hui que, seul, il ne tiendra plus longtemps. Structures de production et conception de la distribution doivent atteindre une échelle européenne, ou le «dernier des Mohicans» disparaîtra à son tour, économiquement et artistiquement.

On peut essayer d'être européen tout seul : c'est le pari d'un groupe comme Ciby 2000 (*le Monde* daté 22-23 mai). Bien peu en ont la capacité. Ou faire alliance, mais avec qui? Dans un domaine qui ne concerne qu'indirectement la création artistique, la réponse ne passe pas par une géographie des talents ni des bonnes volontés, mais des moyens. L'initiative privée est en la matière assez démunie : hormis l'éventuel recentrage vers l'Europe de Polygram, puissant nouveau venu dans le monde cinématographique jusqu'à présent caractérisé par un tropisme américain prononcé, il n'existe pas d'interlocuteur de taille comparable à celle des grandes sociétés françaises.

Il reste une harmonisation des interventions publiques. Elles sont de deux ordres, réglementaires et financières. Côté réglementation, les divergences d'intérêts, et même d'intérêt pour le sujet, sont telles que le processus sera inévitablement lent. Il risque de l'être tellement qu'il arriverait après la mort du malade. Mais de l'argent, suffisamment d'argent public pour peser efficacement dans la balance, surtout s'il est utilisé de manière concertée, il en existe pour le cinéma dans un pays au moins, en proportion comparable aux sommes consacrées en France, réputée patrie du protectionnisme des images. Ce pays, c'est l'Allemagne.

Mais, si le nombre de spectateurs s'y rapproche de celui de la France, le cinéma américain y occupe plus de 85 % du marché contre moins de 10 % aux productions nationales – proportion qui continue de baisser. Dans le même temps, la puissance publique allone quelque 170 millions de marks (environ 600 millions de francs) à l'écriture de scénarios non tournés, à des films non distribués, ou montrés fugacement dans des salles vides.

Un immense gâchis

Hollywood, si prompt à tonner contre les «commissaires politiques» parisiens, ne trouve rien à redire à l'interventionnisme germanique. Et pour cause : il y a des films allemands, il n'y a plus de cinéma allemand. Rien, en tout cas, qui soit de nature à écorner l'hégémonie américaine.

Sauf à supposer qu'au pays de Fritz Lang et de Murnau on soit devenu congénitalement incapable de faire du cinéma, il faut bien appeler ce résultat un immense gâchis. La raison principale est que la grande majorité (80 %) de ces sommes ne sont pas distribuées par un organisme central en concertation avec l'ensemble des professionnels, mais par les administrations régionales, en raison d'intérêts locaux qui ont peu à voir avec les nécessités du cinéma allemand, et *a fortiori* européen. Le système en vigueur s'apparente plus au clientélisme généralisé qu'au mélange de mécénat et de stratégie industrielle que devrait être une action publique en faveur du cinéma.

Le cercle vicieux auquel sont confrontés les gens de cinéma dans la plupart des pays d'Europe, et notamment en Allemagne, tient à ce que, plus le cinéma national s'affaiblit, plus ils auraient besoin d'une aide décidée de leur État, mais moins ils représentent un enjeu politique susceptible de mobiliser leurs gouvernants. Les autorités fédérales ont paru jusqu'à présent plutôt satisfaites de pouvoir se défausser de ce dossier sur les Länder, notamment dans les négociations internationales.

Le cinéma allemand ne pèse pas assez lourd, économiquement et psychologiquement, pour modifier leur attitude. Qui pourrait le faire? On ne voit guère que les dirigeants politiques français au plus haut niveau, celui de l'Elysée et de Matignon, s'adressant à leurs homologues germaniques. Si l'Europe du cinéma peut être un jour autre chose qu'un mollusque vulnérable, il lui faudra bien une colonne vertébrale. Economiquement et politiquement, comme dans tant d'autres domaines, ce ne peut être qu'autour d'un axe franco-allemand.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) La récente publication de *250 cinéastes européens d'aujourd'hui* (Europictures, 336 pages, 145 F), recension des réalisateurs en activité entre l'Atlantique et l'Oural, confirme cette inquiétante configuration de la pyramide des âges, et plus encore de la pyramide des talents.

Naissance de «comités d'entreprise» transnationaux

Plusieurs grands groupes industriels ont déjà créé des structures communes à plusieurs pays pour l'information du personnel en dépit des difficultés rencontrées par le projet de directive

FAUT-IL avoir peur des «comités d'entreprise» européens? Si l'on se réfère à l'expérience des groupes qui ont anticipé l'adoption de la directive en préparation, la réponse est négative. Mieux : dans bien des cas, ce sont les directions d'entreprises elles-mêmes qui ont proposé aux syndicats de prendre les devants (1). Si ces structures ne détiennent pas de pouvoir de décision – contrairement aux comités d'entreprise français, ils n'ont pas pour mission de gérer des œuvres sociales ou d'être systématiquement consultés par l'employeur –, elles présentent l'avantage de faciliter l'information et la communication entre les diverses composantes des groupes transnationaux. Et de forger une identité commune au sein de firmes où le concept de marché unique est, depuis longtemps, une réalité. *«Avec notre commission européenne d'information, nous avons cherché à atteindre deux objectifs : préparer l'adoption d'une réglementation sociale communautaire et se doter d'un moyen permettant d'expliquer directement aux représentants du personnel des diverses filiales nos options stratégiques à moyen terme»*, résume Bertrand Tournay, de la direction des relations du travail de Pechiney.

En 1990, les dirigeants du groupe ont, de leur propre chef, pris la décision de constituer une structure expérimentale. Deux ans plus tard, son existence a été confirmée par un accord en bonne et due forme signé avec les syndicats. Composée de trente-deux représentants (dont quatorze Français, les autres membres étant issus des filiales italienne, allemande, néerlandaise, grecque et espagnole), cette instance se réunit une fois par an.

«Outre ses fonctions de communication, la commission a progressivement permis de faciliter une vraie connaissance de la façon dont travaillent les uns et les autres», assure Bertrand Tournay. *«Et puis,* poursuit-il, *même si la mécanique sociale européenne avance en crabe, on constate malgré tout que, dans ce domaine, le champ d'application des normes communautaires (qu'il s'agisse de la formation ou des conditions d'hygiène et de sécurité) s'est étendu et va continuer de s'étendre. Dès lors, il va devenir nécessaire de compter sur une instance représentative où pourront être discutées les incidences de ces normes. Notre commission d'information nous permet d'anticiper, de prendre de l'avance.»*

Définir des indicateurs sociaux

Chez Renault, le Comité de groupe européen (CGE) a vu le jour en avril 1993, à un moment où la fusion avec Volvo exigeait que soit renforcée l'identité de l'entreprise. Pendant huit mois, le Comité – au sein duquel deux syndicalistes suédois figuraient en tant qu'observateurs – a consacré l'essentiel de son énergie à ébaucher les conditions dans lesquelles pourrait s'articuler la représentation du personnel du futur groupe. Cependant, l'annulation du mariage franco-suédois n'a pas entamé les convictions des animateurs du CGE où se retrouvent trente syndicalistes (français, pour seize d'entre eux, mais aussi espagnols, belges, anglais et portugais, notamment).

«Notre fonction consiste à faciliter l'information mais nous avons rapidement constaté que le groupe Renault, dans ses multiples dimensions, était mal armé pour définir des indicateurs sociaux utilisables par chacune de ses composantes. Les demandes que formulent les syndicalistes sont l'occasion de forger de tels instruments», souligne Michel Batte (CFDT), secrétaire du groupe européen. Structure assez lourde (en raison, par exemple, des contraintes liées à la traduction des textes et des interventions lors des réunions), le Comité de groupe européen n'en est pas moins apprécié par les élus.

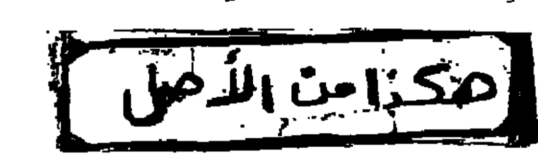
«Auparavant, les représentants du personnel de chaque pays ne disposaient que d'informations exclusivement locales. Désormais, tout le monde est au courant lorsqu'un plan social intervient en Belgique et des conditions dans lesquelles il s'opère. De même, nous disposons simultanément d'informations sur la répartition du plan de charge entre les différentes usines.» Pour Michel Batte, *«il faut donc préparer, à terme, l'élaboration de revendications communes»*.

L'an prochain, l'accord instaurant le comité de groupe européen de Renault arrivera à échéance. Mais personne ne doute qu'il sera reconduit. Quant aux syndicalistes, ils souhaitent que le comité de groupe soit élargi aux représentants autrichiens mais aussi slovènes (l'usine Renault de Novo-Mesto compte 3 500 salariés). Sans compter qu'il faudra tôt ou tard envisager d'étendre cette structure d'information au-delà du Vieux Continent en intégrant le personnel de Mack, le constructeur de poids-lourds racheté par Renault Véhicules industriels...

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) En France, les initiatives sont venues du secteur public (Thomson, Bull, BSN, Rhône-Poulenc, Elf-Aquitaine, Renault). Au total, une trentaine de firmes (dont Volskwagen, Mercedes, Nestlé, Bayer, Volvo, Allianz, Nokia, Thyssen), employant plus de 1,5 million de salariés, ont déjà constitué de telles structures d'information du personnel. Une vingtaine d'autres groupes pourraient prochainement les imiter.







AU PARLEMENT DE STRASBOURG

Alliances industrielles

L'internationalisation de l'économie a modifié la stratégie des entreprises, contraintes de parvenir à des ententes, en dépit des règles de la concurrence, pour s'adapter au marché unique

DANS les états-majors des firmes moyennes et grandes, dans leurs usines, leurs services commerciaux, l'Europe est devenue depuis longtemps une réalité. Dans une sorte de pas de deux ponctué de séparations et de retrouvailles, les chefs d'entreprise et les institutions européennes ont concouru à l'abolition des frontières entre les Douze. L'Europe a tantôt servi, tantôt contraint les firmes industrielles. A leur tour les entreprises ont parfois pris les devants, entraînant les commissaires à voir plus loin, à repenser une interprétation du droit communautaire quelquefois dépassée au regard de l'internationalisation de l'économie. Mais, globalement, la démarche dialectique a porté ses fruits.

«Indépendamment de Maastricht et de l'Union européenne, notre marché domestique, c'est l'Europe», résume Pierre Bilger, PDG de GEC-Alsthom. Pour ce fabriquant de turbines, de métros et de TGV, l'Europe est une évidence. En restant cantonnée aux frontières d'un Etat, jamais son entreprise n'aurait pu être assez compétitive pour se défendre face à des concurrents américains comme General Electric. Le marché européen qui créait la libre circulation des marchandises entre les douze pays de la Communauté lui a permis de réaliser des économies sur une grande échelle indispensables.

La suppression des barrières non tarifaires a contribué aussi à cette internationalisation. L'harmonisation des normes a été particulièrement utile à des industries de masse comme l'automobile. Que l'on soit ou non d'accord quant à l'efficacité du pot catalytique pour réduire la pollution des automobiles, l'obligation faite aux constructeurs d'en équiper leurs voitures en Europe a au moins permis d'avoir une norme unique contribuant à l'élargissement du marché.

Certes, l'effet du marché unique varie en fonction du type d'activité des entreprises. Il est plutôt faible pour les petites firmes intervenant sur des marchés très fragmentés, où *«la persistance des habitudes de consommation nationales limite le jeu des économies d'échelle»*, remarquent Jean-Pierre Husson, consultant, et Yves-André Perez, chercheur, auteurs d'un livre sur l'industrie européenne (1). Mais, pour la majorité des firmes, *«le marché unique devient une réalité économique incontournable, un phénomène irréversible qui structure désormais l'horizon des entreprises»*.

L'action d'un aiguillon

Il a agi comme un aiguillon, poussant les entreprises à se rationaliser, à conclure des alliances pour devenir plus compétitives. Qu'il s'agisse de PSA Peugeot-Citroën s'alliant avec Fiat pour développer des monospaces, de l'italien SGS et de Thomson dans le secteur des composants, ou récemment de BMW achetant Rover, poussant de ce fait le japonais Honda à se retirer du capital de la firme britannique. Ces alliances n'ont pas seulement été conclues avec des firmes européennes. *«Pour faire l'Europe industrielle, la méthode la plus directe consiste à acheter une société américaine»*, constate, quelque peu provocateur, Pierre Bilger.

Alcatel n'a réellement acquis une dimension européenne qu'après avoir acheté à ITT ses filiales situées sur le Vieux Continent. *«Un vieux pays européen admet parfois difficilement d'être contrôlé par un pays voisin.»* Les Suédois (qui devraient bientôt faire partie de l'Union) l'ont prouvé en s'opposant à la fusion annoncée avec Renault.

Cette politique d'alliances n'empêche pas les mêmes entreprises de s'opposer dans une concurrence sévère. On l'a vu récemment quand Siemens et GEC-Alsthom se sont livré une guerre impitoyable pour décrocher le contrat du TGV coréen. Cela n'empêche pas non plus les entreprises de s'allier avec des firmes extra-communautaires, surtout après avoir été incapables de s'entendre entre elles. Ce fut le cas des constructeurs d'ordinateurs. Après l'échec d'Unidata en 1975, qui devait regrouper le constructeur français d'alors, la CII, Philips et Siemens, les deux derniers, se sont retirés du marché des grands systèmes. Restent, sur ce secteur, l'anglais ICL, désormais entre les mains du japonais Fujitsu, et le français Bull, partiellement entre celles d'IBM et de Nec. L'Europe industrielle n'est pas une fin en soi dans la stratégie des entreprises.

D'autant que, paradoxalement, les règles communautaires peuvent se révéler défavorables à une telle stratégie. *«La politique suivie par la Communauté recèle plus d'une ambiguïté car, tout en cherchant à se poser en vestale du temple libéral, la Commission est, dans le même temps, travaillée par le désir d'élargir sans cesse le champ de ses prérogatives»*, notent Jean-Pierre Husson et Yves-André Perez.

Le droit européen de la concurrence, qui vise à éviter qu'une entreprise n'abuse de sa position dominante, est un frein aux alliances et coopérations. Non que la Commission use souvent de ce droit pour bloquer une opération. Selon Christian Barbusiaux, directeur général à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, *«la Commission a rendu 147 décisions. Elle n'a engagé de procédures de fond que dans moins de 10 % des cas. Elle n'a utilisé son pouvoir d'interdiction que dans un seul cas.»* (2) L'opposition à l'achat du canadien De Havilland par Aérospatiale et Alenia serait donc un cas exceptionnel. Mais le temps mis par la commission pour rendre son verdict, souvent plusieurs mois, est très pénalisant.

Distorsions monétaires

Toutefois, le problème n'est plus de réglementer la concurrence au sein de l'Europe, mais à l'échelle mondiale. Il peut s'avérer nécessaire de ne laisser subsister qu'une seule entreprise en Europe dans certains secteurs nécessitant de forts investissements en recherche et développement.

«Si un jour les conditions étaient réunies d'unifier le TGV français et l'ICE [le train à grande vitesse allemand], *il faudra l'examiner de façon positive»*, propose M. Bilger.

Les distorsions monétaires faussent souvent bien davantage le jeu de la concurrence. Elles auraient fait perdre en 1993 environ 3 milliards de francs à une entreprise comme Renault. Elles sont, en revanche, largement admises. Soucieuse de faire respecter la concurrence en son sein, la Commission est parfois très naïve vis-à-vis des pratiques en vigueur de l'autre côté des océans. Elle n'a ainsi guère exigé de réciprocité dans le commerce automobile lors des négociations sur le commerce automobile avec le Japon.

Autre point faible, les Douze n'ont jamais réussi à mettre sur pied une politique industrielle. Or si aucun entrepreneur ne souhaite que la Commission intervienne pour structurer leurs industries, ils sont tous favorables à un soutien plus global.

Des sommes relativement importantes sont bien affectées à la recherche commune : le quatrième programme cadre pour la recherche et le développement est doté d'un budget de 13,1 milliards d'écus (86 milliards de francs) pour la période 1994-1998. Mais ces sommes sont souvent mal réparties et mal ciblées. Pour ne pas être suspectées de distorsions de concurrence, elles ne peuvent être affectées qu'à la recherche située très en amont et non au développement de produits. Les Etats-Unis et le Japon ne s'embarrassent plus de telles pudibonderies.

En outre, les crédits arrivent tardivement dans les laboratoires. Or, s'ils veulent prendre leurs concurrents de vitesse, les chercheurs ne peuvent attendre deux ans d'avoir les fonds pour démarrer un projet.

Dans son Livre blanc, la Commission relève que les industries européennes ont perdu des parts de marché par rapport à leurs concurrentes américaines et japonaises. Pour y remédier, les entreprises européennes, par nécessité, attendent de l'Europe un comportement non plus nombriliste, mais au contraire extraverti visant à mieux les défendre dans la compétition mondiale.

ANNIE KAHN

(1) *L'Après-1993. Nouvelle donne sur l'échiquier industriel européen*, de Jean-Pierre Husson et Yves-André Perez, éd. L'Harmattan, 232 pages.

(2) La *Lettre* de la Fondation Europe et Société. Juin 1993.

En raison de difficultés financières

Euronews à la recherche d'actionnaires

LYON

de notre bureau régional

LE conseil d'administration de la chaîne d'information en continu Euronews a résolu d'ouvrir le capital de l'entreprise au secteur privé, dans la limite de 49 %. Euronews a commencé d'émettre, vingt heures par jour, au début de 1993, à l'initiative de chaînes européennes et méditerranéennes de service public (1). Elle a dû affronter depuis de graves difficultés économiques, en raison d'une insuffisance de ses fonds propres et d'une quasi-pénurie de recettes publicitaires, l'agence Havas, régisseur pressenti, ayant fait faux bond à peine deux mois avant le début des émissions (*le Monde* daté 20-21 mars).

Selon la direction d'Euronews, les difficultés financières actuelles *«s'inscrivent dans des perspectives propres à toute chaîne de télévision au cours de ses premières années d'existence»*. La chaîne fait état de bons résultats d'audience avec, notamment, une part de marché double de celle détenue par la concurrente américaine CNN, sur le réseau câblé de la capitale ; elle évoque aussi la forte progression de la part de l'audience en début de matinée, grâce à la «fenêtre» récemment obtenue sur l'antenne de France 3. Actuellement, 14 millions de foyers européens sont susceptibles de capter Euronews, sur les réseaux câblés, et les émissions font depuis peu l'objet de reprises hertziennes en Grèce, en Suisse, à Chypre et en Espagne.

L'état-major de Massimo Fichera, président d'Euronews, ne nourrit guère d'espérances d'accueillir un jour un actionnaire britannique. Il déplore aussi l'absence d'une représentation de l'Allemagne, un marché qu'Euronews va tenter une nouvelle fois d'ouvrir, en créant une filiale outre-Rhin avec la firme Taurus Film. Le plan de relance de la chaîne comprend aussi une nouvelle politique commerciale et une gestion plus efficace de la publicité. D'ores et déjà, il apparaît que la relance suppose *«la poursuite d'une accord intergouvernemental pluri-annuel, garantissant au service public européen de l'information télévisée un minimum de recettes publiques pendant la phase de démarrage»*.

La société des journalistes d'Euronews, présidée par Philippe Dubern, s'inquiète d'un arrêt possible de l'activité. Elle fait observer que la productivité est déjà forte, puisque l'effectif de l'entreprise ne comprend que cinquante journalistes pour réaliser des programmes en cinq langues. Lassée de tant d'incertitudes, la rédaction se demande cependant, au moment des élections au Parlement européen, si *«les gouvernements et l'Union peuvent prendre le risque de démontrer leur incapacité à réaliser la première tentative de construction audiovisuelle d'une culture et d'une identité européennes»*.

GÉRARD BUËTAS

(1) Parmi les actionnaires d'Euronews figurent les télévisions de service public de France, Italie, Espagne, Portugal, Belgique, Grèce, Finlande, Chypre, Egypte, Suisse, Tunisie, Algérie. Fin 1993, l'entreprise comptait 125 salariés. En 1994, elle doit recevoir une subvention de l'Union européenne, pour un montant de 4,25 millions d'écus. Le déficit pour 1993 a été estimé à 50 millions de francs.



LES ÉLECTIONS AU PARLEMENT DE STRASBOURG

Les propositions européennes des principales listes en France

Les principales listes de candidats aux élections européennes du 12 juin en France se réfèrent à un programme, rédigé et présenté comme tel ou décliné au fil des interventions publiques de leurs porte-parole. Nous avons sélectionné les principaux thèmes de débat européen d'aujourd'hui et présentons ici les positions des listes qui ont formulé, sur ces questions, des propositions claires et identifiables.

• La politique économique et l'emploi

La réalisation de *« l'Europe sociale »* que veut construire le Parti communiste, dont la liste est conduite par Francis Wurtz, suppose que *« chaque directive garantisse explicitement le maintien des acquis sociaux dans chaque pays concerné »*. Dans les domaines industriel et agricole, les communistes réclament *« des clauses de sauvegarde des productions pour les secteurs menacés »*, ainsi que l'extension du principe de la préférence communautaire et une *« taxation antidumping social sur les produits réexportés vers la Communauté par les groupes délocalisés dans les pays à bas salaires »*.

L'Autre Politique, liste que conduit Jean-Pierre Chevènement, se donne pour principe de *« faire passer l'emploi avant la monnaie, l'industrie et l'activité avant la finance »*, ce qui implique *« une rupture franche avec le carcan monétariste de l'Union économique et monétaire de Maastricht »*. La création d'un service public de l'emploi, la réduction de la durée du travail sans diminution de salaire et une réforme de la fiscalité font partie des mesures susceptibles de combattre le chômage. Avec l'Europe solidaire, intitulé de la liste conduite par Michel Rocard, les socialistes veulent *« rétablir la suprématie du politique sur l'économique (...), faire passer le politique avant le marché, la volonté avant le laisser-faire, la solidarité avant l'intelligence sociale »*. Sur le plan économique, ils prônent un *« grand emprunt, pouvant atteindre 1 500 milliards de francs sur cinq ans (...), affecté à de grands investissements créateurs d'emplois ou à la rénovation de nos banlieues »*.

Sur le plan monétaire, *« il conviendrait (...) d'accélérer la marche vers une monnaie unique et d'attribuer à l'Institut monétaire européen la responsabilité de gérer le système monétaire en le dotant, au plus vite, d'une partie de la réserve de change des Douze »*. Les pays d'Europe devraient, aussi, pouvoir marcher d'un même pas vers la réduction du temps de travail. Dans le domaine social, les socialistes demandent *« la fixation de normes sociales garanties dans toute l'Union européenne »*, ainsi que l'adoption d'*« un statut de société de droit européen, assurant une véritable codécision des salariés »*. Au monde paysan, les socialistes proposent *« un contrat social de l'agriculture »*.

Pour les candidats de la Liste régionaliste et fédéraliste-Régions et peuples solidaires, dirigée par Max Simeoni, il faut *« réduire le poids exorbitant de Paris »* et *« créer les conditions d'un pouvoir économique réel – appuyé sur des institutions fortes, dans le cadre d'une solidarité entre régions – et d'une Europe sociale garantissant chacun contre l'exclusion et le développement inégal. (...) Au productivisme destructeur, il faut opposer la dimension humaine, la seule garante d'un équilibre écologique pour les générations à venir. »*

Monnaie et commerce international

Pour la liste Energie radicale du MRG, que conduit Bernard Tapie, *« notre société crève de défaut de solidarité »*. Des *« gisements anti-chômage »* peuvent être trouvés dans les *« secteurs où existent des besoins non satisfaits »*. Les radicaux de gauche suggèrent, par ailleurs, qu'*« au niveau européen, une véritable banque d'investissement ait comme responsabilité de bonifier les crédits aux entreprises, aux collectivités locales et, même, aux ménages »*. A cela s'ajouteraient une initiative européenne de croissance – préconisée par François Mitterrand et souhaitée, aussi, par M. Chevènement – et la création de pôles d'excellence dans des secteurs industriels d'avenir. En matière de politique monétaire, les radicaux de gauche estiment qu'il faut *« renoncer au monétarisme étroit et étudier la possibilité (...) de se livrer ensemble à une création monétaire »*, qui pourrait favoriser la relance économique.

Les Verts de l'Union des écologistes pour l'Europe, liste menée par Marie-Anne Isler-Béguin, réclament *« une réduction rapide, massive et générale du temps de travail et une intégration des coûts sociaux et environnementaux dans les activités économiques »*. Par ailleurs, ils reprennent la revendication d'un « plan Marshall » pour les pays de l'Est.

La « projet européen » présenté par l'Union UDF-RPR, liste que conduit Dominique Baudis, affirme que la réduction du déficit des finances publiques, l'allègement des charges pesant sur les entreprises, la modération des dépenses sociales et une politique concertée de grands investissements sont nécessaires à la *« recherche de la convergence des économies »*. Des mesures doivent être prises afin que soit respecté le calendrier de réalisation de l'union monétaire. Pour combattre le chômage, différentes initiatives publiques (grands projets d'infrastructures, nouvel essor de la recherche, formation, aménagement du temps de travail) doivent favoriser le retour à la croissance et à l'emploi.

La Liste de la majorité pour l'autre Europe, de Philippe de Villiers, réclame l'organisation d'un référendum sur le GATT et une nouvelle négociation sur le commerce international ; elle plaide pour que l'Europe se protège contre les importations des pays à bas salaires.

La même revendication se retrouve dans la plate-forme du Front national, dont la liste, conduite par Jean-Marie Le Pen, demande que le Marché commun *« soit protégé de la concurrence sauvage venue de l'extérieur »* et réclame l'extension du principe de la préférence européenne à l'ensemble des secteurs économiques. Le Front national préconise, en outre, une renégociation des accords commerciaux entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Si le parti de M. Le Pen est opposé à la monnaie unique, il n'est pas hostile, en revanche, à *« une monnaie commune »*. Dans le domaine de l'immigration, il estime qu'*« il est nécessaire que les différentes politiques de lutte contre l'immigration soient coordonnées dans l'intérêt des peuples européens »*.

Des groupes transnationaux

CONSTITUER un groupe parlementaire à l'Assemblée de Strasbourg n'est pas facile pour les formations n'ayant pas d'élus dans plusieurs des pays de l'Union. Le règlement du Parlement, en effet, pour favoriser le travail transnational, accroît le nombre minimum de membres de chaque groupe si ceux-ci réunissent moins de quatre nationalités.

Ces chiffres ont été aménagés pour la législature qui s'ouvrira le 19 juillet afin de tenir compte de l'augmentation du nombre de députés européens, conséquence de la réunification allemande. Ils étaient 518 ; ils seront 567 : la Belgique aura 25 représentants (au lieu de 24) ; le Danemark 16 (inchangé) ; l'Allemagne 99 (81) ; la Grèce 25 (24) ; l'Espagne 64 (60) ; la France 87 (81) ; l'Irlande 15 (inchangé) ; l'Italie 87 (81) ; le Luxembourg 6 (inchangé) ; les Pays-Bas 31 (25) ; le Portugal 25 (24) ; le Royaume-Uni 87 (81). Pour constituer un groupe au Parlement européen, il faut vingt-six députés s'ils sont ressortissants d'un seul Etat ; vingt et un s'ils appartiennent à deux pays européens ; seize s'ils représentent trois Etats membres ; treize s'ils proviennent de quatre Etats ou davantage.

Dans la législature qui s'achève, il y a huit groupes : Socialiste, 198 membres ; PPE (démocrate-chrétien), 162, dont la majorité des élus UDF ; Libéral, démocratique et réformateur, 45, dont les radicaux français ; Verts, 28 ; Rassemblement des démocrates européens, 20, dont les RPR ; Arc-en-ciel (régionalistes), 16 ; Droites européennes, 13, dont les élus du Front national ; Coalition des gauches (communistes orthodoxes), 13. Il y a aussi 23 députés non inscrits.

• L'élargissement

Pour les socialistes, l'élargissement de l'union ne doit pas se faire au détriment de sa cohésion. *« Aussi sera-t-il nécessaire de s'assurer que les pays candidats à venir, d'une part ont réellement la volonté de renforcer l'identité politique de l'Europe, d'autre part ne paralyseront pas par leur entrée dans l'Union européenne ses mécanismes de décision. »*

Les radicaux de gauche prônent, eux, une « Europe à géométrie variable », qui permettrait aux nouveaux candidats d'entrer en fonction de leur niveau de préparation. Par ailleurs, ils demandent que soient rediscutées les adhésions de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la Grèce et de l'Italie. Sans y répondre, ils posent la question de l'intégration de la Russie. Les Verts réclament une « grande Europe » incluant l'Europe centrale, du nord et même la Russie dont l'unification est la « seule chance (...) contre l'axe USA-Japon ».

La plate-forme RPR-UDF pose en principe que *« l'ancienne ligne de partage des deux Europe n'est que la cicatrice d'une blessure, qu'il nous faut au plus vite travailler à effacer »*, et qu'il convient d'élaborer *« un concept nouveau d'intégration progressive à l'usage des pays d'Europe centrale et orientale qui ont vocation à rejoindre l'Union européenne »*. Un réseau d'agences spécialisées pourrait permettre de gérer l'aide communautaire et internationale.

L'« Europe des patries », voulue par le Front national, s'étendrait, elle aussi, à toutes les nations de l'Europe centrale et du Nord, non comprise la Russie.

• Les institutions

Le Parti communiste souhaite *« revenir à la règle de l'unanimité dans la prise de décision »* et *« revaloriser le rôle du Parlement national »*. Il estime que le pouvoir de l'Assemblée de Strasbourg sur la Commission de Bruxelles devrait être renforcé.

Outre la parité entre hommes et femmes qui doit être *« le principe constitutionnel d'organisation de toute représentation politique »*, M. Chevènement voudrait que *« la participation et le contrôle des citoyens soient effectifs à tous les niveaux de la construction européenne »*. Il rejette *« la soumission à un Empire technocratique et financier »* et plaide pour une construction de type confédéral.

Les socialistes veulent doter l'Europe d'*« un véritable gouvernement, en charge de mettre en œuvre des politiques dans les domaines où les Etats membres trouvent nécessaire de lui donner délégation et clairement responsable devant les électeurs »*. Face à la complexité et au nombre de textes et de traités, ils proposent l'élaboration d'*« un texte bref, clair, net, celui de la Constitution de l'Europe, qui pourrait être soumis au référendum de tous les citoyens de l'Union »*. Le PS propose l'élection d'un chef d'État ou de gouvernement d'un des pays membres comme président de l'Union pour une durée d'au moins deux ans.

Un contrôle accru

Régions et peuples solidaires veut agir pour *« une Europe véritablement régionalisée »*. *« Toutes les régions d'Europe, quel que soit leur Etat de rattachement, doivent bénéficier d'un même niveau de droits et de compétences, en fonction de leurs diversités »*, estime la liste de M. Simeoni.

Les radicaux de gauche se disent favorables à *« une évolution de l'Europe des Douze dans la direction d'une fédération »* dotée d'un Constitution fédérale et d'un président de l'Union doté de pouvoirs importants, mais strictement limités par une Constitution fédérale.

Contre le « déficit démocratique », les Verts sont partisans d'une Europe fédérale et demandent la préparation d'une Constitution européenne. Ils réclament un renforcement des pouvoirs du Parlement européen, qui pourrait, notamment, élire le président de la Commission. Les écologistes sont aussi favorables à une Europe des régions.

Pour rapprocher les citoyens de cette *« Europe lointaine et inaccessible »*, le RPR et l'UDF estiment nécessaire d'engager des réformes sur le mode de fonctionnement du conseil des ministres et du conseil européen des chefs d'Etat ou de gouvernement. Ce dernier *« pourrait se doter d'un président qui soit une personnalité désignée pour cinq ans (...) et qui aurait vocation à assurer la représentation de l'Union à l'extérieur »*. Le traité de l'Union devrait, aussi, être révisé, afin de rendre l'Union européenne *« plus simple, plus efficace et plus démocratique »*. Par ailleurs, le RPR et l'UDF souhaitent un contrôle accru du travail de la Commission, une extension des pouvoirs du Parlement européen et une meilleure association des parlementaires français aux décisions et au contrôle des institutions communautaires.

La liste menée par M. de Villiers s'en prend au *« super-Etat bureaucratique de Maastricht »* et veut *« restaurer les démocraties nationales »*, notamment en donnant au Parlement français *« un droit d'autorisation préalable (et non plus un simple avis) sur tous les actes européens de niveau législatif ainsi que sur tous les impôts perçus pour Bruxelles »*.

Le Front national veut, quant à lui, en *« finir avec cette Europe actuelle, tentaculaire et bureaucratique »*, et il suggère la suppression de la Commission de Bruxelles. Il propose une *« renégociation de l'ensemble des traités européens en vue de créer une confédération de l'Europe des patries »* ayant comme objectifs *« la sécurité militaire et la puissance économique »*. Le Front national réclame, aussi, *« l'abrogation de la révision constitutionnelle du 23 juin 1992 »*.

• La politique de défense et de sécurité

Le Parti communiste continue de réclamer la dissolution de l'OTAN et propose la création d'un grand *« forum des nations de toute l'Europe »* où pourraient être examinés tous les grands problèmes sociaux économiques et politiques et qui opposerait *« au dévoiement de la Conférence sur la sécurité et la coopération européenne (CSCE) une autre conception dégagée de la logique de bloc et de domination »*.

En matière de politique étrangère, M. Chevènement entend élaborer *« un modèle de développement original »* vers les pays de l'Est et *« un renouveau des politiques de coopération »* vers les régions du Sud, de manière à *« aider les peuples à assumer leur destin »*.

La liste de M. Rocard regrette l'ajournement de l'application de la convention de Schengen, qui a repoussé dans le temps la *« libre circulation des citoyens »*. En matière de sécurité, les socialistes prônent la mise en place de *« brigades mixtes aux frontières extérieures »* et de *« groupes opérationnels composés de policiers de plusieurs nationalités, à l'intérieur »*. Par ailleurs, ils sont favorables à la création d'une force d'intervention européenne, qui pourrait entrer en action sur décision de l'ONU.

Libre circulation et coopération

L'Union des écologistes pour l'Europe réclame l'interdiction d'exportation des armes et des technologies nucléaires, biologiques et chimiques, un contrôle des ventes d'armes par l'ONU, une réduction de tous les budgets militaires et que les aides aux pays du tiers-monde soient limitées en fonction de leurs dépenses militaires.

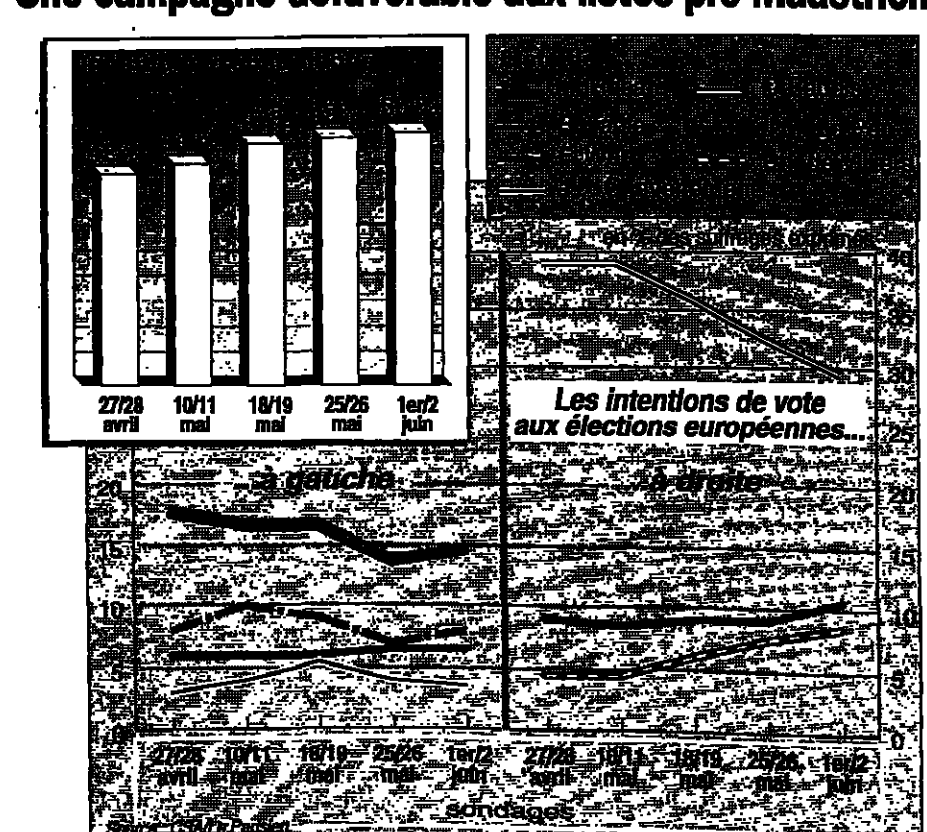
Le RPR et l'UDF veulent faire de l'Europe *« une zone de paix et de stabilité »* qui doit se doter d'un *« système de sécurité propre »*. A cet effet, une force d'intervention rapide de cent mille hommes devrait être constituée dans un délai de cinq ans.

La liste de M. de Villiers conteste les accords de Schengen et réclame le rétablissement de *« postes de contrôle fixe aux frontières »*. La coopération judiciaire et policière entre pays membres devrait aussi être intensifiée. Face à la question bosniaque, M. Tapie a lancé l'idée de *« l'intégration de la Bosnie à l'Union européenne »*. Il suggère par ailleurs que les Etats-membres s'entendent pour *« mettre la guerre hors la loi »* et soumettre *« par avance tous leurs différends actuels et virtuels à des procédures d'arbitrage »*. A terme, une confédération européenne regroupant l'Union européenne devrait faciliter les coopérations avec les pays de l'Europe centrale, orientale et du Nord.

Le Front national veut la création d'une *« alliance militaire européenne (...) qui veillerait simplement à organiser la coordination des moyens militaires européens en tant que besoins, comme cela a déjà été pratiqué au cours des deux conflits mondiaux »*. Un *« système de sécurité collective européen »* doit permettre la maîtrise des conflits à l'intérieur de l'Europe.

FRANÇOISE CHIROT

Une campagne défavorable aux listes pro-Maastricht



L'évolution des intentions de vote met en évidence l'effritement des deux principales listes, favorables à l'Union européenne telle qu'elle a été décidée par Maastricht. La baisse de Dominique Baudis profite à Philippe de Villiers, et Michel Rocard est victime de la profusion de listes à gauche.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La campagne de la liste Energie radicale, conduite par Bernard Tapie, qui avait commencé le 18 mai à Toulouse, s'est achevée jeudi 9 juin à Marseille, où le député des Bouches-du-Rhône a indiqué qu'il *« reste »* pour préparer les échéances futures. M. Tapie espère obtenir dans cette ville un score trois foix supérieur à la moyenne nationale de sa liste. Il parie, par ailleurs, sur huit à neuf sièges au Parlement européen pour Energie radicale, qui a rassemblé, pendant trois semaines, des personnalités venues d'horizons très divers.

■ OUTRE-MER. Formée par des partis de gauche des départements d'outre-mer, la liste Rassemblement de l'outre-mer, conduite par Ernest Moutoussamy, député (apparenté PC) de la Guadeloupe, a mené une campagne discrète dans les DOM et au sein des communautés « domiennes » de la métropole. Elle revendique, notamment, une *« circonscription électorale »* spécifique à l'outre-mer.

■ LECTURE. Les résultats du scrutin européen, qui donneront lieu à des estimations, dimanche soir, sur les chaînes de télévision et de radio, permettront d'évaluer les rapports de force dans la perspective de l'élection présidentielle de l'an prochain ***(lire page 14)*****.**

Le voyage organisé de Bernard Tapie

Le vol « Energie radicale » à destination de Strasbourg se prépare à atterrir. Les passagers emmenés par le député des Bouches-du-Rhône auront passé un bon moment ensemble

Bernard Tapie a tiré sa révérence. Il a, dit-il, trouvé une maison à louer à Marseille et il y attend sa femme, dès lundi. *« Pour moi, les amis, c'est fini. Cette fois, vous allez rentrer à Paris sans moi, parce que, à partir de ce soir, je reste ici »*, a t-il lancé, en conclusion de son discours, à ses colistiers qui l'avaient accompagné, jeudi 9 juin, dans la cité phocéenne, pour le dernier meeting de la campagne européenne d'Energie radicale. Elle a un goût étrange, cette fin de campagne électorale à Marseille. Un peu comme dans ces avions de retour de vacances au Club Méditerranée, quand approche l'atterrissage.

On a passé un séjour ensemble, on s'est beaucoup amusé, on s'est fait des amis, on s'est amouraché, même, et puis, arrive cet insidieux moment de vérité où l'on renoue sa cravate de PDG, où l'on rechausse ses bésicles d'universitaire, où l'on boucle ses valises de commerçant, où l'on retrouve son tailleur de secrétaire. Pendant trois semaines, Bernard Tapie et ses colistiers ont sillonné la France. Au début, ils ne se connaissaient pas beaucoup. Le député des Bouches-du-Rhône, dont les démêlés financiers faisaient régulièrement la « une » des journaux, suscitait à la fois la méfiance et la fascination. Certains murmuraient même, à condition que ça ne se sache pas trop, que la tête de liste Energie radicale leur posait *« un problème de conscience »*, mais il avait un atout majeur : le pouvoir d'assurer à plusieurs candidats un mandat de parlementaire européen.

La révélation Taubira-Delannon

Voilà qui suffisait à lever bien des préventions, surtout quand les portes s'étaient refermées ailleurs. Celle du PS avait claqué sans ménagement au nez d'André Sainjon, l'ancien dirigeant de la Fédération des métaux CGT, qui vit depuis des années à crédit sur son passé de militant syndical. Elle ne s'était pas ouverte non plus pour Noël Mamère, qui, depuis sa rupture avec Brice Lalonde, cherche à placer son capital écologiste sur un compte plus rentable. Devant la porte socialiste, Catherine Lalumière est arrivée trop tard. Lorsque, contre toute attente, elle n'a pas obtenu le renouvellement de son poste de secrétaire général du Conseil de l'Europe, la liste socialiste était déjà bouclée, et les affiches électorales étaient sous presse. Quant à Jean-François Hory, député européen sortant, il avait compris depuis longtemps que mieux vaut être le numéro un du MRG, avec Bernard Tapie, que le boulon de la cinquième roue de la charrette socialiste, derrière Michel Rocard.

Antoinette Fouque, gourou du féminisme combattant, n'avait, elle, apparemment rien à gagner à se faufiler derrière Bernard Tapie. Elle lui apportait, en revanche, une image, un redoutable réseau de militantes et une énergie qui stupéfient encore le député des Bouches-du-Rhône. Placée en treizième position sur sa liste, la présidente de l'Alliance des femmes pour la démocratie a peu de chances de siéger au Parlement de Strasbourg. Justifiant son engagement lors du meeting d'Energie radicale au Palais des sports à Paris, mercredi 8 juin, elle a confié *« n'avoir jamais été aussi heureuse depuis mai 1968 »*. Dans sa bouche, ce n'est pas le plus maigre des compliments.

Le score à Marseille

Quant à Christiane Taubira-Delannon, député de Guyane, qui siège à l'Assemblée nationale au côté de Bernard Tapie dans le groupe République et Liberté et qui paraît assurée, avec sa quatrième place, de le rejoindre à Strasbourg, elle a acquis, en quelques semaines, une vraie notoriété. C'est la seule qui épate vraiment sa tête de liste en meeting. Lorsque, comme à Paris, elle se livre, devant deux mille cinq cents personnes, à un éblouissant numéro de *« déshabillez-moi »* à la Juliette Gréco, pour célébrer le mélange des cultures africano-asiatico-européano-américain dont elle est l'image, Bernard Tapie a pour elle les yeux d'un imprésario qui vient de dénicher une future star des « charts ».

Tout ce petit monde s'est donc embarqué dans la campagne européenne, derrière son artiste-vedette, dont le seul nom suffisait à rassembler des milliers de curieux à Toulouse, à Grenoble, à Strasbourg, dans la banlieue lilloise, à Nantes ou à Paris. Il leur a parlé d'Europe fédérale et de monnaie unique, en leur affirmant que c'est *« fantastique »*. Il leur a asséné l'idée qu'il fait décréter illégal le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il leur a recommandé *« d'éteindre la télé une fois par semaine pour faire une partie de belote ou de Monopoly en famille »*. Il a raillé Michel Rocard, fait applaudir François Mitterrand, épargné les communistes et renvoyé Jean-Marie Le Pen au rayon des articles usagés.

Il a exalté la gauche, la laïcité, la tolérance et défendu l'immigration. Tout à sa nouvelle passion radicale, il a célébré les ancêtres : *« Qu'est-ce qu'il y a comme grands radicaux, tout de même ! Jules Ferry, Gambetta, le père Clemenceau... »*, s'exclamait-il à Montpellier. Il a exhorté les *« gosses »*, les *« mômes »*, les *« minos »*, venus en bande de leur banlieue pour l'écouter ou lui arracher un autographe, à rejeter la drogue et à *« se mettre au boulot »*. Il a occupé les ondes et les écrans et les a même partagés avec son équipe.

Il compte assurer, dimanche soir, un mandat de parlementaire européen à huit ou neuf de ses colistiers. *« Mission accomplie »*, estime le député des Bouches-du-Rhône. *« Placement à haut risque, mais rentable à court terme »*, devaient penser quelques-uns dans l'avion qui les ramenait, jeudi soir, à Paris. Pour Bernard Tapie, l'aventure Energie radicale est momentanément terminée. Il n'attend d'elle qu'un seul résultat, celui que la ville de Marseille donnera à sa liste le 12 juin et qui prouvera à tout le monde, affirme-t-il, que *« Marseille* [l'] *aime encore »* et qu'elle l'aimera toujours plus, jusqu'aux élections municipales de 1995. Il a fixé lui-même la barre à trois fois le score national de la liste, dont il espère qu'il approchera les 9 %.

Quand on rentre du Club Med', avant de se quitter, on échange toujours ses coordonnées en se promettant de se revoir bientôt. Pour Bernard Tapie, il sera toujours temps de se rappeler, plus tard, au bon souvenir de ses anciens camarades de campagne européenne. A moins que, si le député des Bouches-du-Rhône est rattrapé par les « affaires » et par la justice, ceux-ci ne jugent, alors, plus prudent de déchirer son adresse et de ranger leur amitié d'aujourd'hui au rayon des égarements de jeunesse.

PASCALE ROBERT-DIARD

MON STYLO !

PESSIN

La campagne de la liste du Rassemblement de l'outre-mer

M. Moutoussamy et ses amis ne veulent plus jouer les « forces d'appoint »

Il faut se frotter les yeux avec insistance, dans les DOM, pour repérer les signes d'une campagne pour des élections européennes. En Guadeloupe, par exemple, on chercherait en vain les affiches électorales et encore moins les voitures surmontées de haut-parleurs qui épicent d'ordinaire les joutes politiques créoles. A la Martinique, en Guyane et à la Réunion, l'apathie ambiante est identique. Qu'une indifférence polie accompagne le passage de ténors des listes nationales, tels Bernard Kouchner, Hélène Carrère d'Encausse ou Bernard Tapie – celui-ci suscitant toutefois plus de chaleur, notamment en Guyane –, est compréhensible. Que la liste Rassemblement de l'outre-mer et des minorités, conduite par Ernest Moutoussamy, député (app. PC) de Guadeloupe, ne déclenche guère plus de mobilisation est, en revanche, plus étonnant.

Les rassemblements que proposent les animateurs de cette liste s'apparentent plutôt, selon le mot caustique d'un observateur guadeloupéen, à des réunions genre Tupperware, au cours desquelles une petite centaine de participants débattent des avantages et des inconvénients de l'intégration des DOM dans l'Union européenne, d'où il ressort finalement que les avantages l'emportent sur le reste.

A la Réunion, le climat est plus trompeur : on serait tenté de mettre les multiples réunions inspirées par le Parti communiste réunionnais (PCR) sur le compte d'un activisme électoral. Il n'en est rien. C'est bien plutôt le sort de Pierre Vergès, ancien maire du Port, entré en « clandestinité » après sa mise en examen pour sa participation supposée à un appel d'offres truqué, qui mobilise les énergies du PCR.

« Négritude politique »

Ce détachement s'explique : l'Europe est si loin et si abstraite ! Il est bien loin le temps – c'était en 1989 – où elle avait déchaîné une « grand-peur de l'an mil », au point que les carnavals créoles l'avaient caricaturée sous les traits d'un « méchant loup » dévoreur d'archipels. La fièvre est retombée aujourd'hui. Le désamorçage à moyen terme de la crise de la banane antillaise – malgré les vigoureuses offensives au sein du GATT des Allemands, plutôt friands de bananes d'Amérique centrale – et la manne des fonds communautaires, dont le montant va doubler sur la période 1994-1999, sont venus apaiser les esprits (1). Tant et si bien que l'on est passé de l'anxiété à la léthargie.

Dans ce contexte, l'initiative de M. Moutoussamy, à laquelle se sont ralliés cinq partis de gauche des DOM ainsi que des représentants de la communauté « domienne » résidant en métropole, manquait singulièrement d'espace où pouvoir s'épanouir. Les animateurs de la liste Rassemblement de l'outre-mer ont tenté d'éveiller l'intérêt en jouant à demi-mot sur la fierté identitaire des populations des DOM. L'origine même de la liste tient dans une réaction contre la « discrimination » dont les élus domiens s'estiment avoir été victimes de la part des appareils politiques parisiens, lors de la constitution des listes nationales.

Refusant d'être relégués au rang de *« force d'appoint »*, M. Moutoussamy et ses amis revendiquent une *« circonscription électorale »* spécifique à l'outre-mer. *« Laissée pour compte, minimisée, marginalisée, l'outre-mer entend s'affirmer : c'est sa « négritude » politique »*, déclare Camille Darsières, député (app. PS) de Martinique, reprenant le concept qui est cher à Aimé Césaire, maire (PPM) de Fort-de-France.

FRÉDÉRIC BOBIN
avec les correspondants du *Monde* dans les DOM

(1) Sur les relations entre l'outre-mer et l'Europe, lire *l'Europe tropicale*, de Georges-Aristide Louisor (L'Harmattan, 1994).

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

Sur France 2 après la météo du journal de 13 heures, sur France-Inter après le journal de 20 heures. – *Vendredi 10 juin :* L'Europe solidaire (PS), PCF, L'union UDF-RPR (3 minutes chacun).

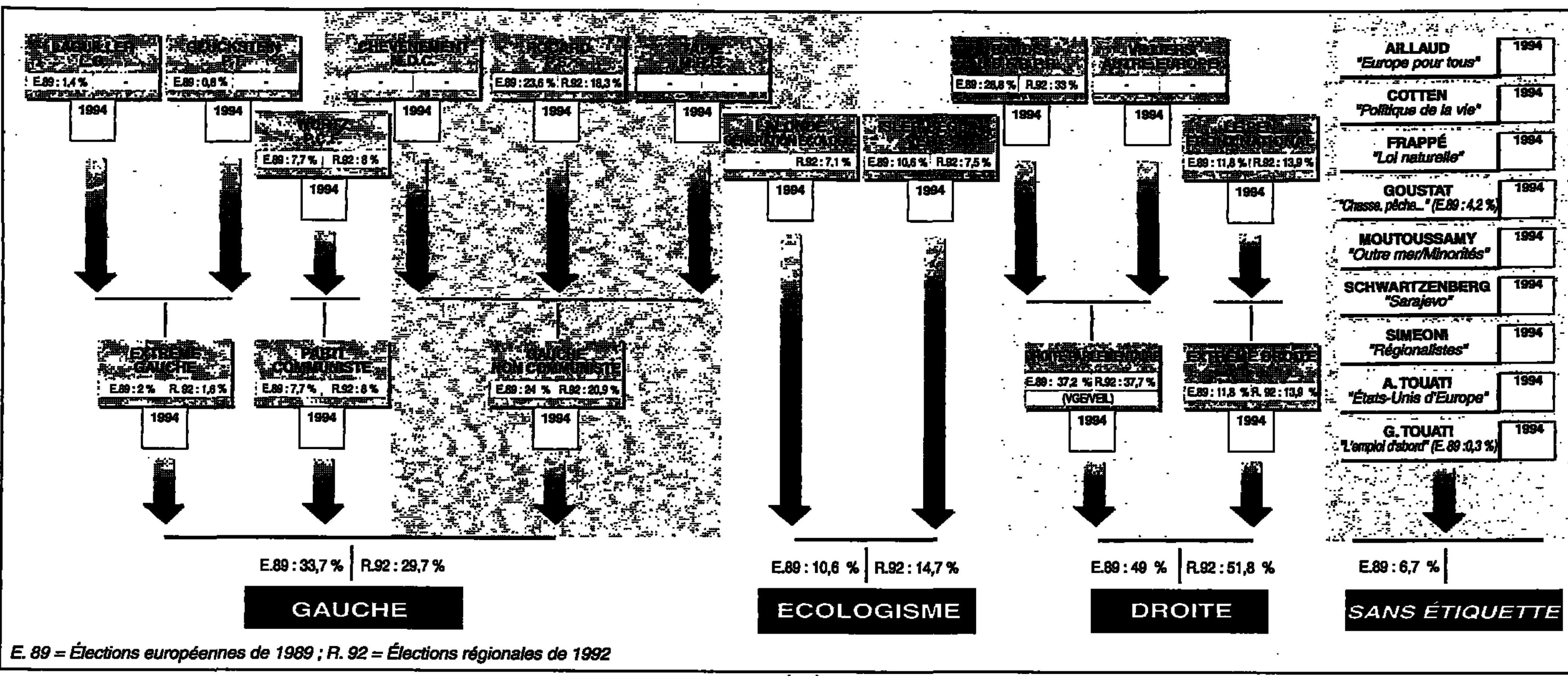
Sur France 2 après le journal de 20 heures, sur France-Inter avant les informations de 14 heures. – *Vendredi 10 juin :* L'union UDF-RPR, PCF, L'Europe solidaire (PS) (1 minute chacun), Chasse-pêche-nature-traditions, Energie radicale, Liste régionaliste et fédéraliste-Régions et peuples solidaires, L'emploi d'abord !, L'autre politique, Lutte ouvrière, Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe, Liste pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, Génération Ecologie, Parti de la loi naturelle, Europe pour tous, Union des écologistes pour l'Europe, Liste du rassemblement de l'outre-mer et des minorités, L'Europe commence à Sarajevo, Liste de la majorité pour l'autre Europe, Politique de vie pour l'Europe, FN (48 secondes chacun).

Sur France 3 à 18 h 15. – *Vendredi 10 juin :* Union UDF-RPR, PCF, L'Europe solidaire (PS) (1 minute chacun), Chasse-pêche-nature-traditions, Energie radicale, Liste régionaliste et fédéraliste-Régions et peuples solidaires, L'emploi d'abord !, L'autre politique, Lutte ouvrière, Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe, Liste pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie, Génération Ecologie, Parti de la loi naturelle, Europe pour tous, Union des écologistes pour l'Europe, Liste du rassemblement de l'outre-mer et des minorités, L'Europe commence à Sarajevo, Liste de la majorité pour l'autre Europe, Politique de vie pour l'Europe, FN (48 secondes chacun).

Sur France 3 avant le journal Soir 3. – *Vendredi 10 juin :* L'Europe solidaire (PS), PCF, L'union UDF-RPR (3 minutes chacun).

Participation, rapport des forces, score des petites listes

Comment « lire » les résultats au soir du 12 juin



E. 89 = Élections européennes de 1989 ; R. 92 = Élections régionales de 1992

Pierre Giacometti, directeur des études politiques de BVA, propose ici une grille de lecture des résultats et des enjeux du scrutin de dimanche.

La quatrième consultation européenne organisée depuis 1979 semble être porteuse, plus que jamais, des signes qui ont déjà contribué à sa singularité dans la typologie de nos consultations électorales : intérêt faible pendant la campagne, tendance à la dispersion de l'offre électorale (vingt listes en présence au lieu de neuf en 1979, quatorze en 1984 et quinze en 1989), niveau élevé d'indécision de l'électorat.

Les élections européennes sont pourtant des rendez-vous très attendus par les états majors politiques. Quatre inconnues s'imposent : l'abstention, le rapport gauche-droite, les effets politiques des divisions internes aux grandes familles politiques et, enfin, le classement et les seuils symboliques atteints, ou non, par les listes.

Pour ce qui concerne la partipation, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus de 39 % en 1979, 43,30 % en 1984, 51,19 % il y a cinq ans : l'histoire des élections européennes est marquée par un niveau toujours plus élevé d'abstention. Si les indications fournies par les sondages sont fragiles, elles semblent, cependant, confirmer la tendance à une abstention record, supérieure à 50 %, qui ferait figure de nouvel avertissement. La diversité de l'offre politique pour ces élections rend très délicate l'observation de l'évolution des forces. Pour apprécier une éventuelle confirmation du léger redressement du total de la gauche, enregistré au premier tour des cantonales de mars dernier, on se référera logiquement au dernier scrutin européen (33,70 %) et, plus récemment encore, au record historique des régionales de mars 1992 (la gauche sous la barre de 30 %). Cette référence est mieux adaptée que celle des législatives de 1993, compte tenu des effets du mode de scrutin proportionnel et de l'absence d'enjeu perçu comme décisif. Le niveau de la gauche dépendra, bien sûr, de la performance écologiste. Grands vainqueurs en 1989, les écologistes, divisés, risquent d'être les grands vaincus de 1994.

Troisièmement, les divisions internes nuiront-elles au potentiel électoral des principales familles politiques ? Si la réponse semble être « oui » pour les écologistes, le débat est plus ouvert à gauche comme à droite. Contrairement aux élections de 1979, 1981 et 1984, la gauche non communiste se présente en ordre dispersé, ce qui fragilise le Parti socialiste. Dans les rangs de la majorité, le débat est moins décisif. Si la liste de Villiers réussit une performance significative, elle apportera cependant la preuve que le débat sur l'Europe porte en soi, depuis le référendum de Maastricht, les germes d'un désaccord, et affaiblit la perspective d'une candidature unique de la droite UDF-RPR à l'élection présidentielle.

Par ailleurs, comme pour toute élection au scrutin proportionnel, l'appréciation des performances des listes s'organisera autour de deux logiques : l'ordre d'arrivée et le passage d'une série de seuils symboliques.

Compte tenu de l'écart entre les listes Baudis et Rocard, l'ordre d'arrivée concerne surtout les listes « moyennes » : le Front national restera-t-il, comme en 1989, à la troisième place ? Quelle sera la deuxième liste de gauche ? Quelle hiérarchie entre les listes écologistes ? Enfin, quatre seuils symboliques s'imposent : tout d'abord, celui de 5 % qui empêchera Bernard Tapie et Jean-Pierre Chevènement, s'ils sont au-dessous, de jouer un rôle décisif dans la recomposition de la gauche.

Le deuxième seuil est celui de 10 %. Sous cette barre des 10 %, le Front national serait, pour la première fois, en situation d'échec électoral. Le Parti communiste doit approcher les 10 % pour pouvoir faire état d'un redressement significatif. Le seuil de 20 % concerne exclusivement la liste de Michel Rocard, au point qu'il est devenu l'un des éléments majeurs du débat sur la délicate préparation pour les socialistes de 1995. Compte tenu de la dispersion de la gauche et de la multiplication des listes, un résultat proche du score des législatives (18 %) ne pourra être considéré comme une mise en cause électorale sérieuse. e seuil de 30 %, enfin, est important à droite dans la mesure où le spectre de la division pourrait refaire surface si la liste Baudis obtient un résultat inférieur, qui serait probablement couplé à la réussite de la liste de Villiers.

PIERRE GIACOMETTI

« Le Monde » avec France 2 et TV 5

Le Monde s'est associé à France 2, Europe 1, BVA et *Paris-Match* pour la soirée électorale du 12 juin. Dans ce cadre, Daniel Vernet interviendra sur France 2 et *le Monde* publiera dans ses éditions du 13 juin, datées 14, les résultats du sondage réalisé à la sortie des urnes par BVA.

TV 5, la chaîne francophone à vocation mondiale diffusée par câble et satellite, s'est également associée au *Monde* pour la soirée. Dimanche, de 21 h 45 à minuit, les journalistes des deux rédactions, en direct des locaux du *Monde* à Paris, commenteront et analyseront le scrutin. Euronews, la chaîne européenne d'information continue, apportera les résultats électoraux des autres pays de la Communauté. Alain Rollat (*le Monde*) et Philippe Dessaint (TV 5) animeront cette soirée, en compagnie de nombreux invités. Ils débattront des conséquences du scrutin sur la construction européenne et l'élection présidentielle de 1995. Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, mais aussi Olivier Duhamel, Jean-Louis Bourlanges, Elisabeth Guigou, Jean François-Poncet et les principaux dirigeants politiques français seront rejoints à l'antenne par les correspondants de la presse étrangère en poste à Paris. Ces derniers apporteront à l'antenne un éclairage en provenance des principales capitales européennes.

Pour la « mutation nécessaire de l'espèce humaine »

Les candidats de la liste Politique de vie pour l'Europe

Les document de la liste Politique de vie pour l'Europe posent une question : *« Chômage et récession, si c'était un cadeau du ciel ? »* Pour Christian Cotten, tête de liste, la crise est bien le signe annonciateur de *« la mort de notre vieille société conflictuelle, qui va permettre la naissance d'un monde nouveau : le monde de la danse »*. M. Cotten et ses colistiers, issus en majorité de Stratégique, société spécialisée dans les stages d'animation et de management pour les entreprises, adressent leur message *« à ceux qui souffrent et aux désabusés de notre régime politique moribond »*. Ils souhaitent que des électeurs les aident à *« provoquer la mutation des valeurs nécessaire à l'espèce humaine, pour entrer en cohérence avec la nature, afin de sortir un jour du système solaire »*.

1. Christian Cotten; Nicole Millet; Danièle Rousseau; Geneviève Mattei-Dawance; Annick Van Den Bulke; Alain Valade; Nicolas Cayla; Alain Fauchois; Philippe Zeltner; 10. Geneviève Delepine; Arlène Broda; Virginie Michelet; Christine Audoux; Pierre Rougetet; Patrice Kucharz; Alain Aït-Saïd; Oelson Rabeony; Nelly Couratier; Martine Kamoun; 20. Michèle Bardin; Nicole Cordier; Edwin Aline dit Hiu; Philippe Castang; Joseph Gatto; Jean-Louis Cougot; Marie-Anne Chemin; Brigitte Desnoël; Juliette Gay; Marie-Christine Armaingaud-Chancel; 30. Christian Pignard; Eric Schlumberger; Constantin Rigollet; Richard Chaouat; Marie-Françoise Gendron; Murielle Rossini; Josette Virette; Marie-Josée Roumilhac; Gérard Buisson; Jean-Pierre Le Pavec; 40. Jean-François Evrard; Pascal Zedet; Huguette Chevallier; Martine Fernandez; Michèle Costedoat; Frédérique Chapperon; Patrick Monier; Patrick Cousty; Eric Guermonprez; Alain Houel; 50. Françoise Guionnet; Claudine Kerbrat; Christiane Valé; Martine Ariband; Pascal Pinkele; Jean-François Weber; Antoine Valabregue; Gilles Rousseau; Geneviève Pons; Marie-Dominique Leclercq; 60. Christine Troadec; Fanny Peyrard; Philippe Selz; Pascal Durif; Philippe Blin; Stéphane Lesage; Sylvie Debout; Christiane Mercier-Fonty; Jocelyne Moulin; Véronique Guermonprez; 70. Blaise Boutefeu; Michel Facon; François Rotil; Michel Frain; Malika Belkassan; Noëlle Prieur; Sandrine Fernandez; Brigitte Testas; Robert Faure; Jean-Marie Blin; 80. Christian Danieli; Philipe Fernandez; Christine Rouvin; Christiane Daubé-Carette; Marie-Rose Farjon; Arlette Margueritte; Patrick Marter; Olivier Castelli.

Changer de cap

Suite de la première page

Celle-ci, en ouvrant certes de nouveaux marchés, conduit cependant à la délocalisation des activités et rend les Etats nations, donc les gouvernements, incapables de contrôler la situation. Ces facteurs nourrissent un un sentiment d'impuissance face à la mondialisation et à ses conséquences qui, à son tour, favorise les dérives populistes en Europe. Que le neuf remplace l'ancien n'est, en soi, pas choquant, au contraire ; surtout dans la vie politique. Sauf lorsque la démagogie tient lieu de réponse « nouvelle ».

A ces traits communs d'une crise européenne, la France a ajouté une spécificité : la politisation présidentielle du scrutin, qui nous a éloignés encore un peu plus des enjeux européens. Ces derniers n'ont été défendus valablement que par le couple exécutif : François Mitterrand à la télévision, Edouard Balladur lors de la « conférence sur la stabilité » en Europe, dont il est le promoteur. Mais aussi, non sans quelque maladresse, par les intellectuels, qui ont, un temps trop court, mis la Bosnie au cœur de la campagne. Du coup, le scrutin a été presque exclusivement placé dans la perspective présidentielle, apparaissent comme un tour de qualification pour le courant démagogique – Philippe de Villiers illustrant la crise de la droite, Bernard Tapie celle de la gauche – comme un tour de vérification, pour le candidat socialiste, et comme un tour de première déstabilisation, avant le choc frontal entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, pour la droite. Ces éléments donnent son sens à l'interprétation, inévitablement de politique intérieure, qui sera faite du scrutin. Alors même qu'il eût mieux valu se régler sur un principe démocratique simple : une élection doit se conformer à son objet.

∴

Ce n'était peut-être là qu'une mauvaise manière pour la classe politique de fuir le nécessaire, l'inévitable débat sur l'Europe. Celui-ci doit aller au-delà de ce qui est immédiatement perceptible, à savoir le rôle du Parlement européen : ou bien cette instance gagnera une réelle influence, ou bien sa désignation par le suffrage universel, *à force d'être sans objet*, finira par être condamnée. Encore conviendrait-il de remettre en cause les modes de scrutin actuels, qui transforment cette élection en enjeu interne, soit en régionalisant le scrutin à l'intérieur de chacun des pays, soit à l'échelle de l'union elle-même, afin « d'européaniser » enfin ces élections. De même doit-on encore souhaiter que l'Union ne soit plus soumise à une direction aléatoire – les six mois de présidence grecque ont été six mois de perdus – mais se range sous la bannière d'un exécutif nommé par les gouvernements et disposant d'un à deux ans de mandat.

Au-delà, donc, de ces questions importantes et pourtant secondes, il faut plus que jamais non seulement assumer et défendre les acquis de l'Union – une position commune sur le GATT, une ébauche de zone monétaire stable, une prospérité globale malgré la crise – mais aussi et surtout, désormais, changer résolument de cap. Pour répondre aux manques de l'Europe, car celle-ci est aujourd'hui une déception et une menace. La déception tient au fait que le traité de Maastricht repose sur un pari pascalien, celui de l'affirmation progressive et forte d'une identité européenne. Or celle-ci tarde, voire régresse, à mesure que reviennent les urgences nationales ; et l'Europe reste pour le plus grand nombre une abstraction.

Ou pire : une menace. Avec la chute du mur de Berlin, une ère nouvelle s'est ouverte, celle de la mondialisation. Celle-ci peut, si l'on n'y prend garde, organiser – et organise déjà – la régression sociale en favorisant la production sur les lieux où la main-d'œuvre est le plus exploitée, où le coût du travail est le plus bas. C'est donc un mode de vie, celui que l'Europe a construit à partir de l'Etat-Providence qui est en cause, à travers l'immense processus de dislocation sociale qui paraît se mettre en place dans nos pays développés. Or l'Europe est trop souvent perçue comme l'instrument de cette mondialisation, alors qu'elle est pour nous le seul contrepoids possible, la seule masse critique qui permette d'espérer préserver ce mode de vie, en même temps que le seul véritable levier qui permette d'adapter et de moderniser un système peu ou prou commun aux pays de l'Union.

Changer de cap, cela veut donc dire que l'Europe ne doit plus se contenter de ses bases marchandes, auquel cas le marché unique suffit, mais s'impliquer sur le terrain social. L'Europe sociale doit cesser d'être un slogan, quitte à ce qu'elle ne deviennne réalité que pour quelques-uns. Il serait tout de même paradoxal, et consternant, que l'Union s'obstine à vouloir être le pôle avancé du libéralisme quand l'Amérique redécouvre les vertus d'un Etat actif et protecteur. L'Europe ne doit donc pas avoir pour ambition d'être le bon élève de l'OCDE, qui demande à chacun de se transformer en champion de la déréglementation sociale, mais, à l'instar des Etats-Unis, elle ne doit pas avoir peur d'être elle-même, en se dotant des moyens de sa sécurité économique. Et bien sûr, à terme, militaire : à aucun moment de la campagne, en dehors du moment d'émotion et de passion suscité autour de la Bosnie par ses défenseurs intellectuels, n'ont été posées les questions qui vont être au cœur des prochaines années : quelle frontière pour quelle Europe, quel mode d'intervention pour que l'Union ne soit pas jalousement protectrice de sa propre paix mais soit à même de l'exporter ?

∴

Près de deux ans de reculs, après la percée du nouveau traité de l'Union, deux ans aussi d'impuissance face à la guerre en ex-Yougoslavie, ont favorisé un mouvement de repli sur des bases populistes, et un discours politique qui retrouve les voies dangereuses d'un volontarisme sommaire. Au risque de sacrifier les mécanismes complexes, certes, imparfaits, sans doute, qui ont cependant permis à l'Europe de continuer. Au début des années 60, deux ans après l'adoption du traité de Rome, tout le monde tenait cet engagement pour mort-né. L'histoire du traité de Maastricht n'est pas encore écrite, mais elle est tracée. Autrement dit, incarner l'Europe, lui donner corps, en passant des pesanteurs économiques à l'ambition politique, des marchandages institutionnels à l'action sociale, des compromis à la détermination. Ce sera, pour le moteur de l'Europe, c'est-à-dire pour le prochain chancelier et pour le prochain président de la République, mais aussi pour les « partis de gouvernement », le principal défi à relever.

JEAN-MARIE COLOMBANI

POINT DE VUE

Choisir notre Europe

par Valéry Giscard d'Estaing

AU moment où s'achève la campagne des élections européennes, j'entends répéter un peu partout : « Le débat européen est compliqué », « Personne ne défend l'Europe ! », « Les Français ne se sentent pas concernés. » Et si les choses étaient à la fois plus simples et plus importantes ?

Plus simples ? L'Europe possède depuis quinze ans une Assemblée d'élus chargée de contrôler son fonctionnement, et qui vient d'être dotée de pouvoirs plus étendus. Cette Assemblée va devoir désormais ratifier par un vote la nomination du futur président de la Commission européenne. Grâce au mécanisme nouveau de la « codécision », il ne sera plus possible de modifier la politique agricole commune ou d'instituer un impôt européen sans obtenir son avis conforme.

C'est elle qui devra suivre la mise en place de la monnaie unique européenne, puisque la date limite de son introduction, le 1er janvier 1999, s'inscrit à l'intérieur de la durée du mandat des députés que nous nous apprêtons à élire. Ceux-ci devront veiller à ce que les intérêts de chaque pays, et en particulier ceux de la France, soient pris en compte. Or l'usage de la monnaie unique européenne représentera dans la vie quotidienne des Français, pour leur consommation, leur épargne et leurs déplacements à l'étranger, le plus grand changement qu'ils aient connu depuis la guerre.

Sur tous ces sujets, l'enjeu du vote du 12 juin se résume à cette alternative : les Français préfèrent-ils prolonger une Europe à majorité socialiste, telle que nous l'avons connue au Parlement européen depuis cinq ans, ou veulent-ils donner à l'Europe une majorité libérale, comme ils l'ont fait en France en mars 1993 ?

Il existe au Parlement européen deux grands groupes de plus de cent cinquante députés chacun, entre lesquels se déroule l'essentiel du débat politique : le groupe socialiste et le groupe du Parti populaire européen, dans lequel les candidats de la liste UDF-RPR se sont engagés à siéger. Qui souhaite-t-on renforcer en Europe ? La politique socialiste, génératrice d'interventions, de contraintes et de charges, et qui n'a réussi nulle part à enrayer la montée du chômage, ou la politique libérale et sociale du centre-droit européen, qui peut, comme dans les autres grandes zones industrielles du monde, remettre notre continent sur le chemin de la croissance et de l'emploi ?

La réforme des institutions

Et si les choses étaient, aussi, plus importantes ? C'est sans doute la dernière fois que les Européens voteront dans les limites actuelles de l'Europe, et avec les institutions telles que nous les connaissons. Dans les cinq prochaines années, l'Union européenne n'échappera pas à définir ses frontières, et à préciser ses règles nouvelles de fonctionnement, ce qui constitue l'acte fondateur d'une union politique. La pression en faveur de l'élargissement de l'Union européenne est intense. Quatre pays frappent aujourd'hui à la porte, et nos partenaires allemands ne font pas mystère du soutien qu'ils apporteront à la candidature prochaine des Etats d'Europe centrale.

Chacun dénonce les insuffisances de l'Europe à douze : son incapacité à agir pour rétablir la paix en Bosnie, la lenteur avec laquelle elle met en œuvre les décisions, vieilles de deux ans et demi, destinées à soutenir la croissance et l'emploi en Europe. Croit-on qu'elle fonctionnera mieux et plus vite à seize ou à vingt, en conservant les mêmes institutions ? Et quelle sera l'efficacité des discussions dans cette tour de Babel, où l'on parlera douze ou quinze langues différentes, sans être capable de se mettre d'accord sur quelques langues de travail ?

La réforme est urgente. Elle sera difficile à conduire, car il faudra remettre en question des habitudes prises de longue date et des droits acquis par les Etats membres. Que faire si les désaccords internes paralysent la réforme ? Se résigner à l'impuissance et renoncer au rêve européen ? Ou évoluer en direction d'une structure nouvelle, regroupant d'un côté des Etats décidés à fonder ensemble une véritable union politique, et, de l'autre, ceux qui préféreront s'accommoder de vivre dans le même espace économique européen ?

Ces questions se poseront inévitablement, même si l'on préfère les ignorer aujourd'hui. Elles concerneront directement la France, puisque c'est Robert Schuman qui avait ouvert ce débat en lançant, il y a cinquante ans, la proposition de réconciliation avec l'Allemagne, qui devrait aboutir, selon lui, à la fédération européenne.

L'Union européenne, pour tenir compte de l'évolution, devrait être largement décentralisée, respectueuse des identités et des cultures de ses Etats membres, et gérant sur le mode fédéral les seules compétences qui ne peuvent être exercées avec efficacité qu'à son niveau, telles que la gestion du marché unique, la monnaie, la sécurité et la politique étrangère commune. Le Parlement européen sera associé à la recherche de ces solutions. Les députés français que nous allons élire devront y être présents et actifs pour soutenir la conception française de l'union de l'Europe et veiller, comme c'est normal, à la sauvegarde de nos intérêts.

Une continuité historique

L'élection européenne représente un enjeu concret, suffisant à lui seul pour entraîner votre participation, mais elle s'inscrit, aussi, dans une continuité historique, dont nous venons de revivre les images poignantes. Les horreurs de la dernière guerre ont débouché sur un effort de cinquante ans pour pacifier et unifier l'Europe. L'œuvre est encore inachevée. Allons-nous la poursuivre ou l'abandonner ? Le véritable enjeu est celui de la survie des valeurs libérales, humanistes et chrétiennes, jaillies du sol de notre continent, et qu'aucun de nos pays n'a plus la capacité de représenter seul, dans la tourmente des temps modernes, mais que nous pouvons maintenir ensemble.

Le geste de voter n'est jamais banal, mais, cette fois-ci, votre bulletin de vote portera, à côté de la liste des noms que vous aurez choisie, un fragment de page de notre histoire à venir. Choisissez bien l'Europe !

► **Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, est le président de l'UDF.**

REPÈRES

BOYCOTTAGE

Plusieurs maires refusent de tenir les bureaux de vote

Dans le département des Ardennes, dix-huit maires ont décidé, mardi 7 juin, de ne pas tenir leurs bureaux de vote le jour des élections européennes. Les élus du canton de Monthois, qui veulent empêcher la fermeture d'une perception, protestent contre le « double langage » du gouvernement, auquel ils reprochent de prôner une politique d'aménagement du territoire, tout en fermant certains services publics, indique Patrice Goff (RPR), conseiller général. A Mormoiron (Vaucluse), le conseil municipal, administré par Michel Maurin (divers gauche), refuse de contribuer à l'organisation du scrutin, parce qu'il estime que le Parlement européen n'a pas su « dénoncer ni enrayer la montée du fascisme en Yougoslavie ». Certains de ses membres se disent proches de la « liste Sarajevo ». Les autorités préfectorales ont adressé aux élus une mise en demeure de tenir les bureaux de vote.

FRONT NATIONAL

M. Le Pen dénonce l'« incompatibilité » entre la France et l'Europe de Maastricht

Chef de file de la liste du Front national aux élections européennes, Jean-Marie Le Pen a prononcé, jeudi 9 juin, à Paris, devant trois mille personnes environ (cinq mille, selon les organisateurs), l'ultime discours de sa campagne. Le président du parti d'extrême droite a affirmé qu'il n'y a « pas de compatibilité entre la France et l'Europe de Maastricht, c'est ou l'un ou l'autre » car « l'Europe de Maastricht, c'est la fin de la France ». Réaffirmant que « ce n'est pas l'Europe qui a sauvé la paix pendant les cinquante dernières années, mais le face-à-face des terreurs réciproques des grands Etats et le traité de l'Atlantique nord », M. Le Pen a assuré que « faire l'Europe en 1994, c'est créer un animal antédiluvien, un dinosaure », qui sera condamné « à l'impuissance et à la mort ».

BRUXELLES

M. Delors rappelle que les décisions sont prises par le conseil des ministres

Jacques Delors, président de la Commission européenne, regrette, dans un entretien publié par la Montagne le 10 juin, que « la majorité des responsables politiques français » n'expliquent pas « les enjeux de la construction européenne, partie intégrante de la France ». Il s'interroge sur les candidats qui font de la Commission de Bruxelles un « bouc-émissaire ». « Cette attitude, estime-il, relève d'un scandale intellectuel en soi, puisque la Commission propose et que le conseil des ministres décide. »

MAJORITÉ

M. Baudis assure ne pas avoir à « se plaindre de tel ou tel »

Dominique Baudis, chef de file de la liste commune UDF-RPR, a déclaré, jeudi 9 juin, qu'il n'a pas « à se plaindre d'une attitude hostile de tel ou tel dirigeant » de la majorité. « Tous ont apporté leur soutien, chacun à sa manière, avec son ton, son tempérament », a dit le maire de Toulouse, au lendemain de la réunion de Puteaux, au cours de laquelle Charles Pasqua s'était refusé à condamner la liste de Philippe de Villiers (le Monde du 10 juin). « Le premier ministre, Edouard Balladur, m'a apporté son soutien, Jacques Chirac m'a apporté son soutien, Valéry Giscard d'Estaing m'a apporté son soutien. Je voudrais savoir quelle est la personne importante, dans la majorité, qui a dit publiquement qu'elle ne votait pas pour la liste de la majorité », a ajouté M. Baudis.

Les travaux du Parlement

M. Puech prépare une loi de modernisation de l'agriculture

Bon sang de sénateur ne saurait mentir. Lors du débat sur l'agriculture à l'Assemblée nationale (le Monde des 20 et 21 mai), Jean Puech n'avait pas accordé aux nombreux députés qui la lui réclamaient la promesse d'une loi d'orientation pour l'agriculture. Jeudi 9 juin, devant ses anciens collègues du Palais du Luxembourg, et en présence du premier ministre, Edouard Balladur, le ministre de l'agriculture a annoncé qu'il présentera, à l'automne prochain, un projet de loi de « modernisation » de l'agriculture.

Destinée à calmer « l'impatience » et l'inquiétude du monde agricole, dont une quarantaine de sénateurs se sont fait l'écho, cette loi de modernisation comportera un « arsenal de mesures » destinées, selon le ministre, à « définir et mettre en œuvre les nouvelles missions de l'agriculture », dans trois domaines en particulier : la poursuite de l'effort d'allégement des charges (sociales, fiscales et financières), la relance de la politique d'aide à l'installation, qui devrait, dès la semaine prochaine, faire l'objet de propositions à l'occasion du congrès du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), enfin l'amélioration du statut social des agriculteurs et, en particulier, des veuves.

Largement soutenu par les groupes de la majorité, le ministre de l'agriculture a subi, en revanche, de vives critiques de la part des sénateurs de l'opposition. Louis Minetti (PC, Bouches-du-Rhône) a dénoncé « le temps des renoncements », qui « pousse vers la ruine plus de la moitié des exploitants ». Fernand Tardy (PS, Alpes-de-Haute-Provence) a regretté « ce débat utile, mais académique », où les promesses gouvernementales prennent l'allure d'un « inventaire à la Prévert » et relèvent de « l'utopie », tant leur coût budgétaire est « énorme ».

GÉRARD COURTOIS

CODE MINIER : les députés ont adopté la révision. – L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, le projet de loi révisant le code minier, déjà adopté par le Sénat le 5 mai 1994. Ce texte est destiné à mettre le droit minier français en conformité avec la réglementation européenne, à alléger des procédures et à assurer une meilleure protection de l'environnement.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Pasqua reconnaît qu'une réforme de la fiscalité locale « prendra du temps »

A quelques jours de la présentation du projet de loi d'orientation pour le développement du territoire en conseil des ministres, Charles Pasqua a réaffirmé l'importance d'un texte qui permet à l'Etat « de se donner les moyens de remplir son rôle ». Alors que les pressions sont nombreuses, même à l'intérieur du gouvernement, pour retarder ce projet, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a profité d'un colloque organisé, jeudi 9 juin, à l'Assemblée nationale, par la DATAR et le Crédit local de France, pour souligner que le « consensus » n'existe plus lorsqu'il est question de réformer la taxe locale ou d'imaginer une fiscalité dérogatoire pour des zones en difficultés (le Monde-« Heures locales » daté 29-30 mai). « Cela prendra du temps », a reconnu M. Pasqua, avant d'ajouter : « Pour gagner la bataille économique, il faut une France unie, avec des territoires complémentaires plutôt que concurrents. »

MUNICIPALES

Les socialistes saisissent le Conseil constitutionnel

Les parlementaires socialistes ont saisi, jeudi 9 juin, le Conseil constitutionnel sur le projet de loi reportant la date des prochaines élections municipales (le Monde du 8 juin). Deux recours ont été déposés, l'un par les députés socialistes, l'autre par les sénateurs.

Ils invoquent quatre arguments : « L'atteinte au droit de suffrage » (art. 3 de la Constitution), qui représente selon eux un « véritable détournement de pouvoir » ; « l'atteinte au principe de libre administration des collectivités territoriales » (art. 72 de la Constitution), « car l'extrême proximité des échéances nationales privera les Français d'un véritable débat municipal » ; « la violation du principe d'égalité de traitement entre les candidats aux élections municipales » en matière de financement de la campagne électorale ; enfin, l'atteinte à l'utilisation du droit de dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République (art. 12 de la Constitution). Le Conseil constitutionnel doit se prononcer dans un délai d'un mois.

Selon une étude française publiée dans « The Lancet »

Une alimentation de type « méditerranéen » permet de prévenir les récidives de maladies cardio-vasculaires

Les résultats d'une importante étude française consacrée à la prévention des récidives d'infarctus du myocarde sont publiés dans le prochain numéro de l'hebdomadaire britannique *The Lancet* (daté du 11 juin). Cette étude a été conduite pendant plusieurs années auprès de six cents personnes dans la région lyonnaise.

■ L'équipe médicale française, conduite par les docteurs Serge Renaud et Michel de Lorgeril (Unité 63 de l'INSERM, hôpital cardio-vasculaire de Lyon) conclut qu'une alimentation de type « méditerranéen » permet de prévenir efficacement, chez les personnes ayant été victimes d'un infarctus du myocarde, les récidives, mortelles ou non, de cette affection ainsi que l'apparition de nombreux troubles cardiaques.

■ Plus généralement, ces résultats ouvrent de nouvelles perspectives en matière de prévention des affections cardio-vasculaires dans la population générale. Fondée sur des hypothèses originales, cette étude française bouleverse nombre de données tenues, à l'échelon international, pour établies dans le champ de la cardiologie.

Il y a longtemps déjà que l'on connaît l'existence de liens entre l'alimentation et les affections cardio-vasculaires. On n'avait pourtant jamais réussi à obtenir une corrélation aussi étroite entre une modification de l'alimentation et la réduction des risques de survenue de ces affections. Jamais, non plus, on n'était allé aussi loin dans la démonstration des effets bénéfiques potentiels d'une alimentation de type « méditerranéen ». A cet égard, l'étude publiée aujourd'hui dans l'hebdomadaire *The Lancet*, daté du 11 juin, devrait avoir de nombreuses conséquences pratiques d'ordre nutritionnel. Compte tenu des multiples intérêts économiques en présence, elle ne manquera pas non plus d'entretenir et d'amplifier de vives polémiques.

Les affections cardio-vasculaires (infarctus du myocarde, mort subite, angine de poitrine, accident vasculo-cérébral, etc.) constituent la première cause de mortalité dans la plupart des pays industrialisés. Cette mortalité cardio-vasculaire est tout particulièrement élevée dans certains pays scandinaves et britanniques, ainsi qu'aux Etats-Unis où elle représente entre 50 et 60 % de l'ensemble des décès. A l'inverse, plusieurs études épidémiologiques ont permis d'identifier, à travers le monde, des populations qui apparaissent « naturellement » protégées. C'est notamment le cas des Japonais et des Esquimaux du Groenland.

« Des erreurs importantes ont été commises »

On aurait pu, sur ce chapitre, évoquer une prédisposition génétique particulière, mais d'autres observations épidémiologiques ruinèrent rapidement une telle hypothèse : les Japonais qui quittent leur pays d'origine pour gagner les Etats-Unis souffrent rapidement, avec la même fréquence, des mêmes pathologies cardio-vasculaires que les Américains de souche. En 1970, une étude baptisée « Seven Countries », établit que, dans plusieurs pays méditerranéens, et notamment en Grèce, la mortalité cardio-vasculaire était, comparativement aux autres nations, très faible.

De telles observations donnèrent lieu à différentes hypothèses et à plusieurs travaux cherchant à réduire, notamment à partir de régimes diététiques, la fréquence des récidives d'infarctus du myocarde chez des personnes ayant déjà souffert de cette affection. Il s'agit en effet d'un groupe à très haut risque cardio-vasculaire dans lequel on peut, plus facilement que dans la population générale, identifier et quantifier une action préventive. Les résultats ne furent pas à la hauteur des espérances.

« Avec le recul, on peut dire aujourd'hui que plusieurs erreurs importantes ont été commises, nous a expliqué le docteur Michel de Lorgeril. *On avait remarqué que les taux de mortalité cardio-vasculaire augmentaient avec les apports alimentaires en graisses saturées. Certains ont alors cru pouvoir affirmer que cette mortalité augmentait aussi avec les taux sanguins de cholestérol et, enfin, que ces taux étaient corrélés aux apports alimentaires en graisses. Cela fut à l'origine de nombreuses erreurs et de nombreuses contre-vérités. Contrairement à ce qui est régulièrement professé, aucune des études dans lesquelles on a cherché à diminuer les taux sanguins de cholestérol n'a permis d'améliorer la survie et toutes les interventions pharmacologiques ou nutritionnelles visant à diminuer la mortalité en abaissant les taux de cholestérol ont été des échecs. »*



Une étude d'une durée de deux ans et demi

A partir des hypothèses originales développées par le docteur Serge Renaud, l'équipe lyonnaise a bâti une étude d'un nouveau genre fondée sur une *« épidémiologie transculturelle »*. Cette étude visait, schématiquement, à copier les habitudes alimentaires des populations spontanément protégées vis-à-vis du risque cardio-vasculaire. Compte tenu du passé, de la culture et des fortes habitudes culinaires de la population lyonnaise, l'équipe des docteurs Renaud et de Lorgeril a opté, prudemment, pour le modèle « méditerranéen », de préférence au modèle « japonais ».

En pratique, deux groupes ont été constitués parmi les malades de moins de soixante-dix ans hospitalisés dans différents services de l'hôpital cardio-vasculaire des Hospices civils de Lyon. Après tirage au sort, on demandait aux patients qui devaient constituer le groupe « expérimental » s'ils acceptaient de modifier leur alimentation selon des règles précises (voir encadré). L'autre groupe, dit « contrôle », était surveillé d'un point de vue médical de la même manière, mais sans que cette proposition diététique lui soit faite. Au total, 302 et 303 malades furent respectivement inclus dans les groupes « expérimental » et « contrôle ». Cette étude a duré en moyenne deux ans et demi avec, selon les malades, des écarts allant de un à cinq ans, de 1988 à 1993.

Une mortalité cardiaque réduite de plus de 70 %

Les résultats, qui sont aujourd'hui publiés dans les colonnes du *Lancet* (1), sont particulièrement éloquents dans le groupe « expérimental » où les conseils diététiques ont été très fortement suivis. Trois décès cardio-vasculaires ont été enregistrés, contre seize dans l'autre groupe. Les récidives d'infarctus non mortels sont respectivement de cinq et dix-sept. En d'autres termes, la mortalité cardiaque et les récidives d'infarctus sont réduites de plus de 70 % dans le groupe observant une alimentation « méditerranéenne ». Des différences relativement moins importantes (non publiées dans l'article du *Lancet)* sont enregistrées vis-à-vis de l'angor instable ou de la revascularisation du myocarde.

Il s'agit là de données essentielles, difficilement contestables qui, en toute logique de santé publique, devraient être rapidement diffusées et prises en compte par les autorités sanitaires et par les spécialistes de cardiologie. Plus généralement, ces résultats devront – point essentiel – faire l'objet d'une extrapolation à la prévention primaire qui, elle, concerne l'ensemble de la population. Compte tenu de la multiplicité des enjeux et des groupes de pression qui, au sein des pouvoirs publics et médicaux, saura – osera – se charger d'une telle tâche ?

JEAN-YVES NAU

(1) Cette publication est signée Michel de Lorgeril, Serge Renaud, Patricia Salen, Isabelle Monjaud (Unité 63 de l'INSERM), Nicole Mamelle, Jean-Louis Martin (unité 265 de l'INSERM), Jeannine Guidollet, Paul Touboul et Jacques Delaye (hôpital cardio-vasculaire, hospices civils de Lyon). (*The Lancet*, 1994 ; 343 : 1454-59.)

Le menu type

Pour les promoteurs de l'étude lyonnaise, un régime alimentaire peut, à condition d'être correctement suivi, être *« un meilleur médicament que les médicaments eux-mêmes »*. En quoi, concrètement, consiste une alimentation de type « méditerranéen » ?

Les recommandations de l'American Heart Association, basées sur des apports quotidiens de deux mille calories environ, situent à moins de 30 % la part de l'énergie qui doit quotidiennement être apportée à l'organisme humain sous forme de lipides. Selon ces recommandations, ces 30 % doivent être ventilés en parts égales (10 %) entre les acides gras dits poly-insaturés (acide linoléique, type huile de tournesol), les mono-insaturés (acide oléique, type huile d'olive) et les acides saturés (fournis par le beurre).

L'analyse de l'alimentation des populations méditerranéennes les plus protégées (en Crète notamment) a conduit les médecins à modifier notablement les recommandations américaines. Toujours à partir d'un total de 2 000 calories par jour, la part des lipides peut, selon eux, atteindre 35 %. En revanche, la répartition doit être très différente : moins de 8 % d'acides gras saturés (beurre), beaucoup plus d'acides gras monoinsaturés et beaucoup moins de polyinsaturés.

En pratique, le régime méditerranéen conduit à faire une croix sur le beurre, la crème et le lait (à l'exception du lait écrémé). Les fromages, en revanche, consommés avec du pain, sont acceptés dans la mesure où l'on sait qu'ils sont moins absorbés par le tube digestif que les autres produits laitiers. Au chapitre des huiles, il faut faire son deuil de bien des lieux communs hygiénistes. Ainsi les seules huiles acceptables sont celles d'olive et de colza, des dérogations pouvant être acceptées pour les huiles de noix. Les viandes acceptables, car pouvant constituer un apport de graisses non nocives, sont les viandes de veau et de cheval, les volailles et les abats. Les poissons, le pain, les céréales, le riz et le vin ne sont nullement prohibés, de même que les légumes (frais et secs) et les fruits.

J-Y. N.

REPÈRES

COLOMBIE

Plus de mille morts dans une coulée de boue

Le bilan officiel de la coulée de boue, provoquée par un séisme, lundi 6 juin en Colombie, était, mercredi 8 juin, de 253 morts, 71 disparus et 3 000 sinistrés, mais pourrait être beaucoup plus élevé. *« Beaucoup de survivants ont enterré les leurs sur place »*, le nombre exact des victimes ne sera sans doute jamais connu, estime le directeur de l'Office colombien de prévention des catastrophes. Pour l'un de ses adjoints et pour l'évêque de Betalcazar, une ville de la zone dévastée, la catastrophe aurait fait plus de mille morts. L'état d'urgence a été déclaré dans toute la vallée andine de la Paez, à 300 kilomètres au sud-ouest de Bogota, où des milliers de survivants sont encore bloqués sans eau ni vivres. L'Union européenne a promis une aide d'urgence de 700 000 écus (4,6 millions de francs). – *(Reuter.)*

FAITS DIVERS

Campagne syndicale pour la libération d'un policier meurtrier à Paris

Plusieurs syndicats policiers ont demandé la libération du gardien de la paix Pascal Vapaille, qui, hors service, avait tué deux jeunes gens non armés qui agressaient le gérant d'un bureau de change à Paris (*le Monde* du 4 juin). Majoritaire chez les « civils », la Fédération nationale autonome de la police (FNAP) a réclamé la *« libération immédiate »* de M. Vapaille, qui avait été écroué après sa mise en examen pour coups mortels. L'Union nationale autonome des policiers en civil (UNAPC, 18 % des voix chez les « civils ») et l'Union des syndicats catégoriels (USC, 31 % des voix dans la « tenue »), considérant que le policier ne risque pas de tenter d'échapper à la justice, ont aussi demandé sa libération.

NÉGATIONNISME

La mutation de Bernard Notin au Maroc suspendue

Selon un communiqué diffusé par l'agence marocaine MAP, l'université Mohamed-I d'Oujda a démenti avoir accepté la mutation de l'universitaire lyonnais Bernard Notin, auteur d'écrits révisionnistes, qui avait été annoncée, mardi 7 juin, par Henri Roland, président de l'université Jean-Moulin (Lyon-III) (*le Monde* du 9 juin). Ce dernier avait fait état d'une convention de mise à disposition dont l'offre a été rejetée par la faculté de droit marocaine. L'annonce du départ de M. Notin au Maroc avait provoqué une réaction *« scandalisée »* de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) qui demande l'annulation de la convention signée entre les deux établissements et *« la radiation définitive de M. Notin du corps enseignant »*.

ESPACE

Quatorze milliards de dollars pour la Nasa

L'agence spatiale américaine (NASA) devrait disposer en 1995 d'un budget de 14 milliards de dollars, inférieur de 300 millions de francs aux demandes de l'administration Clinton. Ces crédits sont inférieurs de 240 millions de francs à ceux qui avaient été alloués à la NASA en 1994. Malgré ces signes d'austérité, le directeur de la NASA, Daniel Goldin, s'est déclaré satisfait de ces propositions budgétaires. Avec de telles sommes, le programme de station spatiale internationale (projet Alpha), qui recevrait 2,1 milliards de dollars, pourrait être poursuivi. Mais certains membres du Sénat américain prônent une réduction du budget de la NASA à hauteur de 13,7 milliards de dollars. – *(AFP.)*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mesures en faveur des motards

Jean-Michel Bérard, délégué interministériel à la sécurité routière, a annoncé, jeudi 9 juin, une série de mesures en direction des motards. Un « M. Moto » va être désigné dans chaque direction départementale de l'équipement. Tous les problèmes sur les infrastructures pourront lui être signalés. Un document pour la prise en compte des problèmes spécifiques des motards dans l'aménagement des voiries sera rapidement mis au point. A partir du 16 juin, le respect d'une norme AFNOR sera obligatoire pour la construction des ralentisseurs et ceux qui existent devront progressivement être mis en conformité. Chaque accident ayant entraîné le décès d'un motard fera l'objet d'une enquête pour en identifier les causes.

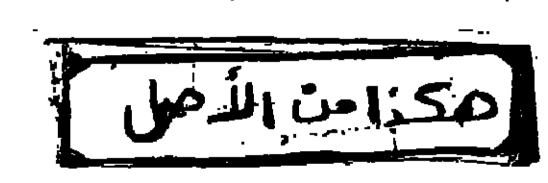
JUSTICE

Les agresseurs de la boulangère de Stains renvoyés devant la cour d'assises

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris vient de renvoyer devant la cour d'assises des mineurs de Seine-Saint-Denis les agresseurs de la boulangère de Stains (Seine-Saint-Denis), Yvette Liger, décédée en mai 1991 d'une crise cardiaque après une altercation. Six jeunes, dont l'un est accusé de coups mortels et cinq de non-assistance à personne en danger, devraient comparaître. La chambre d'accusation a estimé qu'il existait un lien de cause à effet entre l'agression et le décès d'Yvette Liger, qui souffrait d'une insuffisance cardiaque.

FOOTBALL : le Paris-Saint-Germain et Lille pourront recruter. – La commission d'appel de la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) a levé, jeudi 9 juin, l'interdiction de recruter de nouveaux joueurs sous contrat, dont avaient été frappés les clubs du Paris-Saint-Germain et de Lille le 23 mai (*le Monde* du 25 mai). Le recrutement devra être contrôlé en *« fonction du budget »* du club, a indiqué la DNCG.

RECTIFICATIF. – M. Jean-François Bourdaloue, cité dans l'article consacré aux finances de l'Association pour l'insertion et la promotion de la personne handicapée (AIPPH) et à Michel Gillibert (*le Monde* du 8 juin), nous prie de signaler qu'il n'a pas fait l'objet de la condamnation que nous avons mentionnée, et que son casier judiciaire est vierge. Après vérification, nous lui présentons nos excuses. Par ailleurs, la Compagnie immobilière Phénix (groupe Compagnie générale des eaux) nous demande de préciser que M. Bourdalone ne compte plus parmi les dirigeants de leur filiale CIT (Compagnie internationale de développement), et qu'il n'a jamais officiellement appartenu à la direction générale du groupe.



JUSTICE

Réformé en juillet 1993 et désormais au complet

Le Conseil supérieur de la magistrature se réunira prochainement dans sa nouvelle composition

Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, vient de désigner son représentant au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Jacques Montouchet. Réformée au mois de juillet 1993 par les députés et les sénateurs réunis en congrès à Versailles, cette instance chargée de garantir l'indépendance de la magistrature devrait se réunir pour la première fois dans les semaines qui viennent.

Au terme de plusieurs mois de discussions et de retard, le CSM nouveau est enfin au complet : le président de l'Assemblée nationale a finalement désigné son représentant en la personne de Jacques Montouchet *(lire encadré)*. Rénové par la réforme constitutionnelle du mois de juillet 1993, le CSM devrait donc pouvoir se réunir dans les semaines à venir dans ses locaux du palais de l'Alma, à Paris (7e).

Aux termes de la constitution de la Ve République, le Conseil supérieur est chargé de garantir *« l'indépendance de la magistrature »*.

Chargé depuis 1958 de nommer les hauts magistrats du siège et de donner un avis sur toutes les nominations à un poste du siège, le CSM était pourtant devenu le symbole de la dépendance de la justice envers l'autorité politique : ses neuf membres étaient tous nommés par le président de la République, qui en choisissait également le secrétaire administratif.

Des élections dominées par l'USM

Depuis quelques années, et plus encore depuis le développement des « affaires », la réforme du CSM figurait donc en bonne place parmi les revendications du monde judiciaire.

Adoptée par les parlementaires solennellement réunis en Congrès à Versailles, la réforme constitutionnelle de juillet 1993 modifie la composition du CSM : pour la première fois depuis 1958, cette instance comprend désormais six magistrats élus par leurs pairs. En l'absence du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), pour qui le mode de scrutin *« fermait la porte à tout pluralisme »*, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) a très largement dominé les élections : les six élus de la base qui siégeront prochainement au Conseil sont tous issus de ce syndicat (*le Monde* du 2 mai).

En matière de nominations, le nouveau CSM disposera de pouvoirs légèrement étendus : outre les propositions de nomination pour les hauts magistrats de la Cour de cassation et les premiers présidents, le CSM-siège fera désormais des propositions pour les postes de président de tribunal. Le CSM-parquet reprendra pour sa part les attributions de la Commission consultative du parquet instituée en 1992. Ces nouvelles instances seront aussi chargées de tous les contentieux disciplinaires, qu'ils concernent les magistrats du siège ou du parquet.

Un travail considérable attend le nouveau CSM : il doit faire des propositions de nomination pour trois postes de premier président, douze postes de président de tribunal et trois postes de conseiller à la Cour de cassation. Il doit en outre rendre des avis au sujet du « grand mouvement » annuel de juillet, qui comprend plus de quatre cents noms. Ces nouveaux magistrats doivent être installés dans leurs nouvelles juridictions à la rentrée de septembre.

ANNE CHEMIN

Les membres du nouveau CSM

Outre le président de la République et le garde des sceaux, les deux formations du CSM – l'une pour le siège, l'autre pour le parquet – comprennent un conseiller d'Etat élu par ses pairs, *François Bernard*, et trois personnalités désignées par les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale : Christian Graeff, ambassadeur de France, Jean Gicquel, professeur de droit, et Jacques Montouchet, avocat.

La CSM-siège et le CSM-parquet comptent en outre six magistrats élus par leurs pairs. Pour le CSM-siège, il s'agit de François Grégoire, conseiller à la Cour de cassation, Jean-Pierre Pech, *premier président* à Aix-en-Provence, Jean Trotel, président à Saint-Brieuc, Alain Mombel, substitut général à Aix-en-Provence, Jean-Yves McKee, conseiller à Paris, et Jacques Huard, premier juge d'instruction à Dunkerque.

Pour le CSM-parquet, les élus de la magistrature sont Roger Gaunet, avocat général à la Cour de cassation, Henri Desclaux, procureur général à Bordeaux, Marc Désert, procureur à Montauban, Dominique Barella, juge *au tribunal d'instance de Saintes*, Jacques Cholet, substitut général à Versailles, et Martine Valdès-Boulouque, premier substitut à Paris.

Le secrétaire administratif du CSM est Thierry Ricard, magistrat à *l'administration centrale du* ministère de la justice.

Au tribunal de Paris

La jeunesse sur ordonnance

« A l'époque, j'étais une tarte crédule ! », lâche sans complaisance Nicole, une hôtesse de l'air qu'un brutal chagrin d'amour a projetée dans le cabinet du docteur Gilbert Guenoun. Ce médecin, qui comparaît devant le tribunal correctionnel pour escroquerie, promettait le rajeunissement même si aujourd'hui il préfère parler de *« réjuvénation »*. Un traitement miracle pour Nicole, qui avait vu partir son ami *« avec une fille de vingt ans »*. Elle a donc subi une série de piqûres dans le visage à 1 700 francs la séance. En vain. Les très douloureuses injections et la cure à l'île Maurice de 28 000 francs ne l'ont pas satisfaite.

Si le traitement a véritablement *échoué*, sa *frimousse* à l'audience fait plutôt penser qu'il ne s'imposait pas. Au-delà du très lucratif marché de l'esthétique, il semble que la grande faute du docteur Guenoun soit surtout de n'avoir *pas su voir la souffrance* morale de certaines de ses clientes. Est-ce une coïncidence si cette autre plaignante a commencé sa cure après une longue procédure de divorce avec un mari qui lui a préféré une femme plus jeune ? Pour des raisons différentes, Ginette aussi voulait rajeunir. Elle avait lu un article sur le traitement du docteur Guenoun dans la revue *Santé*. Une référence indiscutable pour cette femme, qui admet : *« J'ai fait confiance... »*

Le président Dominique Coujard compulse le dossier, remarque que les journalistes des revues spécialisées bénéficiaient de cures gratuites à l'île Maurice et marmonne : *« Ça s'appelle toujours du journalisme, ça ? C'est de la corruption ! Et vous concernant, docteur, ça s'appelle acheter un article ! »*

« Des fesses en béton »

Le docteur défend son traitement sur lequel, malgré les *sarcasmes du président*, les experts n'ont rien trouvé à redire. Abusivement coûteux, douloureux, mais inoffensif, il n'a pas fait que des mécontents. Dans la salle, une vingtaine de jeunes femmes soutiennent le médecin en pouffant à chaque récrimination des six plaignantes. Le parquet n'est plus très sûr qu'il s'agisse juridiquement d'une escroquerie et le substitut se raccroche à la *« tromperie »* et à la *« publicité mensongère »* en demandant un ou deux ans de prison avec sursis.

Me Paul Lombard brandit 277 attestations de clientes satisfaites en demandant la relaxe. Feuilletant une pile de revues « médicales », l'avocat trouve dans *Vital* une publicité de crème qui promet *« des fesses en béton »* et, après une énumération de slogans tous aussi poétiques, lance au substitut : *« Et ça ? Vous ne le poursuivez pas ? Dire que l'on va rajeunir, c'est aussi une expression imagée. »*

En rendant leur jugement le 23 juin, les juges devront aussi se prononcer sur la réparation d'un préjudice qui semble bien *difficile à établir*. A la barre, Ginette a évoqué la jeunesse que le médecin ne lui avait pas rendue, mais le président l'a arrêtée d'un geste : *« Ça, madame, le tribunal ne peut pas vous le donner... »*

MAURICE PEYROT

Dans l'instruction de l'affaire d'abus de confiance

Michel Noir demande la main levée de sa caution de 2,5 millions de francs

LYON

de notre bureau régional

Alors que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a confirmé, vendredi 13 mai, les modalités du contrôle judiciaire qui lui a été imposé, le 29 mars, lors de sa mise en examen pour abus de confiance, Michel Noir, maire de Lyon et député (non inscrit) du Rhône, vient de demander la main levée de la caution de 2,5 millions de francs qu'il doit verser d'ici au 20 juin. En cas de refus du juge Philippe Courroye, qui rendra son ordonnance dans les prochains jours, M. Noir pourra faire appel et espérer bénéficier ainsi d'un délai supplémentaire.

A l'appui de sa demande, M. Noir – qui est soupçonné d'avoir détourné plusieurs millions de francs de subventions municipales vers les comptes de ses associations : Nouvelle démocratie, Opinions, J'aime Lyon et J'habite Lyon – argue du fait qu'une partie de ces sommes auraient été très récemment reversées au Trésor public. Selon des justificatifs remis au juge Courroye, quelque 3,8 millions de francs – provenant vraisemblablement d'une sorte de « souscription » auprès des élus de sa liste – auraient ainsi pu être réunis et « restitués ». Ce « remboursement » pourrait tenir lieu d'apurement dispensant l'éventuel gestionnaire de fait de la sanction prévue par le code électoral.

Une association dénommée Aide et soutien à Michel Noir (ASMN) a déposé le 2 juin ses statuts à la préfecture du Rhône. Présidée par Bruno Alart, elle a notamment pour objet *« l'aide au paiement de toutes cautions existantes ou à venir, de tous honoraires d'avocats et d'experts nécessaires à sa défense et de tous frais de justice y afférents »*.

R. B.

Au tribunal administratif de Grenoble

Pas de responsabilité de l'Etat et de la commune dans la catastrophe du Grand-Bornan

GRENOBLE

de notre correspondant

Le tribunal administratif de Grenoble n'a pas retenu la responsabilité de l'Etat et de la commune du Grand-Bornand (Haute-Savoie), dans la catastrophe qui fit 21 victimes le 14 juillet 1987 à l'intérieur d'un camping de ce village à la suite d'un très violent orage. Soulignant le caractère *« imprévisible »* du phénomène naturel et catastrophique, survenu au Grand-Bornand pendant l'été 1987, le tribunal ajoute : *« L'orage du 14 juillet 1987, dont la genèse était différente de celles des orages venant habituellement de l'ouest, et la crue qui en a résulté, ont présenté, en raison de leur violence et de leur intensité exceptionnelle et imprévisible, conjugés à une saturation des terrains avoisinants, due aux pluies abondantes survenus les mois précédents, le caractère d'un événement de force majeure »*.

Le tribunal exonère également la commune de toute faute dans l'organisation des secours. Dans son jugement, il indique notamment que la rapidité du développement de la crue *« ne pouvait être raisonnablement envisagée au vu des seules prévisions météorologiques pour la journée du 14 juillet 1987 »*. L'association des familles des victimes réclamait 8,5 millions de francs à l'Etat et à la commune en estimant que ces deux collectivités avaient commis *« imprudences »* et des *« négligences »* en autorisant la construction d'un village de tentes et de caravanes dans une zone plusieurs fois inondée au cours des 150 dernières années. Elle a annoncé, qu'elle allait faire appel de la décision du tribunal de Grenoble.

C. F.

ÉDUCATION

Défendant son « contrat pour l'école » à l'Assemblée nationale

M. Bayrou se déclare favorable à une loi de programmation budgétaire

Une semaine après les sénateurs *(le Monde* du 3 juin), les députés ont examiné, les 8 et 9 juin, lors d'un débat sans vote, les 155 propositions du nouveau « contrat pour l'école » de François Bayrou. Aux parlementaires, qui réclamaient unanimement une loi de programmation budgétaire, le ministre de l'éducation nationale, qui s'est dit favorable à cette idée, a simplement indiqué qu'il appartiendrait au premier ministre de prendre cette décision.

Comme au Sénat une semaine auparavant (*le Monde* du 3 juin), François Bayrou a dû faire face, à l'Assemblée nationale, mercredi 8 et jeudi 9 juin, à la demande unanime des groupes parlementaires d'une loi de programmation budgétaire afin de donner *« des crédits »* et *« du crédit »* à son « contrat pour l'école ». Déjà échaudé sur ce point, mercredi 1er juin, notamment par Maurice Schumann, président de la commission des affaires culturelles et sociales du Sénat, François Bayrou avait répété, mercredi 8 juin, que l'essentiel de son plan était *« dans des contenus nouveaux, une organisation nouvelle »*, et que si des moyens nouveaux devaient être consentis, ils seraient attribués *« selon une règle simple »*, c'est-à-dire en étant concentrés sur *« des besoins urgents et identifiés »*.

M. Bayrou a évoqué la création, *« sur plusieurs années »*, de postes d'infirmières, d'assistantes sociales et de documentalistes. Devant la crainte d'élus départementaux, il a précisé que les collectivités locales ne seraient concernées que modestement par *l'effort budgétaire à fournir* (achat de téléviseurs et de magnétoscopes pour les communes, de salles multi-médias pour les régions).

A Bernard Derosier (PS, Nord), qui insistait pour savoir si une loi de programmation budgétaire était à l'ordre du jour, le ministre répondit sèchement : *« Je ne vous le dirai pas »*, avant de concéder qu'il y était favorable, mais que *« les arbitrages ne vont pas forcément dans ce sens »* et que, d'ailleurs, *« les socialistes le savent bien qui, après en avoir fait voter le principe en 1989* [dans le cadre de la loi d'orientation, dite loi Jospin], *n'ont pu, les cinq années suivantes, obtenir les arbitrages favorables à une telle loi de programmation »*.

Interrogé sur le fond des dossiers (socialistes et communistes regrettant l'absence de vote et l'impossibilité d'amender un texte), le ministre de l'éducation nationale s'est inscrit en faux contre la demande de certains députés de la majorité, tel Bernard Schreiner (RPR, Bas-Rhin), de revenir à un système d'orientation précoce vers l'apprentissage. Avec fermeté, le ministre a écarté *« la nostalgie des sorties précoces du système scolaire »*.

François Bayrou s'était déjà fait forcer la main en laissant réintroduire les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) en fin de cinquième lors de l'adoption de la loi quinquennale sur l'emploi. Il a donc réaffirmé son attachement au maintien de l'obligation de scolarité à seize ans, ainsi que son refus des orientations définitives. Il a proposé d'inventer, sans plus de précisions, un *« collège hors les murs »*, promouvant *« d'autres approches pédagogiques »*, afin de *« réconcilier »* les élèves en grande difficulté scolaire *« avec le savoir et l'école »*.

JEAN-MICHEL DUMAY

De la seconde au baccalauréat

L'éducation nationale évalue les performances des lycées publics et privés

Poursuivant son analyse du système éducatif, la direction de *l'évaluation et de la prospective* (DEP) du ministère de l'éducation nationale (1) a soumis l'ensemble des lycées, publics et privés, à de nouveaux *« indicateurs de performances »*. Cette méthode permet de situer la valeur des établissements selon des critères qui, dépassant le seul niveau de réussite au baccalauréat, introduisent l'origine sociale des élèves et l'environnement.

En 1993, 71,6 % des élèves de terminale ont obtenu le baccalauréat, un chiffre à peu près identique à celui de l'année précédente. Bien évidemment, cette moyenne rend compte très imparfaitement de la réalité, des disparités internes dans les sections, générales, technologiques ou professionnelles, des différences géographiques ou encore des origines et inégalités sociales des élèves. Jusqu'à présent, le critère essentiel reconnu pour la plupart des palmarès était l'affichage des taux de succès au baccalauréat (2). *« Un système idiot et absurde*, s'insurge Claude Thélot, directeur de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale, *puisque*, précise-t-il, *pour avoir de bons résultats il suffit que les élèves soient bons ou que les lycées ne présentent que les bons élèves. »*

Sous la forme de deux ouvrages dépassant les 1 200 pages, il vient de publier les résultats détaillés obtenus, l'an dernier, par chacun des 2 143 lycées d'enseignement général et technologique ainsi que les 1 487 lycées professionnels publics et privés actuellement recensés. Cette somme encore incomplète (3) sera réactualisée chaque année et enrichie de nouveaux critères.

L'originalité de la méthode est d'avoir institué des *« indicateurs de performances »* standardisés permettant à chaque établissement d'évaluer lui-même son évolution, d'année en année, tout en se comparant aux lycées proches ainsi qu'aux moyennes académiques et nationales. Surtout, la DEP a introduit des données *« relatives »* qui tentent d'expliquer les disparités constatées d'un endroit à l'autre. Pour cela, l'équipe de Claude Thélot a pris en compte des critères sur lesquels l'établissement a en fin de compte peu de prise : l'origine sociale des élèves, leur avancement ou leur retard dans la scolarité, l'environnement géographique des lycées. Appliquées aux établissements, ces *« données corrigées des variations sociales »* fournissent un élément précieux de comparaison entre les résultats réels et ce qu'ils devraient être si tous les établissements étaient logés à la même enseigne.

Un deuxième indicateur intègre les taux d'accès au baccalauréat, à savoir la probabilité de réussite d'un élève dès son entrée en seconde jusqu'en terminale, quel que soit le nombre d'années nécessaires, tandis qu'un troisième porte sur la proportion d'élèves qui ont quitté leur lycée le bac en poche. Ces deux informations permettent de mieux évaluer la politique spécifique de chaque lycée en matière de sélection, de redoublement, ou réorientation. Selon M. Thélot, ils constituent *« la valeur ajoutée »* des établissements dans leur volonté et leur capacité à conduire un maximum d'élèves aux meilleurs taux de réussite.

« Une évaluation de cette nature ne peut se contenter d'être rudimentaire », assure Claude Thélot. Conscient que les élèves, leurs parents et les professeurs vont se précipiter sur les résultats publiés, le directeur de la DEP espère surtout que ce nouvel *« outil »* d'évaluation, encore perfectible, favorisera la réflexion sur la politique et les pratiques éducatives. Dans quelques mois, une méthode identique sera appliquée aux collèges.

MICHEL DELBERGHE

► « Trois indicateurs de performances des lycées ». *Résultats établissement par établissement.* 2 tomes. Direction de l'évaluation et de la prospective. Ministère de l'éducation nationale. 80 francs.

(1) Après « l'Etat de l'école », en octobre 1993, la DEP a publié « la Géographie de l'école » en février 1994.

(2) *« Le Monde de l'éducation »* publie chaque année les résultats au bac lycée par lycée, assortis des caractéristiques principales de chaque établissement.

(3) L'étude complète porte sur dix-huit académies sur vingt-huit. De même, les informations sur les établissements privés ne portent que sur le seul taux de réussite au baccalauréat.

Devant le désengagement de l'Etat

L'orchestre de région s'inquiète pour son avenir

Les musiciens de l'Orchestre national d'Ile-de-France ont été informés par leur administrateur d'une réduction de 4 millions de francs de leur budget pour l'exercice 1994, soit environ 12 % de leurs prévisions. Réunis en assemblée générale, mardi 7 juin, ils s'inquiètent pour leur avenir et demandent à la région d'augmenter sa subvention pour compenser le désengagement de l'Etat.

La baguette de Jacques Mercier est comme suspendue. Le chef de l'Orchestre national d'Ile-de-France ne sait plus sur quel rythme il va pouvoir conduire ses soixante-seize musiciens dans les prochaines semaines. Comme les orchestres nationaux de Lille ou de Lorraine, cette formation a pour mission de donner des concerts dans toute la région. L'administrateur général, Philippe Fanjas, vient d'annoncer à l'ensemble du personnel – une centaine de personnes – que le budget pour 1994 risque d'être amputé de 4 millions de francs, soit environ 12 % des dépenses prévues.

A la fin du mois de mai, toute la négociation du contrat de plan entre l'Etat et la région, les deux commanditaires de l'orchestre, avait déjà manqué échouer en raison d'un désaccord sur le montant des subventions (*le Monde* du 31 mai). Un million de francs du ministère des affaires sociales, 500 000 francs accordés par le Quai d'Orsay, avaient finalement permis aux représentants de la préfecture de région de respecter l'engagement de l'Etat.

L'exécutif régional faisait un préalable de l'inscription dans le contrat de plan d'une subvention de 13,5 millions de francs pour cet orchestre pendant les cinq prochaines années. Economies budgétaires et aménagement du territoire, toute la politique du gouvernement risquait en effet d'entraîner un désengagement progressif de l'Etat. Le ministère de la culture avait même fait savoir dans un premier temps qu'il souhaitait diminuer de moitié sa subvention à l'orchestre d'Ile-de-France. Un accord avait fini par être trouvé, sur lequel la région n'a pas voulu revenir.

Pour Philippe Fanjas, l'administrateur de l'orchestre, le problème reste entier. « *En raison du désengagement de l'Etat, les subventions annoncées par la région ne sont pas suffisantes pour combler un déficit prévisible*, explique M. Fanjas. *Nous ne pouvons pas annuler de concerts car ils apportent des recettes supplémentaires, mais nous risquons d'être obligés de réduire nos effectifs, alors que nous sommes un des orchestres nationaux de catégorie A qui comptent le moins de musiciens.* »

Le conseil régional, qui avait apporté 19 millions de francs en 1993, n'a inscrit que 18,5 millions de francs pour 1994. Et Jean-Pierre Fourcade, le premier vice-président (UDF) chargé des finances ne paraît pas du tout disposé à entendre les arguments de Jean-Jacques Salles, vice-président (UDF) chargé de la culture. Celui-ci demande une rallonge dans les budgets rectificatifs et que« *la clé de répartition du financement de l'orchestre se rapproche du rapport 70 % région et 30 % Etat qui prévaut pour l'ensemble du contrat de plan* ». *M. Fourcade explique, de son côté, que les priorités de la région en matières de transport, de formation et de logement nécessitent des économies sur les autres secteurs. « La région a également inscrit 35 millions de francs dans son budget d'investissements pour la construction à Alfortville d'un siège et d'une salle de répétitions pour l'orchestre* », rappelle le grand argentier de la région.

L'embarras du ministère

« *J'ai peur que les incertitudes actuelles sur notre budget ne brisent notre élan*, regrette Jacques Mercier. *Nous commencions à être reconnus autant pour notre qualité musicale que pour notre travail sur le terrain avec la centaine de concerts que nous donnons chaque année dans toute la région.* » Il évoque l'accueil enthousiaste que reçoit la formation dans des théâtres, des églises, mais aussi des salles des fêtes et des gymnases, où les musiciens doivent parfois faire des miracles pour s'adapter à des acoustiques difficiles.

Les responsables de l'orchestre ne comprennent pas que le soutien du conseil régional leur soit à ce point mesuré. « *Il s'agit de moins de 10 % des crédits de la culture, et le budget total de la région est de 13 milliards de francs. Nous servons l'image culturelle et l'identité de la région. Les Franciliens ne cherchent pas à connaître qui a financé les routes ou les lycées. Ils sont par contre flattés de savoir que leur région soutient un orchestre qui leur fait aimer la musique* », *assure Jacques Mercier. Philippe Fanjas souligne l'importance des subventions accordées par Montpellier, Toulouse ou Lyon, à leurs orchestres régionaux en regrettant que ni les villes ni les départements d'Ile-de-France ne participent au financement de la formation.*

Ces difficultés embarrassent Stéphane Martin, le directeur de la musique au ministère de la culture. « Nous risquons, dit-il, *d'être amenés à intervenir pour éviter que le fonctionnement de cet orchestre ne soit remis en cause. Mais nous imposerons des mesures d'économie. Les concerts que l'orchestre donne régulièrement à la salle Pleyel, à Paris, coûtent cher, sans entrer exactement dans la mission d'un orchestre national de région.* »

CHRISTOPHE DE CHENAY

Pour résoudre les problèmes d'urbanisme et de sécurité

Daniel Vaillant (PS) demande un programme d'aménagement dans le nord-est de Paris

Daniel Vaillant, député (PS) de Paris, a rendu public le mémorandum qu'il a adressé à l'Etat et à la Ville. Il y propose une véritable politique d'ensemble, tendant à résoudre les graves problèmes scolaires, d'urbanisme et de sécurité qui se posent dans les quartiers de La Villette, la Chapelle et la Goutte-d'Or.

S'il existait une échelle de la pathologie urbaine, les quartiers du nord-est de Paris seraient classés parmi les moins bien portants. Daniel Vaillant, qui y est né voici quarante-quatre ans, le sent bien. Elu de ces secteurs depuis 1977 (soit comme conseiller d'arrondissement, puis conseiller de Paris du dix-huitième, soit comme député de la dix-neuvième circonscription, qui déborde sur le dix-neuvième arrondissement), il a pu observer les multiples symptômes du mal de vivre : retards scolaires, dégradation des immeubles, occupations illégales, apparition de trafic de drogue, délinquance, insécurité. Au point que certains habitants, écœurés, cherchent à déménager.

Durant la campagne électorale qu'il a menée en février dernier pour reconquérir son siège de député sur l'UDF Jean-Pierre Pierre-Bloch, invalidé par le Conseil constitutionnel, M. Vaillant avait proposé un certain nombre de mesures « thérapeutiques ». Les électeurs de ces quartiers populaires lui ayant à nouveau fait confiance, celui qui est aujourd'hui le seul rescapé des députés socialistes de la capitale a couché ses idées dans un mémorandum. Puis il l'a adressé à tous ceux qui ont le pouvoir de le traduire en actions concrètes : les associations, les autres élus, le maire de Paris, le ministre de l'intérieur et le premier ministre.

Equipement scolaire

Le document borne son champ à trois quartiers : La Villette (dix-neuvième), la Chapelle et la Goutte-d'Or (dix-huitième), et à trois sujets de préoccupation : l'école, l'urbanisme et la sécurité. Le premier thème n'a pas été négligé, puisque l'Etat a créé dans ces secteurs des zones d'éducation prioritaire (ZEP) et que la ville y a construit de nouvelles écoles, mais ces efforts ne sont pas à la hauteur des besoins. A preuve les récentes manifestations de parents d'élèves (*le Monde* du 18 mai). M. Vaillant dresse donc la liste des établissements manquants : deux écoles maternelles, une école élémentaire et un collège.

Au chapitre de l'urbanisme, il suggère la construction d'une maison des associations à l'emplacement des anciens entrepôts qui ont brûlé en 1990 sur les rives du bassin de La Villette, la transformation en salle polyvalente d'un ancien cinéma fermé depuis des années et l'ouverture d'une nouvelle mosquée à la place de celle de la rue Polonceau, dont les locaux ne sont pas conformes aux règles de sécurité. Il reprend les souhaits des habitants, demandant, par exemple, qu'on élargisse les trottoirs de la rue de Flandre au lieu de créer un vaste terre-plein central qui restera inutilisé, et que l'on aménage un jardin au-dessus de la nouvelle ligne ferroviaire Eole. Partout la résorption de l'habitat insalubre devrait être une priorité, ainsi que la réhabilitation des groupes d'HBM d'avant-guerre, comme la cité Charles-Ermite, sorte de ghetto social isolé entre le périphérique et des voies ferrées.

« Zones renforcées de prévention et de sécurité

Enfin, pour traiter la plaie de la délinquance, le député socialiste lance l'idée d'instituer, à l'instar des zones d'éducation prioritaire, des « zones renforcées de prévention et de sécurité », où les effectifs de policiers spécialement formés seraient plus étoffés qu'ailleurs. En attendant, il préconise, parmi d'autres mesures, l'ouverture de deux postes de police – l'un aux Orgues de Flandre (dix-neuvième), l'autre dans la cité Charles-Ermite (dix-huitième), et la réinstallation systématique des gardiens d'immeuble. « *Tout ce que je souhaite*, conclut M. Vaillant, *c'est que ce cri d'alarme soit entendu et que mes suggestions soient reprises. Peu importe par qui et à quel moment, mais que l'on s'intéresse à ces quartiers et qu'on les aide à s'en sortir.* »

MARC AMBROISE-RENDU

Afin de permettre la reconstruction de son lycée

Issy-les-Moulineaux devra proposer un autre terrain

Après la visite du préfet des Hauts-de-Seine, le 16 mai dernier, à Issy-les-Moulineaux, le maire, André Santini (UDF-PSD), déclarait que, pour permettre la reconstruction du lycée professionnel Farman, de type Binder-Pailleron, la commune mettait à la disposition de la région, maître d'ouvrage de l'opération, un terrain sur l'île Saint-Germain qu'elle souhaitait acheter au département. Ce terrain étant classé en zone d'espace vert, le préfet avait refusé la modification du plan d'occupation des sols proposée par la municipalité.

Modification du schéma directeur

Le représentant de l'Etat avait indiqué que « *le schéma directeur d'Ile-de-France sera révisé ultérieurement et le conseil régional pourra alors opérer les modifications nécessaires à la réalisation de ce projet* ». M. Santini souhaite, de son côté, que « *l'assemblée régionale trouve les mesures qui s'imposent* » (« le Monde-Heures locales » daté 22-23 mai).

Michel Giraud (RPR), président du conseil régional et ministre du travail, indiquait, pour sa part, quelques jours plus tard, que le lycée serait édifié sur l'île Saint-Germain si le terrain était constructible et que, dans le cas contraire, la ville devrait lui en fournir un autre (*le Monde* du 3 juin). Le président de la région ne peut, en effet, envisager une modification du SDRIF. Ce n'est qu'après le vote de la loi sur l'aménagement du territoire que le conseil régional, si cet article du projet initial est conservé, pourra réviser le schéma élaboré par le préfet de région, mais comme MM. Santini et Giraud sont d'accord pour que ce lycée, classé « à reconstruire en urgence » dans le rapport Schleret, le soit rapidement, la ville d'Issy-les-Moulineaux devra certainement proposer, dans les prochaines semaines, un autre terrain.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

REPÈRES

ANIMATION

Les prévenances du quatorzième

Le quatorzième arrondissement de Paris n'oublie pas les personnes agées. Un Comité d'action sociale et d'animation, le CASA, qui vient de fêter son quarante-sixième anniversaire, y organise des activités pour rompre la solitude menaçant les gens du troisième âge. On leur propose des jeux de société, un club de bridge, un cercle d'échecs, des après-midi dansants et même des cours de math. Mais il y a aussi des conférences, des visites de la capitale, des concerts et des spectacles. A des tarifs accessibles, le CASA emmène les plus vaillants en voyage à l'étranger. Le tout est animé par une équipe de bénévoles, auxquels le maire, Lionel Assouad, vient de rendre hommage. Les anciens ne boudent pas, le nombre des adhérents est passé en dix ans de 13 000 à 23 000 !

CONCERTS

La Butte Montmartre retrouve ses « Heures musicales »

Décidément, les initiatives tendant à redonner à la Butte son lustre culturel d'antan se multiplient. Après la relance du théâtre et les projets de protection du patrimoine architectural (*le Monde* du 1er juin), voici la musique. La célèbre « Heure musicale de Montmartre » qui, de 1963 à 1985, a organisé des concerts de musique de chambre, voudrait renaître de ses cendres. Un premier récital de clavecin sera donné samedi 25 juin par le Français Pierre Hantaï dans un studio de la rue Caulincourt. Cet événement devrait être le prélude à une saison 1994-1995 que ses organisateurs annoncent comme fournie, une dizaine de concerts, et brillante avec au programme : William Christie, Gustav Leonhardt, l'ensemble Clément Jannequin, etc.

CONJONCTURE

En 1992, 78 000 emplois ont disparu

La crise économique a entraîné une dégradation spectaculaire de l'emploi dans la région en 1992. C'est le constat de l'INSEE dans sa dernière publication sur la situation économique de l'Ile-de-France. L'institut observe que 78 000 emplois ont disparu au cours de l'année 1992. Cette perte représente 1,7 % de l'effectif salarié de la région, soit un point de plus que le chiffre enregistré en 1991, année où l'emploi a baissé pour la première fois, après six ans de croissance. Dans tous les secteurs, les tendances observées en 1991 se sont accentuées. L'industrie a perdu 46 000 emplois alors que la perte avait été de 38 000 postes en 1991. L'industrie des biens d'équipement est également touchée, avec 8 880 emplois en moins sur 169 000 salariés. Les services marchands, qui, jusqu'en 1991, limitaient le recul de l'emploi salarié, voient pour la première fois leurs effectifs s'éroder.

SOLIDARITÉ

Le football aide la lutte contre le sida

La recette du match de football qui a opposé lors d'une soirée de gala le PSG à une sélection brésilienne, mercredi 20 avril, vient de permettre le versement d'une aide de 200 000 francs à des associations qui luttent contre le sida. Cette rencontre amicale avait été organisée à l'initiative du conseil régional dans le cadre d'une opération « Solidarité-sida ». Cinq associations choisies par le Centre régional d'information et de prévention du sida (CRIPS) ont ainsi pu recevoir un chèque de 40 000 francs chacune, grâce à un prélèvement de 10 francs sur les billets achetés par les spectateurs.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ANNÉES D'ENFANCE. Film français de Roberto Faenza, v.o. : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

IN CUSTODY. Film indien d'Ismail Merchant, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

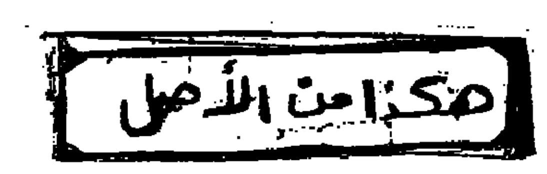
L'IRRÉSOLU. Film français de Jean-Pierre Ronssin : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

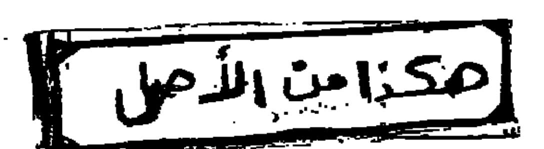
LE JOUEUR DE VIOLON. Film belgo-franco-allemand de Charlie Van Damme : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES LEÇONS DE LA VIE. Film britannique de Mike Figgis, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

PARANO. Film français de Yann Piquer, Alain Robak, Manuel Flèche, Anita Assal, John Hudson : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

TOUR D'ÉCROU. Film franco-britannique de Rusty Lemorande, v.o. : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).





COMMUNICATION

Pour rompre le « cercle vicieux du sous-abonnement »

M. Carignon veut aider le câble par des réductions d'impôt

Alain Carignon, ministre de la communication, a annoncé, jeudi 9 juin, des réductions d'impôt pour financer les raccordements au cable. Il espère qu'en retour les câblo-opérateurs baisseront leurs tarifs d'abonnement

MARSEILLE

de notre correspondant

« *Il est temps de mettre un terme au gaspillage de l'argent public et au gâchis technique de 4 millions de prises construites mais non-raccordées* » : ce constat du ministre de la communication, Alain Carignon, effectué jeudi 9 juin lors de la convention ann elle du câble Médiaville, qui réunit pendant trois jours élus, sociétés de câble et opérateurs de chaînes à Marseille, n'est pas tendre pour « *onze ans de politique publique de l'audiovisuel faite au détriment du câble* ». Avec 1,4 million d'abonnés pour 5,5 millions de prises construites, la France est encore loin derrière ses voisins européens, notamment l'Allemagne et ses 15 millions d'abonnés.

L'actuel ministre de la communication reste toutefois optimiste pour le futur. Les choix à long terme ne seront tranchés qu'à l'automne, après les conclusions du rapport Théry sur les « autoroutes de l'information » attendu pour juillet. M. Carignon a toutefois évoqué le « *premier ensemble de conclusions* » du rapport sur le câble. « *Seules des solutions drastiques, couteuses et vraisemblablement conflictuelles peuvent (...) rompre le cercle vicieux du sous-abonnement* », prévient Gérard Théry. Pourtant, ni un scénario « *à la britannique* », autorisant rapidement le téléphone sur le câble, ni un scénario « *à l'allemande* » confiant tout le câble à l'opérateur public ne semble convenir au gouvernement. Entre libéralisme et monopole, c'est donc un troisième scénario « *d'amélioration de l'offre des programmes* » et « *d'efforts sur la câblage des immeubles collectifs* » qui est à l'ordre du jour.

Dans l'immédiat, M. Carignon a annoncé une incitation fiscale, instituée pour deux ans, sous forme d'une réduction d'impôt de 50 % des dépenses de raccordement et mise au norme (évaluées entre 1200 et 1500 francs par prise). En outre, les communes volontaires pourront établir une redevance d'usage pour le « service antenne », et les propriétaires seront en droit de répercuter les frais de mise aux normes sur les locataires. Avec ce soutien fiscal, le ministre estime avoir fait un pas, et attend impatiemment des opérateurs qu'ils baissent les prix de l'abonnement et enrichissent leurs programmes. Si les « petits » câblo-opérateurs pratiquent un abonnement mensuel d'environ 100 francs par mois, les plus gros sont réticents. Lyonnaise Communications mise sur les options payantes. Quant à la CGV (groupe Générale des Eaux), elle réclame ardemment le droit de faire du téléphone. Elle veut bien accompagner l'effort du gouvernement en baissant les frais de raccordement au câble, mais pas l'abonnement.

Sur ce point, les projets ne manquent pas : TF 1 lancera, le 24 juin, LCI, sa chaîne d'information, la Sept prépare pour 1995, une chaîne « histoire », une autre « arts et spectacles », plus tard une sur les sciences, en collaboration avec l'INA, France télévision et Radio France. La productrice Simone Halberstadt Harari (Télé-images, groupe Havas), a mis elle aussi au point avec le magazine *Marie-Claire*, une chaîne post-féministe, du moins « *plus féminine que féministe* », qui aura « *une couleur plus qu'un thème* » ; une forte interactivité, et un aspect à la fois « *pratique et romantique* ».

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Souhaitant une modification de l'image graphique

La direction de France Télévision prépare un nouvel habillage pour France 2

Est-ce l'envie de tirer un trait définitif sur les « années Bourges » ou le souci de préparer l'avenir du service public ? Le président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a engagé une consultation, terminée fin mai, pour modifier l'habillage de la seconde chaîne publique, France 2. Tout en abandonnant son nom d'Antenne 2, France 2 avait inauguré ses « nouveaux habits » (logo, bandes-annonces, génériques) à la rentrée 1992, comme France 3 (*le Monde* du 9 septembre 1992). Conçu par l'agence BDDP et la société de production Gédéon, le nouveau graphisme visait à « *créer un pôle identifiable* » – le service public, en bleu-blanc-rouge – tout en offrant des repères clairs aux téléspectateurs : deux bandes verticales pour France 2, trois bandes horizontales pour France 3.

Pour Patrick Clément, directeur délégué, « *il n'est pas question de modifier cet habillage. Nous allons seulement le réajuster en douceur, dans les journaux télévisés d'abord, puis dans les magazines de la chaîne* ». Bien que flou – la « *mise en œuvre d'une politique de communication en termes d'information* » est le seul objectif invoqué –, le texte fourni aux quinze agences en lice apparaît plus ambitieux. Louis Bériot, directeur de l'antenne, Jean-Luc Mano, directeur de l'information et Jean Réveillon, responsable des sports, souhaitent en effet « *redéfinir l'identité visuelle* » – la marque ou le logo – de leurs éditions et magazines et mener « *une réflexion globale sur les génériques d'émissions, sur la publicité et les bandes-annonces* ». C'est-à-dire à peu près tout. Le chantier entrepris il y a deux ans par M. Bourges avait coûté près de 10 millions de francs seulement pour France 2, beaucoup plus pour France 3. « *Nous sommes soucieux des deniers publics* », prévient M. Clément, délégué général de France Télévision et coordinateur du projet, dont le texte ne précise pas le budget de ce lifting.

En s'attachant à France 2 seule, cet appel d'offres indiquerait-il que la politique et l'identité graphique de groupe menée auparavant par Hervé Bourges ont vécu ? La volonté ainsi affichée de casser les liens visuels entre les deux chaînes risque de nourrir les rumeurs qui font de France 2 la prochaine « privatisée », une idée qui fait son chemin dans certains cénacles gouvernementaux.

ARIANE CHEMIN

M. Villin évoque une scission entre « France-Soir » et « le Figaro »

Philippe Villin, PDG de *France-Soir*, a évoqué jeudi 9 juin à Paris une scission de *France-Soir* et du *Figaro*, quotidien dont il est également vice-président et directeur général. Pour lui, l'avenir de l'ancien quotidien de Pierre Lazareff passe par un recentrage sur la presse populaire, « *qui le cas échéant s'attaquera à la vie privée des hommes publics.* » « *Cette évolution*, a-t-il précisé au cours d'un débat organisé par le Conseil national des collectivités territoriales pour l'audiovisuel (CNCTA), *passera par une séparation du* Figaro *et de* France-Soir. »

Toutefois, les déclarations de Philippe Villin lui sont personnelles. D'autres hiérarques du groupe Hersant indiquent que « France-Soir *ne peut être dissocié du groupe de presse* » et que Robert Hersant a décidé « *avec sagesse, compte tenu des pertes qu'ils représentent* » l'arrêt des suppléments gratuits de *France-Soir*, œuvre de M. Villin... La diffusion moyenne totale payée de *France-Soir* était de 200 516 exemplaires en 1993 contre 205 725 en 1992, selon Diffusion-Contrôle. France-Soir 180 000 exemplaires en dix ans et a perdu 18 millions de francs en 1993.

Attendant l'augmentation de la part d'Hachette dans son capital

« L'Evénement du jeudi » est en proie à de graves difficultés

Un séminaire réunissant les salariés de l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* devait se réunir dimanche 12 juin, à Paris, pour réfléchir au « journal de l'an 2000 ». Le magazine, créé en 1984 par Jean-François Kahn, traverse une crise, qui dure maintenant depuis six mois et qui se traduit par une ambiance morose, par des départs – dont celui, pour *Libération*, de Michel Labro, co-directeur de la rédaction avec Jérôme Garcin depuis le début de cette année – et par un recul de la vente à Paris.

Cette crise est surtout due au retard mis par Matra-Hachette, *via* Europe 1, à formaliser l'augmentation de sa part dans le capital de *l'Evénement*, augmentation attendue depuis l'automne dernier et qui devrait faire du groupe de Jean-Luc Lagardère l'actionnaire de référence de l'hebdomadaire, passant de 20 à 30 % du capital (*le Monde* du 26 novembre 1993). Les difficultés de Jérôme Garcin à se glisser dans des habits directoriaux, en dépit du fait qu'il ait été intronisé par M. Kahn à la tête du journal, ont abouti à l'installation d'un « triumvirat » (Jean-François Kahn, Albert du Roy et Jérôme Garcin). Mais « *le résultat, c'est que le journal n'est plus dirigé* », soulignent plusieurs journalistes.

Vives critiques dans la rédaction

La nouvelle formule de *l'Evénement* proposée par Jean-François Kahn – un hebdomadaire d'une cinquantaine de pages à bas prix, et deux mensuels respectivement consacrés à la culture et aux faits de société – n'a pas reçu l'aval d'Hachette et suscite de vives critiques dans la rédaction. Enfin, le journal enregistre un déficit cumulé d'une vingtaine de millions de francs, imputable au coût des projets de développement dans la presse magazine – *Paroles et musiques*, *Sciences et technologies* – de ces dernières années.

Y.-M. L.

DANS LA PRESSE

La campagne pour les élections européennes

Libération (Jean-Michel Thénard) : « La campagne s'achève et personne ne la regrettera. Car cette cuvée 1994 n'a été ni des plus fameuses ni des plus glorieuses. (...) Sortie du rôle de bouc émissaire, l'Europe n'est surtout bonne qu'à jouer les utilités pour les gouvernements de gauche ou de droite. »

InfoMatin (Marc Jézégabel) : « L'Europe est malade. D'elle-même, de ses fuites en avant par l'économie, qui, de l'Acte unique à Maastricht, ont créé à Bruxelles une Union que les Européens ne comprennent plus. (...) Le seul message d'enthousiasme européen lors de cette campagne est venu d'un président américain de passage à Paris. Triste bilan d'une occasion manquée dont la sanction sera un taux d'abstention record. »

Le Quotidien (Philippe Reinhard) : « Le refus d'aborder les vrais problèmes rappelle fâcheusement ce qui s'était passé au moment du référendum sur Maastricht. A l'époque, seuls les adversaires du traité avaient mené campagne. Les pro-Européens se sont illustrés, cette fois-ci encore, par une discrétion gênée et gênante. »

France-Inter (Bernard Guetta) : « Aucun grand parti, dans aucun des grands pays de l'Union, ne s'est clairement prononcé pour ou contre un fédéralisme européen qui créerait des Etats-Unis d'Europe, pour ou contre l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale, pour ou contre une Europe à plusieurs vitesses, pour ou contre l'introduction réelle d'une monnaie commune, pour ou contre la création d'une armée européenne. Aucun parti politique ne s'est prononcé sur l'avenir de ce continent, sa place dans le monde, ses forces, ses faiblesses et les défis auxquels nous sommes confrontés, nous, Européens. »

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde RADIO TÉLÉVISION



CULTURE

ARTS

Paul Rebeyrolle : la rage

Deux expositions dans des galeries parisiennes, une en juin, l'autre à l'automne, et une rétrospective au musée d'Ornans, la commande par la Région Champagne-Ardenne d'un monument, Le Feu, en hommage à Bachelard, pour le site de Chooz et la construction d'un musée à Eymoutiers, sa ville natale. Paul Rebeyrolle, peintre engagé, enragé, refait surface avec une virulence intacte.

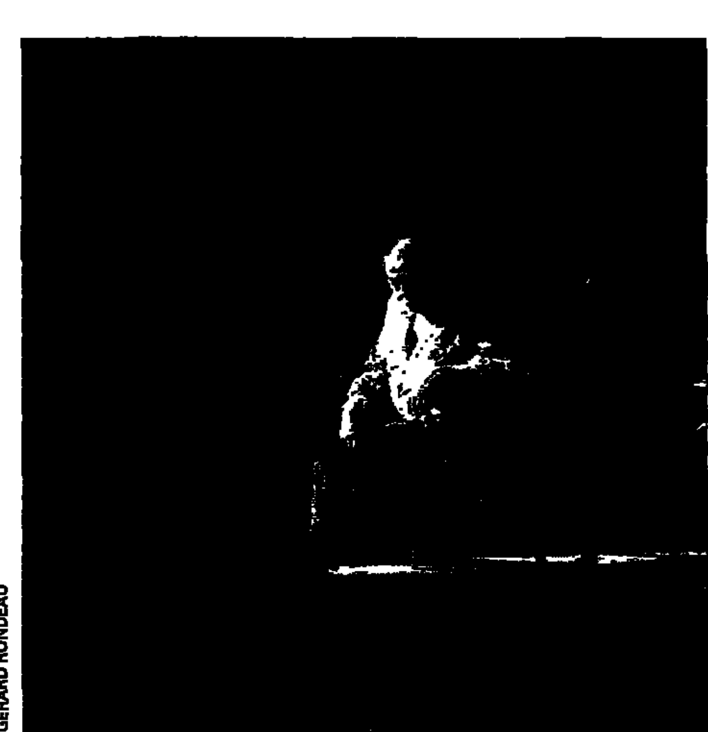
Rebeyrolle s'est installé dans un village paisible de l'Aube. Un grand atelier clair, une ancienne scierie et son moulin, coincé entre deux ruisseaux. A soixante-huit ans, il pourrait couler une retraite heureuse, mais les projets se bousculent. Tout autour de l'atelier, des toiles énormes, dégoulinantes, éructantes de matière. Sa dernière série s'intitule *Splendeur de la vérité* et montre des écorcheuses nues qui dévoilent des moutons éviscérés et sanglants. *« Je suis assez content de cette série. J'ai encore une toile à faire, où je vais essayer d'être encore moins bon peintre. Je suis encore assez en colère pour ça. Je dois ça au pape, quand il a parlé de* Splendeur de la vérité, *que bien sûr il croit détenir. Ca m'a mis en rogne. Alors ma vérité, la voilà. Le vrai réalisme, justement, c'est la splendeur de la vérité, c'est chercher la vérité là où elle est. Au Louvre autrefois, il y avait un Caravage superbe, que je ne vois plus jamais accroché: un* Enterrement de la vierge, *une femme avec un gros ventre, hydropique. C'est ça le réalisme: Saint Laurent sentant le cochon grillé, avec une grosse fumée noire. Voilà mes* Origines du monde [une série en hommage à Courbet qui provoqua quelque émoi à la dernière Fiac]. *Si on connait l'histoire de l'art, on pense d'abord à Courbet. Si on a vécu un accouchement, ça a un autre goût ».*

On hasarde une question sur la matière débordante de ses tableaux, dans laquelle il ajoute depuis plusieurs années les matériaux les plus hétéroclites: *« Ce qu'il y a de bien, c'est que je n'ai plus à balayer l'atelier, je prends la pelle à poussière et hop ! sur la toile. Il y a aussi du kapok, de la vermiculite et deux types de crin de cheval: le blanc là-bas qui vient d'Afghanistan, et le noir, une vieille bourre de fauteuil. Mais ce n'est rien, ce ne sont que des moyens, et le matériau en lui-même n'a aucune valeur esthétique. Ce qui importe, c'est la peinture. Parce que, quoi qu'on dise, la peinture est un art d'une richesse extraordinaire. Les seuls artistes qui m'intéressent sont ceux qui sont conscient de sa grandeur. Chaque fois que je vais en Italie, chez Bonvicini, le fondeur de Vérone qui fait mes bronzes, je prend une journée, je saute dans un train pour Venise, et je vais voir la Crucifixion du Tintoret. Et puis il y a Caravage, Titien, Rembrandt, Goya. J'aime Léger pour son ambition, et Picasso pour ses sculptures. C'est le plus grand sculpteur du siècle, et de loin. Et puis chez les américains, Rothko ... Ca vous étonne, hein! Et puis De Kooning, mais il est hollandais. Et puis Joan Mitchell et Riopelle, mais ce sont des copains. »*

Une immobilité quasi-complète

Des copains, il en a, au point que Michel Troche parlait de l'étrange maladie qui gagne les gens à son contact, la « rebeyrollite ». Le vecteur de la « rebeyrollite » est né en 1926, à Eymoutiers (Haute-Vienne). Ses parents y étaient instituteurs. Il passe son enfance dans une immobilité quasi complète : *« J'avais une sorte de tuberculose osseuse. Entre cinq et dix ans, je suis resté allongé dans le plâtre. Je ne voyais qu'une fenêtre, avec, de l'autre coté, un rosier qui fleurissait. Un jour, quelqu'un l'a coupé. »* Rétabli, il travaille avec des émailleurs à Limoges, et apprend le métier. *« Il n'y avait rien là-bas, pas d'art, ce sont les émailleurs qui m'ont formé. »* Il arrive à Paris en 1944, par le premier train de la Libération. *« J'ai filé directement à la Grande Chaumière, parce qu'on m'avait dit que c'était une académie libre. En chemin, je suis passé devant la devanture d'un marchand de tableaux, Kaganovitch, boulevard Raspail. En vitrine, il y avait un Rouault. J'ai cru m'évanouir, c'était le premier vrai tableau que je voyais. »* Tout en survivant grâce à divers petits boulots, il prépare le concours de l'École des Arts Décoratifs. *« J'ai été recalé avec 0 partout, mais 5 sur 20 en dessin géométrique. Le plus amusant, c'est que la même semaine, j'exposait dans une galerie avec Desnoyer, le directeur de l'école. Des conneries influencées par Van Gogh. A dix-huit ans, on est influencé par chaque tableau qu'on voit. »*

Ses maîtres, il croit les trouver lors des rétrospectives de Picasso et de Soutine. Mais le choc vient de la réouverture du Louvre en 1947. *« La réouverture du Louvre a été un vrai bouleversement. Je croyais savoir des choses et je m'aperçois que je ne sais rien du tout. La grande peinture m'arrive en plein dessus, d'un coup. Enfin non, parce qu'ils ne l'ouvraient que salle par salle. C'était ça la torture. »*



GÉRARD RONDEAU

Paul Rebeyrolle

Après-guerre, les ateliers étaient rares. Rebeyrolle conquiert le sien de haute lutte, à la Ruche, cet ancien phalanstère autrefois habité par Chagall ou Soutine, mais alors occupé par les tueurs des abattoirs de Vaugirard. *« Ils fabriquaient un savon avec du suif, le savon Mimosa. Et ils ne voulaient pas nous laisser nous installer. J'aimais bien me battre. J'ai appris en jouant au rugby contre une équipe de Gardes mobiles de réserve, les CRS de l'époque. On y allait de bon cœur. Alors j'ai continué pour l'atelier de la Ruche. »* Membre du parti communiste, il subit de plein fouet le diktat du réalisme socialiste qu'avec bon sens, mais non sans déchirement, il va s'appliquer à ignorer.

Il rompt avec les communistes en 1956, non sans regrets, et exécute pour l'occasion une toile intitulée *A bientôt, j'espère...* De ses premières œuvres, accrochées au réel au point d'exagérer l'épaisseur d'un trait pour le faire correspondre à la matière du cannage d'une chaise, il va ainsi passer à une peinture plus voluptueuse, entraînée par sa logique propre. Les séries se suivent, grenouilles, champignons ou truites, qui explorent les possibilités offertes par la couleur où les inclusions de matériaux bizarres. Il conserve cependant son allant révolutionnaire avec des suites baptisées *Guérilleros, Prisonniers*, ou *Faillite de la science bourgeoise*. Les titres fleurent le réalisme socialiste, mais l'exécution plantureuse des toiles ne pouvait que révulser tout stalinien orthodoxe.

Bâtir des expositions de prestige

C'est le temps où de grands marchands s'intéressent à son travail: la Marlborough à Londres et à New York, Maeght à Paris. Sa peinture ne s'assagit pas pour autant. Indisposé par la magistrature, il entame une série sur *Suzanne et les vieillards* pour rappeler que les deux pervers libidineux sont aussi des juges. La série suivante des *Panthéons* relève également de l'outrage à magistrat. Couronnés de lauriers, statufiés, figés dans leur contentement béat, ils servent de perchoirs à des singes insolents, velus, et indécents.

Pourtant, Rebeyrolle ne veut-il pas aussi son musée? *« Non, ce sont d'abord les gens d'Eymoutiers qui m'ont fait la proposition. On l'ouvrira à Pâques, l'année prochaine. Je veux en faire un bastion, mais pas un mausolée. Quelque chose d'hors normes. Chez mes anciens marchands, je récupère les toiles les plus brutales, les sauvages, les invendables. L'autre jour, on m'a déballé 131 tableaux anciens dans le port franc de Zurich. J'avais le trac en revoyant tout ça. »*

« Mais je veux montrer autre chose que mes tableaux, bâtir des expositions de prestige pour faire vivre le lieu. C'est un anti-musée: il faut y défendre ce qui n'est pas à la mode pour montrer autre chose que le formalisme ou les truqueurs. Ce sont les jeunes qui dégustent, en première ligne. En général, ils n'y résistent pas. Chaque génération produit des peintres d'élite, qui connaissent le succès trop tôt. Ils s'y brûlent les ailes, et ça m'a toujours tristement impressionné. Moi, j'ai eu de la chance: j'ai mauvais caractère; je suis étonné qu'on s'intéresse encore à moi. Le succès, c'est l'écume des choses: la réalité, cela se joue tous les matins à l'atelier. Sartre m'avait demandé un jour: Vous seriez ministre de la culture si on vous le proposait? – Je lui dis: Oh, non... – Alors Sartre: On n'a pas le temps, hein... » Aujourd'hui, on reparle de Rebeyrolle, peut être pour de mauvaises raisons, à la lueur des jeunes peintres expressionistes allemands ou espagnols. *« Actuellement, il y a une recherche fébrile de peinture. Mais les gens sont portés vers des choses agréables et décoratives, et la grande peinture n'est pas séduisante. Je suis même inquiet quand mes tableaux passent trop facilement. L'expressionnisme allemand me semble vulgaire, prétentieux, brutal. C'est allemand, quoi. Les critiques n'ont jamais pu me fourrer dans un tiroir et j'espère bien que ça va durer. On a dit que j'étais baroque... En fait, je dois être un pur classique, parce que si dans une reproduction on me coupe un tableau, ça me rend fou. Le format n'a pas d'importance, mais le calcul du format, la place des choses dans la toile, si. »*

Rebeyrolle est-il un moraliste? *« Non, pas du tout. Les gens vivent comme ils veulent. Pour le fonds des choses? Peut-être. »*

HARRY BELLET

▶ Le Bestiaire, Galerie Larock-Granoff, 13, quai de Conti, Paris 75006. Jusqu'au 10 juillet. Splendeurs de la vérité, Galerie Daniel Templon, exposition prévue à l'automne 1994; Rétrospective Rebeyrolle au Musée Gustave Courbet, place Robert Fernier, 25290 Ornans. Tél.: (16) 81-62-23-30. Du 11 juin au 31 octobre.

La colère du bonheur

Truites, huîtres et bestiaire musqué ; hérisson attelé à sa charogne ; sanglier prêt à charger ; oiseaux de vraies plumes tordues, droit sortis de Reiser, rendus à la peinture ; la gueule menaçante des poissons inconnus ; un crapaud vert tel que le vit Hugo ; ce singe qui exhibe son cul à la statue d'un prince, pour un baiser infâme ; chien idiot, érigé vers la lune, grenouilles et mouches, il ose, Rebeyrolle, en plein vingtième-et unième siècle – c'est demain qu'il les a peints – peindre les animaux... A des années lumière de la névrose sentimentaire dont pâtissent nos amies les bêtes ; à des siècles de l'oubli des campagnes...

Il les célèbre à cru, comme on monte d'homme à bête, bêtes de vérité et de splendeur, peinture d'enfant ou alors de très vieillard humain, allez les voir, avec leurs masses ciselées, cette exactitude de pâte, leurs pelages parfaits, ces nacres de mollusques soignés comme des saints... On est entre Géricault et les écorchés de l'« autre » Fragonard, l'anatomiste de Maisons-Alfort... Le parti-pris des choses mis à plat. A la décision de Francis Ponge, s'ajoute ici la chair éclatante, le sexe nu, la splendeur de l'impossible, le plaisir. Le plaisir que commande celui de peindre. Tout Rebeyrolle est là, dans son bestiaire, dans les bêtes qu'il aime au point de les peindre, tout Rebeyrolle entier dans chacun de ses tableaux.

Ces tableaux ont une odeur forte. Des deux Valdès Leal qui marquent le seuil de l'Hopital de la Charité à Séville – *Finis Gloriae Mundi* et *In ictu oculi* – Murillo disait qu'on ne pouvait les regarder sans se boucher le nez. La peinture a cessé de dégainer nos corps. Ce n'est pas la faute de tous les peintres. Rebeyrolle est de la trempe de ceux qui sentent, qui réveillent la nuit, qui ne se laissent pas saisir d'emblée. Il dit de sa peinture qu'elle est « un peu » pénible à supporter. Il le dit d'un sourire très doux. Elle est la peinture d'un homme qui voit trop fort, trop loin.

Il faut savoir s'arrêter, changer de registre

Guérilleros (1969) , *Prisonniers* (1973) , *Faillite de la science bourgeoise* (1973-74) , *Natures mortes et pouvoir* (1976) , *Les évasions manquées* (1982) , *les Panthéons* (1992) , mêlent l'horreur au désastre et le désastre au rire. Ce geste unique est sans calcul, sa science imprenable en deux points : la violence et la peinture. La décharge du monde, son matériau réel, sa pourriture plus ou moins noble ne trouvent raison que dans la raison peinte de Rebeyrolle. Le peintre le plus politique de l'époque va bientôt apparaître pour ce qu'il est, un paysagiste qui laisse éberlué, le drôle qui pousse la réalité au-delà d'elle-même, une sensualité à vif, transmissible. Il n'est pas jusqu'au malaise qu'il provoque souvent, qui ne soit prévu dans le cadre. De sa peinture qui défie le beau, le goût – surtout le bon – l'esprit mais pas l'intelligence, on ne sait d'abord qu'une chose : qu'elle n'aurait pu être autre, à aucun instant, en aucun de ses détails.

Quand il oublie le temps, quand il se met à peindre, Rebeyrolle procède à l'envers de l'époque. Il s'abandonne jusqu'à tordre son corps, ses genoux, au déchaînement pictural de l'idée. Il procède par l'idée qui ravage, par série, comme une fièvre. Il se sait envahi, ivre, laisse monter en lui les images du monde, les grillages et les planches que lui dit la torture. Il laisse monter le temps, l'air du temps sous pression. Il s'imbibe de phrases, de barreaux et d'horreurs, jusqu'à être gonflé de son siècle, prêt à crever comme une outre, se lance alors. Une série peut durer deux ans. C'est long, deux ans, pour la rage de peindre, cette colère du bonheur. Les tableaux se poussent les uns les autres, ils se bousculent, jusqu'au premier qui devient moins vivant, moins nécessaire, il faut savoir s'arrêter, changer de registre.

L'âge avance. On ne sait plus quelle énergie viendra après ce qui a poussé *Les Panthéons* (1992). On va à Boudreville comme on irait vérifier dans un atelier trop humain l'état du vaste monde. Rebeyrolle s'est remis à peindre. Aux singes bariolés, il fait succéder une série de linges et de chairs : la plus impudique des variations sur *L'origine du monde* de Courbet. Sérénité des sens, beauté de la matière et du matérialisme, splendeur de la vérité. A peine en a-t-il fini avec cette origine sans fin, que le pape, de loin, provoque une nouvelle fièvre, une colère de mensonge, Rebeyrolle lui pique le titre de son encyclique, *Splendeur de la vérité*, pour l'enlever au mensonge, comme un taureau enlève une déesse.

Lors d'une visite de courtoisie faite au même pape, le coureur automobile Alain Prost lui avait remis en offrande une petite réplique du bolide de Formule 1 à bord duquel il venait d'obtenir le titre de champion du monde. Cette saynète est le contrepoint exact (sa farce pénible, son enfantillage, son symbole qui tait l'argent) du geste peintre de Rebeyrolle. La violence du monde est dans ces fables. L'intégrisme de l'argent est à Rebeyrolle plus insupportable, plus sanglant que les intégrismes officiellement décriés. L'alacrité qui lui sert de méthode, sa joie de peindre sont excitées pas la vie même. Il prend dans les immondices et les sévices la matière du rêve. Ce qu'un cri de saxophone ne peut plus faire aujourd'hui, désormais intégré, déjà synthétisé ; là où tout échoue dans l'académisme ou dans la pacotille philosophique, Rebeyrolle insiste. Lourdement. Avec la grâce cosmonaute des lourds. Arrimé à la vie qui nous la rend précieuse.

FRANCIS MARMANDE

MUSIQUES

Blur à l'Erotika

Rebelles cockneys

Quelques centaines de privilégiés ont pu assister, jeudi 9 juin, au concert de Blur à l'Erotika, cabaret de Pigalle transformé en club rock chaque semaine par le magazine *les Inrockuptibles*. Plusieurs dizaines de spectateurs sans billet ont battu le pavé en vain. En Grande-Bretagne, l'événement aurait sans doute provoqué d'autres scènes d'hystérie. Ce quartet londonien a pris là-bas l'allure d'un phénomène, remplissant les plus grandes salles, plaçant un tube, *Girls and Boys* et son dernier album, *Parklife*, au sommet du classement des meilleures ventes de disques.

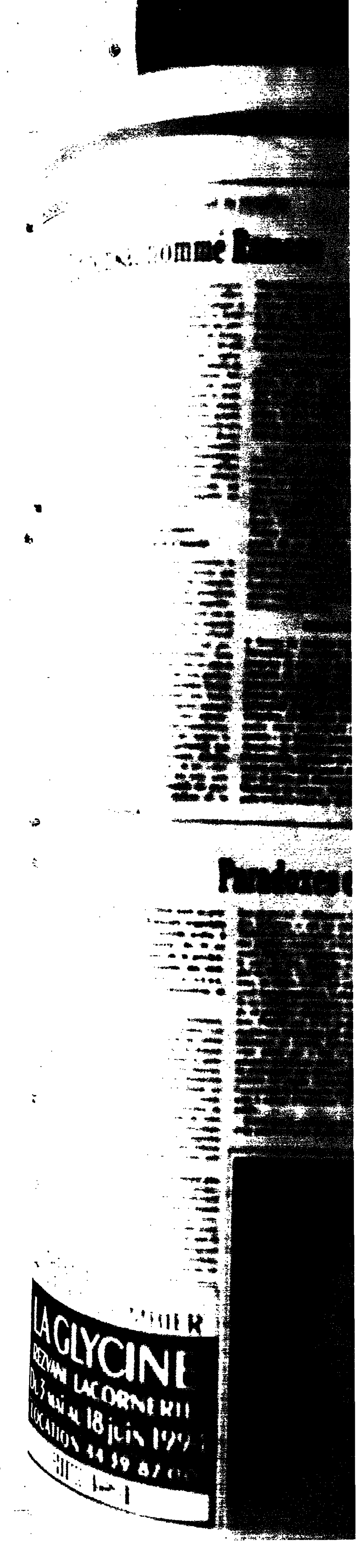
Qui l'aurait cru il y a trois ans, à l'écoute de *Leisure*, le premier album du groupe, que deux morceaux accrocheurs singularisaient à peine dans le déferlement déclenché depuis Manchester par les Happy Mondays ? L'an dernier, un deuxième album (*Modern Life Is Rubbish)* indiquait pourtant que le mélange de *dance music* et de rock approximatif n'était plus qu'un souvenir. Son titre annonçait un repli nostalgique sur les valeurs traditionnelles de la pop insulaire, le groupe y peaufinait enfin ses chansons sans perdre de son mordant. *Park Life* a récemment parachevé cette tendance en portant à la perfection l'anglo-centrisme de Damon Albarn et des siens. Leur performance scénique rappelle l'excitation des premiers concerts punks de la fin des années 70, qui renvoyait elle-même à l'énergie, au style et à la concision des grands pionniers de la pop britannique. Blur s'amuse de cette double citation. Les sons millésimés d'un synthétiseur Moog, les fantaisies héritées du music-hall excitent les fantasmes nostalgiques. Les accents populaires de Damon Albarn, sa gouaille sexy de garnement cockney font le pont entre les « cultures jeunes » de toutes ces époques, jusqu'à une urgence d'aujourd'hui.

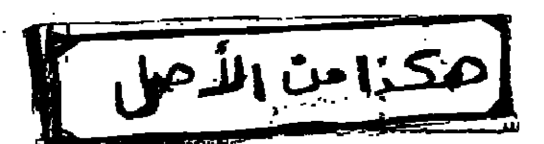
La petite scène de l'Erotika ne permet pas aux musiciens de bouger à leur guise, mais l'étroitesse du lieu semble concentrer leur fougue, à peine entravée par quelques approximations techniques. On embarque avec eux sur de drôles de montagnes russes, chansons illuminées comme une fête foraine alternant accélérations et irrésistibles breaks mélancoliques, refrains rassembleurs et finesses mélodiques.

STÉPHANE DAVET

▶ Discographie : *Park Life*, un CD Food, 724382919421, distribué par EMI.

RECTIFICATIF. – Le numéro de téléphone du service de location des places pour le prochain Festival d'Avignon indiqué dans notre supplément « Rendez-vous de l'été » (*le Monde* du 9 juin) est celui de l'année dernière. Il faut désormais composer, à partir du 6 juin et de 10 heures à 18 heures, le (16) 90-14-14-14. On peut aussi réserver par Minitel (3615 code AVIGNON) ou acheter ses billets dans la plupart des FNAC, à Paris comme en régions. Dans ces trois cas de figure, les frais de réservation s'élèvent à 6 francs par billet (plafond : 100 francs).





MUSIQUES

Rétrospective au théâtre royal de Versailles

Un bonsaï nommé Rameau

La musique baroque est devenue un marché. L'on n'y jure que par « créations » et « premières mondiales ». On enregistre l'intégrale des motets d'un « sous-maître » inconnu, l'on trouve des précurseurs à *tout* génie, tout cela sous l'abusif et généreux patronnage de saint Patrimoine.

De ce point de vue, le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV), censé jouer les pionniers, pourrait être accusé cette année de manquer d'audace : après de passionnantes journées consacrées à Heury du Mont, André Campra ou Marc-Antoine Charpentier, le voici attelé à Rameau, le moins contesté des musiciens français d'avant Berlioz, brandi contre Gluck par Debussy, édité presque complètement par Saint-Saëns dès 1895. Et encore, au lieu de nous donner à entendre ce que l'on n'entend jamais, il nous est proposé une *nouvelle version* de l'Année Rameau, célébrée à grands fastes en 1983.

Trois ouvrages phares y étaient alors représentés : *les Indes galantes*, *Pygmalion*, *Hippolyte et Aricie*. Cette année, au lieu d'entendre *Nais*, *Zaïs*, *le Temple de la gloire* ou *la Princesse de Navarre* (ces deux derniers ouvrages écrits sur un texte de Voltaire, dont on célèbre en ce moment le 300e anniversaire de naissance), on réentendra les mêmes trois opéras – qui, précisons-le, ne sont pas minces. Quelques raisons à cela. L'argent d'abord et toujours. Le CMBV n'est pas pauvre, mais ses missions sont multiples (maîtrise d'enfants, ateliers d'interprétation et de recherche, production régulière de concerts). Si l'on avait logiquement donné au CMBV ce que l'on a imprudemment investi dans un festival versaillais de funeste mémoire (englouti avec l'argent des subventions et coulé à pic par un déficit affolant), nul doute que le Centre aurait pu consacrer ses efforts à monter scéniquement l'un de ces ouvrages (*le Monde* du 27 juillet 1989).

L'exemple d'*Atys* de Lully présenté par l'équipe Christie/Villégier est bien la preuve que l'on peut porter au succès un ouvrage encore inconnu de tous, voilà dix ans. Les dirigeants du CMBV s'en sont tenus aux valeurs sûres, d'autant que les maisons de disques piaffent aux grilles du château : Marc Minkowski, qui vient de signer un contrat chez Archiv Produktion (section spécialisée dans la musique ancienne de la Deutsche Grammophon Gesellschaft), enregistre *Hippolyte et Aricie* pour cette marque, et celle-ci ne souhaitait probablement pas essuyer les plâtres avec un ouvrage inconnu enregistré par une nouvelle recrue.

Pygmalion a été gravé chez FNAC Music par l'équipe d'Hervé Niquet, soutenue par les subsides du CMBV : il était naturel que la production fût entendue à cette occasion. Quant aux *Indes galantes*, leur présence est avant tout affective. Voilà vingt ans, Jean-Claude Malgoire bouleversait la vie musicale française en enregistrant la première version des *Indes galantes* sur instruments anciens (Harnoncourt avait opéré un travail similaire sur *Castor et Pollux*, en 1972, pour Telefunken, aujourd'hui reporté sur CD Teldec) : s'ensuivit un fameux duel entre les versions de Jean-François Paillard (Erato) et celle dirigée par l'ex-cor anglais solo de l'Orchestre de Paris, publiée sous label CBS. Vingt ans après ce disque et les représentations de l'ouvrage au Théâtre royal de Versailles, il semblait indispensable aux responsables du CMBV d'offrir un revival emblématique à leur président. Pour alléger la tâche des musiciens (ils jouaient un programme inédit au Festival de Sarrebourg, samedi dernier), il fut décidé de donner des extraits de l'opéra-ballet, présentés dans une version de concert conçue par l'auteur lui-même. Mais l'argument est assez peu convaincant. Invoquant la seule édition des *Indes*, laquelle réunit, sous forme de réduction (nos actuels « chant-piano »), les meilleurs moments de l'ouvrage en divers « concerts », organisé par tonalités et non par nécessité dramatique, Malgoire ne nous fera pas oublier qu'il s'agissait là d'une édition économique et commerciale, un *best of* destiné à reconquérir un public au départ dérouté.

Une première impression d'inanité

Aussi fallait-il, pour admettre le principe des morceaux choisis, que l'exécution « pure » le fût vraiment. Comme toujours, dès les premières notes, la petitesse du son inquiète : l'acoustique du Théâtre royal est on ne peut plus claire, mais la sonorité des cordes en boyau, en effectif relativement réduit, laisse une première impression d'inanité. Sans doute l'oreille corrige vite ce déficit manifeste en regard du son profondément velouté des grandes formations ; il n'en demeure pas moins que l'orchestre de Malgoire manque de substance – de basses surtout : trois violoncelles et une contrebasse, c'est trop peu. Malgoire soigne le style, propose des agréments que l'on n'a jamais entendus ailleurs, mais dans les sections où les « dessus » accompagnent les voix sans basse, dans les moments de pure poésie sonore, les violons de la Grande Ecurie ne sont pas à la hauteur. Ou n'ont pas assez travaillé. A l'issue du concert, on devine qu'il y a un peu des deux. Minces satisfactions du côté des bois : les flûtes, jouant souvent à l'unisson, sont bien trois, mais ne font rarement qu'une.

Les deux hautbois, remisés loin derrière, sonnent un peu maigrement. Et puis, Rameau demande une autre tenue que celle qu'insufflait ce soir-là Malgoire aux danses, prises le plus souvent à un tempo retenu, sans trop de contrastes – à vrai dire passablement ennuyeuses.

Aux côtés d'une basse peu intéressante et de toute évidence malade, ainsi que d'un ténor vaillant mais un peu raide (l'air *« Volez zéphyrs »* resssemblait à une invitation sans condition au larcin), les deux sopranos faisaient meilleure figure. A ceci près que la Suissesse Audrey Michael, plongée dans les pages de sa partition, semblait découvrir avec un mélange de surprise et de crainte ce qui l'attendait. Cela rendait d'autant plus écrasantes la précision stylistique et l'arrogante santé vocale de Sandrine Piau, littéralement ébouriffante.

RENAUD MACHART

▶ Centre de musique baroque de Versailles, Journées Rameau, jusqu'au 12 juin. Au programme : concerts de clavecin avec Gustav Leonhardt, Noëlle Spieth, Christophe Rousset), séances de motets (Olivier Schneebeli dirigeant la Maîtrise de Versailles, Christie ses Arts florissants dans les « vrais et faux motets » de Rameau confrontés au *Requiem* de Gilles et aux motets de Mondonville), spectacle de cantates monté par Philippe Lenaël, et *Hippolyte et Aricie* par Minkowski et ses Musiciens du Louvre. Château, chapelle et Opéra royal, tél : 39-49-48-24.

Un opéra sur l'ancien président soviétique

Requiem pour Gorbatchev

BONN
correspondance

Mikhaïl Gorbatchev héros d'opéra ! Déjà sollicité par le cinéma, (on l'avait vu jouer son propre rôle dans le dernier film de Wim Wenders) , l'ancien secrétaire général du Parti fait irruption dans l'univers lyrique. *Gorbatschow* , créé le 7 juin à Bonn, évoque le destin d'un homme qui éveille encore des passions exceptionnelles en Allemagne. L'ancien dirigeant soviétique, qui avait promis d'assister à la première, s'est décommandé au dernier moment, expliquant que sa belle mère était tombée malade.

Ce n'est pas le « Gorby » chouchou des foules qui a retenu l'attention des auteurs : *« Nous n'avons pas voulu célébrer un héros »* , disent-ils. Le personnage (joué par le ténor Walter Raffeiner) , prend ici les traits d'un clown triste, malmené par l'histoire, incapable de maîtriser les événements qu'il a déclenchés.

« Une tragi-comédie » : c'est ainsi que Giancarlo del Monaco, directeur de l'Opéra de Bonn et initiateur de ce spectacle de cinquante minutes, qualifie l'œuvre de Thomas Körner – pour le livret – et de Franz Hummel – pour la musique (1). Pas de chœurs russes, pas de grand orchestre, *« rien à voir avec* Boris Godounov *»*, prévient del Monaco. L'œuvre relève plutôt du théâtre musical, avec seulement trois personnages sur scène – une scène par ailleurs étroite et toute en verticalité, ce qui permet de jouer sur le thème du vertige de l'histoire. L'un des acteurs est Adolf Dresen, plus connu en France pour ses mises en scènes (on a vu au Châtelet sa *Lulu* et son *Eugène Onéguine*).

La partie musicale est assurée sur le plateau par une pianiste de Saint-Pétersbourg, Irina Roumina (elle-même très critique dans ses déclarations privées vis à vis du fondateur de la perestroïka). A un moment de la pièce, elle prend la parole pour dénoncer *« les crimes de Gorbatchev »*. Le spectacle, qui ne fait pas l'impasse sur les responsabilités complexes du personnage au moment du putsch d'août 1991, ne cherche pas à en renvoyer les facettes les plus reluisantes.

Spectacle d'une déchéance

En haut de la scène, une étoile rouge flamboyante symbolise l'espoir de la Révolution. Un peu plus bas, un soleil pâle, aux contours carbonisés, renvoie l'image des illusions perdues du communisme. Sur un escalier en forme d'échafaudage bancal, on nous offre le spectacle d'une déchéance, celle d'un Gorbatchev qui prend tour à tour les traits de *« Wozzeck, Paillasse, ou du Christ »*, comme l'explique del Monaco. A un moment du spectacle, le secrétaire général du PCUS s'éponge le front couvert de sueur et sa fameuse tache de vin se répand sur tout son visage. Le triomphateur des débuts, celui de la Glastnost, cède vite la place à la figure du cousin pauvre, qui vient quémander quelques marks à une Allemagne idéalisée (*« Notre espoir s'appelle Germania* , s'exclame-t-il. *« Eh oui, l'histoire ! »*, soupire-t-il longuement au cours d'une canzonetta, avant d'aller embrasser, pour un baiser de la mort resté célèbre, le numéro un est-allemand Erich Honecker.

Gorbatschow devrait être suivi l'an prochain d'une *Imelda Marcos*, une farce aux tons de cabaret, puis d'un *Mandela*, conçu, toujours par les mêmes auteurs et la même équipe, comme une apothéose. Le tout formera un triptyque présenté sous l'égide du *Neues Theater für Musik*, un ensemble interdisciplinaire basé au Musée d'art (Kunsthalle) de l'Etat fédéral à Bonn. Ce n'est certainement pas la qualité intrinsèque de l'œuvre qui fait cette fois événement. Au plan musical, *Gorbatschow* est éclipsé, à Bonn, par la présentation en ce moment même d'un opéra espagnol du dix-neuvième siècle, *Il Guarany* d'Antonio Carlos Gomez, avec et sous l'impulsion de Placido Domingo.

Gorbatschow s'inscrit en revanche dans un ensemble de manifestations culturelles centrées sur l'est de l'Europe. La Kunsthalle présente *Europa, Europa*, une rétrospective de l'avant-garde d'Europe centrale et orientale au vingtième siècle. Des phares comme Kandinsky, Malevitch et Kupka aux obscurs comme Kolibal, Abakanowicz ou Jetelova.

Mikhaïl Gorbatchev lui-même ne se contente pas d'envahir les écrans et les scènes lyriques allemandes : il entre au musée. On pourra admirer, à partir du 15 juin prochain à Bonn, une relique personnelle qu'il a acceptée de léguer au nouveau Musée d'histoire de la République fédérale. Il s'agit de la veste en laine qu'il portait en août 1990 dans le Caucase, lorsqu'il offrit l'unification au chancelier Kohl. Ce dernier a, lui aussi, légué la sienne, pour compléter la vitrine.

LUCAS DELATTRE

(1) Inconnu en France, le compositeur Franz Hummel est en Allemagne un créateur actif dont l'opéra *Blaubart*, une parabole sur Sigmund Freud, a été représenté un peu partout en Europe. Né en 1939, il est également chef d'orchestre et auteur de musiques de ballets. Né en 1942, Thomas Körner a écrit quant à lui un grand nombre de livrets, dont une adaptation de *Leonce et Lena* de Büchner et une version moderne du mythe d'Orphée pour Christobal Halffter.

▶ Prochaines représentations de *Gorbatschow*, les 10 et 11 juin, au Bundeskunsthalle, 20 heures, renseignements à l'Opéra de Bonn, tél. : (19) 49-228-72-8208.

▶ Exposition Europa, Europa, Bundeskunsthalle, jusqu'au 16 octobre.

CINÉMA

2e Biennale des cinémas arabes à l'IMA

Paradoxes et vitalités d'une programmation

Quatre-vingts films sont au programme de la Biennale organisée par l'Institut du monde arabe, à Paris, qui présente, du 10 au 19 juin, un tableau de la production, récente et passée, des cinématographies arabes, qu'accompagnent rencontres et débats.

Des préoccupations communes, mais des approches différentes. Les cinémas arabes partagent un même intérêt pour la place de la femme dans la société, l'intégrisme, la question palestinienne, mais leur histoire, leur culture, les moyens financiers dont ils disposent déterminent les perspectives et les styles. La manifestation organisée par l'Institut du monde arabe rend compte de cette diversité en formant une mosaïque riche de 80 films, soit une vingtaine de plus que pour la première édition de la Biennale, qui avait réuni près de 10 000 spectateurs.

Ce succès populaire, d'autant plus remarquable que la salle de projection de l'IMA compte seulement 360 places et que les films n'étaient programmés qu'une seule fois, témoigne de l'intérêt croissant porté à des cinématographies jusque-là peu diffusées. Plus encourageant encore, le fait que ces productions sont en train de gagner du terrain sur leur propre sol : *Halfaouine, l'enfant des terrasses* a été un succès en Tunisie, et *A la recherche du mari de ma femme*, comédie d'Abderrahmane Tazi que l'on pourra voir dans le cadre de cette Biennale, a triomphé au Maroc. En Egypte, *le Terroriste*, de Nader Galal, qui sera présenté hors compétition, a réuni plus de un million de spectateurs au cours de sa première semaine d'exploitation. Preuve que si la production égyptienne, longtemps une des plus puissantes au monde, traverse une crise grave qui a fait chuter à soixante environ le nombre annuel de réalisations, des films ambitieux, traitant de sujets d'actualité (en l'occurrence le terrorisme intégriste), sont à même d'intéresser un vaste public.

Il reste que la circulation des films d'un pays à l'autre demeure extrêmement limitée, en dépit des efforts consentis notamment par les pays du Maghreb (qui viennent de former le projet d'une cinémathèque commune). Les initiatives personnelles ne peuvent pallier totalement l'insuffisance des structures à laquelle se heurte également Magda Wassef, la responsable de la Biennale.

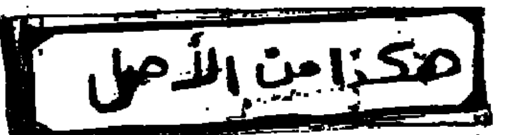
Si l'IMA est reconnu comme un organisme de dimension internationale, si son indépendance n'est jamais remise en cause, les relations avec les instances de certains pays sont parfois difficiles. Tel film égyptien sélectionné par Magda Wassef se révèle dénaturé après son passage devant la commission de censure, qui lui a imposé vingt et une coupes. Le choix de tel autre provoque en Egypte un débat sur le fonctionnement et le rôle du comité de sélection des films pour les festivals étrangers. Le développement des coproductions entre, notamment, les pays du Maghreb et la France (une rencontre sur ce thème est prévue pour les 14 et 15 juin) permet parfois de tourner la difficulté : les producteurs européens sont à même de fournir des copies de certains films que les instances nationales n'auraient peut-être pas souhaité voir présentés par la Biennale. C'est ainsi que le beau film de Merzak Allouache, *Bab-El-Oued-City*, déjà remarqué au Festival de Cannes, participera à la compétion.

L'importance des participations européennes peut conduire, à terme, à un certain déséquilibre, déjà sensible pour les courts-métrages : sur les dix présentés en compétition, deux seulement, un égyptien et un marocain, n'ont pas été réalisés en Europe. Mais par ailleurs, on remarque au hasard du programme, la présence d'un film palestinien, *Couvre-feu*, qui fut lui aussi présenté à Cannes, de deux syriens et de deux libanais. On note, surtout, que, sur les treize films en compétition, sept sont des premiers longs-métrages. Au baromètre de la Biennale, la vitalité et la jeunesse des cinémas arabes sont en hausse.

PASCAL MÉRIGEAU

▶ Du 10 au 19 juin, à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (5e). Tél. : 40-51-38-38. Du 15 au 21 juin au cinéma Grand Action, 5, rue des Ecoles (5e). Tél. : 43-29-44-40. Du 20 au 26 juin à l'Institut Lumière à Lyon. Du 22 au 28 juin à l'Ecran 1 et 2 de Saint-Denis et au cinéma l'Odyssée à Strasbourg.

هكذا من الأصل



ÉCONOMIE

Selon une enquête de l'INSEE

A qualification égale, les salaires nets réels ont baissé de 0,6 % en 1993

En 1993, il fallait avoir vu sa qualification s'améliorer pour bénéficier d'un salaire meilleur. Compte tenu d'un nette ralentissement des augmentations brutes et d'une inflation inchangée, les salaires nets en francs constants et à qualifiquation égale ont diminué de 0,6 %, selon l'enquête de l'INSEE, rendue publique vendredi 10 juin.

En francs courants, la progression de la rémunération moyenne, nette de prélèvements, des salariés à temps complet du secteur privé et semi-public s'est encore ralentie en 1993, selon l'INSEE, avec une hausse limitée à 2,5 % l'an passé, contre 3,5 % en 1992, 4,6 % en 1991 et 5,4 % en 1990. Le salaire net moyen s'est élevé, l'an passé, à 10 100 F par mois contre 9 900 F en 1992, les cadres continuant, comme en 1992 et 1991, à gagner en moyenne 2,8 fois plus qu'un ouvrier ou un employé.

En francs constants, en soustrayant donc l'inflation, la situation des salariés a quasiment stagné puisque les salaires nets moyens du privé n'ont progressé en 1993 que de 0,4 % (contre 1,1 % en 1992, 1,4 % en 1991 et 1,9 % en 1993).

S'il affecte l'ensemble des secteurs d'activité, le ralentissement de la hausse des salaires est avant tout sensible dans les métiers de l'énergie et des transports. L'impact de la récession a été en revanche limité sur les rémunérations des salariés des banques, des assurances et des services.

L'amélioration constante de la qualification moyenne de la main-d'œuvre s'est, en revanche, poursuivie en 1993 (+ 1 % contre + 0,7 % en 1992). Les cadres représentaient l'an dernier 13 % des salariés (contre 12,4 % en 1992) alors que, dans le même temps, la proportion d'ouvriers (39,1 % au lieu de 40 %) et d'employés (23,7 % au lieu de 24,1 %) s'est réduite. Cette progression des qualifications a ainsi permis de limiter les dégâts. Car, pour la première fois depuis 1989, la rémunération nette moyenne des salariés du privé dont le poste de travail est demeuré inchangé, a en effet diminué de 0,6 % en francs constants (+ 1,5 % en francs courants).

Alors que le salaire brut moyen a progressé de 3,7 % l'an passé, la part des prélèvements à la source (cotisations sociales et CSG) s'est accrue : elle représente en 1993 18,6 % du salaire brut contre 17,6 % l'année précédente. Cette croissance est liée à l'augmentation de la CSG et de la cotisation d'assurance-chômage.

V. D.

Le moral des Français s'améliore

Les Français sortent lentement de leur morosité, si l'on en croit la dernière enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages réalisée par l'INSEE en mai. « *Prolongeant la tendance observée depuis le début de l'année, l'appréciation que portent les ménages sur la situation économique générale et leur situation personnelle s'améliore nettement en mai* », écrivent les statisticiens. « *Le solde d'opinion concernant le niveau de vie futur des Français en général continue d'évoluer favorablement et n'a jamais été aussi élevé depuis le début de l'enquête (1986)* ». *Parallèlement, les opinions des ménages sur l'évolution future de leur situation financière personnelle et sur leur capacité à épargner se redresse. Ils se montrent aussi moins pessimistes sur le chômage et continuent de croire à la stabilité des prix pour les mois à venir.*

Sur l'opportunité d'effectuer des achats importants, leur jugement continue aussi de se redresser. A l'opposé, celle d'épargner est un peu moins forte, bien que demeurant très élevée.

Alors que les marchés s'inquiètent de la dérive des finances publiques

M. Sarkozy assure que le déficit budgétaire ne dépassera pas les 301 milliards de francs prévus

Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a affirmé à nouveau, jeudi 9 juin, lors de son audition par la commission des finances de l'Assemblée nationale sur l'exécution du budget en 1993 et en 1994, que le déficit budgétaire prévu en 1994 – soit 301 milliards de francs – sera « *strictement respecté* ».

En année préélectorale, les dépenses publiques nouvelles ont toujours tendance à se multiplier. C'est ce qui se produit depuis le début de l'année pour des raisons d'ailleurs souvent justifiées. Ces charges ont été *grosso modo* compensées par une annulation de 2,2 milliards de francs de crédits fin mars. Le début de la reprise des affaires apporte quelques recettes fiscales supplémentaires par rapport à ce qui était escompté à la fin de l'année dernière et inscrit dans la loi de finances initiale votée en décembre par le Parlement. C'est essentiellement l'impôt sur les sociétés qui a jusqu'ici apporté de bonnes surprises avec une plus-value de 4,7 milliards de francs sur la période janvier-avril, correspondant sur toute l'année à un gain de 14 milliards de francs. Mais la TVA rentre un peu moins bien que prévu, de même que la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), ramenant à une dizaine de milliards de francs les recettes fiscales supplémentaires dont pourrait disposer le gouvernement.

Ce « *bonus* » est insuffisant à lui seul pour éponger 18 milliards de francs de dépenses non inscrites : 5,5 milliards pour la défense, prime à l'embauche pour environ 2,5 milliards, mesure d'accompagnement de la dévaluation du franc CFA pour environ 4 milliards de francs, allocation de rentrée scolaire pour 6 milliards. La différence entre recettes et dépenses supplémentaires, soit 8 milliards de francs, est en principe à peu près couverte par une opération de gel de 7 milliards de francs.

Quant aux dotations en capital aux entreprises publiques, à Air France en particulier – « *qui devrait recevoir 10 milliards* » a confirmé M. Sarkozy –, elles seront couvertes, d'ici à la fin de l'année, par le surplus des privatisations (55 milliards avaient été prévus) et notamment par l'opération de mise sur le marché des AGF (plus de 20 milliards de francs) d'ici à la fin de 1994.

Apparemment, le déficit budgétaire de cette année semble pouvoir être tenu. Il n'empêche que les marchés s'inquiètent depuis quelques mois de la dérive des finances publiques françaises, une dérive qui a vu passer le déficit de 93 milliards en 1990 à plus de 300 milliards en 1993, portant en germe une accélération de l'inflation.

ALAIN VERNHOLES

Peu affectées par le relèvement des taux d'intérêt

Les entreprises américaines révisent à nouveau à la hausse leurs projets d'investissement pour 1994

NEW-YORK

de notre correspondant

Malgré la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement de l'activité enregistré depuis le début de l'année aux Etats-Unis, les chefs d'entreprise américains restent confiants. D'après l'enquête rendue publique jeudi 9 juin par le département du commerce, ils ont encore révisé à la hausse au cours des derniers mois leurs projets d'investissement. L'étude réalisée auprès de 5 000 dirigeants d'entreprise en avril et mai indique en effet que ceux-ci ont l'intention d'augmenter en 1994 de 8,3 % leurs investissements (en valeur) par rapport à 1993.

Interrogés à l'automne, ces mêmes responsables n'avaient prévu pour 1994 un accroissement de leur effort d'investissement que de 5,4 %. Ils étaient déjà plus optimistes au premier trimestre de cette année : ils avaient alors annoncé une hausse de leurs dépenses de 8 %. En 1993, les investissements des entreprises avaient déjà crû de 7,1 %. S'ils augmentent en 1994 en conformité avec les prévisions actuelles, ce sera la meilleure performance depuis 1989. La progression des investissements avait été alors de 11,4 %.

D'après l'enquête du département du commerce, les industriels prévoient une progression de leurs investissements de 6,9 %, alors que les responsables des secteurs des services retiennent une hypothèse d'augmentation de leurs dépenses d'équipement de 8,8 %. La hausse des taux d'intérêt amorcée en février semble donc favoriser pour l'instant un rééquilibrage dans les moteurs de la croissance américaine, affectant davantage la consommation des ménages que les investissements des entreprises.

E. I.

INDICATEURS

RUSSIE

■ **Production : – 26 % pour janvier-mai 1994.** – La production a chuté de 26 % en Russie pendant les cinq premiers mois de 1994, par rapport à la même période de l'an dernier, a annoncé jeudi 9 juin le Comité d'Etat des statistiques russe. Le mois de mars avait été particulièrement mauvais, avec une baisse de 27,4 % par rapport à mars 1993, mais une légère amélioration a été enregistrée en mai.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Un entretien avec Dider Pineau-Valencienne

Suite de la première page

Les avocats avaient reçu l'assurance que je pouvais me rendre en Belgique en toute quiétude. Ceci était parfaitement normal puisqu'il s'agissait pour moi de confirmer la clôture du dossier, après l'accord signé et exécuté avec tous les minoritaires. De ce fait, quand un représentant de la BSR, la brigade financière belge, m'a téléphoné un jour pour me demander une date, il m'a demandé si j'étais toujours disposé à venir. J'ai naturellement répondu oui et nous avons fixé la date du 26 mai à 10 heures.

» Je me suis donc présenté à cette convocation avec l'idée de rester une heure ou deux à Bruxelles En fait, j'ai été interrogé de 10 heures du matin à 22 heures, heure à laquelle le policier qui m'interrogeait m'a signifié que je ne disposais plus de mes libertés. On m'a dit ensuite : *« Le juge veut vous voir »*, et j'ai été conduit au palais à 23 h 30. Là j'ai été interrogé une première fois par le juge de 2 heures à 5 heures du matin, le 27 mai, et on m'a signifié mon mandat d'arrêt qui ne prenait en compte aucun des éléments que j'avais pu fournir au cours de mon interrogatoire. Durant cette première journée qui a conduit à ma détention, j'ai été interrogé sans avocat pendant neuf heures, de 19 heures à 5 heures du matin, le lendemain. Par la suite, j'ai pu appeler mon avocat qui est venu constater mon arrestation. Il a demandé ma libération qui lui a été refusée. Durant tous les interrogatoires, au cours de ma détention préventive, je n'ai jamais pu bénéficier de l'assistance de mes avocats, ni avoir accès au dossier.

– Quelles ont été les conditions de votre détention ?

– Je n'ai bénéficié d'aucun avantage particulier si ce n'est la présence de l'ambassadeur de France qui venait me voir chaque jour. Pour le reste, j'ai suivi le parcours de ceux que j'ai vu arriver après moi : dépouillé des effets personnels, revêtu de l'habit du prisonnier et interdit de communication avec le monde extérieur. Je n'ai voulu ni la télévision ni la radio ni les journaux que je n'ai commencé à relire qu'à ma sortie de prison. J'ai essayé de me rendre utile en proposant de donner des cours d'anglais à mes codétenus mais cela n'a pu se concrétiser. Alors, je me suis organisé pour me couper du monde et profiter de cette expérience pour effectuer un retour sur moi-même et méditer. Je faisais une heure de gymnastique par jour. Etant chrétien, j'ai relu *La Bible* et les quelques ouvrages que j'ai pu me procurer. J'ai énormément lu et relu, notamment les *Mémoires d'outre-tombe* et surtout ce passage dans lequel Châteaubriand évoque le rôle de la justice pendant la Révolution. Il a cette phrase magnifique : *« Espérons que l'on ne reverra jamais la situation suivante : lorsque l'échafaud remplace la loi »*.

– Dès votre arrestation, vous avez bénéficié de la solidarité active de vos pairs. Est-ce seulement une réaction corporatiste de la part de chefs d'entreprise qui craignent de subir un jour le même sort que vous ?

– J'ai reçu près de 30 000 témoignages personnels de sympathie, émanant de chefs d'entreprise, certes, mais aussi du personnel de Schneider, des syndicats, de nos clients et partenaires à travers le monde entier. Je suis très reconnaissant à mes amis pour ce qu'ils ont fait. Je n'ai pas interprété ces témoignages comme une attitude de classe mais comme un geste d'amitié et d'affection de la part de mes amis.

– Le patronat belge, en revanche, est resté silencieux

– Vous me donnez l'occasion de remercier d'abord les très nombreux amis belges qui, eux aussi, m'ont témoigné leurs encouragements en m'écrivant en prison. Des grands et des petits patrons belges se sont exprimés. Des personnalités, bien sûr, mais aussi les petites gens dont le témoignage m'a beaucoup touché.

– Justement, parlons des faits qui vous sont reprochés. La justice belge vous a inculpé de « faux en écriture et usage de faux dans les comptes annuels ». Tout cela est parti de l'OPA de Schneider sur ces deux filiales belges Cofibel et Cofimines. Cette opération était-elle nécessaire ?

– Je réfute la totalité de ces accusations. Pour être bien compris, je dois faire un retour en arrière : lorsque je suis arrivé dans le groupe Schneider en 1981, c'était un inventaire à la Prévert, un capharnaüm indescriptible, c'était un conglomérat fait d'activités extrêmement disparates d'origine Empain ou d'origine Schneider. De grandes activités industrielles sidérurgiques pour Schneider, des activités verrières pour Empain et dans les deux cas des activités « exotiques » soit historiques, le Zaïre, par exemple pour la branche belge, soit de diversification de toute nature chez Schneider. Je n'ai eu de cesse de changer cela, pour faire de Schneider un groupe industriel fort et cohérent recentré sur les métiers de l'électricité.

» Qu'avons-nous fait au cours de ces quatorze ans ? Nous avons d'abord apporté de la clarté à un ensemble incompréhensible, illisible. Nous avons cassé un système financier qui, à l'origine, n'était conçu que pour le contrôle, sans capital, et non pas bâti comme une structure moderne destinée à lever des capitaux pour financer un développement industriel. Nous avons développé les activités stratégiques que nous avions choisies, l'industrie électrique, pour faire de Schneider un leader mondial. Nous avons dû refaire toutes les structures financières, en amont comme en aval. Aujourd'hui, nous sommes au point ultime de cette restructuration, dont les deux dernières étapes étaient la fusion SPEP-Schneider et puis la réorganisation de ce qui était un satellite par rapport à l'ensemble, les activités belges d'origine Empain, Cofibel et Cofimines. C'était un secteur excentré par rapport à notre activité principale. Mon seul but était d'arriver le plus rapidement possible à la cession de cet ensemble. D'où la nécessité de mener une OPA sur Cofibel pour vendre ensuite cette société et tirer un trait sur cet ensemble qui n'était pas notre activité stratégique.

– Que vous reproche t-on plus précisément ?

– On nous reproche d'avoir « pompé » la trésorerie des sociétés belges Cofibel et Cofimines au profit de Schneider. On invoque des opérations intra-groupes qui, pourtant, ont été largement bénéficiaires pour Cofibel et Cofimines et par conséquent pour leurs actionnaires minoritaires et majoritaires. On nous reproche aussi l'existence et le fonctionnement de sociétés dites off shore. Autre grief : des dividendes qui ne seraient pas remontés chez Cofibel et Cofimines. Sur tout ces sujets, je suis très serein, car je sais que ne n'ai rien à me reprocher, ni pour moi ni pour Schneider.

– Mais reconnaissez-vous qu'il a pu y avoir des erreurs techniques...

– Dans des opérations d'une telle complexité, on ne peut jamais l'exclure. Prenons maintenant l'un des griefs, les transactions sur les titres Arbed. Schneider avait historiquement des actions du sidérurgiste luxembourgeois. Cette participation devait être cédée dans le cadre de notre politique de recentrage. Les dirigeants d'Arbed m'avaient demandé de la conserver encore un certain temps. Compte tenu des relations anciennes que nous avons avec ce groupe, j'ai accepté et Cofibel l'a reprise.

»Nous avons procédé comme l'on fait généralement pour les opérations de cette nature. Schneider a retenu comme prix de vente de ses titres Arbed à Cofibel le cours moyen des six derniers mois, soit 3 900 francs belges. Le dirigeant de Cofibel, Jean Verdoot (aujourd'hui décédé, NDLR) , nous a demandé une garantie de prix (NDLR : une garantie de reprise des titres au prix fixé, soit 3 900 FB). Cette garantie, nous l'avons donnée. Or M. Verdoot a ensuite cédé ses titres Arbed de Cofibel à notre autre filiale belge Cofimines. La garantie, telle qu'elle était donnée, ne l'a été qu'à Cofibel.

– C'est donc une initiative malheureuse de M. Verdoot ?

– Sans doute, mais il avait la gestion des activités belges ! Et c'était dans ses prérogatives d'administrateur délégué de réaliser de tels mouvements. Nous fonctionnons selon un mode décentralisé. Le jour où il a fait passer cette participation à Cofimines, il a commis une erreur puisque la garantie a été perdue. Mais elle a été sans conséquence, car Schneider ne s'est pas désintéressé pour autant des actionnaires minoritaires. Et dans l'évaluation de Cofimines, à lire le chiffre de 3 900 francs, on ne peut quand même pas dire que l'on s'est mal comporté. C'était un geste élégant de notre part. On n'était pas obligé de le faire. Ensuite, sous la pression des actionnaires minoritaires qui criaient au scandale parce que Cofibel achetait de l'Arbed, nous les avons vendues dès qu'on a eu une offre, à 3 970 francs belges. Le titre vaut aujourd'hui 4 800 francs. On me dit : vous avez fait supporter des intérêts par Cofibel aux minoritaires ! Mais une plus-value a été faite et l'affaire aurait été bonne si les actionnaires minoritaires, par leur pression, ne nous avaient pas forcés à vendre !

– Dans quelles conditions s'est effectuée cette opération ?

– De façon parfaitement transparente ! Tous les groupes du monde entier font de telles opérations quotidiennement. Autre exemple de grief infondé. Le parquet de Bruxelles dit : le groupe SPEP-Schneider a bénéficié de 3 milliards de francs belges sur la période 1988-1989 au détriment de ses filiales belges. Moi, je vous donne maintenant la réalité : les sociétés belges ont réalisé des investissements de 3,8 milliards de francs belges durant cette période, dans le cadre d'opérations intra-groupes, qui ont été effectuées en toute clarté. La valeur de ces investissements au 26 mai dernier était de 4,7 milliards, soit 25 % environ de plus-value. Ce chiffre, je n'ai pas pu le donner, vu les conditions dans lesquelles j'ai été interrogé. Je ne l'ai pas en tête tous les matins ! Croyez-vous vraiment que cela s'appelle un « pompage » ? Sans compter que durant cette période, les sociétés belges ont bénéficié de la part du groupe Schneider d'apports en argent frais, de l'ordre de 2,2 milliards. C'est très grave.

– Et la participation 'très controversée dans PB Finance ?

– Là, il faut revenir en arrière. Aux grandes opérations de restructuration à l'intérieur du groupe qui s'appelait encore Empain-Schneider. J'étais engagé dans une course contre la montre pour assurer la survie de cet ensemble. On a essayé de mettre de l'ordre dans l'ensemble de ces actifs, d'origine Empain et d'origine Schneider. Une partie des activités industrielles Empain ont été apportées à Schneider, Spie-Batignolles, la construction électrique. Et ce qui restait d'origine Empain, c'était précisément les activités industrielles Cofibel, et notamment le verre, qui était dans un état au moins aussi dramatique que Creusot-Loire et d'autres sociétés du groupe. Je me suis occupé de la cession de ses activités verrières. Et j'ai terminé le désengagement industriel en 1985. A partir de ce moment-là, je ne me suis plus occupé personnellement et directement des activités en Belgique. J'avais chargé Pierre Pagézy de les suivre avec Jean Verdoot, qui avait



toujours été l'opérationnel sur lequel je m'étais appuyé pour mener à bien ces opérations. Mais M. Verdoot avait un regret : il n'y avait plus d'activités industrielles en Belgique. Il le manifestait à chaque instant. Un jour, il m'a demandé de pouvoir se réengager dans l'industrie. Je l'ai refusé pendant la période de remise en ordre. Ensuite je l'ai accepté, en posant une condition : qu'il reste minoritaire. Et c'est comme cela qu'il est devenu minoritaire dans PB Finance. Cette expérience fut malheureuse. Les opérations initiées en Belgique et suivies par PB Finance se sont révélées être de mauvaises affaires. Vis-à-vis de cette situation, les actionnaires majoritaires comme minoritaires sont sur un pied d'égalité. Mais personne chez Schneider n'était impliqué dans la gestion de PB Finance, dont Cofibel détenait 25 %. M. Verdoot représentait l'actionnaire minoritaire que nous étions dans PB Finance.

– C'est donc M. Verdoot qui a décidé de marier PB Finance aux sociétés de l'homme d'affaires italien Valentino Foti (inculpé en même temps que M. Pineau-Valencienne) ?

– Absolument. Je n'ai vu M. Foti en tout que trois ou quatre fois, et ceci dans des réunions générales. Et je n'ai jamais discuté avec lui de questions de fond. C'est M. Verdoot qui me l'a présenté. Il avait du respect pour ses capacités industrielles.

– Avez vous été informé des soupçons qui pesaient sur les liens de M. Foti avec la mafia italienne ?

– Jamais !

– La justice belge s'intéresse aussi de très près à un maquis de sociétés off shore qui sont apparues dans l'orbite de Cofibel...

– Là encore, il faut refaire un peu d'histoire. Le groupe Empain s'est retrouvé en 1961, date de l'indépendance de l'ex-Congo belge, dans l'incapacité d'y exploiter ses intérêts miniers. Comme toutes les autres sociétés concernées, il s'est retourné vers l'étranger ; ce, avec l'appui des autorités belges et du système bancaire belge. Il a alors créé Finamines, société suisse chargée de négocier et d'exploiter le minerai zaïrois. En 1976, c'est-à-dire avant mon arrivée à la tête du groupe, les activités minières du groupe Empain ont été regroupées. A ce moment-là, ont été mises en place des fiducies suisses pour la gestion des intérets zaïrois. Ces fiducies avaient pour but de protéger les intérets belges face aux incertitudes économiques et politiques grandissantes dans ce pays. Dès lors, l'ensemble des intérêts au Zaïre a été géré à partir des fiducies suisses. » Quand j'arrive en 1981, ma première réaction vis-à-vis de cet ensemble est de demander de casser tout cela. On me répond : le groupe emploie 14 000 Zaïrois qui travaillent dans ces mines, et plus d'une centaine d'expatriés belges. On ne peut pas tout arrêter comme cela. Il faut trouver un acquéreur. M. Verdoot, qui était responsable de ces activités minières, a appliqué mes consignes. il y a eu plusieurs tentatives de cession qui ont échoué. Tout cet ensemble – les fiducies suisses, les panaméennes Tramico et Mitraco, et ce qui se trouve autour dont je ne connais pas tout le détail – n'a pu être vendu que depuis 1994. Et cela pour 1 franc, car en face de leurs actifs se trouvent des passifs et des risques importants qui les compensent.

– Des fonds ont transité via ce réseau de sociétés off-shore...

– Les réserves qui se sont constituées dans ces sociétés sont issues des revenus tirés de l'exploitation minière, ou du négoce du métal. Elles ont servi à la gestion de cet ensemble zaïrois, et ont notamment permis d'éponger les pertes consécutives à la crise de l'étain depuis 1985. Lors de la vente de cet ensemble, l'ensemble des actifs était égal au passif. Au moment de l'OPA sur Cofibel, j'ai garanti qu'il n'y avait pas d'omission de nature à altérer la valeur de la société. Par ailleurs, les sociétés off shoreont régulièrement distribué des dividendes à leurs actionnaires et notamment à Tramico, dont Cofibel et Cofimines ont bénéficié.

– Il n'y a eu ni détournements de dividendes ni caisse noire ?

– Ni détournement ni caisse noire. Je vous confirme, avec la plus grande fermeté, que Schneider n'a jamais été destinataire, ni directement ni indirectement, de la moindre somme en provenance de ces filiales off-shore autrement qu'à travers les sociétés belges Cofibel et Cofimines. Ces allégations sont sans aucun fondement et portent un préjudice grave au groupe Schneider.

-Vous êtes sorti de prison mais vous restez inculpé, en Belgique, de faux en écritures et d'abus de confiance. Le comportement de votre groupe est également mis en cause en Suisse. Ne craignez-vous pas qu'en France la justice ou le fisc s'intéressent aussi à cette affaire ?

– A mon sens, il n'y a aucune raison pour que cette affaire ait des conséquences fiscales ou judiciaires en France. J'ai toujours dit que j'étais prêt à coopérer pour favoriser la manifestation de la vérité. J'ai déjà coopéré, même si je ne me suis pas *« mis à table »* comme l'affirment certains... Mais j'ai également le souci de vérifier que les procédures utilisées et les mesures prises sont bien justifiées et proportionnelles aux faits. Dans le même temps, je tiens à faire une mise en garde contre la divulgation éventuelle d'informations susceptibles de nuire à l'image de Schneider. Dans cette affaire, chacun doit prendre ses responsabilités. Je prends les miennes, j'entends que tout le monde en fasse autant. En ce qui concerne la Belgique, j'ai toujours dit que j'étais disposé à favoriser la manifestation de la vérité. Dans le même temps, étant président d'une société cotée, j'élève une protestation solennelle contre la divulgation « par les enquêteurs » d'informations partielles, non vérifiées et inexactes, susceptibles de porter un préjudice considérable au crédit et aux intérêts de Schneider. Où est le respect du secret de l'instruction ?

– Votre prochain rendez-vous avec les actionnaires de Schneider se déroulera le 16 juin à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la société. Comment allez-vous aborder cette échéance ?

– Ce sera comme d'habitude. J'ai d'ailleurs repris dès ce matin (vendredi 10 juin, NDLR) mes activités de PDG du groupe Schneider, fort de la confiance renouvelée de mon conseil d'administration. Je dirai à mes actionnaires que l'activité industrielle se porte bien et que nous poursuivons nos objectifs mondiaux de développement, comme en témoignent les discussions engagées avec nos partenaires d'AEG, qui se déroulent dans d'excellentes conditions. D'ici là, je m'octroie quelques jours de repos. »

Propos recueillis par
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE
SERGE MARTI
et **CAROLINE MONNOT**

SCHNEIDER et son pôle belge
(avant la fusion avec la SPEP et l'OPA sur COFIBEL / COFIMINES)

1992

SPEP
SCHNEIDER S.A.
COFIBEL (Belgique)
ITREC (Panama)
COFIMINES (Belgique)
PARAMER (Suisse)
FIDUCIAIRE OFOR FINAMINES (Suisse)
SHL (Bermudes)
MITRACO (Panama)
PB FINANCE (Belgique)
TRAMICO (Panama)
FEREX (Belgique)
SIRIX INTERVITRUM (Italie)

SCHNEIDER et son pôle belge
(après la fusion avec la SPEP et l'OPA sur COFIBEL / COFIMINES)

1994

GROUPE SCHNEIDER
COFIBEL (doit être cédée à Elf et Comipar)
COFIMINES
PARAMER (Suisse)
FIDUCIAIRE OFOR FINAMINES

- PB Finance et le pôle panaméen sont sortis du groupe.
- La groupe Schneider intègre, entre autres, les activités Télémécanique, Merlin - Gerin, Spie-Batignolles, Square D.

Héritage de l'empire Empain, le pôle belge Cofibel-Cofimines chapeautait jusqu'au début 1994 un vaste entrelacs de participations financières et industrielles. L'OPA lancée à l'hiver 1992 par Schneider sur ces deux sous-holdings qui représentent environ 3 % de la valeur économique du groupe est à l'origine des malheurs de Didier Pineau-Valencienne.

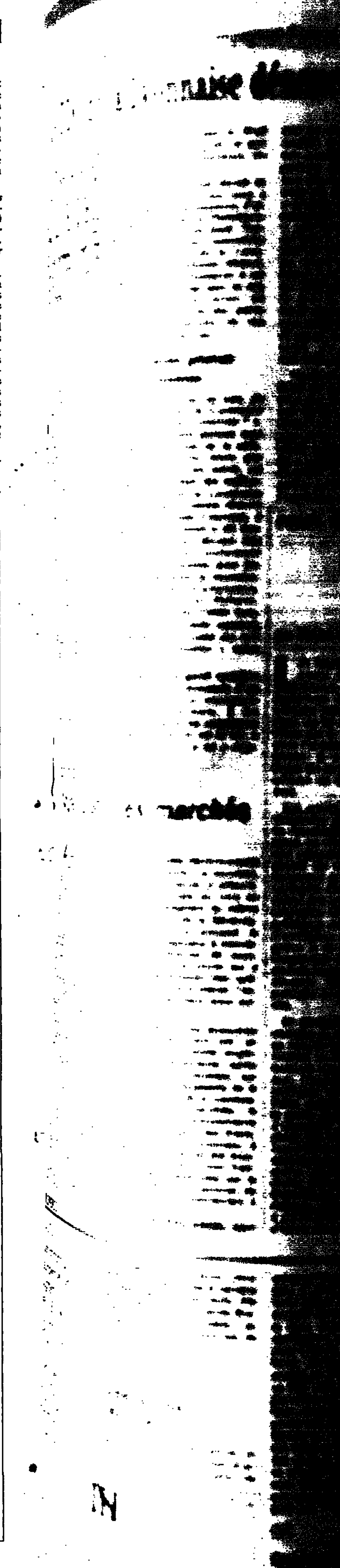
« Maintenant, je verrai les choses d'un œil différent »

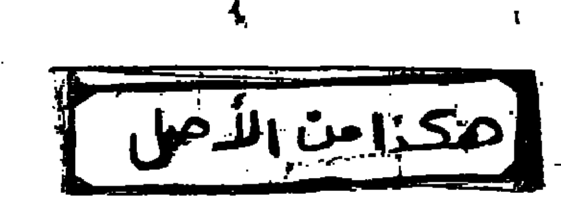
Légèrement amaigri, souriant, Didier Pineau-Valencienne, qui nous reçoit le 9 juin à son domicile de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), a troqué l'uniforme des détenus belges (*« mon habit de bure »*), contre la tenue décontractée des PDG en week-end. Tout en affichant *« une grande sérénité »*, le patron de Schneider a visiblement été marqué par cette *« épreuve »* qui, dit-il, l'a conduit à *« beaucoup réfléchir »*. Sur lui-même. Sur les autres, surtout. Mais il suffit d'évoquer le sort fait à son groupe, *« l'atteinte à l'image de la société et à son fonds de commerce »* pour que Didier Pineau-Valencienne retrouve les accents combatifs que lui reconnaissent ses pairs. Et que dénonçaient en son temps ses détracteurs qui ne voyaient en « DPV » que le *« fossoyeur de Creusot-Loire »*.

« La prison, c'est très dur », admet Didier Pineau-Valencienne lorsqu'il évoque son premier contact avec le monde carcéral. *« Les cris des détenus, surtout. Jour et nuit. Et cette lumière électrique que le surveillant allume tous les quarts d'heure pour jeter un œil dans la cellule. J'ai vu beaucoup de choses en prison, des jeunes drogués qui hurlent toute la nuit, incarcérés sans espoir alors que 80 % d'entre eux sont incapables de se récupérer. C'est abominable. A partir de maintenant, je verrai les choses d'un œil différent. »*

Après ce moment d'émotion, l'homme d'affaires reprend le dessus. A peine sorti de prison, il a adressé une lettre manuscrite à l'ensemble de son personnel pour le remercier de son *« soutien sans faille »*. Devant ses interlocuteurs, le patron de Schneider, qui se dit indigné par *« le non-respect du secret de l'instruction alors que l'on retrouve dans la presse des informations émanant de personnes proches d'un dossier auquel je n'ai jamais eu accès »*, brûle de pouvoir défendre sa cause. Celle de son groupe et celle des PDG en général. *« Un président de grand groupe doit nécessairement savoir de quoi il est réellement responsable et comment s'exerce cette responsabilité »*, relève-t-il. *« Le juge a choisi une procédure disproportionnée avec les faits qui m'étaient reprochés. En fait, c'est tout le problème du pouvoir et de l'abus de pouvoir qui est posé. J'espère que cela fera au moins un excellent sujet d'étude pour les étudiants en business School... »*

S. M.





هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les accusations contre les deux grandes compagnies d'eau et le débat sur la corruption

Le PDG de la Lyonnaise dénonce le juge Jean-Pierre

Chute des cours à la Bourse de Paris, assemblée générale houleuse pour la Lyonnaise des eaux... Il faudra sans doute plus que la vigoureuse montée au créneau, jeudi 9 juin, de Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise, pour faire redresser l'image des compagnies d'eau emportées désormais dans la tourmente des « affaires ».

Cette fois, l'alerte est sérieuse. Joyaux du capitalisme français, les deux grandes compagnies d'eau la Lyonnaise et la Compagnie générale des eaux, ont connu, jeudi 9 juin, une journée noire. Attaqués depuis la veille à la suite d'une rumeur – démentie depuis – faisant état de l'arrestation de deux dirigeants du groupe présidé par Guy Dejouany, leurs titres ont sensiblement fléchi à la Bourse de Paris. L'action de ce groupe, la Générale des eaux, a cédé 3,4 % à 2 265 francs ; celle de la Lyonnaise des eaux, qui annonçait, le jour même pourtant, une amélioration de ses prévisions de résultats pour 1994, est revenue à 304 francs (– 3,45 %). Les échanges ont été importants, marqués surtout par le désengagement des fonds d'investissements américains, qui a fait tomber les deux titres au plus bas de l'année.

A l'origine de ce coup de tabac, les accusations du juge Thierry Jean-Pierre, candidat aux élections européennes sur la liste de Philippe de Villiers. Dans un « livre noir » sur la corruption en France, M. Jean-Pierre affirme que *« 80 % de la corruption politique est organisée par deux grands groupes composés de plusieurs centaines de sociétés chacun »* (*le Monde* du 1er juin). Accusation reprise par le *Wall Street Journal*, mercredi, et aux effets dépassant désormais les frontières.

Les deux groupes ont décidé de réagir. La Générale des eaux a indiqué, jeudi, son intention d'attaquer en diffamation l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*. Tandis qu'au cours de l'assemblée générale annuelle de la Lyonnaise, son PDG Jérome Monod, a été contraint de consacrer à ces accusations une large part de son intervention après avoir dû affronter une fronde des petits actionnaires, inquiets de ces rumeurs et accusations.

Assemblée générale houleuse

« Y a-t-il eu, oui ou non, de l'argent versé par la Lyonnaise pour décrocher des contrats ? », interrogeait un petit porteur sous les applaudissements de la salle. *« Il faut laver plus blanc que blanc »*, estimait un autre, un troisième demandant des explications au PDG de la Lyonnaise sur son audition comme témoin par le juge Philippe Courroye, à Lyon. Jérome Monod a dû longuement expliquer, devant une salle hostile et nullement convaincue, les raisons pour lesquelles il demandait la reconduction à son conseil d'administration de Jean-Yves Haberer, ancien président du Crédit lyonnais révoqué du Crédit national, *« un homme qui a coûté des milliards aux contribuables »*, selon la salle.

M. Monod s'est gardé toutefois d'acquiescer à la demande d'un petit actionnaire lui enjoignant d'interdire, désormais, à ses filiales de financer les campagnes électorales. *« La vie est la vie*, a répondu le PDG. *La loi a organisé un soutien financier par des sociétés. Je ne peux pas empêcher nos sociétés de faire ce qui est possible, permis et demandé, souvent avec insistance. »* M. Monod s'en est pris, en revanche au *« candidat »* Thierry Jean-Pierre, qualifiant ses déclarations de *« non justifiées »* et ajoutant qu'elles *« ont eu pour effet de jeter de l'ombre sur notre groupe, au risque de compromettre son action (...) ; au risque de condamner dans un souci démagogique à la fois la décentralisation, le mode de gestion déléguée des services publics (...). C'est faire peu de cas de la conscience professionnelle et de l'honneur de 120 000 collaborateurs »*.

Vendredi, sur Europe 1, le PDG de la Lyonnaise est monté d'un ton. *« Je suis scandalisé de voir qu'un ancien magistrat peut lâcher un pamphlet sans aucun sens de ses responsabilités*, a-t-il lancé, qualifiant M. Jean-Pierre de *« candidat politique qui essaie d'oublier la robe de magistrat qu'il a porté pour pouvoir faire de l'audience pour son élection à l'assemblée européenne »*. Un candidat jouant de la confusion existant, dans les esprits, entre son *Livre noir de la corruption*, et la mission que lui avait confiée, en décembre 1993, le garde des sceaux sur la lutte contre la grande criminalité. M. Monod se sent d'autant plus sûr de son bon droit, qu'une lettre de Philippe Léger, directeur du cabinet du garde des sceaux assure que le rapport remis au ministre de la justice, *« ne contient aucune dénonciation décrivant* la Lyonnaise *comme constituant l'un des pôles de la corruption dans l'économie française »*.

Importante, cette lettre ne mettra forcément fin aux polémiques. A plusieurs régions, en effet, lors de conversations avec des journalistes, M. Jean-Pierre a réitéré ses accusations contre les deux grandes compagnies d'eau. Mais arrière-plan politique ou pas, cette fois, le mal est fait.

P.-A. G.

COMMENTAIRE

Après la justice, les marchés

LONGTEMPS, l'image des compagnies d'eau est demeurée limpide. Qu'un dirigeant de sa filiale Campenon-Bernard ait été incarcéré, et Guy Dejouany, PDG de la Générale des eaux, pouvait continuer, en toute sérénité, à égréner les excellents résultats de son groupe. Qu'une information judiciaire ait été ouverte sur le renflouage d'une publication grenobloise par la Lyonnaise des eaux, et son président, Jérôme Monod, pouvait assurer du redressement réel de son groupe... Tout se passait comme si le cœur de ces groupes demeurait à l'abri des remous agitant leurs ramifications tentaculaires.

Jeudi, pourtant, une rupture brutale s'est produite, mettant fin à cette étonnante dichotomie. Le doublement des bénéfices, l'an dernier, et les excellentes prévisions pour 1994 de la Lyonnaise des eaux n'ont pas calmé la fronde des petits actionnaires réunis en assemblée générale. Mais, décidé à passer à la contre-offensive, M. Monod n'avait rien à craindre des récriminations des petits porteurs. La sanction, soudaine, est venue d'ailleurs. De la chute brutale du titre en Bourse, accompagnant du même mouvement celui de la Générale. Une chute qui a poussé le groupe de M. Dejouany à mandater, pour sa défense, Me Jean-Denis Bredin. Une chute qui a conduit la Commission des opérations de Bourse à placer l'action Générale des eaux sous surveillance.

Ce décrochage, les analystes financiers l'expliquent par un retrait brutal des fonds anglo-saxons d'investissements, après que des rumeurs, fausses, sur l'incarcération de dirigeants de la Générale, ont circulé à Londres. L'ouverture des marchés, la mondialisation des mouvements de capitaux obligent les Etats, pour défendre leur monnaie, à plus de rigueur. Il aurait été étonnant que les entreprises françaises, gênées désormais par le retentissement international de l'affaire Schneider, demeurent à l'abri.

PIERRE-ANGEL GAY

POINT DE VUE

Le gouvernement baisse la garde

par Michel Sapin

LA France s'est dotée, au cours des cinq dernières années, d'une législation rigoureuse visant à assainir les relations entre l'argent et la politique. La loi du 29 janvier 1993, votée par la précédente majorité sous l'impulsion de Pierre Bérégovoy, a marqué la dernière étape de cette politique de prévention de la corruption par le droit.

Cet arsenal était d'autant plus nécessaire que les mouvements de décentralisation et de réhabilitation de l'entreprise, au demeurant indispensables à la modernisation de notre société, ont fortement accru les risques de confusion d'intérêts. La multiplication des procédures judiciaires engagées contre des hommes politiques et des responsables d'entreprise illustre le fait que, grâce à la législation et aux magistrats qui l'appliquent, il devient de plus en plus difficile de dévoyer, impunément, l'action publique au profit d'intérêts privés.

Et pourtant, deux initiatives récentes du gouvernement et de sa majorité laissent penser que la volonté de s'attaquer à l'un des facteurs essentiel de la corruption, l'opacité des procédures publiques, semble pour le moins faiblir. Aurait-on choisi de baisser la garde plutôt que de la lever, d'amoindrir la règle de droit plutôt que de la renforcer ? Après deux épisodes parlementaires alarmants, voici que le gouvernement, agissant sans intermédiaire, glisse discrètement des dispositions, qu'il sait peu glorieuses, dans un projet de loi *« portant diverses dispositions d'ordre financier »*. Décidément, ces lois *« portant dispositions diverses d'ordres divers »* sont bien le lieu de toutes les embuscades !

Alors que la loi de janvier 1993 avait instauré une procédure de mise en concurrence des entreprises intéressées par la gestion d'une concession de service public (distribution de l'eau, transports scolaires, élimination des déchets, etc.) et avait fixé le principe de la durée limitée des concessions, pour permettre à la concurrence de jouer régulièrement, le gouvernement propose deux mesures d'autant plus néfastes que le contrôle de leur application par le juge sera très difficile : d'une part, la suppression de la mise en concurrence pour les concessions portant sur de faibles montants, comme si les risques de corruption en ces domaines épargnaient, par je ne sais quel miracle, les petites et moyennes communes, qui sont, dans notre pays, les plus nombreuses ; d'autre part, la multiplication des cas de prolongation des concessions en cours, sans mise en concurrence, vidant ainsi de sa portée le principe même de la limitation de durée de ces conventions.

Si l'on ajoute à ces mesures la liquidation de fait du service central de lutte contre la corruption qu'avait créé le précédent gouvernement au sein du ministère de la justice, afin de coordonner l'action des parquets et des administrations concernées, le bilan d'un an de gouvernement en matière de réduction des instruments de lutte contre la corruption est impressionnant.

► **Michel Sapin (PS) est ancien ministre de l'économie et des finances.**

SOCIAL

Alors que les professionnels sont inquiets

Le gouvernement dément toute suppression du « 1 % logement »

La CFTC a affirmé, jeudi 9 juin, que le gouvernement envisageait de supprimer le 1 % logement à compter du 1er janvier 1995. Cette information, démentie dans la soirée par le ministère du logement, aggrave les inquiétudes des professionnels qui craignent de voir leurs ressources amputées une nouvelle fois.

Le monde du 1 % logement craint d'être amputé une nouvelle fois d'une partie de ses ressources au nom de la rigueur budgétaire et du nécessaire allègement des charges des entreprises. Lors d'une réunion, mardi 7 juin, le conseil d'administration de l'ANPEEC (Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction) s'est publiquement inquiété de cette éventualité, qui aurait un *« caractère profondément déstabilisateur »* sur tout le système.

La menace pèse périodiquement sur ce mécanisme, qui avait été vivement critiqué en 1991 par un rapport de l'Inspection générale des finances (*le Monde* du 19 juin 1991). Elle s'est déjà concrétisée. Le vocable de 1 % est resté, mais ce taux a été abaissé progressivement, le dernier recul datant du 1er janvier 1992 : si les entreprises de plus de 10 salariés continuent de se voir prélever 1 % de leur masse salariale, 0,45 % seulement de celle-ci revient aux organismes collecteurs, le reste alimentant le FNAL (Fonds national d'aide au logement), qui participe, aux côtés de l'Etat, au financement de l'allocation de logement à caractère social (ALS).

La convention signée en septembre 1993 avec l'Etat pour la relance des PAP (prêts aidés pour l'accession à la propriété) ayant alourdi de 2 milliards de francs la charge supportée par le système en année pleine, celui-ci ne résistera pas à une nouvelle amputation de ses ressources, fait valoir le président de l'ANPEEC, Etienne Guena. *« Au 1er janvier 1994, la trésorerie était au plus bas »*, affirme-t-il, redoutant qu'un certain nombre d'organismes collecteurs finissent l'exercice en perte.

M. Guena s'interroge sur la cohérence économique d'une éventuelle amputation, sachant le rôle de soutien que le système joue dans le logement et le bâtiment : selon lui, 300 000 familles en profitent directement et indirectement, et 150 000 emplois sont maintenus dans le bâtiment.

F. V.

Accord entre les partenaires sociaux

L'UNEDIC participera activement à la lutte contre le chômage

Le patronat (CNPF, CGPME et l'UPA) et les syndicats CFDT, CFTC et CFE-CGC ont conclu un accord, mercredi 8 juin, sur l'UNEDIC, qui consacre l'engagement de dépenses *« actives »* par le régime d'assurance-chômage, avec des dispositions qui se substituent au projet d'*« indemnité compensatrice »* contenu dans la loi quinquennale de Michel Giraud, ministre du travail.

Cette *« indemnité compensatrice »* devait amener un chômeur à accepter un salaire inférieur à son allocation et aurait pu produire des effets pervers, ont estimé les partenaires sociaux, qui ont préféré modifier l'ancienne allocation pour *« activité réduite »*, mise en place avec un relatif succès depuis quelques années. Pendant dix-huit mois, au lieu de douze mais sans limitation de durée pour les plus de cinquante ans, et à condition d'être rémunéré à 70 % de son ancien salaire contre 80 % antérieurement, le chômeur qui reprend une activité réduite percevra une indemnité lui permettant d'obtenir un revenu supérieur au montant de son allocation. A la demande de la CFDT, l'accord prévoit le financement d'actions expérimentales de reclassement à hauteur de 500 millions de francs par an pendant deux ans et demi. Celles-ci prendront la forme de *« conventions de coopération »* signées pour six mois avec l'ANPE, les directions départementales du travail et de l'emploi, les entreprises, les groupements d'entreprises, les associations et les institutions intervenant sur l'emploi ou la formation. Ce dispositif sera ouvert aux chômeurs indemnisés depuis plus de huit mois qui obtiendront le maintien de leur indemnisation en tout ou partie, imputée toutefois sur leurs droits. FO et la CGT se sont opposées à cette innovation, alors que les finances de l'UNEDIC sont devenues excédentaires de 3 milliards de francs. Bien qu'un tel schéma ne corresponde pas à son intention initiale, le ministre du travail s'est félicité, jeudi 9 juin, de voir *« l'esprit »* de la loi quinquennale ainsi *« concrétisé »*. Il y voit une *« décision majeure »*.

REPÈRES

AUTOMOBILE

Les immatriculations européennes ont augmenté de 12,9 % en mai

Les immatriculations automobiles ont augmenté de 12,9 % pour atteindre près de 1,1 million d'unités en mai en Europe (17 pays), selon l'ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles). Sur cinq mois, la progression est de 5,6 %. La hausse est particulièrement forte en Espagne et en France, deux pays offrant des primes à certains acheteurs de véhicules neufs. Elle reste soutenue en Grande-Bretagne (+ 10 %). Fait notable : en Allemagne, la progression est de 6,5 %.

SOCIAL

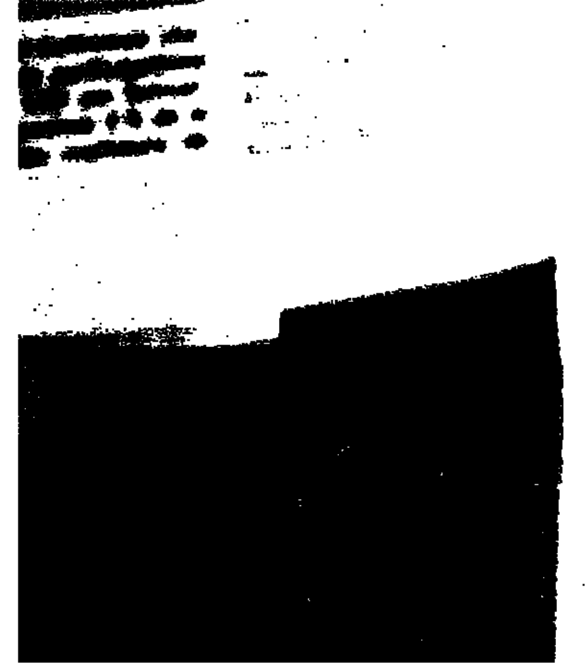
Grève nationale des dockers

La Fédération des ports et docks CGT a lancé un mot d'ordre de grève nationale de soixante-douze heures, reconductible, à partir du vendredi 10 juin. Cette action vise à soutenir sept dockers de Bayonne en grève de la faim depuis le 25 mai qui demandent la réintégration de deux d'entre eux, licenciés pour faute lourde en 1993 par la société de manutention Matrama. La CGT accuse la direction de ne pas respecter les textes et de préférer engager des non-dockers plutôt que des professionnels (*le Monde* du 14 janvier). De plus, elle réclame, outre la réintégration des dockers licenciés, l'embauche en priorité des dockers occasionnels, alors que, selon la Matrama, aucune priorité légale n'existe pour eux. – *(Corresp.)*.

OIT

Convergences sur la clause sociale

Présent à l'assemblée générale de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève, jeudi 9 juin, le secrétaire américain au travail, Robert Reich, a estimé qu'*« il n'est ni équitable ni réaliste »* de demander aux pays en voie de développement de respecter des normes *« identiques »* à celles des pays industriels, mais a jugé *« légitime de définir quelques règles absolues auxquelles tous les pays devraient se conformer »*. Le ministre français du travail, Michel Giraud, a rappelé qu'il est favorable à *« des prescriptions minimales »* sur *« quatre thèmes »* : l'abolition du travail forcé, la non-discrimination dans l'emploi, l'âge minimum d'accession à l'emploi et la liberté syndicale. Lors de la conclusion des négociations du cycle de l'Uruguay, les Etats-Unis et la France avaient plaidé en faveur de l'introduction d'un volet social au GATT, provoquant l'opposition farouche du tiers-monde.



VIE DES ENTREPRISES

Generali s'étant retiré

Suez engage une négociation exclusive avec Commercial Union pour la vente de Victoire

Présentée comme imminente depuis plusieurs semaines, la cession par Suez du groupe d'assurances Victoire est entrée dans sa phase finale. Après le retrait de l'italien Generali, la compagnie française devait annoncer vendredi 10 juin, dans l'après-midi, l'engagement d'une négociation exclusive avec le britannique Commercial Union. Les discussions devraient s'achever en juillet. Toutefois, compte tenu du marché, la compagnie française serait contrainte de vendre Victoire au-dessous de sa valeur – 15 milliards de francs –, ce qui devrait provoquer une moins-value.

La date butoir officielle était fixée au 15 juin, jour de l'assemblée générale de Suez. Devant leurs actionnaires, les dirigeants de la Compagnie s'étaient promis d'en dire plus sur la cession de leur filiale d'assurances Victoire en espérant, d'ici là, avoir bien amorcé des négociations. Le calendrier sera semble-t-il tenu puisque, l'italien Generali s'étant retiré jeudi 9 juin, seul reste en lice le britannique Commercial Union. La négociation exclusive qui débute désormais portera sur le prix de vente et aussi sur les participations qui seront cédées ou conservées.

D'ores et déjà, les 5 % que détient Victoire dans l'UAP seront remontés au sein de Suez, ce qui ramène la valeur de la compagnie d'assurances de 18 à 15 milliards de francs. Il apparaitrait aussi que les discussions débuteront à un niveau de prix plus bas que la valeur inscrite dans les livres, en raison de la dégradation du marché de l'assurance. Sur la répartition des activités, l'un des débats concernerait les actifs immobiliers et la partie assurance-vie. Comme il l'avait annoncé depuis plusieurs mois, Suez tient à conserver l'activité assurance-vie de la compagnie, qui est difficilement cessible, notamment à un groupe étranger, compte tenu des liens étroits avec l' Association française d'épargne retraite (AFER), qui assure plus des deux tiers des primes d'assurance-vie (10,6 milliards de francs en 1993). Le groupe l'a encore rappelé lors de l'assemblée générale de l'AFER (*le Monde* du 10 juin). Dans cette optique, Suez pourrait racheter à Abeille Vie, filiale de Victoire, la Société d'épargne viagère (SEV), qui gère une partie des fonds de cette association.

Le dernier candidat en lice

Le principe d'une vente de Victoire remonte à plusieurs mois et fait partie de la stratégie de recentrage de Suez sur deux métiers : la production et la distribution de services financiers, et le rôle d'investisseur actif dans l'industrie et les services. Ce repositionnement s'accompagne d'importantes cessions d'actifs depuis deux ans qui ont contribué à un retour aux bénéfices en 1993, un an après l'annonce de pertes historiques. Début mai, trois groupes restaient candidats au rachat de Victoire, bien que cette compagnie ait été amputée de ses filiales internationales, l'allemand Colonia ayant été cédé quelques mois auparavant à l'UAP. Les repreneurs étaient l'américain AEG, l'italien Generali et le britannique Commercial Union.

Après le retrait américain, Generali créait la surprise jeudi 9 juin en jetant à son tour l'éponge. *« Nous avions fait une offre assortie de conditions précises auxquelles nous ne pouvions renoncer... Nous n'avons pas obtenu de réponse satisfaisante »*, affirmait un porte-parole de la première compagnie d'assurances italienne.

DOMINIQUE GALLOIS

Après l'automobile

Les deux-roues saisis par la « guerre des primes »

La « prime Balladur » accordée pour l'achat d'une voiture neuve aux propriétaires d'une automobile de plus de dix ans fait des émules. Ainsi, les constructeurs de motos japonaises – et le fabricant de cycles MBK – ont décidé de mettre sur pieds, mais à leurs propres frais, un mécanisme comparable.

Associée à la Prévention routière, la firme Yamaha se propose de *« retirer de la circulation les motos n'offrant plus toutes les garanties de sécurité nécessaires »*. Jusqu'au 31 juillet, la marque reprendra pour un montant de 5 000 francs minimum les engins de plus de cinq ans – qui seront détruits si leur état l'exige –, contre l'achat d'une moto neuve. Suzuki fera de même jusqu'au 31 août – la reprise variera de 5 000 à 10 000 francs et portera sur six versions neuves de la gamme –, mais les vieilles motos seront confiées à l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA). Celle-ci les remettra à un centre de formation aux métiers du cycle afin de les transformer *« en matériel pédagogique »* dans la perspective d'une opération « 1 000 bécanes pour 1 000 jeunes » en cours d'élaboration.

Ces initiatives visent à endiguer la dégringolade du marché de la moto, dont les ventes ont reculé de 21 % au cours des quatre premiers mois de l'année. Une baisse qui s'explique essentiellement par le contexte économique général mais que la « prime Balladur » pourrait bien avoir accéléré. *« Il y a un an, on pouvait s'acheter une grosse moto pour le prix d'une petite voiture. Or, compte tenu de l'aide gouvernementale et des efforts de promotion des constructeurs, une petite moto est, aujourd'hui, pratiquement au même tarif qu'une petite voiture »*, explique-t-on chez Suzuki.

Quant à MBK (ex-Motobécane), cette filiale de Yamaha offre jusqu'au 16 juillet *« de reprendre pour 250 francs votre vieux clou tout rouillé »*... pour l'achat d'un vélo neuf. Il s'agit d'attirer les consommateurs dans les points de vente MBK et de faire pièce à la concurrence croissante des grandes surfaces.

J.-M. N.

Accusant son concurrent d'avoir copié une de ses pièces

Boeing porte plainte contre Airbus

Un nouveau front vient de s'ouvrir dans la bataille entre Airbus et Boeing. Commerciale et technique, la guerre prend désormais un tour juridique après que l'avionneur américain a décidé d'attaquer son concurrent, l'accusant d'avoir enfreint un de ses brevets. Le géant de Seattle reproche au constructeur européen d'avoir copié pour son A-320 un dispositif qui permet d'actionner des bords d'attaque des ailes et qui a remplacé un système de vérins.

« Nous sommes en guerre »

Il a donc porté plainte devant les tribunaux français, britanniques et allemands contre Airbus et trois de ses partenaires, Aérospatiale, British Aerospace et l'allemand DASA. Seul le partenaire espagnol d'Airbus, CASA, n'est pas mis en cause. Le consortium européen a fait savoir, jeudi 9 juin, qu'il entendait bien se battre sur le terrain juridique contre les accusations de Boeing qui seraient infondées. *« Nous sommes en guerre et tous les coups sont bons,* a déclaré Jean Pierson, l'administrateur-gérant. *(...) Il y a la politique, le commerce, la technique et les armes juridiques et tous ces coups font partie de la guerre. »* Il règne entre les deux géants du ciel une méfiance qui s'est exacerbée ces dernières semaines sur le projet d'un avion très gros porteur.

Les deux avionneurs s'observent et ont peur de se faire prendre de vitesse sur cet avion qui, s'il voit le jour, a un marché très limité. Dans le même temps, leurs gouvernements respectifs ont entrepris de négocier dans le cadre du GATT un accord sur les aides directes et indirectes dont bénéficient les avionneurs. Les Américains se battent pour limiter les avances publiques accordées à Airbus qui, lui, réclame un contrôle strict des aides indirectes (*via* la NASA) dont bénéficierait le constructeur américain.

La guerre entre les deux concurrents se situait jusqu'à présent sur le terrain commercial et technique. Depuis le lancement de son premier avion en 1972, l'Airbus A-300, le consortium européen a réussi à emporter plus de 30 % du marché civil de l'aéronautique, McDonnell Douglas étant très vite marginalisé. Techniquement, il a été le premier à développer des commandes électriques de vol suivies récemment par Boeing.

M. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

INTERNATIONAL

FRANCE TELECOM ET DEUTSCHE TELEKOM : conclusion d'un gigantesque contrat aux Etats-Unis. – France Telecom et Deutsche Telekom ont remporté jeudi 9 juin un contrat de plus de 1 milliard de francs aux Etats-Unis à travers Eunetcom, leur filiale spécialisée dans la gestion des réseaux téléphoniques des grandes entreprises. Ce contrat d'un montant de 200 millions de dollars vise à gérer pendant cinq ans le réseau de transmission de données de Dun and Bradstreet, une des plus importantes sociétés de services d'information professionnels. Dun and Bradstreet, basée à New-York, contrôle notamment l'agence de notation financière Moody's, le cabinet d'experts Dataquest ou A. C. Nielsen, est présent dans cent pays et réalise un chiffre d'affaires annuel de 5 milliards de dollars (28 milliards de francs). La signature de ce contrat intervient alors que France Telecom et Deutsche Telekom ont engagé des négociations en vue d'une alliance avec Sprint, le troisième opérateur de téléphonie longue distance américain.

SOCIAL

EURO DISNEY : nomination d'un médiateur. – Le tribunal de grande instance de Meaux (Seine-et-Marne) a nommé, jeudi 9 juin, un médiateur dans le conflit opposant la société Euro Disney à la CGT, qui réclame l'invalidation du plan social prévoyant 950 suppressions de postes sur un total de 11 100 salariés. Jacques Charlot, ancien premier président à la cour d'appel de Paris, a été chargé d'une mission d'une durée de quatre mois, éventuellement renouvelable.

RÉSULTATS

TECHNIP : progression en 1993. – Le groupe d'ingénierie Technip a continué sa progression en 1993, en dépit d'une conjoncture économique difficile, avec un résultat net consolidé part de groupe en hausse de 25 % à 285,4 millions de francs, se plaçant désormais au dixième rang mondial du secteur. Le président du groupe, Pierre Vaillaud, a indiqué, mercredi 8 juin, que l'activité de Technip s'oriente de plus en plus vers les contrats type clé en main, qui représentent actuellement 85 % du chiffre d'affaires consolidé et 54 % des heures de travail. Ces contrats impliquent des associations avec d'autres groupes internationaux d'ingénierie, mais aussi avec des entreprises de travaux. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 7,811 milliards de francs en 1993, en hausse de 5,5 % sur celui de 1992. La baisse des investissements industriels dans l'un de ses marchés traditionnels, l'Europe de l'Ouest, a été compensée par une forte activité, notamment au Proche-Orient, en Asie et en Amérique latine.

SHARP : bénéfice consolidé avant impôts de 49,4 milliards de yens (– 4,2 %). – Le groupe électronique japonais Sharp a réalisé au cours de son exercice 1993-1994 (clos fin mars) un bénéfice consolidé avant impôts de 49,4 milliards de yens (2,7 milliards de francs), dont il a réussi à limiter à 4,2 % le recul par rapport à l'exercice précédent. Le groupe, qui est notamment le premier producteur mondial d'écrans à cristaux liquides (LCD), a pu afficher une progression de ses ventes consolidées de 0,8 % à 1 490 milliards de yens (81 milliards de francs).

COOPÉRATION

RHÔNE-POULENC : assouplissement du contrat avec Rorer. – Rhône-Poulenc a décidé d'assouplir le contrat qui le lie à sa filiale américaine Rorer depuis 1990. Un avenant déposé auprès de la SEC, le gendarme de la Bourse new-yorkaise, prévoit que Rhône-Poulenc étudie la possiblité de transactions concernant RP Rorer ou ses actifs ou ses actions, *« notamment la combinaison, la fusion ou le transfert d'actifs ou de titres impliquant RP-Rorer »*. Rhône-Poulenc pourrait remodeler le périmètre de sa filiale américaine, et notamment lui apporter des activités santé restées dans le groupe français, ce que le contrat de 1990 lui interdisait de faire. En revanche, il a fermement assuré n'avoir pas modifié la convention initiale de 1990, qui verrouille sa participation dans Rorer à 68,68 % du capital jusqu'en 1997 (75 % au-delà).

ACQUISITION

DELHAIZE : prise de contrôle de supermarchés français. –Le groupe belge Delhaize Le Lion a annoncé, jeudi 9 juin dans un communiqué, qu'il allait prendre prochainement le contrôle des supermarchés PG à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Un protocole d'accord été signé avec les dirigeants-actionnaires de PG pour cette opération, qui suivra une augmentation de capital réservée de 100 millions de francs français. Il prévoit le maintien de la direction actuelle et de l'enseigne PG. Delhaise réalise un chiffre d'affaires consolidé de 366 milliards de francs belges (60 milliards de francs français) en Belgique, aux Etats-Unis, en République tchèque et en Grèce. Le chiffre d'affaires de PG, propriétaire de 29 supermarchés et d'un entrepôt dans le Pas-de-Calais, est de 1,83 milliard de francs français.

CESSION

PHARMACIA : vente de la division Pharmacia Deltec à Smith Industries. – Le groupe pharmaceutique suédois Pharmacia a conclu un accord sur la vente de sa division Pharmacia Deltec à la compagnie britannique Smith Industries pour un montant de 150 millions de dollars (840 millions de francs). Pharmacia garde le droit de vendre les produits de Pharmacia Deltec en Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la France. Cette vente constitue, selon le groupe, une étape vers la concentration de ses opérations autour de certaines de ses activités principales. Pharmacia Deltec, installée à Saint-Paul (Minnesota), est le leader mondial dans le domaine des pompes d'infusion mobiles et des appareils d'injection implantables. Employant 600 personnes, elle a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de dollars.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 juin ↑ Timide progression

La Bourse de Paris s'inscrivait vendredi matin en légère hausse, l'indice CAC-40 gagnant 0,33 % vers 13 heures s'établissant à 2 035,06 points. L'absence de véritable rebond à la Bourse de Paris, alors que les cours de certaines actions sont particulièrement attractifs et devraient donc attirer les investisseurs français et étrangers, s'explique maintenant par une certaine méfiance des étrangers, estimait un boursier.

Selon les intervenants, les dernières affaires affectant la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux ont jeté un climat de suspicion sur le marché parisien des actions. Par ailleurs, la Bourse est toujours sensible à l'évolution des taux d'intérêt et l'absence de mouvement de la part de la Bundesbank jeudi n'a pas stimulé le marché à la hausse, a indiqué un gestionnaire.

En France, les dernières statistiques émanant de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris notent un redressement des ventes du grand commerce en mai.

L'inflation en France est restée stable en mai (hausse estimée entre 0,2 et 0,3 %), selon les estimations de l'INSEE.

Les titres Générale des eaux et Lyonnaise des eaux restaient très sollicités vendredi à la Bourse.

La Générale des eaux, qui a cédé jeudi 3,4 % , se redressait légèrement vendredi de 0,66 % dans un marché toujours actif. La Lyonnaise des eaux, qui a abandonné 3,45 % , était également en progression de 0,75 %.

NEW-YORK, 9 juin ↑ Arrêt de la baisse

Wall Street a terminé en modeste hausse jeudi 9 juin, après trois séances consécutives de baisse, mais l'activité a été très contenue avant la publication, vendredi 10, de l'indice américain des prix de gros pour mai. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 3,69 points (0,1 %) à 3 753,14.

Quelque 253 millions d'actions seulement ont été échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse (1 081 contre 975) et 738 actions ont été inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est resté pratiquement inchangé à 7,27 % contre 7,28 % mercredi soir.

Les opérateurs redoutaient que la progression des prix de gros en mai n'ait été plus forte que prévu, ce qui pourrait inquiéter le marché obligataire et à Wall Street. Les experts prévoient une hausse de 0,2 % de cet indice.

VALEURS	Cours du 8 juin	Cours du 9 juin
Alcoa	70 5/8	71 1/4
Allied Signal Inc.	35 1/2	NC
American Express	28 3/8	28 3/4
ATT	55 3/8	56 3/8
Bethlehem Steel	19 1/2	19 3/4
Boeing	48 3/4	47 3/4
Caterpillar Inc.	104 3/8	103 1/2
Chevron	88	89 5/8
Coca-Cola	41 7/8	40 3/4
Disney Corp.	43 5/8	44
Du Pont de Nemours	61	60 1/2
Eastman Kodak	46 3/8	46 3/4
Exxon	61 5/8	61 3/4
General Electric	48	48 3/8
General Motors	50 3/8	50 3/4
Goodyear Tyre	37 1/4	37 1/2
IBM	61 3/4	62
International Paper	69 5/8	69 1/4
Morgan (J.P.)	65 1/8	65 1/4
McDonnell Douglas	121 1/2	121 7/8
Merck and Co.	30 3/4	31 3/4
Minnesota Mining	51 1/4	51 1/2
Philip Morris	50 3/8	50 1/4
Procter & Gamble	57 1/2	56 7/8
Sears Roeb. and Co.	50	50
Texaco	63 1/8	63 3/4
Union Carbide	26 3/8	27
United Tech.	65 7/8	NC
Westinghouse EL	13	12 7/8
Woolworth	16	15 5/8

LONDRES, 9 juin ↓ Recul

Les valeurs, influencées par une baisse des fonds d'Etat, ont perdu du terrain jeudi 9 au Stock Exchange de Londres, après les forts gains de la veille. L'indice Footsie a clôturé en baisse de 9,3 points (0,3 %) à 3 028,9 points et les fonds d'Etat ont perdu environ un demi-point. La décision de la Bundesbank de maintenir ses taux directeurs n'a pas surpris les opérateurs.

L'ambiance a été un peu plus active, durant cette journée d'élections européennes en Grande-Bretagne qui devrait se terminée par une nouvelle défaite pour les conservateurs. Les transactions ont porté sur 681,9 millions de titres, contre 589,2 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 juin	Cours du 9 juin
Allied Lyons	5,68	5,65
BP	3,77	3,76
BTR	3,79	3,73
Cadbury	4,73	4,68
Glaxo	5,44	5,49
GUS	5,87	5,89
ICI	8,16	8,10
Reuters	4,98	4,89
RTZ	8,50	8,53
Shell	6,95	6,97
Unilever	10,10	10

TOKYO, 10 juin ↓ Tassement

Après une hausse initiale, la Bourse de Tokyo a fini en très légère baisse vendredi 10 juin tout en restant bien orientée, de l'avis de nombreux opérateurs. L'indice Nikkei a perdu 7,60 points (0,04 %) à 21 395,18 après une pointe à 21 559,81 points. Une forte baisse des contrats à terme en fin d'après-midi a provoqué une série de ventes d'arbitrage, selon des boursiers. Des intervenants soucieux de racheter des obligations ont aussi vendu des actions, ce qui a pesé sur la tendance. *« Après trois séances de hausse, on a marqué une pause pour éviter une surchauffe du marché »*, déclarait un intervenant.

VALEURS	Cours du 9 juin	Cours du 10 juin
Bridgestone	1 660	1 680
Canon	1 800	1 800
Fuji Bank	2 370	2 330
Honda Motors	1 940	1 910
Matsushita Electric	1 910	1 918
Mitsubishi Heavy	814	827
Sony Corp.	6 390	6 380
Toyota Motors	2 150	2 120

CHANGES

Dollar : 5,6747 ↑

Vendredi 10 juin, le deutschemark s'effritait à 3,4043 francs sur le marché des changes parisiens en cours de matinée, contre 3,4035 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar fléchissait à 5,6747 francs, contre 5,6865 francs jeudi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	9 juin	10 juin
Dollar (en DM)	1,6694	1,6675
TOKYO	9 juin	10 juin
Dollar (en yens)	104,07	104,07

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (10 juin) .... 5 3/8 % - 5 1/2 %

New-York (9 juin) .... 4 1/8 %

BOURSES

PARIS

	8 juin	9 juin
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 046,81	2 028,39
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 415,39	1 404,12
Indice SBF 250	1 372,02	1 361,98

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	8 juin	9 juin
Industrielles	3 749,45	3 753,14

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	8 juin	9 juin
100 valeurs	3 028,20	3 028,90
30 valeurs	2 411,70	2 401,60

FRANCFORT

	8 juin	9 juin
Dax	2 145,20	2 129,32

TOKYO

	9 juin	10 juin
Nikkei Dow Jones	21 402,78	21 395,18
Indice général	1 709,32	1 705,16

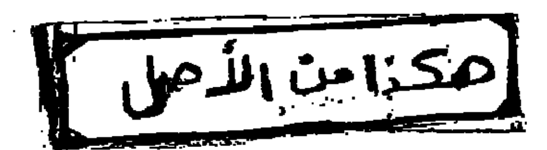
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,6735	5,6755	5,6867	5,6902
Yen (100)	5,4500	5,4546	5,4964	5,5037
Ecu	6,5653	6,5706	6,5566	6,5649
Deutschemark	3,4026	3,4049	3,4060	3,4095
Franc suisse	4,0289	4,0252	4,0325	4,0388
Lire italienne(1000)	3,5084	3,5108	3,4882	3,4925
Livre sterling	8,5516	8,5576	8,5584	8,5684
Peseta (100)	4,1548	4,1594	4,1302	4,1369

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/16	4 5/16	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8
Yen (100)	2	2 1/8	2	2 1/8	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
Lire italienne(1000)	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 15/16
Livre sterling	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 7/8
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 10 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,09 % (2030,30)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 9 juin

(1) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 20 et multiplication du nombre de titres par 20.
(2) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 15 et multiplication du nombre de titres par 15.
(3) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 8 et multiplication du nombre de titres par 8.
(4) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 2 et multiplication du nombre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 09/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6845	5,6885	5,35	5,95
Ecu	6,5786	6,5765	—	—
Allemagne (100 dm)	340,9600	340,6100	328	352
Belgique (100 F)	16,5830	16,5480	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,2000	303,8800	292	314
Italie (1000 lires)	3,5145	3,5140	3,30	3,77
Danemark (100 krd)	87,1300	87,2600	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3725	8,3715	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,5795	8,5785	8,15	9
Grèce (100 drachmes)	2,2820	2,2740	2,10	2,65
Suisse (100 f)	402,9300	402,7300	389	412
Suède (100 krs)	71,8000	71,7500	66	76
Norvège (100 k)	78,6900	78,6500	75	84
Autriche (100 sch)	48,4610	48,4160	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1595	4,1610	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,2800	3,2750	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	4,1402	4,1402	3,90	4,40
Japon (100 yens)	5,4570	5,4673	5,23	5,57

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 09/06
Or fin (kilo en barre)	69700	69800
Or fin (en lingot)	69850	69950
Napoléon (20f)	401	403
Pièce Fr (10 f)	320	324
Pièce Suisse (20 f)	404	404
Pièce Latine (20 f)	403	405
Souverain	510	510
Pièce 20 dollars	2465	2465
Pièce 10 dollars	1280	1260
Pièce 5 dollars	700	700
Pièce 50 pesos	2610	2620
Pièce 10 florins	421	420

Matif (Marché à terme international de France)

9 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 301 335

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	117,60	116,62	115,68
Précédent	117,84	116,88	116

CAC 40 A TERME
Volume : 25 109

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	2011	2008,50	—
Précédent	2031	2027,50	2037

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

RELIGIONS

Avant la conférence de l'ONU au Caire

Les épiscopats européens s'élèvent contre les projets de planification démographique

Dans un document rendu public mercredi 8 juin au Vatican, le Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE) s'élève contre le document préparatoire de la conférence des Nations unies sur la population et le développement, qui aura lieu en septembre prochain au Caire.

« Moralement inacceptable » : tel est le constat porté par le Conseil des conférences épiscopales d'Europe sur le document préparatoire de la conférence de l'ONU au Caire, accusé de vouloir planifier autoritairement les naissances, favoriser l'avortement et nier l'importance de la famille. *« Une politique de contrôle des naissances ne saurait être contraignante ni directement ni indirectement »*, écrit le rapport du Conseil des conférences épiscopales européennes.

Cette prise de position est à rapprocher de l'action engagée en mars 1994 par Jean-Paul II contre la politique démographique et familiale des Nations unies. Cette campagne s'est traduite par des observations faites au cours d'un entretien avec Mme Sadik, secrétaire générale de cette conférence du Caire, par une lettre du pape adressée le 18 mars à tous les chefs d'Etat, par une mise en garde du cardinal Sodano, secrétaire d'Etat au corps diplomatique près le Saint-Siège et par un message du synode des évêques d'Afrique qui s'est achevé le 8 mai à Rome.

Le soutien du président Menem

En recevant le président Clinton, le pape devait également renouveler ses griefs (*le Monde* du 4 juin). La contestation menée par l'Eglise catholique contre les projets de l'ONU porte sur quatre points : une politique de natalité qualifiée de *« malthusienne »*; une *« reconnaissance généralisée, sans restriction aucune, à l'échelle mondiale du droit à l'avortement »;* une conception *« pragmatique »* et *« individualiste »* de la sexualité; le partipris d'un éclatement de la famille au profit des familles monoparentales ou des couples homosexuels.

Le pape a reçu récemment un renfort en la personne du président argentin Carlos Menem. Dans une lettre adressée à tous les chefs d'Etat latino-américains et que le Vatican s'est empressé de publier lundi 6 juin, M. Menem propose une action commune contre les programmes de contrôle de la population mondiale. *« La lettre du pape m'a fait réfléchir*, écrit le président argentin. *Dans presque tous les cas, les indices de fécondité de nos pays latino-américains sont en train de baisser. Si nous prenons en compte le taux de mortalité infantile et l'espérance de vie, les populations de notre continent vont vieillir de plus en plus et c'est avec difficulté qu'elles se renouvelleront. »*

Les prises de position du Vatican, relayées par les épiscopats africain hier, européen aujourd'hui, ont provoqué un débat à l'intérieur de l'Eglise catholique elle-même. Dans un document récemment publié avec l'accord des évêques de France, la commission Justice et paix, présidée par Mgr Jacques Delaporte, reconnaît les limites de la politique actuelle de planification familiale, mais regrette surtout que le problème de la maîtrise de la fécondité mondiale soit traité par l'Eglise selon des normes et des critères de morale sexuelle individuelle, et non en fonction de critères socio-économiques (1).

Et ce document reprend un propos critique exprimé dès 1992 par Mgr Kamphaus, évêque allemand de Limbourg : *« Le problème de la croissance de la population n'est pas, au premier chef, un problème d'éthique sexuelle, mais d'éthique sociale*, écrivait cet évêque. *La déficience du magistère catholique réside essentiellement dans le fait qu'il argumente trop fortement à partir de l'éthique sexuelle de l'individu, alors que ce sont d'abord des orientations socio-économiques qui sont demandées »* (2). Ce débat ne fait que s'ouvrir au sein de l'Eglise aussi.

H. T.

(1) *Réflexions sur la maîtrise de la fécondité mondiale.* Commission française Justice et paix. 71, rue Notre-Dame-des-Champs. 75006. Paris

(2) *Documentation catholique.* 5 juillet 1992.

CARNET

Décès

– Mme Denise Le Doux,
Mme Sylvie Moriceau,
Le lieutenant-colonel et Mme François Bonnieux,
Mme *Andrée Berthet,*
ont la très grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Caroline BONNIEUX,

leur petite-fille et fille,
survenu le 9 juin 1994, à Avignon, dans sa trente et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 juin, à 14 heures, en l'église de Sorgues (Vaucluse).

29, rue de Poterie,
50700 Valognes.
230, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
50, lotissement Camerone,
84700 Sorgues.

– Sa famille
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude FRÉJACQUES,
ancien président du CNRS,
vice-président
de l'Académie des sciences,
grand officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu dans sa soixante-dixième année, à Paris, le 7 juin 1994.

L'inhumation aura lieu à Dordives (Loiret), le lundi 13 juin, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, en l'église Saint-Médard, Paris-5e, le jeudi 16 juin à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la Fondation Fréjacques-Michel, gérée par la Fondation de France.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère,

M. Claude FRÉJACQUES.

Vice-président de l'Académie des sciences, Claude Fréjacques fut une des figures marquantes de la chimie physique. Son œuvre a été principalement consacrée à la critique chimique ainsi qu'aux procédés de séparation isotopique, conduisant à de multiples applications dans les domaines de l'espace et du nucléaire.

L'Académie perd l'un de ses plus brillants représentants, qui était d'ailleurs appelé à devenir son président.

Les obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité familiale.

– M. Edouard Brézin, président du conseil d'administration du CNRS,
M. François Kourilsky, directeur général du CNRS,
Les membres du comité de direction du CNRS,
Et l'ensemble de la communauté scientifique du CNRS
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Claude FRÉJACQUES,
président du CNRS en 1981,
président du conseil d'administration
du CNRS de 1981 à 1989,
vice-président
de l'Académie des sciences,
membre de l'Institut,

survenu le 7 juin 1994, dans sa soixante-dixième année. Ils s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs plus vives condoléances.

Claude Fréjacques aura marqué, par sa personnalité rayonnante et son dynamisme, la recherche fondamentale française et plus particulièrement le CNRS, qu'il a animé avec intelligence, perspicacité et avec cœur.

– Le président
Et les membres du conseil d'administration de la société Thomson-CSF
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude FRÉJACQUES,
membre de l'Institut,
vice-président
de l'Académie des sciences,
administrateur de Thomson-CSF
depuis juin 1982.

– M. Hubert Curien, président du conseil d'administration de l'Institut de biologie physico-chimique (Fondation Edmond-de-Rothschild),
M. Edmond de Rothschild, vice-président,
M. Bernard Pullman, administrateur d'honneur,
M. Claude Paoletti, administrateur,
Les membres du conseil d'administration,
Les chefs de service,
Les chercheurs,
Et tous les membres du personnel de l'Institut de biologie physico-chimique
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

professeur Claude FRÉJACQUES,
membre de l'Institut,
membre du conseil d'administration
de l'IBPC,

survenu le 7 juin 1994, et s'associent au deuil de la famille.

– L'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique,
Le haut-commissaire à l'énergie atomique,
Le personnel du Commissariat à l'énergie atomique,
ont le regret de faire part du décès de

M. Claude FRÉJACQUES,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien directeur de la chimie
au Commissariat à l'énergie atomique,

survenu le 7 juin 1994, à Paris.

(Le Monde *du 10 juin.*)

Remerciements

– Varsovie. Paris.

Jean Vladimir Kaloupschi,
Julien Vladimir Vergnes-Kaloupschi,
Colette Vergnes,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié, remercient tous les amis, personnalités et connaissances qui se sont associés à leur chagrin lors du décès de

Vladimir KALOUPSCHI,

survenu le 3 juin 1994.

Messes anniversaires

– Il y a sept ans,

Mme Jacques FURET,
née Jeanne Vilmain,
professeur de lettres classiques,

rappelée tragiquement à Dieu, nous quittait.

Ceux qui l'ont connue voudront bien avoir une pensée pour elle en union avec la messe qui sera célébrée à son intention, le samedi 11 juin 1994, à 18 h 45, en l'église de Saint-Gervais-la-Forêt (Loir-et-Cher).

Son mari, ses enfants et petits-enfants.

« Elle a trop pensé aux autres pour qu'elle soit jamais oubliée. »
Saint Augustin.

Anniversaires

– En ce premier anniversaire de la disparition de

Marcel DAWED,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Ordinations

« Le Christ a aimé l'Eglise, il s'est livré pour Elle. »
Lettres aux Ephésiens, V, 25.

Le dimanche 26 juin 1994, à 16 heures, en la cathédrale de Cahors, Mgr Maurice Gaidon ordonnera prêtre

Pascal FAGNIEZ,
de la communauté de l'Emmanuel,

qui est heureux d'en faire part à ses amis et connaissances perdus de vue :

J. d'Arc, Notre-Dame (Bleuets), Pau 1963-1970,
J. d'Albret, L. Barthou, fac de sciences, Pau 1970-1979,
Sup de co, Bordeaux 1979-1983,
Fielding, N.S. 1980,
Buckmaster & M., London 1982,
Indosuez, Paris/New-York 1982-1983,
Marine, Hourtin, Rochefort, Bordeaux 1983-1984,
CGM/SEAS, la Défense 1985-1987,
IET, Bruxelles 1987-1991,
Magnificat, Paray-le-Monial 1987-1988,
Sinaï 1988,
Compostelle 1989.
Presbytère,
46120 Lacapelle-Marival.

Conférences

Le Centre de la Kabbale de Paris vous propose un séminaire exceptionnel le mardi 14 juin 1994, à 20 heures :

Les extraterrestres et la Kabbale

au Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Renseignements : 43-56-01-38.

Le Centre de la Kabbale de Paris vous propose une conférence le jeudi 16 juin 1994, à 20 heures :

Initiation à l'étude de la Kabbale

au Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Renseignements : 43-56-01-38.

Communications diverses

– Sylvie chante Léo Ferré, lundi 11 juillet 1994, à 21 heures. Théâtre de Nesle, Paris-6e. Tél. : 46-34-61-04.

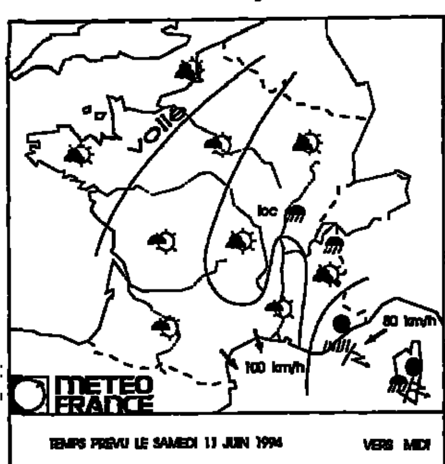
Soutenances de thèses

– Le cycle romanesque ville de P.A. Fogelstrom, une médiation littéraire, thèse dirigée par le professeur J.-F. Battail, sera soutenue par Ingela Thuren, épouse Guerrien, le 11 juin 1994, à 14 h 30, au 17 rue de la Sorbonne, salle Louis-Liard. Les autres membres du jury sont : P. Bouquet, R. Boyer, V. Fournier.

– *M. Mohammed Alouaz présentera* le mercredi 15 juin 1994, à 9 h 30, dans la salle Corbin (bibliothèque), à la section des sciences religieuses, escalier E, 1er étage, de la Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée : « Edition critique partielle, traduction et commentaire des Ma'ani Al-Ahbar. Commentaire des traditions prophétiques de Abu Bakr Ibn Abi Ishaq Al-Kalabadi ».

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 11 JUIN 1994 VERS MIDI

LÉGENDE: ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi. – Des Ardennes et du Nord-Est à la Bourgogne, le ciel sera nuageux à très nuageux le matin. Puis les éclaircies se développeront mais avec des averses locales. Des Alpes à la Corse, la journée sera très nuageuse. Des averses parfois orageuses se produiront dès le matin en Corse. Puis elles gagneront la Côte d'Azur. Quelques ondées concerneront les Alpes.

Sur les autres régions françaises, c'est le soleil qui dominera. Les nuages qui arriveront sur la Bretagne, la Normandie, la Picardie et le Nord se contenteront de voiler le ciel. Mistral et tramontane seront assez forts puis forts avec des rafales atteignant les 100 km/heure l'après-midi. Le ciel sera donc bien dégagé sur ces régions. Sur les autres régions, de rares brumes matinales, pour l'Aquitaine, et quelques nuages de beau temps, agrémenteront la journée.

Les températures minimales seront plus basses que vendredi avec 9 à 10 degrés près des côtes de la Manche, 12 à 15 sur celles de la Méditerranée, et, à l'intérieur du pays, 5 à 8 degrés en moitié nord, 7 à 10 ailleurs. L'après-midi, le mercure atteindra 19 à 23 degrés près de la Méditerranée, 15 à 18 du Nord au Nord-Est, 18 à 21 ailleurs.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

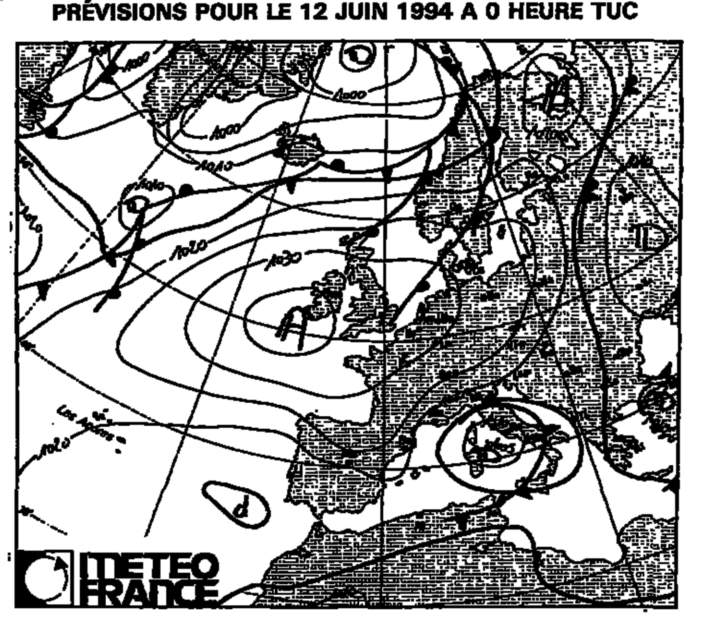
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	22/13
BIARRITZ	17/ 9
BORDEAUX	20/ 9
BOURGES	18/ 8
BREST	17/ 9
CAEN	14/10
CHERBOURG	16/ 9
CLERMONT-FER.	16/ 8
DIJON	17/10
GRENOBLE	19/11
LILLE	16/10
LIMOGES	16/ 7
LYON, BRON	17/10
MARSEILLE	21/14
NANCY, ESSEY	17/11
NANTES	20/ 8
NICE	22/14
PARIS-MONTS	18/12
PAU	20/ 8
PERPIGNAN	22/15
POINTE-A-PITRE	31/22
RENNES	20/ 8
ST-ETIENNE	15/ 6
STRASBOURG	17/10
TOULOUSE	20/ 8
TOURS	19/ 7
ÉTRANGER	
ALGER	26/15
AMSTERDAM	14/10
ATHÈNES	25/17
BANGKOK	33/27
BARCELONE	26/17
BELGRADE	26/12
BERLIN	15/ 9
BRUXELLES	14/10
COPENHAGUE	16/ 7
DAKAR	26/21
GENÈVE	18/ 8
ISTANBUL	20/16
JÉRUSALEM	23/15
LE CAIRE	29/18
LISBONNE	33/21
LONDRES	16/11
LOS ANGELES	24/16
LUXEMBOURG	15/ 8
MADRID	27/10
MARRAKECH	35/25
MEXICO	23/13
MILAN	17/11
MONTRÉAL	23/ 8
MOSCOU	23/ 9
NAIROBI	25/13
NEW-DELHI	43/36
NEW-YORK	26/15
PALMA-DE-MAJ.	27/15
PÉKIN	33/21
RIO-DE-JANEIRO	23/20
ROME	26/15
HONGKONG	29/26
SÉVILLE	37/22
SINGAPOUR	31/28
STOCKHOLM	12/ 6
SYDNEY	16/ 9
TOKYO	22/19
TUNIS	28/18
VARSOVIE	24/10
VENISE	25/14
VIENNE	22/11

Valeurs extrêmes relevées entre le 09-06-1994 à 6 heures TUC et le 10-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 10 JUIN

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.35).
19.50 Alain Decaux raconte. Le Débarquement.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Téléfilm : Extrême violence.
22.30 3 000 scénarios contre un virus.
22.35 Magazine : Ushuaïa. En Corse (1re partie).
0.35 Journal et Météo.
0.40 Jeu : Millionnaire.

FRANCE 2

13.45 Campagne pour les élections européennes.
13.55 INC.
14.00 Série : Matt Houston.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05).
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Goal.
17.30 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.40).
17.40 Série : Les Années collège.
18.15 Jeu : Un pour tous.
18.50 Divertissement : Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.35).
19.59 Journal.
20.35 Campagne pour les élections européennes.
20.40 Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Série : Maigret. De José Pinheiro.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Spécial Liban.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Musiques au cœur.

FRANCE 3

13.30 Série : Capitaine Furillo.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.35 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.30).
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.15 Campagne pour les élections européennes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Nadar*, d'André Barret.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Les Commandos du secret.
21.50 ▶ Magazine : Faut pas rêver.
22.50 Campagne pour les élections européennes.
23.05 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Strip-tease.
0.30 Court métrage : Libre court.
0.55 Continentales.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Dead Again. ■■ Film américain de Kenneth Branagh (1991).
15.20 Magazine : L'Œil du cyclone.
15.46 Court métrage : Mère séropositive. De Benoît Jacquot.
15.55 Le Journal du cinéma.
16.00 Téléfilm : La Rage au cœur. De Robin Davis.
17.30 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.05

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.05 Sport : Athlétisme. 10e meeting international de Saint-Denis, en direct.
22.00 Documentaire : Diana, la princesse solitaire. D'Alan Scales.
22.50 Flash d'informations.
22.56 Court métrage : Les Vieux. De Philippe Lioret.
23.00 Cinéma : Une équipe hors du commun. ■ Film américain de Penny Marshall (1992).
1.05 Cinéma : L'Arme parfaite. □ Film américain de Mark DiSalle (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et américaines de la semaine du 4 juin 1944.
17.55 Variétés : Les Cigales et la Fourmi.
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Le Far West.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Boxeur d'ombres. De Lars Becker.
22.00 Documentaire : La Tribu européenne. De Nurith Aviv et Marc Abélès.
22.55 Cinéma : La Commissaire. ■■■ Film soviétique d'Alexandre Askoldov (1967) (v.o.).
0.45 Scénarios contre un virus

M6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 3 000 scénarios contre un virus (et à 0.40).
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Palace détective. De James A. Contner.
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 ▶ Magazine : Les Enquêtes de Capital.
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.35 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques-Pierre Amette.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de l'ancien Opéra de Francfort) : Stufen pour piano et orchestre, d'Hamel ; L'Ascension, de Messiaen ; Boléro, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort.
23.07 Jazz club.

IMAGES

Ecoutes

COMMUNIQUER avec autrui est extrêmement difficile. Si je veux communiquer avec vous, non seulement il faut que j'emploie des mots qui aient pour vous le même sens que pour moi, ce qui constitue d'emblée un pari très aléatoire, mais, pour qu'il y ait compréhension entre nous, il faut aussi que nous soyons disposés, l'un et l'autre, à un minimum de communion intellectuelle. L'échange implique une dose d'affection.

Jeudi soir, par exemple, le chroniqueur judiciaire de TF 1, Jean-Pierre Berthet, n'a pas vraiment réussi à communiquer avec Maurice Papon, l'ancien ministre du budget, poursuivi en justice pour complicité de crimes contre l'humanité. Il faut dire qu'en faisant d'entrée allusion à la récente condamnation de l'ancien milicien Paul Touvier ce journaliste ne pouvait guère espérer communier facilement avec cet ancien préfet de police peu enclin au bavardage et qui se dit aujourd'hui victime d'un *«procès de Moscou»*. Mais à quoi rime d'accepter de paraître à la télévision quand on n'a manifestement – comme M. Papon, qui exprime ouvertement son *«dégoût»* pour ses contemporains – plus aucune envie de communiquer, et encore moins de communier, avec quiconque ?

Car la pratique de la communication exige surtout une volonté d'écoute réciproque. Et il existe un art d'écouter. Si je veux vraiment vous entendre, il faut, certes, que je vous accorde sincèrement mon attention. Mais pour être réceptif à ce que vous me dites je dois surtout neutraliser les préjugés commodes qui forment, dans mon esprit comme dans le vôtre, l'écran habituel de nos chères résistances intérieures.

Si, ce même jeudi soir, au cours du dernier des débats organisés par France 2 avant les élections européennes, chacun des neuf porte-parole politiques en présence avait accordé un minimum d'écoute à ce que disait son voisin, au lieu de vouloir à tout prix tout ramener à soi, le citoyen-téléspectateur ne se serait pas vu infliger le spectacle d'une pantalonnade cacophonique digne des plus grossières caricatures.

La planche de salut se trouvait, ce soir-là, sur France 3, chez Christine Ockrent, qui avait invité Gérard Depardieu à raconter sa jeunesse. Ce fut un plaisir d'écouter ce comédien raconter sans tralala comment, au terme d'une longue errance faite de blocages émotionnels qui l'empêchaient de parler, il avait un jour, grâce à Musset, grâce à Mozart, grâce à ses premiers compagnons de théâtre, découvert la joie toute simple, mais ô combien libératrice ! de pouvoir *«dire les mots et les respirer»* pour, enfin, parvenir à étancher son désir d'expression et de partage.

Quand Christine Ockrent lui a demandé quelle était la chose la plus importante qu'il ait apprise depuis cette seconde naissance, Gérard Depardieu a répondu qu'il avait compris que, pour bien communiquer, il fallait *«souvent se taire»*. Moralité : les acteurs du théâtre politique devraient aller plus souvent au cinéma pour apprendre le silence.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 11 JUIN

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Que la fête commence !, de Michel Enaudeau et Olivier Calmet.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.25).
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Sydney Police.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Alain Decaux raconte. Le Débarquement.
20.00 Journal, Spécial formule 1, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.45 Divertissement : Sébastien de Bergerac. Présenté par Patrick Sébastien. Les moments les plus forts de « Garçon... la suite ! »
22.30 Téléfilm : Sous l'œil du témoin. De Shuky Levy.
0.10 Magazine : Formule 1. Grand Prix du Canada à Montréal.
0.45 Série : Super-force.
1.10 Journal et Météo.
1.15 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.35 TF1 nuit (et à 2.30, 3.00, 4.10, 4.30).
1.40 Feuilleton : Cités à la dérive (6e épisode).
2.35 Documentaire : L'Aventure des plantes.
3.10 Documentaire : Histoires naturelles.
4.15 Série : Côté cœur.
4.35 Musique.
5.10 Documentaire : Histoire des inventions.

FRANCE 2

6.00 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.05 Magazine : Sur les pistes (et à 4.05). Avec Pierrette Brès ; A 9.10, Grands galops.
9.25 Magazine : Samedi aventure. L'échasse noire, de Nouvelle-Zélande.
10.30 Le Magazine de l'emploi. Comment créer votre emploi ?
11.25 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 3.20).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.55 Météo (et à 13.20).
12.59 Journal.

13.25 Magazine : Géopolis. Europe, les p'tits nouveaux : Autriche, Finlande, Norvège, Suède.
14.15 Magazine : Animalia. L'Ecole de faune, à Garoua (Cameroun).
15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct d'Evry ; A 15.30, Terre de foot : spécial Coupe du monde.
17.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. Finale de la 10e Coupe des clubs.
18.45 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Invités : Adnan, mannequin bosniaque ; Marc Vanbarder et Donaes, mannequins hollandais.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Les piégés : Macha Méril, Catherine Lara, Aldo Maccione, Laurent Boyer, le Doc, Fiona Gélin.
22.30 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des super-moyens : Frédéric Seillier (France)-Vincenzo Nardiello (Italie), en direct du Zénith à Toulon.
0.05 3 000 scénarios contre un virus.
0.10 Journal et Météo.
0.30 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. L'homme qui a sauvé Londres, de Jean L'Hote. *Michel Hollard, héros de la guerre 39-45.*
2.05 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
4.30 Dessin animé.
4.35 24 heures d'info.
4.50 Documentaire : Nuit blanche.
5.00 Magazine : Frou-frou (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Présenté par Jacques Mailhot. Paroles de ruraux.
7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : Open Alfred Dunhill, à Knocke-le-Zoute (Belgique).
8.00 Espace entreprises : L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones.
9.30 Magazine olympique.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Finale du Challenge Yves-du-Manoir : Perpignan-Montferrand ; Finale du groupe B ; Tournée de l'équipe de France au Canada.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne. Rencontres avec Patrick Segal. Reportages : les Cueillettes : un don de la nature, de Christian Bouchardy..
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Duchamp du signe*, de Marcel Duchamp.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. Invités : Gérard Majax, Mallaury Nataf, Sophie Darel.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : 2 *bis*, rue de la Combine. D'Igaal Niddam.
22.30 ▶ Planète chaude. Documents présenté par Bernard Rapp. La Guerre des trophées, documentaire de Philippe Flandrin.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez. Invité : Jean-Marc Barr. Thème : les problèmes de logement.
0.45 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. L'œil écoute... Bali (2e volet).
1.45 Musique : Cadran lunaire. *Sonate n° 2*, scherzo et finale, et *Sonate n° 7*, finale, de Prokofiev, par Laurent Cabasso, piano.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch (rediff.).
8.20 Documentaire : Gazelles, la peur aux trousses. D'Owen Newman et Amanda Barrett.
8.45 Surprises.
8.55 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 10. Gags explosifs (rediff.).
9.20 Cinéma : Toxic Affair. □ Film français de Philomène Esposito (1992).
10.45 Court métrage : La Bourgeoise et le Barman. De Richard Berri.
10.48 Surprises.
10.55 Cinéma : Cuisine et dépendances. ■ Film français de Philippe Muyl (1992).

En clair jusqu'à 14.00

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Le débarquement.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : En direct du couloir de la mort. De Patrick Duncan.
15.25 Sport : Rugby. Afrique du Sud-Angleterre. Deuxième test-match de la tournée de l'équipe d'Angleterre, en direct de Pretoria.

En clair jusqu'à 20.30

17.10 Décode pas Bunny.
18.05 Série animée : Léa et Gaspard.
18.15 Magazine : On fait le plein. Le plein de basket. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Téléfilm : Interceptor. De Michael Cohn.
22.00 Flash d'informations.
22.05 ▶ La Nuit de la provoc' et du mauvais goût (1re partie). Conçue par Gilles Verlant, Nicolas Boukrief, Jean-Pierre Dionnet et Philippe Vandel.
23.00 Cinéma : Polyester. ■ Film américain de John Waters (1981).
0.20 ▶ La Nuit de la provoc' et du mauvais goût (2e partie).
1.40 Cinéma : C'est arrivé près de chez vous. ■ Film belge de Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde (1992).
3.09 Surprises (et à 4.45, 6.45).
3.15 Cinéma : Le Mari de Léon. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1992).
5.15 Cinéma : Le Désordre et la Nuit. ■■■ Film français de Gilles Grangier (1958).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Archimède. L'évolution en question (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Court métrage : Le Déménagement. D'Eric Sykes.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La crise de Macédoine vue par la Macédoine (2e partie).
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et françaises de la semaine du 11 juin 1944, commentées par Marc Ferro et Raymond Ruffin.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : L'Homme des casernes. De Jacqueline Veuve. *L'armée suisse sous le regard d'une femme.*
21.55 Téléfilm : La Mort et la Boussole. D'Alex Cox.
22.55 Court métrage : La Jeune Fille et la Mort. De Michel Spinosa.
23.20 Magazine : Snark. Mothlight, de Stan Brakhage ; Philips Cavalcade, de George Pal ; Etude n° 7, d'Oskar Fischinger ; Ne t'arrête pas s'il te plaît, de Stéphanie Maxwell ; Portrobot, de Gerd Belz.
23.50 Série : Monthy Python's Flying Circus. De Ian McNaughton. Délires à l'anglaise (v.o.).
0.30 Musique : Jazz in the Night. Anthony Cox.
0.55 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

8.00 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Emission présentée par Laurent Weil. Invitées : Vanessa Demouy et Christine Lemler.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : V.
15.00 Série : Soko, brigade des stups.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 ▶ Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 3.00). Présenté par Emmanuel Chain. La guerre de l'info.
19.20 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. 1894-1994, le centenaire du Paris-Rouen, première course automobile au monde.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Présenté par Eléonore de Galard.
20.50 Téléfilm : L'Humanoïde. De Philip Saville.
23.25 Six minutes première heure.
23.35 Concert : Dance Machine 3. Avec Fun Radio, au Palais omnisport de Paris-Bercy, la plus grande fête de la Dance Music.
1.35 Boulevard des clips (et à 6.30).
3.25 Rediffusions. Fax'O ; Culture pub ; Sport et découverte ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Pascal Mourgue, designer.
20.45 Fiction. La Citroën écarlate, de Gregorio Manzur ; à 22.00, Nouvelle : De l'autre côté du mur, extrait de Souvenir d'un Européen, d'Hermann Hesse.
22.35 Musique : Opus. Le chant de l'argile. Avec Ivan Levasseur.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Serge, libraire.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct de Versailles) : Hippolyte et Aricie, de Rameau, par les Musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski.
23.00 Ainsi la nuit. Par Anne-Marie Réby. Sonate pour violon et clavecin n° 2 en la majeur BWV 1015, de Bach ; Quatuor pour piano et cordes en la mineur op. 1, de Suk ; Grand duo concertant pour clarinette et piano en mi bémol majeur op. 48, de Weber.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi.

Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

Châteaux de papier

LE jeudi, arrivent les hebdos. C'est jour de Loto immobilier, le moment de bâtir des châteaux en France. Car avant de se lire un hebdomadaire se feuillette. Et invariablement, sauf à être milliardaire ou faux-cul, la promenade commence par la fin, l'essentiel : ces pages en couleurs qui proposent des propriétés, demeures, castels.

Du rêve en barres, acheté sans provisions. Heureux comme Dieu en France dans ce Monopoly patrimonial. Il y a, dans la vie, des gens qui vous assomment avec toutes les femmes, tous les hommes, qu'ils auraient pu avoir. Des amateurs. S'ils savaient le nombre de châteaux, de maisons de maître achetés chaque jeudi et pour pas un picaillon.

A ce jeu-là, moins on peut, mieux c'est. Il ne s'agit pas de rêver menu. Insolvable soit, *mais inflexible. L'impécuniosité* chronique autorise toutes les réserves, tous les soupçons, toutes les critiques. Quand on ne paye pas, on a le droit d'être exigeant.

Prenons *le Nouvel Observateur*, référence en la matière, papier glacé, beau tirage couleur, une double page de «Propriétés et châteaux». L'arrivage de la semaine est couci-couça. Des propriétés à 5 millions de francs qui cohabitent avec des maisons de campagne à trois prêts six sous, rien sur le Lubéron, cela fait un peu demi-genre.

Mais enfin. Le cabinet Vermeille, joli nom pour une emplette, propose une *«élégante maison Mansard du XIXe, pleine de charme»*. Pour 4,9 millions de francs, c'est bien le moins. Quoique une maison Mansard à *«Vaucresson-plateau», «210 m², soleil, calme»*, faudrait voir. Un peu loin de la gare, peut-être *«huit minutes»*. La vigne vierge et les volets bleu île d'Yeu ont l'air aimable. Mais Vaucresson-plateau, est-ce bien raisonnable ?

Il y a bien ce *«beau château XIIe et XVIIe siècle dans un beau parc arboré de 15 hectares»*. Intéressant. Ressemble un peu à *une histoire de George Sand* ; 3,2 millions de francs. Donné, mais loin : *«1 h 45 Paris SNCF». «Bon état général.»* Attention ! On ne se méfie jamais assez des toits de château, une ruine pour les refaire. Et la mention *«douves sèches»*. Quand on est châtelain, monsieur, on exige des douves humides avec des carpes centenaires et moussues !

Alors cette demeure XVIe-XVIIIe proche Vézelay. 2,35 KF, une bouchée de pain. Fort le photographe, lumière soleil couchant. Et tout d'origine, *«tomettes, cheminées, boiseries»*. Tout, sauf la piscine. Pour quoi faire d'ailleurs ? A Vézelay on doit bien se baigner du 14 juillet au 15 août. Entre deux hivers.

Reste l'appartement, place des Vosges. *«Immeuble classé. Beaux volumes. 85 m².»* Petit, quoi. Pas de prix indiqué ? Ah ! plus intéressant, *«parking en location»*. Et quoi encore !

L'ESSENTIEL

Ce numéro comporte un cahier «Temps libre» folioté I à X

Le numéro du «Monde» daté vendredi 10 juin 1994 a été tiré à 464 484 exemplaires

L'Alliance atlantique et la Russie

L'OTAN propose à Moscou des «consultations» mais pas de droit de regard

Le président russe, Boris Eltsine, a déclaré vendredi 10 juin, que la Russie allait adhérer au Partenariat pour la paix proposé par l'OTAN, en échange de la conclusion d'un protocole particulier avec l'Alliance atlantique. *«L'OTAN est d'accord avec nous pour signer un tel protocole. Ils signeront le protocole, et nous signerons évidemment le Partenariat pour la paix»*, a dit M. Eltsine.

ISTANBUL

de notre correspondante

Les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'OTAN, réunis jeudi 9 juin à Istanbul, ont décidé d'établir des liens plus étroits avec la Russie et d'accepter des consultations politiques avec elle, au cas par cas, dont les modalités et le champ doivent être ultérieurement définis. Mais l'Alliance a refusé d'accorder formellement à la Russie un statut privilégié au sein du «Partenariat pour la Paix» que l'OTAN propose depuis le mois de janvier à tous les pays de l'Est. Elle a aussi exclu tout «*droit de regard*» de la Russie sur ses propres décisions, de même que toute idée d'un partage du continent entre «zones d'influence» de Moscou et de l'OTAN.

La relation avec Moscou *«doit refléter le fait que la Russie est une grande puissance»*, a expliqué le secrétaire général délégué, Sergio Balanzino, dans son discours d'introduction. *«Mais notre intention n'est pas de créer une coopération entre la Russie et l'OTAN dans une sorte de «Yalta bis», ni de dessiner de nouvelles lignes de division en Europe...»*

La formule du «Partenariat pour la paix» permet une coopération militaire entre l'Alliance et les pays de l'ancien bloc de l'Est ainsi que plusieurs pays neutres, sans qu'ils deviennent membres de l'OTAN. La formation du *«Partenariat pour la paix est l'événement le plus important en Europe depuis la création de l'OTAN. C'est l'élément central de la vision du président Clinton pour l'Europe»*, a déclaré jeudi le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher.

Mais la tâche des ministres des affaires étrangères réunis à Istanbul était délicate : il s'agissait d'évoquer les relations futures entre l'OTAN et la Russie sur un ton suffisamment chaleureux et plein de promesses pour convaincre Moscou de ratifier l'accord-cadre d'adhésion au Partenariat pour la paix, sans pour autant accepter plusieurs préconditions posées il y a deux semaines à Bruxelles par le ministre russe de la défense, le général Gratchev.

Les Russes, en vertu de leur position de superpuissance nucléaire, espéraient négocier un statut individuel qui leur aurait permis de «cogérer» avec l'Alliance les affaires de sécurité du continent. Ils souhaitaient également que l'OTAN, comme toute autre organisation de sécurité sur le continent, soit en quelque sorte «chapeautée» par la CSCE (Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe), une organisation qui regroupe tous les Etats du continent et l'Amérique de Nord, qui prend ses décisions par consensus.

Les ministres de l'OTAN ont fait miroiter à la Russie la possibilité d'un *«programme de partenariat individuel, large et ambitieux, correspondant à sa taille, à son importance»*, après la signature de l'accord sur le partenariat. Ce dialogue intensif ne serait pas institutionnalisé, mais pourrait faire l'objet d'une «déclaration» publiée simultanément à l'adhésion de la Russie au partenariat. *«Pas de veto, pas de surprises»*, tel semble être le principe qui guide le comportement des Occidentaux (et dont M. Kozyrev se recommandait lui aussi mercredi). Les Russes donc n'auront pas de droit de veto sur les décisions de l'Alliance, mais l'Alliance s'engage, implicitement, à ne pas les placer devant des faits accomplis, sans que plus ample précision ait été donnée.

La situation en Transcaucasie

Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a d'autre part souligné la nécessité d'une *«coopération globale»* avec Moscou, qui ne se limite pas à l'OTAN, mais concerne également l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et le G7.

Reste à savoir si la formule proposée par l'OTAN satisfera les conservateurs en Russie. La première réaction de Moscou était attendue vendredi à Istanbul, lors de la première réunion des quarante et un pays concernés par le partenariat, suivie d'entretiens bilatéraux entre MM. Christopher et Kozyrev.

Par ailleurs, l'OTAN s'est déclarée «particulièrement préoccupée» par la situation dans le sud du Caucase. L'OTAN «condamne l'utilisation de la force pour l'obtention de gains territoriaux», réaffirme que «le respect de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de la souveraineté de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie est essentiel pour l'établissement de la paix» dans la région et que les solutions «ne peuvent être trouvées que grâce à des efforts entrepris sous l'égide de l'ONU et de la CSCE».

Le même jour, Boris Eltsine signait un décret prévoyant l'envoi de soldats russes pour séparer Abkhazes et Géorgiens dans le cadre d'une mission de maintien de la paix de la CEI. «Même si ce déploiement russe n'est pas explicitement approuvé, on en tient compte», a déclaré un représentant de la mission d'observation de l'ONU en Géorgie, en précisant qu'un «nouveau mandat» de cette mission implique l'acceptation par l'ONU de la présence militaire russe.

Le ministre de la défense russe Pavel Gratchev se trouve en tournée en Transcaucasie pour préparer le retour des «forces de paix» russes. Il doit encore rencontrer le président azerbaïdjanais Gueïdar Aliev, dernier chef d'Etat de la région a refuser l'envoi de forces d'interposition russes entre Arméniens et Azerbaïdjanais.

NICOLE POPE

Cinquante ans après le massacre perpétré par les SS

MM. Mitterrand et Balladur commémorent le martyre d'Oradour-sur-Glane

François Mitterrand et Edouard Balladur devaient se rendre à Oradour-sur-Glane, en Haute-Vienne, vendredi 10 juin, pour commémorer le massacre qu'avaient perpétré dans ce village les SS de la division «Das Reich», quatre jours après le débarquement des forces alliées en Normandie. Les six cent quarante-deux habitants avaient été fusillés ou jetés dans les puits, les femmes et les enfants étant brûlés vifs dans l'église. Les ruines du village ont été conservées dans l'état où l'avaient laissé, les SS, qui comptaient dans leurs rangs treize «malgré nous» (Alsaciens incorporés de force dans l'armée allemande). Le président de la République et le premier ministre devaient découvrir, vendredi 10, la maquette du projet définitif du futur Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane, destiné à *«mieux comprendre la portée universelle du message»* délivré par le village-martyre *le Monde* daté 29-30 mai, notre cahier «Heures locales»). Ce centre, qui ouvrira ses portes à la fin de l'année 1996, est l'aboutissement d'une initiative du maire d'Oradour, Robert Lapuelle (PS), soutenu par le conseils général de la Haute-Vienne et le conseil régional du Limousin.

► ***Le Monde* publiera en page «*Dates*», *dans son édition* datée 12-13 juin, un article de Jean-Marc Théolleyre consacré au massacre d'Oradour-sur-Glane.**

La hausse des prix de détail a été comprise entre 0,2 et 0,3 % en mai

La hausse des prix de détail en mai a été comprise entre 0,2 et 0,3 % par rapport à avril, selon les calculs encore provisoires de l'Insee publiés vendredi 10 juin. Sur un an (avril 1994 comparé à avril 1993), la hausse serait comprise entre 1,7 et 1,8 %. Il faut remonter loin en arrière pour trouver des taux d'inflation aussi faibles en France. Les prix de l'alimentation ont fortement augmenté, de 0,8 % en un mois, du fait des produits frais (fruits et légumes) qui ont fait un bond de 4,9 % par rapport à avril. Mais, sur un an, la hausse de l'ensemble des produits alimentaires n'est que de 0,8 %. Les produits manufacturés du secteur privé ont augmenté de 0,1 % en un mois (+0,5 % en un an), ceux des services privés de 0,1 % également (+2,9 % en un an). Les prix des produits pétroliers enfin ont sensiblement augmenté : de 0,6 % en un mois, de 4,8 % en un an.

Proposées aux 570 595 candidats des séries générales et technologiques

Les épreuves de philosophie du baccalauréat

570 595 candidats aux baccalauréats généraux et technologiques devaient se présenter, vendredi 10 juin, à l'épreuve de philosophie. En comptant les 87 704 prétendants aux baccalauréats professionnels, ils seront 658 299 à tenter cette année d'obtenir ce diplôme. Nous publions ci-dessous les sujets de philosophie donnés dans les séries générales. Les candidats des séries technologiques devaient «plancher» vendredi après-midi.

– ***Amiens, Créteil, Lille, Paris, Rouen, Versailles,***

Série A : 1) Un philosophe est-il nécessairement un homme de son temps ? 2) L'usage de la raison est-il une garantie contre l'illusion ? 3) Commentaire d'un texte de Saint Augustin sur la paix.

Série B : 1) La connaissance scientifique du vivant exige t-elle que l'on considère l'organisme comme une machine ? 2) La division du travail sépare t-elle les hommes ? 3) Commentaire d'un texte de Bergson *sur le temps et* l'histoire.

Série C, D, E, D' : 1) Connaît-on la vie ou bien connait-on le vivant ? 2) Le rôle de l'Etat est-il de faire régner la justice ? 3) Commentaire d'un texte de Hegel sur l'opinion.

– ***Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Limoges, Orléans, Poitiers, Rennes, Nantes***

Série A : 1) La connaissance s'interdit-elle tout recours à l'imagination ? 2) Avons-nous des devoirs envers nous-mêmes ? 3) Commentaire d'un texte de Hobbes sur la règle morale en société

Série B : 1) L'histoire peut-elle être contemporaine ? 2) Le langage est-il ce qui nous rapproche ou ce qui nous sépare ? 3) Commentaire d'un texte de Spinoza sur l'administration de l'Etat.

Série C, D, D',E : 1) Est-ce au peuple qu'il appartient de faire les lois ? 2) Peut-on être à la fois libre et passionné ? 3) Commentaire d'un texte d'Alain sur la vérité scientique.

– ***Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy, Reims, Strasbourg***

Série A : 1) Une œuvre d'art peut-elle être immorale ? 2) Un acte gratuit est-il possible ? 3) Commentaire d'un texte de Bergson sur le langage.

Série B : 1) Peut-on tout attendre de l'État ? 2) Le temps est-il pour l'homme une limite ? 3) Commentaire d'un texte d'Aristote

Série C, D, D', E : 1) La passion est-elle compatible avec la sagesse ? 2) Qu'est-ce qui fait obstacle au progrès des sciences ? 3) Commentaire d'un texte de Freud sur la naissance de l'interdit.

– ***Aix-Marseille, Montpellier, Nice, Toulouse, Corse***

Série A : 1) S'en tenir aux faits, est-ce une garantie d'objectivité ?

2) Peut-on vouloir être immortel ?

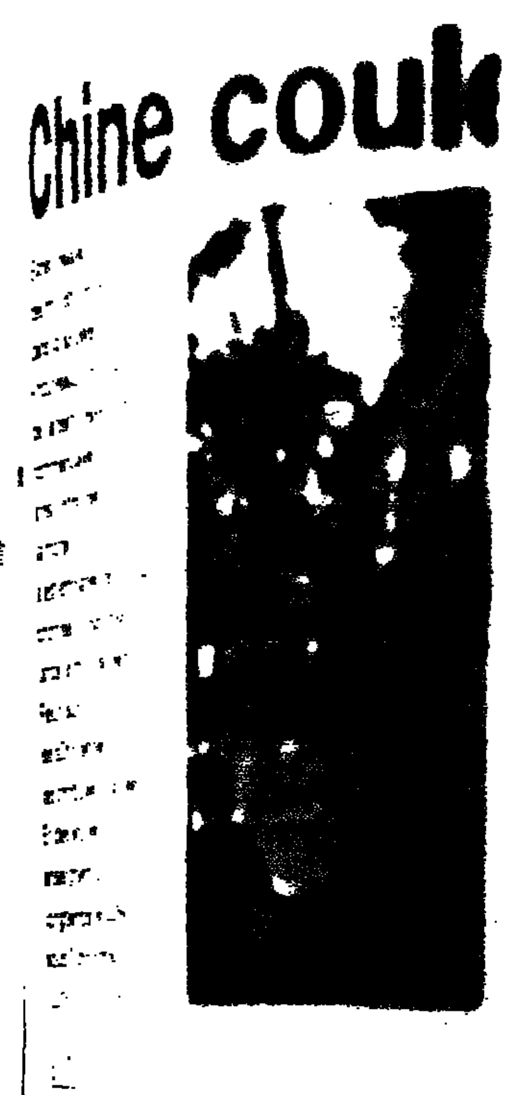
3) Commentaire d'un texte de Saint-Thomas sur les lois.

Série B : 1) Une pensée cohérente est-elle nécessairement vraie ?

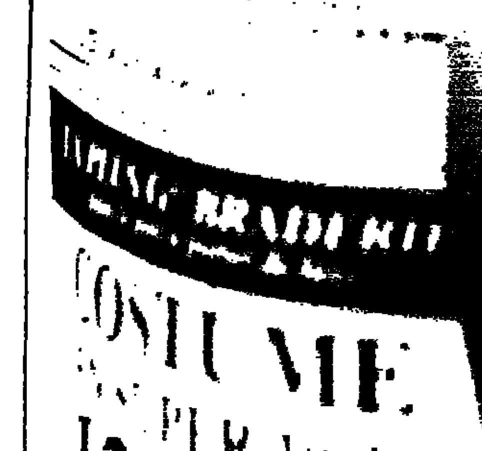
2) Revendiquer ses droits, est-ce la même chose que défendre ses intérêts ?

3) Commentaire d'un texte de Spinoza sur la paix.

Série C, D, D', E : 1) Dépend-il de nous d'éviter les erreurs ? 2) Une société peut-elle se passer de religion ? 3) Commentaire d'un texte d'Epictète sur la liberté.







مكتبة الأمل

temps libre

VOYAGE

Chine couleur mode

Signe visible des mutations en cours dans la société – nouveaux circuits de l'argent, relations commerciales avec l'étranger –, la mode s'est emparée de la rue chinoise : Shanghaï lance le mouvement, Pékin suit, les silhouettes, les attitudes changent. Et des écoles enseignent un art longtemps étouffé sous l'uniforme.

(Lire pages IV et V.)



LING FEI

EXTÉRIEUR

Le saut dans le vide



KENT NORMAN/ERNOULT FEATURES

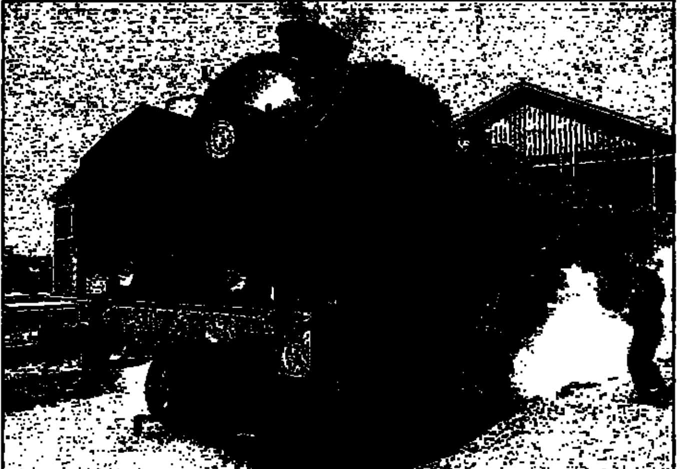
L'expérience est sportive mais ne requiert au départ aucun entraînement intensif, plutôt une certaine préparation psychique et un véritable désir de la tenter : le saut en parachute – le premier saut – est à la portée de toute personne en bonne santé. Restait à comprendre ce qui pousse l'audacieux hors de la carlingue et quelles pensées l'habitent au moment où le vide s'offre à lui sans autre recours.

(Lire page VI.)

Lire aussi

PATRIMOINE

Locomotives



TRISTAN VALÈS

Machines mythiques, quelques grandes locomotives du temps passé sont l'objet de tous les soins de clubs de cheminots amateurs ou professionnels qui, parfois, le dimanche, lancent sur de véritables rails les monuments dont ils ont la garde.

(Lire page VII.)

ÉPOQUE

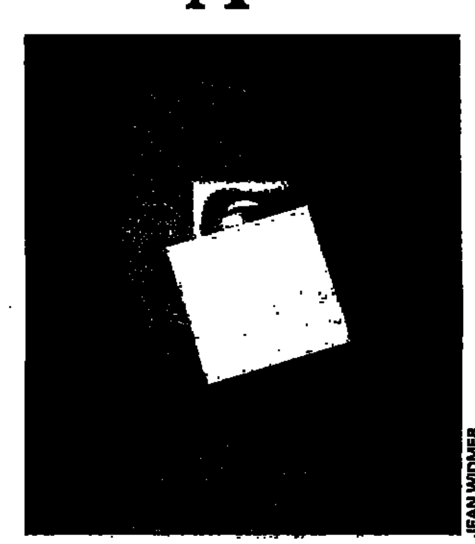
C'était, sur les murs de Paris, l'image même du vacarme : un homme, les yeux clos par une grimace de douleur, le crâne étiré, traversé de part en part, d'une oreille à l'autre, par un flot de voitures. Un homme ordinaire, l'homme de la rue, celui qui souffre du bruit avant de dire : *« Ouf ! merci Aspro.»* C'était en effet une publicité pour cette marque d'aspirine, dans les années 60. Mais surtout un dessin de Savignac, le célèbre affichiste, dans la lignée des Cassandre et des Paul Colin d'avant-guerre, avec une expression tellement forte qu'elle faisait passer la protestation politico-écologiste autant que l'annonce commerciale. Elle faisait date.

Dans la ville encombrée de signes, des images pour mémoire

On a tous une affiche en tête. C'est leur rôle, imprimer dans la mémoire de celui qui passe un objet, des mots, une information. Et c'est l'art du graphiste de jouer avec les caractères et les couleurs, les proportions et les surfaces, de manier l'effet de surprise et la lisibilité, afin de frapper juste. Pour atteindre l'inconscient de notre regard, notre troisième œil en quelque sorte.

Même pris dans le tourbillon de la ville, dans ce manège étourdissant d'appels à voir, l'on parvient encore à capter les signes qui accompagneront la journée, souvent guère plus :

A



JEAN WIDMER

comme affiches

c'est même le caractère de la grande cité d'être ce lieu ponctué d'écritures, de collages, aussi dense que les mouvements multiples de ceux qui y vivent ou qui y travaillent.

Dans la bataille des palissades, la photographie a pris le dessus : omniprésente, elle impose le direct. Elle est là, elle passe, on l'oubliera. Parallèlement, l'affiche de créateur, moins présente en plein air, est devenue objet de collection et de délectation. Elle a une histoire, on lui consacre des musées, des livres, des colloques, des expositions. Elle fait honneur au beau métier de graphiste, ce compositeur de l'harmonie visuelle, maître des temps forts et des silences. Aguerris aux exercices de l'art moderne et du pop art, les graphistes reversent à leur discipline les moissons esthétiques de ceux qui s'étaient emparés du paysage le plus trivial pour construire le style de l'époque.

Collages à la façon de Max Ernst, jeux typographiques à la manière des constructivistes russes, école suisse, écoles française, californienne, polonaise, on reconnaît de grandes filiations, des fidélités, des ruptures : les Japonais arrivent avec leur façon d'aborder ce qui devient, sinon de l'art pour l'art, du moins de l'affiche pour le plaisir de la création. On pouvait le constater ces jours derniers en Champagne et en Pologne, lors de deux grandes rencontres internationales : à Chaumont, en Haute-Marne, une ville qui est devenue en cinq ans un point de passage obligé pour ceux qui s'intéressent au sujet et un lieu d'accueil pour le grand public avec des expositions et un musée qui va trouver là son abri permanent ; à Varsovie, patrie de quelques-uns des maîtres reconnus (dont le Parisien Roman Cieslewicz que le Centre Georges-Pompidou célébrait l'an dernier), qui a repris, après quelques années d'interruption, le chemin de sa biennale.

Moins fréquemment sollicités par le monde du commerce, les affichistes ont aujourd'hui moins à « vendre » des marchandises que des idées. La guerre et la paix, la maladie, la détresse des enfants, les grandes causes morales, ou les grandes causes artistiques, voilà leur domaine... C'est plus dur, tant mieux, semblent dire tous ces créateurs, libérés de la publicité et confrontés à l'essentiel.

Michèle Champenois

(Lire page X les reportages de Jean-Louis Perrier à Chaumont et à Varsovie.)

WEEK-END

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

La garde ouvre ses portes



D.R.

La garde républicaine organise, samedi 11 et dimanche 12 juin, ses journées portes ouvertes annuelles, au quartier des Célestins (18, boulevard Henri-IV, 75004 Paris), où est cantonné le dernier régiment monté de l'armée française. Principal centre d'intérêt de cette journée, le cheval, mais aussi les formations musicales et motocyclistes, ainsi que d'infanterie. Egalement au programme, la musique de l'artillerie royale canadienne. Visites de 9 heures à 18 heures. Présentations des formations spéciales de la garde républicaine de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Renseignements au 42-76-13-26.

« Nuits masquées » à Champs-sur-Marne

L'ancien laquais Poisson, enrichi sous Louis XIV, la Pompadour ou les banquiers mécènes Cahen-d'Anvers ne sont plus là pour animer le château de Champs-sur-Marne, son salon de musique Régence dominant la rivière et ses jardins à la française maintenant refaits aussi splendidement que lorsqu'un neveu de Le Nôtre les dessina.

Ce chef-d'œuvre de l'art palatial classique, entouré de 84 hectares de parc, revit pourtant : grâce aux « moments musicaux » (samedi et dimanche, accès aux concerts pour le prix d'entrée dans le château remeublé comme au XVIII[e] siècle) ; durant l'été avec l'opération « Monument en musique » (du 9 juillet au 28 août, du jeudi au dimanche, à 15 heures et à 17 heures), qui présentera notamment la harpiste Anne Laurens, le violoncelliste Paul Julien, le pianiste Pascal Amoyel (Chopin, Liszt, Bach, etc.).

En outre, les 17 et 18 juin et les 23 et 24 septembre, l'association Sons d'histoire au château de Champs jouera, sous l'égide de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, *les Nuits masquées*, spectacle de deux heures avec 150 personnages en costume évoluant entre les « broderies » en buis des jardins (places de 40 F à 80 F). Renseignements pour tous les spectacles au 60-05-24-43.

Impressions impressionnistes

Prélude au parcours-spectacle permanent du château d'Auvers, qui connaît un vif succès (*le Monde* des 2 et 17 mai), « L'impressionnisme au fil de l'eau » associe, en une journée, la visite de Giverny et d'Auvers-sur-Oise à une croisière de deux heures et demie à bord d'un bateau à aubes, le *Belle Vallée*. Tous les samedis jusqu'en octobre et le dimanche 26 juin, 600 F comprenant le transport en autocar, le déjeuner à bord, les entrées et la présence d'un conférencier agréé par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Réservations auprès de Clés de France (13, rue Saint-Louis, 78100 Saint-Germain-en-Laye, tél. : 30-61-23-23). Renseignements concernant le parcours-spectacle du château d'Auvers – « Voyage au temps des impressionnistes » – au 34-48-48-48.

Vols d'aigles

Thoiry se lance dans la présentation de vols d'aigles et de faucons sous la haute autorité de Michel Flaesch et son fils, fauconniers connus de nombreux réalisateurs pour leur dextérité à faire évoluer des rapaces sur les lieux de tournage. Ces exercices ont lieu dans l'enceinte du parc de Thoiry (Yvelines) une ou deux fois par jour, sauf le vendredi et sous réserve des conditions météorologiques (tél. : 34-87-52-26).

Peintres pour Médecins du monde

Alechinsky, Balthus, Louise Bourgeois, Matta, Lichtenstein, Eduardo Chillida, Rosenquist, Mimmo Rotella *(notre illustration)* figurent parmi les vingt-trois artistes qui ont fait don à Médecins du monde d'une œuvre mise en vente au profit de l'association humanitaire. Après avoir été présentées à l'Orangerie du palais du Luxembourg, ces estampes, ainsi que les photographies



D.R.

de Gérard Rondeau prises au Niger et à Sarajevo, seront exposées du 14 juin au 13 juillet à la galerie Enrico Navarra (75, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 47-42-45-66). Catalogue numéroté : 100 F (Editions de la Tempête, 27 rue de Bourgogne, 75007 Paris. Tél. : 47-05-65-60. Télécopie : 47-05-47-64). Prix des lithographies (tirées à 50 ou 100 exemplaires) : de 5 000 F à 40 000 F (certaines ne peuvent être séparées de la série complète). Prix des photographies : 4 000 F dont certaines accompagnent le texte de Zlatco Dizdarevic dans le livre intitulé *le Silence, et rien alentour* que Gérard Rondeau et le rédacteur en chef d'*Oslobodenje* viennent de publier aux éditions Actes-Sud (80 p., 80 F).

Traits libres

Daumier, Grandville, Travies, censeurs sans pitié et acides de la vie politique de la première moitié du XIX[e] siècle, seront en bonne place dans l'exposition que présente, du 10 juin au 31 octobre, la Maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry. Une centaine de documents ont été regroupés sous le titre aussi obscur que clair de « L'éteignoir et la poire », caricatures politiques françaises de la fin du règne de Charles X à la chute de Louis-Philippe, 1814-1848. Riche époque. Maison de Chateaubriand, 87, rue Chateaubriand 92290 Châtenay-Malabry. Tél : 47-02-58-61.

RÉGIONS

Floraison française

Eclosion printanière de livres sur le pré carré. Le plus malléable, le plus judicieux aussi, semble-t-il, par le choix des photographies et leurs annotations, dues toutes deux à l'historien-géographe Hervé Champollion (auteur déjà d'un marquant Guide vert Michelin *Ile-de-France*), est *la France* (Ed. Ouest-France, 160 p., 98 F). Des cartes claires, générales ou régionales, des vues originales de monuments ou paysages célèbres ou méconnus, des textes précis suivant au plus près les clichés tous en couleurs, font le prix de cet ouvrage pour lequel l'auteur a parcouru 25 000 km.

Plus « monumental », *les Plus Belles Villes de France* (Sélection du Reader's Digest, 320 p., 269 F) réunit une cinquantaine de signatures et met bien en valeur les principaux aspects historiques, artistiques et urbanistiques de cinquante de nos cités, d'Aix-en-Provence à Troyes *via* Bayeux et Nîmes. Notez les plans dessinés des centres-villes. Proche du précédent, *le Guide illustré de la France* (Ed. Solar, 255 p., cartes Michelin et photographies couleurs, 180 F) est la traduction d'un ouvrage collectif anglo-saxon où ne se retrouvent pas les idées reçues sur la France trop souvent professées outre-Manche... Du Moulin-Rouge à Vézelay, les contrastes du charme français y sont, au contraire, assez bien valorisés.

Be-bop à Calvi

Lorsque les jazzmen parisiens prennent des vacances, ils vont à Calvi. Dans l'oratoire de la citadelle, sur un podium près de la petite gare des chemins de fer, dans les cafés, ou sous un chapiteau pour les concerts payants, ils jouent presque vingt-quatre heures sur vingt-quatre leur musique, les standards historiques, se lancent dans de longues improvisations, montent des formations le temps d'un bœuf et ne cessent de parler de jazz entre deux randonnées dans les montagnes environnant la baie. Prenant son envol dimanche 12 juin, ce festival de musiciens très disponibles se terminera le samedi 18 juin. De nombreuse formules permettent de le suivre à des prix étudiés : sur place, comprenant les entrées, 310 F par personne à l'hôtel pour trois jours ou 675 F pour la semaine complète en studio sur la base de quatre personnes), renseignements à l'office du tourisme au 95-65-16-67 ; avec Air Inter, un forfait avion, hôtel, voiture au kilométrage illimité et concerts revient à 2 850 F par personnes (deux personnes minimum), renseignements au 46-75-25-04 ; enfin, la SNCM Ferryterranée propose une traversée à partir de 354 F durant le festival (tél. : 91-56-30-10).

Lartigue aura cent ans à Pont-de-l'Arche

Pont-de-l'Arche, une petite ville de l'Eure où les parents d'un certain Jacques-Henri Lartigue s'installent lorsque ce dernier a trois ans. Le futur photographe y vécut dans une maison achetée au compositeur Jules Massenet. Dans cette maison et ce jardin, il fera ses premiers clichés. Pont-de-l'Arche et l'association des Amis de Jacques-Henri-Lartigue célèbrent le centenaire de sa naissance, le 13 juin 1894, par une exposition d'une partie de l'œuvre du photographe mort le 12 septembre 1986. Cinquante-deux photographies (sur un total de deux cent mille), dont un certain nombre d'inédits, évoquent le monde de son enfance et présentent aussi des portraits de personnalités politiques (Kennedy) et artistiques (Picasso) qui ont marqué notre époque. Du 18 juin au 28 août, à la salle d'armes de la ville, tous les jours sauf le lundi. Renseignements à la mairie : 35-23-03-51. Pont-de-l'Arche est à une centaine de kilomètres de Paris et à 18 kilomètres de Rouen. Précisons à ce propos que le comité départemental de tourisme de l'Eure (tél. : 32-31-51-51) diffuse une carte touristique du département et une brochure, *l'Eure d'été », recensant les manifestations estivales.*



D.R.

Rouen, un Dakota et l'Armada

Pour observer le rassemblement de grands voiliers et de navires de guerre de l'Armada de la liberté, qui mouillera dans le port de Rouen, du 10 au 17 juillet, dans le cadre des célébrations du cinquantième anniversaire du débarquement, certains organismes proposent des croisières *« le Monde* Temps libre » du 21 mai). On peut aussi embarquer à bord d'un Dakota, l'avion qui parachuta les alliés sur les côtes normandes, et qui survolera la vallée de la Seine et le port de Rouen. Quatre rotations par jour, du 10 au 18 juillet, quarante minutes de vol, 550 F. Autre possibilité : une découverte aérienne du port, 30 minutes, 400 F. Réservations auprès de l'agence Well Income (tél. : 16-35-07-79-79).

Provins façon templiers

Provins retrouve, le temps d'une *fête*, l'ambiance des grandes foires de Champagne qui, aux onzième et douzième siècles, en faisaient l'une des capitales économiques de l'Europe. Deux jours de liesse populaire, les samedi 11 et dimanche 12 juin, pour un voyage dans le passé : le samedi à 15 heures, deux défilés conduits l'un par Thibaud de Champagne et ses Templiers, l'autre par les échevins de la ville accompagnés des corporations d'antan. Egalement en vedette, une machine de guerre médiévale, une troupe italienne de lanceurs de drapeaux. Ainsi que des spectacles de rue, un tournoi de chevalerie et des vols libres de faucons. En final, un son et lumière. Renseignements au 64-00-39-39 ou par Minitel 3615 Provins.

ETRANGER

Au couvent en Italie

La formule séduit un nombre croissant de visiteurs en quête d'une halte où, dans le calme et la sérénité, ils pourront, l'espace de quelques jours, goûter une vie simple en redécouvrant des valeurs oubliées.

Etant entendu qu'un couvent n'est pas un hôtel et que ce mode d'hébergement est bien plus qu'une mode, un état d'esprit. En Italie, on dénombre environ trente mille instituts religieux dont une centaine de monastères. Compter environ 20 000 lires pour la nuit (environ 70 F) et 60 000 lires pour la pension complète (environ 210 F). Et savoir qu'il est préférable de réserver à l'avance. Renseignements auprès de l'Office du tourisme italien, au 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68.

« My butler is rich »

En 1733, quand l'hôpital Saint-George ouvre ses portes, Hyde Park Corner est entouré de champs à perte de vue. En 1827, William Wilkins, l'architecte de la National Gallery, est chargé d'en redessiner les plans. En 1980, le vénérable hôpital ferme ses portes et cède la place à ce qui, entre Knightsbridge et Grosvenor Crescent, dans l'élégant quartier de Belgrave, à deux pas de Buckingham Palace, est devenu, en janvier 1992, l'un des hôtels les plus luxueux de Londres.

Propriété d'un consortium d'Abou-Dhabi, le Lanesborough est géré par le groupe texan Rosewood Hotels and Resorts qui possède plusieurs établissements haut de gamme à Dallas, Los Angeles, Saint-Martin et Tokyo. Outre sa majestueuse façade néo-classique, il se distingue par une décoration intérieure raffinée, hymne au style Regency prisé du roi George IV. Le résultat est à la hauteur des 100 millions de livres dépensés avec, notamment, un bar tapissé de livres et de sombres boiseries, une salle à manger nichée sous une véranda néogothique et quatre-vingt-quinze chambres (dont quarante-six suites) ayant chacune leur caractère propre. Avec, partout, l'atmosphère d'un pied-à-terre londonien du début du dix-neuvième siècle. Une intimité renforcée par l'absence de réception (on vous conduit directement à votre chambre), le papier à lettres et les cartes de visite personnalisés, avec numéros des lignes privées (téléphone et fax) qui équipent chaque chambre. Le service est digne du cadre : un majordome discret et empressé par étage et une Bentley pour l'aéroport. Les fans de James Ivory y retrouveront, l'espace d'une nuit, le décor, l'ambiance et le *butler* des *Vestiges du jour*. De 170 livres (1 500 F environ) la chambre simple et 230 livres (2 100 F environ) la double, à 610 livres (5 500 F environ) la suite, sachant que la « suite royale » est facturée 2 500 livres (22 500 F environ). Renseignements par téléphone en France au 05-90-93-50 (appel gratuit) et, sur place, au (071) 259-55-99.

Suisse ultra-verte

A ceux qui désirent sortir des sentiers battus et passer leurs vacances loin de la foule (sans s'éloigner des grandes stations et des sites réputés), à ceux qui recherchent des contacts *« vrais et chaleureux »* et des espaces verdoyants, la Fédération du tourisme rural de Suisse romande propose sa nouvelle brochure 1994/1995. Y sont présentés, photographies (tristounettes) à l'appui, quelque deux cents gîtes ruraux (logement en demi-pension ou en pension complète) situés dans des fermes, maisons villageoises et vigneronnes, auberges de campagne, chalets d'alpage, « mayens » valaisans et, pour la première fois, diverses possibilités de camping à la ferme. Une brochure disponible, sur demande, auprès de l'Office du tourisme suisse, 11*bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

VENTES

Un original de Toulouse-Lautrec

La vente d'un dessin de Toulouse-Lautrec, à Drouot-Montaigne mercredi 22 juin, est l'événement de cette fin de saison : en effet, si des affiches et des lithographies de ce maître passent périodiquement en vente publique, les œuvres de sa main s'avèrent beaucoup plus rares. Rareté qui explique en partie le prix d'estimation, entre neuf et douze millions de francs, pour une gouache de 1888, *le Côtier de la compagnie des omnibus* (carton de 80 × 51 cm).

Il s'agit d'un des premiers succès de Toulouse-Lautrec en tant qu'illustrateur. Refusé en 1887 au Salon, il choisit de collaborer à différents journaux, *le Mirliton*, et *le Courrier français*, puis aux magazines de luxe, *Paris illustré* où, le 7 juillet 1888, paraissent quatre dessins, consacrés aux Parisiens malheureux qui passent l'été dans la capitale, accompagnant un texte de Michelet sur ce thème.

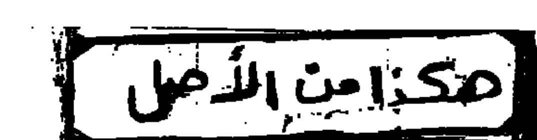
Le titre est emprunté à une chanson d'Aristide Bruant, son ami, dont le cabaret est un des centres de la vie artistique parisienne. La scène représente la montée de la rue des Martyrs, avec à gauche les omnibus à chevaux, au fond, des maisons et un kiosque, à droite, un cocher et son cheval. Lautrec s'est représenté sur la plateforme de l'omnibus, vu de dos, avec un haut de forme, une redingote et un pantalon à larges carreaux. Destiné à la publication, ce dessin est adapté pour l'impression photomécanique, le système de reproduction utilisé à l'époque dans la presse. Les contours sont clairs et précis, et la mise en page, la perspective montante, la luminosité des rehauts de gouache mettent en évidence l'influence des estampes japonaises sur cette œuvre. Sur la série de quatre dont fait partie ce dessin, deux sont exposés dans des musées, l'un à Albi, l'autre à Toulouse, tandis que le troisième appartient à une collection privée américaine.

Pour être présenté dans les meilleures conditions, il fallait à ce dessin de dignes compagnons. Par exemple, une aquarelle de la période bleue de Picasso, estimée environ deux millions de francs. C'est une des premières œuvres de cette période, qui ouvre une étape nouvelle dans la carrière de l'artiste, vers 1901-1902. Elle représente le sculpteur Julio Gonzalez, ami du peintre, assis sur le Tibidabo, une colline dominant la mer et Barcelone. C'est à la fois un portrait et un paysage, fait assez rare dans les dessins de Picasso dont la plupart ne présentent pas de fond.

L'impact de ces deux chefs-d'œuvre ferait presque oublier le reste du catalogue, où figurent, entre autres, un portrait à l'aquarelle de Brancusi, des toiles de Dufy, Léger, Marquet et Lhote.

Catherine Bedel

▶ Drouot-Montaigne, mercredi 22 juin, 21 heures, exposition les 19, 20, 21 et 22 juin, de 11 heures à 18 heures. Etude Briest, 24, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 42-68-11-30.



Rue d'Aligre

Marchés à ciel ouvert, certaines artères de la capitale assument leur vocation de rues nourricières. Dans le douzième arrondissement, l'une des plus colorées : la rue d'Aligre.



Populaire tour de Babel, le marché le moins cher de Paris.

« *Trois kilos, douze !* (1) » Hiver comme été, que les étalages croulent sous les oranges ou sous les pêches, l'invite des vendeurs à la criée, toujours la même – joli pied de nez à l'inflation ! –, résonne d'un bout à l'autre de la rue du même nom, qui relie les rues du Faubourg-Saint-Antoine et de Charenton. Providentiellement situées au cœur du triangle Bastille-gare de Lyon-Nation mais miraculeusement à l'écart des endroits à la mode, la rue d'Aligre et la place du même nom vivent au rythme infernal du marché quotidien. Une vraie foire qui dévore la rue (excepté le lundi, jour de relâche) dès potron-minet et la laisse exsangue sur le coup de 13 heures.

A peine les marchands de quatre-saisons ont-ils remballé leurs salades et les brocanteurs leurs trésors de quatre sous qu'entre en scène le ballet hygiéniste des bennes à ordures, jets d'eau et balayeurs de la Ville de Paris. Rendues à la circulation automobile vers 15 heures, la rue et la place brillent comme un sou neuf... Méconnaissable, Aligre se donne des airs de provinciale assagie, abandonnant le carreau aux enfants du quartier qui y jouent au foot les soirs d'été. A l'ombre du clocheton campagnard qui domine la place et dont l'une des deux horloges semble définitivement brouillée avec le temps : la faute au ballon qui rebondit périodiquement sur le cadran !

Créée en 1778 sur un terrain composé d'enclos et de marais cédé par Gabrielle Charlotte de Beauvau, abbesse de l'abbaye Saint-Antoine-des-Champs, la place Beauvau-Saint-Antoine accueille son premier marché, installé sous deux halles oblongues, le 5 avril 1781. L'objectif est de désengorger le marché de la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Volaille, gibier, poisson, sel, œufs, fromages, fruits, épices, fripes, brocante : les étalages du XVIIIe siècle sont déjà bien fournis... Quant aux feiniers, marchands de foin et de paille, ils prennent leur quartier dans la rue de Beauvau (actuelle rue Beccaria). Leurs fourrages seront pillés le 14 juillet 1789 par les émeutiers de la Bastille.

C'est entre 1843 et 1846 que l'actuelle halle (dont « *la charpente est en bois de châtaignier, pour éloigner les araignées !* » parole de boucher) est construite, de même que, sur la place, l'édifice du corps de garde qui abritait aussi l'inspecteur du poids public et la loge du concierge du marché. Edifice dont les deux ailes ont été détruites dans les années 1880. Ne subsiste aujourd'hui que le pavillon central, orné d'un clocheton très baroque qui lui donne des airs de chapelle et lui vaut le délicieux surnom de « Notre-Dame d'Aligre » ! Un petit temple du commerce en somme, où le receveur perçoit toujours le droit de place des « volants », fripiers ou brocanteurs qui s'installent chaque matin pour la modique somme de 12,80 francs hors taxe les 8 mètres carrés !

Ayant pris, en 1867, le nom du premier président du Parlement de Paris (entre 1768 et 1788), Etienne-François d'Aligre, la place connaît son apogée dans les années 1900, époque à laquelle on recense pas moins de dix cafés, auberges et restaurants autour du carreau, dont le fameux A l'Escargot. Depuis, tous ont disparu, jusqu'au Bilboquet, fameux rendez-vous des brocanteurs qui a fermé ses portes il y a trois ans. Si la façade subsiste, les volets clos du premier étage ne laissent rien présager de bon...

Touchée en plein cœur, Aligre porte les stigmates de la spéculation immobilière depuis l'érection en 1968, au fond de la place, d'un immeuble résidentiel de huit étages, effroyable falaise de béton (baptisée, ça ne s'invente pas, « Les jardins d'Aligre » !) au flanc de laquelle est venu s'échouer un supermarché qui profite à plein de l'effet d'attraction du marché. Ou l'art de marier la carpe et le lapin... Si les petits immeubles de trois ou quatre étages dominent encore le paysage, la rue d'Aligre n'a pas été épargnée non plus, notamment sur le tronçon qui relie la place et la rue de Charenton, défiguré par deux constructions « verrues » qui n'ont de « village » que le nom ! Et les promoteurs n'ont manifestement pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin : voilà qu'ils en pincent maintenant pour les deux immeubles du 5 place d'Aligre, dont la plupart des fenêtres sont déjà murées. Officiellement pour rénovation. Contraints à quitter les lieux petit à petit, les locataires modestes qui payaient des loyers dérisoires (type loi de 1948) savent bien qu'ils ne reviendront jamais.

Si la population change, la vie continue à couler rue d'Aligre comme un long fleuve tranquille les jours de semaine, comme un torrent impétueux et fougueux les samedi et dimanche matin. Un flot au débit fluctuant mais toujours cosmopolite et bigarré à souhait. Dans un joyeux désordre, les marchands de quatre-saisons maghrébins voisinent avec les crémiers et les fleuristes, les étals des boucheries islamiques jouxtent les vitrines des épiceries casher... et les vendeurs de *Macadam Journal* côtoient ceux de *Lutte ouvrière*. Populaire tour de Babel, le marché le moins cher de Paris parle toutes les langues, ses vendeurs à la criée n'hésitant pas non plus à inventer des néologismes : ainsi vendent-ils les mandarines « *à la goûte* » (possibilité de goûter un quartier avant l'achat). Sage précaution au demeurant, tant il est vrai qu'ici les marchandises ne sont pas toujours de meilleure qualité ni de première fraîcheur. Mais qu'importe : repérer les pièges et flairer les bonnes affaires fait partie des plaisirs des initiés ! Imbattables, les prix du marché d'Aligre varient cependant d'un étalage à l'autre, voire d'une heure à l'autre puisque, sur le coup de midi et demi, les marchands « cassent » les prix pour écouler les stocks.

Sur la place d'Aligre, en revanche, les stocks sont plutôt maigres : domaine réservé des brocanteurs et des fripiers, on y trouve tout et n'importe quoi, vieilleries de toutes sortes qui n'attirent guère les professionnels. A la fin des années 80, les clochards venaient même vendre leur menu fretin sur le carreau, jusqu'à ce que la corporation des brocanteurs, outragée, les chasse en 1993 !

Par rapport à l'état plus que souffreteux de la brocante, le marché couvert Beauvau, terre d'élection de l'épicerie fine, des poissonneries, boucheries, charcuteries et autres triperies de tradition, affiche une santé insolente : « *Je ne me suis pas aperçu de la crise : mon chiffre d'affaires n'en a pas souffert* », claironne Michel Brunon, patron de la Boucherie de la Fontaine. Et de conclure : « *Quand on a un bon rapport qualité-prix, on s'en sort.* » Sous la halle plus que centenaire, véritable vitrine d'Aligre, il n'y a guère que le boucher hippophagique pour se plaindre : « *A force de demander aux gens de ne plus manger de viande de cheval, Brigitte Bardot a fini par nous tuer !* »

Philippe Baverel

(1) Comprendre « *trois kilos pour douze francs !* »

PIGNON SUR RUE

Chez Freddy

Profusion d'épices, fruits et légumes secs. Olives à toutes les sauces : à l'ail, à la provençale, au citron, à l'escabèche, farcies au poivron... Sélection de produits casher. Attirés par les graines, une dizaine de moineaux dansent un joyeux ballet dans les airs de cette épicerie très orientale. Mention spéciale pour le halva, délicieux nougat mou de Turquie. Tous les jours (sauf lundi) de 8 heures à 20 heures.

La Crémerie-d'Aligre

Au n° 30 de la rue (voir encadré). Tous les jours de 7 h 30 à 12 h 45 et de 16 heures à 19 h 30. Fermé lundi et les après-midi des mercredi et dimanche.

Le croissant d'Aligre

Les gâteaux n'ont rien d'exceptionnel mais les feuilletés aux raisins sont délicieux, crémeux à souhait. A déguster chaud avec un café, à la terrasse ensoleillée du bistrot-tabac en face (au numéro 11) qui offre un panorama exceptionnel sur le marché. Café ouvert tous les jours (sauf lundi et dimanche après-midi) de 5 heures à 20 heures.

Café Aouba

A boire au zinc ou à emporter, une quinzaine de variétés de café torréfié sur place. Vaste assortiment de thés. Tous les jours (sauf lundi et dimanche après-midi) de 7 heures à 13 heures et de 15 h 30 à 19 h 30.

Marché couvert Beauvau

Tous les jours (sauf lundi) de 8 heures à 13 heures et de 16 heures à 19 h 30. Dimanche de 8 heures à 13 heures.

Maison Lavalladas. – L'italien du marché d'Aligre ! Pâtes fraîches, arancini au gorgonzola (boules de riz à la sauce tomate fourrées au gorgonzola), fromages, tiramisù (recette maison)... : d'origine gênoise, les Lavalladas, mère et fille, tiennent boutique depuis dix-neuf ans.

Philippe Langlet. – Le plus grand fromager d'Aligre : cent cinquante variétés de fromages, dont soixante sortes de chèvre.

Poissonnerie Amigo. – Truites à chair rose, saumons, langoustines de Guilvinec : Paulette Amigo préfère le poisson français (« *c'est le meilleur !* ») mais elle achète aussi du cabillaud écossais.

Boucherie de la Fontaine. – Veau de lait fermier de Corrèze, bœuf du Limousin, agneaux de la Vienne... : chez Michel Brunon aussi, la viande est exclusivement française, cocorico ! Très bon rapport qualité-prix.

Triperie Dupuy-Briand. – Brochettes pour l'apéritif bardées de lard fumé, rôti de veau aux pommes, à l'orange ou à l'abricot, ris d'agneau farci aux amandes... Tripières de mère en fille depuis 1942, les Dupuy-Briand, c'est l'imagination dans la cuisine !

Place d'Aligre

Restaurant L'Esquisse. – Cuisine inventive pour une addition raisonnable. Brunch à 72 francs. Menu déjeuner à 120 F. Goûtez le crumble à la rhubarbe. Vue imprenable sur la place. Tél. : 44-73-90-04. Fermé dimanche soir et lundi.

RIVERAIN

La crémerie à prix cassés

Bleu d'Auvergne à 38 francs le kilo, tomme de Savoie à 54 francs, crème de gorgonzola à 64 francs... A la Crémerie d'Aligre, c'est possible ! A condition de se frayer un chemin, entre cabas et palettes d'œufs, jusqu'à l'arrière-boutique, en se faufilant derrière l'étalage des yaourts qui s'amoncellent sur la rue. Ouverte à tous les vents, sans vitrine ni chichi ostentatoire, la Crémerie d'Aligre ne paye pas de mine. Mais les habitués qui s'y pressent en fin de semaine ne s'en soucient guère. On y trouve tout Paris.

« *Il y en a même qui viennent de Seine-Saint-Denis !* » affirme Véronique Liérois, qui, six jours sur sept depuis quatorze ans, sert le fromage à la coupe, tandis que Luis Dieguez, préposé à l'étalage côté rue, vend les yaourts et autres crèmes-desserts. Véronique connaît si bien ses clients qu'elle pourrait servir les plus fidèles « *les yeux fermés* » ! Plus indécis ou piètres connaisseurs, d'autres sollicitent l'avis éclairé de la marchande de fromages, au grand désespoir de ceux qui s'impatientent dans la file d'attente ! « *Quand j'ai commencé,* se souvient Véronique Liérois, *j'avais un contact personnalisé avec chaque client. Aujourd'hui, les gens sont pressés et plus agressifs : dès qu'on prend le temps de discuter avec l'un, les autres se mettent à souffler !* »

Comme le marché, la Crémerie d'Aligre doit son succès à ses prix imbattables. Profusion (soixante-dix à quatre-vingts sortes de fromages en permanence) d'un étalage où les grandes marques brillent par leur absence, achats en grosses quantités, rachat à certains supermarchés de palettes de produits laitiers dont la date de péremption approche : la crémière ne fait pas mystère de la clé du succès. Mais elle assure qu'on peut manger les yaourts « *plus d'une semaine après la date limite !* », jurant, la main sur le cœur, qu'elle-même ne consomme que des pots « périmés ».

Le succès est tel que la fameuse crémerie a ouvert il y a dix ans une annexe, au 12 de la rue d'Aligre. Les amateurs d'histoire locale ne manqueront pas de remarquer le parchemin qui orne l'un des murs de l'échoppe, « diplôme d'honneur » décerné le 7 juillet 1955 à André Jeanson, maire-fondateur de la Commune libre d'Aligre. Commune qui n'a pas survécu à la disparition de son maire en 1962.

P. Ba.



Shanghaï, et Pékin vivent chacune à sa manière les bouleversements dus à la libéralisation économique. Au royaume de l'apparence, la mode révèle les écarts entre les nouveaux riches et les pauvres, laissés pour compte du système, les derniers peut-être à porter la veste Mao.

Modes de Shanghaï

De la boue et de l'or. Des échafaudages en bambou, et des façades carrossées comme des belles américaines. La nuit tombe sur Shanghaï. Sur le Bund, la promenade de béton au-dessus du Huangpu, on avance comme sur le pont d'un paquebot, avec vue sur « la perle de l'Orient », 200 mètres de haut, la plus grande tour de télévision d'Asie. Rotterdam à Las Vegas ? Nanjinglu (la rue de Nankin), la plus importante artère commerciale de la Chine avec ses trois cent soixante boutiques, s'illumine pour quelques heures de folie. Les chantiers sont éclairés comme des studios de cinéma, et les gratte-ciel, balayés de projecteurs fluo. Chaque soir, c'est le Nouvel An, guirlandes, klaxons, pousse-pousse à moteur contre taxis rouges et vélos roses Forever... Un Broadway chinois dont les théâtres seraient des boutiques de vêtements aux colliers de néons, et le spectacle, la mode, vénérée désormais comme une idole, avec son cortège de cravates Ambassador, d'escarpins aux papillons de strass, de sacs à main Fortune.

Dans ces boutiques en forme de pressings géants, ces magasins de photographies qui vendent des robes du soir, et ces hangars aux cinq mille chaussures, les vieux fantômes communistes rôdent encore : mannequins de plastique postés comme pour une parade militaire, comptoirs au mètre devant lesquels on essaie debout, armée de vendeuses à matricule, caissières léthargiques tapies entre leur boulier et le bocal de thé vert. La monnaie ne se rend pas, elle se jette. Les clients transportent la marchandise comme des gâteaux du dimanche, dans des boîtes au bolduc rose. On dirait un exode de bande dessinée, avec des coussins joufflus prêts à éclater dans leur housse, des robes de mariée roulées qu'on transporte comme des sacs de couchage, Nikon en bandoulière.

La rue semble toujours au bord de l'accident, livrée à des milliers de somnambules qui se hâtent lentement, vers un but invisible aux yeux de l'étranger, une foule, allègre, exubérante, qui rit, crache, se bouscule, brutale mais sans agressivité, et qu'on appelle ici, « sable mouvant », peut-être pour l'opposer à la foule japonaise, plus compacte et ordonnée. On s'enfonce dans les regards comme dans ces ruelles noires où, toute la nuit, de vieilles marchandes d'œufs au thé semblent faire le guet, près de leur bassine carbonisée. A 22 heures, tout s'éteint, mais dans les marchés de nuit, les vêtements pendent encore, tel du linge qui sèche. A l'intérieur des boutiques, des vigiles en chaussettes campent sur des chaises pliantes, comme on veille un enfant malade la nuit : de l'autre côté des grilles, les mannequins se reposent, debout, pudiquement recouverts d'un drap blanc.

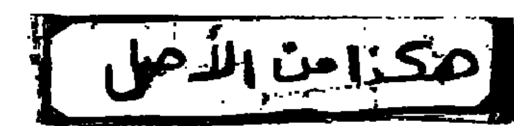
Dans cette métropole de 13,5 millions d'habitants, aux appartements aussi grands que des armoires (6 mètres carrés d'espace par personne, 4,4 mètres carrés dans le centre-ville) (1), l'apparence rime avec une frénésie de la consommation, dernier opium des villes engagées dans le parti de la dépense : selon la chambre de commerce italo-chinoise, installée à Milan, le pays compterait dix millions de personnes très riches, et 200 millions susceptibles d'acheter des produits occidentaux, taxés pourtant jusqu'à 120 %. Car aux salaires « officiels », s'ajoutent les à-côtés qui permettent à un professeur de mode, payé environ 300 yuans par mois (le prix d'un pantalon Mexx), d'arrondir largement ses fins de mois (jusqu'à 2 000 yuans de plus) en travaillant comme styliste pour des compagnies privées.

Shanghaï, où une vingtaine de grands magasins ont été inaugurés en 1993, fait figure de ville vitrine, symbole de l'ouverture économique à la chinoise. Esprit, Isetan – à capitaux japonais – se visitent comme le temple du Bouddha de jade. Les pères semblent faire du tai-chi derrière le magnétoscope, tant ils se contorsionnent, les mères essaient des jupes sur leur caleçon, les enfants s'agitent : un nouveau sport consiste à jouer à l'ouragan, en se plaçant sous la bouche d'air, à l'entrée des boutiques.

Le choc, ce sont les petites filles, filles uniques retrouvant avec une candeur instinctive les poses des femmes de Shanghaï, au temps des années 30, de la pègre et du jeu, des dancings de Xizangnanlu, le quartier du Grand Monde. Celle-ci n'a pas quatre ans, la voici, la bouche peinte, les cheveux teints en roux. Les vendeuses l'applaudissent. Cheveux de soie et boucles anglaises, les lolitas ont élu leur silhouette de l'été : short et talons dignes des présentatrices de MTV Asia. Quant aux femmes, il faut les voir, sur leur bicyclette, avec leur blouse de soie crème, et leur capeline de paille, traverser, altières, la place du Peuple, défoncée par les travaux du futur métro.

A l'entrée du Peace Hotel, on voit passer de fausses Anna May Wong aux ongles laqués de rouge. Quel port ! De part et d'autre de la rue du Henan, des soutiens-gorge à coque armurée tapissent les murs de la vieille Cité : changement radical lorsqu'on sait que, pendant longtemps, les femmes chinoises ont dû porter des brassières de coton, pour aplatir leur poitrine sous la veste Mao. Les jupes volent sous les blazers, il fait beau, les amoureux se promènent, enlacés. Comme dans un film publicitaire pour Shanghai... Ne traite-t-on pas ici les Pékinois de « paysans » ?

Les images des années 70 ont pris un siècle. Les petits garçons qu'on habillait en soldats de plomb portent des cravates sous leur salopette en jean. L'homme modèle qui plastronne sur les panneaux publici-



هكذا من الأصل

GE

s de Sh ghaï

taires peints a remplacé le petit livre rouge par *Times* avale des pilules au ginseng américain. Cette rue chinoise, bleu et gris, comparée par certains visiteurs à « un immense couvent », est méconnaissable. Même les années 80, décennie de la contrefaçon, sont loin. Lacoste a depuis avril pignon sur rue, envenimant la marque « crocodile ». On veut des griffes, du cher, du style « authentique »... La France, qui bénéficie pourtant d'une renommée de luxe, semble laisser les Italiens – plus familiarisés avec cette économie de troc, ou encore les Allemands –, et surtout les Chinois de Hongkong, exploiter commercialement une image de luxe.

Au Restaurant de l'amitié, qui a gardé ses stucs et ses colonnes néo-hollywoodiennes, un « manager » en costume Cardin brandit deux mots magiques : *Guanxi*, qui veut dire « relations », et joint-venture, ces contrats qui permettent à des sociétés occidentales, souvent *via* Hongkong, de signer des accords de production *et de commercialisation* en Chine populaire : sur les 40 000 entreprises de textile habillement, 2 000 sont nées grâce à ce système. Pour les anciens gardes rouges reconvertis en hommes d'affaires, la joint-venture permet, pour les années 90, d'appliquer au capitalisme sauvage les règles de l'*Art de la guerre* (2), un ouvrage rédigé dans la Chine des « Royaumes combattants », par Sun Tzu il y a vingt-cinq siècles : « *Soumettre l'armée ennemie sans combat.* »

Avec les deux provinces limitrophes du Zhejiang et du Jiangsu, Shanghaï représente le principal pôle économique de la Chine, soit un tiers des revenus du gouvernement central. On voit passer sur Huaihuailu, les Champs-Elysées de la ville, de mystérieuses limousines noires à la plaque « Z », qui veut dire « voiture particulière ». La ville a rattrapé son retard sur Canton, Shenzhen, Zhuhai, ces villes du Sud, largement développées dans les années 80. Depuis 1990, l'ouverture de la Bourse, le projet d'une grande zone de développement économique, la terrifiante « Pudong », et la création d'une zone portuaire franche, attirent les investisseurs étrangers. La spéculation va bon train. Mille compagnies immobilières ont vu le jour depuis 1990. Un bâtiment russe de style orthodoxe a été converti en centre d'exposition, où s'est d'ailleurs *tenue, en mars, la Shanghai* Fashion Fair. Comme à Pékin, des quartiers entiers sont rasés. Des annonces rassurent les investisseurs : dans l'achat d'une parcelle terrain, le prix de l'expropriation est compris.


LING FEI

C'est à Pékin, longtemps fermée aux entreprises commerciales des Occidentaux, que la tran*sition est plus frappante, sans doute* parce que la ville ne connaît pas de demi-mesures. Tout est dans l'excès. « *Be ambitious, the Future will be there* », lit-on sur les tee-shirts vendus dans la grouillante Wangfujing. Au coin de la rue, au McDonald's, les élégantes portent des escarpins blancs. Peut être le *fast*-food le plus chic du monde ! Mais la ville compte aussi ses mendiants, au pied des grands hôtels de Changanjie, cette grande avenue qui traverse la ville d'est en ouest, trouée par le silence rouge de Tiananmen.

Loin des *combinazioni* de Shanghaï, héritière d'une longue tradition commerçante et internationale, on bascule ici d'un extrême à l'autre. Au marché de « la petite rue », l'une des plus typiques de la ville, le poissonnier a l'air de revenir d'un mariage, trempant sa manche de costume de gala crasseux (avec étiquette cousue sur le poignet) dans le bac d'anguilles. A Pékin, tout est plus violent, couleurs, intonations, mépris, climat passant des hivers de glace, aux printemps desséchés par le « vent jaune ».

C'est à Pékin que s'est tenu, du 27 avril au 1er mai, et pour la deuxième année consécutive, le salon de prêt-à-porter Chic 1994, un souk 100 % polyester au China World Hotel. Le soir du défilé « Vent d'est, vent d'ouest », Pierre Cardin a fait une apparition en coup de vent, le temps de signer un contrat pour deux usines. Tout va très vite : en 1993 le catalogue était paru quinze jours après la manifestation. Cette fois, les organisateurs le distribuaient à l'aéroport.

Pour 1995, l'affiche est déjà prête. Invitée par les organisateurs pour présenter les tendances de la mode française, Bonnie Tchien Hy dresse le bilan, devant son canard aux huit trésors : « *Pour l'heure, les Chinois associent le style occidental à la mode. C'est la seule manière d'effacer quarante-cinq ans de communisme, d'uniformité. Mais une autre longue marche commence : il faudra du temps pour retrouver toute la richesse du costume chinois. C'est en puisant dans leur patrimoine qu'ils pourront exprimer de manière moderne une histoire, la leur.* » D'origine taïwanaise, et Parisienne depuis 1972, elle a ouvert en 1993 une agence de style à Paris, Astycom. Son but, développer les relations culturelles et commerciales entre la France et la Chine. Initiative privée qui permet, malgré les blocages officiels – l'interruption de tous les échanges depuis 1989 –, de toucher historiens, stylistes se précipitant dans ses conférences comme un essaim d'abeilles.

L'enthousiasme est là : cent cinquante chercheurs internationaux participeront, du 26 juillet au 1er août, à la première réunion des musées du costume chinois, organisée à Liaoning, et peut-être à Paris en 1995. Un musée spécialisé devrait ouvrir à Pékin, selon Wang Yarong, historienne, vice-présidente de l'Association pour les costumes historiques chinois. Il reste quelques problèmes de budget à régler. « *Nous vivons une période de transition, de leurres et de paillettes, comme si la mode devait être extravagante pour exister. Les gens ont oublié que la mode est la combinaison de l'art et de la vie. Un vrai style chinois, riche de trois mille ans d'histoire, va renaître, lorsque les jeunes auront acquis les bases...* »

Il existe cinquante écoles de mode en Chine, fortes de six mille élèves. Mille cinq cents sortent diplômés chaque année. Les plus connues se situent à Suzhou, la ville de la soie, Shanghaï, Pékin. Là, le « Beijing Clothing Institute of Technology » aura droit fin 1994 à de nouveaux locaux, dans une tour en chantier... depuis cinq ans. Dans l'ancien bâtiment, *plutôt vétuste*, la salle des modèles ressemble aux coulisses d'un petit théâtre de marionnettes. Au mur, sur les fenêtres, on a plaqué des images inspiratrices. Pas de reproductions de tableaux, ou de clichés sépia, comme en Europe. Mais des photos découpées dans des catalogues touristiques, maisons normandes, chalets suisses, hameau du pêcheur à Carnac-Plage. Sur les croquis, les modèles ont toujours les yeux bleu ciel.

« Shanghaï est plus coquette, *c'est la séductrice, la concubine. Pékin, c'est l'épouse. Toute l'histoire passe par elle...* », affirme Bonnie Tchien Hy. Cette mode, c'est peut-être à Pékin qu'elle s'exprime avec davantage de force, et d'authenticité, au-delà de l'apparence naïve, fruste, de ces femmes au corps rompu par les petites humiliations quotidiennes, absence d'intimité et d'hygiène, latrines puantes, préposés distribuant à l'entrée des toilettes publiques quelques feuilles de papier rose. Les femmes de Pékin goûtent encore à la mode comme à un fruit défendu. Elles n'ont pas de collants voile, mais des gros bas, qu'elles roulent maladroitement sous leur jupe. Et c'est en s'habillant à l'occidentale qu'elles retrouvent les couleurs d'une Chine de chromo, impératrices de bazar, en veston rose orangé et pantalon vert pomme. Le plus beau défilé n'a pas *lieu sur les podiums, mais peut-être* du côté de la Grande Muraille, rendez-vous de toutes les familles qui s'habillent en dimanche, bébés façon dernier empereur, fiancés d'opérette. Ou dans le vieux quartier de Qianmen, une foule sortie d'un dessin d'enfant, avec ses bouquets de pivoines rouges, ses cyclistes comme une nuée de cerfs-volants sous la pluie.

D'un côté, la richesse fraîchement acquise paraît plus polluante. De l'autre, colossale et bourrue, *cachée derrière ses temples*, ses parcs, ses places monumentales, la ville semble résister avec la dignité des *Gens de Pékin*, racontée par Lao She. « *Aujourd'hui encore, alors même que je suis sur le point de mourir de faim, je suis toujours en train de rire, je ris, sans bien savoir moi-même si ce rire est forcé ou non, et je garderai le sourire tant que je ne serai pas mort...* (3). »

Tels des immortels bannis, les vieux tiennent salon dans les *hutong*, ces boyaux de ruelles, au creux d'un fastueux royaume de détritus. Tout dans leur tenue, dans leur attitude, évoque cette esthétique chinoise à laquelle l'Occident en mal de sagesse, rêve aujourd'hui. Chemise boutonnée jusqu'au col, pantalon large, couleur de poussière et de racines... Les parvenus vivent dans l'urgence, savourant le bonheur de l'instant, hantés par la peur. « *J'ai été pauvre, maintenant je suis riche* », explique avec philosophie ce patron tout gras sous son polo Lacoste. Sa petite amie payante, hôtesse d'accueil dans une boîte de nuit, lui allume une cigarette Marlboro. Il la repousse. « *Si les choses doivent revenir, elles reviendront. Aujourd'hui, la Chine s'ouvre, mais tout peut s'écrouler. C'est comme un mirage. On dit souvent que nous sommes les Italiens de l'Asie, à cause de notre sens du commerce. La différence, c'est que nous ne connaissons pas encore le plaisir de vivre.* »

La mode, parce qu'elle est à la mode, vit en état de grâce, comparée à d'autres expressions artistiques soumises à la censure. Créée en 1989, Cobra, le premier et unique groupe de rock féminin en Chine, n'obtient pas des instances bureaucratiques le droit de jouer à Pékin, où les rassemblements de jeunes sont évités... En attendant de trouver un producteur, ces adolescentes de trente ans répètent dans une cave, une touffe de cheveux orange pour toute excentricité. « *Si on chantait des romances un peu disco, si on portait des minijupes, on serait très riches. Les entreprises chinoises soutiennent les artistes de Taiwan, et de Hong-Kong.* » Leur chanson préférée a pour titre *Mon seul paradis* : « *Je n'ai pas d'argent. Je ne veux pas vivre comme vous. Vous n'avez pas besoin de me dire comment faire. Je suis heureuse parce que je suis en bonne santé.* »

De notre envoyée spéciale
Laurence Benaïm

(1) Sources : Poste d'expansion économique à Shanghaï.

(2) *L'Art de la guerre*, de Sun Tzu, Champs/Flammarion.

(3) *Les Gens de Pékin*, de Lao She, Folio/Gallimard.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Shopping persan

Moi, des soies, des brocarts, des alcools et des épices, j'en ai plein mes placards. Des merveilles achetées pour trois francs six sous, en Iran, à Bali, aux Caraïbes ou au Pérou. Rendez-vous, 7 h 30, dans le hall de votre hôtel. En jean, casquette à visière et tennis. Départ excursion : 7 h 45. Vous avez retrouvé votre place dans l'autocar. Non, pas devant, faut pas rêver. Elles sont réservées aux guides et aux vieux combattants endurcis des voyages organisés. Abrutie par quatre heures de route dans une chaleur à crever, la clim est détraquée, la nuque en bouillie à force de jouer les essuie-glaces – A votre droite, vous verrez... A votre gauche... – vous êtes déversée, éblouie, estomaquée sur la place du marché à Laichao, shiraz, Oaxaca ou Cuzco, encore plus rutilante sous le soleil de midi que celle du dépliant..

Vous vous répandez dans les allées. Et vous tombez en arrêt devant un étal tenu par une superbe Thaï, une Bédouine, une Inca, une Népalaise, une beauté enturbannée, mince tige enroulée dans un sari, grosse fleur en jupons à pétales ou en boubou. *Tiens, regarde*, ils en vendent-là... Essaye voir... Pour un dîner-bistro ce serait génial... Prends-en plusieurs, à ce prix là !

Vous les prenez. Vous prenez le feutre noir qui va avec. Vous prenez un énorme coupon de batik, de rayonne ou de coton brodé pour vous l'enrouler autour de la tête avant d'aller bouffer un petit salé aux lentilles à Saint-Germain des Prés... Et dans l'autocar du retour, la dame qui sait toujours tout mieux que vous : Et la petite veste très près du corps, à double boutonnage, couleur fluo, vous l'avez prise au moins ? Non ? Alors qu'est-ce que vous allez porter avec ces fourreaux ? Un t-shirt ? Ça fout tout par terre.

Et ça se termine, soirée libre, à la terrasse d'un restaurant typique recommandé par le portier de l'hôtel devant un verre de tequila, de vin de riz, d'arak ou de saké : Ce que c'est bon, faut absolument que j'en ramène pour l'apéritif... Sublime, non, cette huile aux piments ? Et ce curry, il n'a pas le même goût chez nous, on en prend ?

On prend. Et on laisse. On laisse pendouiller misérablement, au fond d'une armoire, ces volants, ces paillettes, ces sequins, ces cotillons en corolle à peine accrochés à un cintre que déjà fanés, éteints, désespérément folklo : Où tu crois que tu vas-là ? A la *brasserie du coin ou à un bal costumé* ? On laisse moisir interminablement dans le buffet de la cuisine ces bouteilles, ces flacons de turmeric, de cardamome, de nosi bé : Il n'est pas assez relevé, ce plat... C'est quoi, ça, déjà ? Du poivre vert liquide ? D'où t'as encore ramené ça ? De Madagascar ? Ouais, ben, si tu sais pas combien il faut en mettre, tu le remets à sa place, ton emporte-gueule. C'est un truc à tout foutre en l'air.

CARNET DE ROUTE

Voyage

Vols sur les compagnies régulières : aller-retour de Paris à Pékin et Shanghaï, avec panachage possible, de 4 600 francs à 7 200 francs en vol direct, vendus à la Maison de la Chine, créée en 1991, et devenue depuis le premier agent *sur cette destination*, (cinq mille voyages chaque année). Elle propose aussi des circuits à la carte ou organisés, dont, pour une première rencontre avec l'Empire du Milieu, « la Traversée de la Chine » en treize jours (12 600 francs) ou vingt-cinq jours (24 200 francs), de Pékin à Hongkong, en passant par Xian, le Yangzi, Hanghzou et Guilin. 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris (tél. : 40-26-21-95 ; télécopie : 42-21-45-48).

Chiner en Chine...

A Pékin, le marché aux puces (près du Temple du Ciel) ; le marché libre de Yong-An-Li, près de l'Hôtel Jiangwo, (dans le quartier de Jianguomenwai) ; Wang-fu-Jing, et également le vieux quartier de Quianmen, pour ses gravures, chaussons brodés, terres cuites, pinceaux, vieux livres (chez Laxiunge) , et mystérieux élixirs (pharmacie Tong Reng Tang, fondée en 1660). A Shanghaï, dans la vieille cité, cloisonnés, *porcelaines, badges de Mao, au* marché aux puces (de 7 heures à 16 heures, les samedi et dimanche), visite à poursuivre dans le bazar de Yuyuan.

... et à Paris

Pour les adeptes du bleu de Chine : Huang Seng Hang, 18, rue de l'Odéon, 75006 Paris ; la Compagnie de l'Orient et de la Chine, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Hong Kong Center : 29, boulevard de Belleville, 75019 Paris (tél. : 42-02-27-81). Le vrai-faux, version rive gauche : Michel Klein, 6, rue Pré-aux-Clercs, 75006 Paris (tél. : 42-60-37-11). La nouvelle veste Mao : Astycom, 55, rue de La Rochefoucauld. 75009 Paris (tél. : 44-63-55-63).

HISTOIRE

Feu la veste Mao

La veste Mao – tandis que l'idéologie retourne la sienne – est en voie de disparition. Chaque province pourtant a son usine. Mais la Beijing Hongdu, qui fabriquait ce vêtement uniforme, a signé, au début des années 90, un accord de production avec Benetton...

Pékin, restée plus traditionnelle, la propose encore, dans les boutiques populaires de Qianmen, – environ 100 francs le costume-pantalon. Shanghaï réserve celle-ci aux vieux et aux pauvres, terrés la nuit aux abords de la gare, à l'ombre du Far-East Ever Bright Hotel, un mégalithe de verre bleu ciel. Vêtement-symbole de la dictature du prolétariat, la veste est bien sûr tissée de codes : les quatre poches représentent les quatre vertus (politesse, fidélité, honnêteté, pudeur). Les cinq boutons correspondent aux tâches administratives fondamentales : fonctions exécutive, législative, judiciaire, pouvoir d'examen et de contrôle.

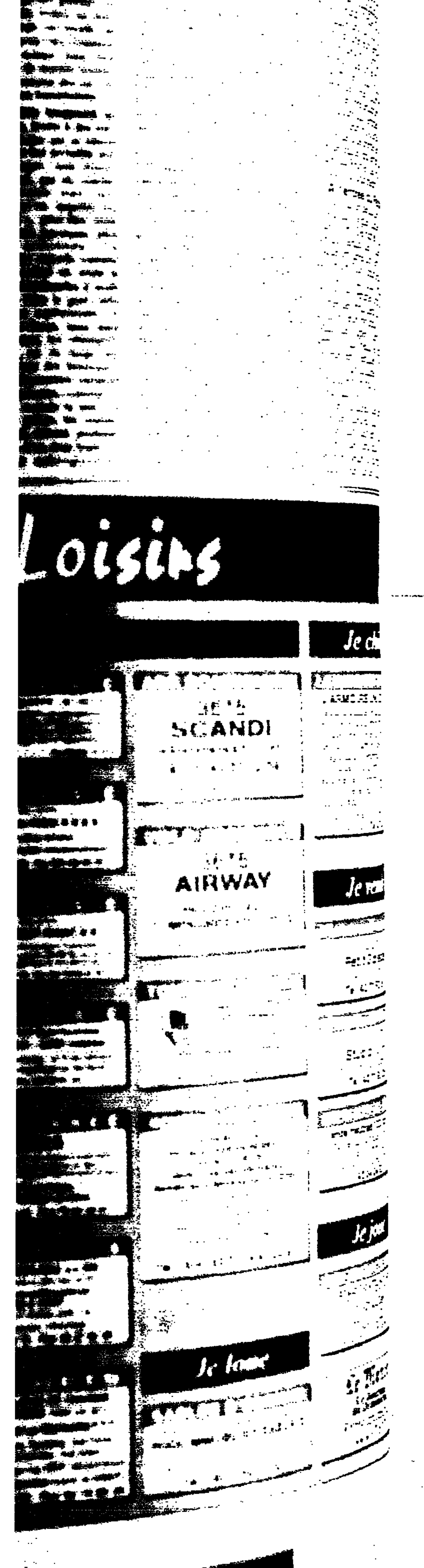
Et comme le rappelle Bonnie Tchen Hy, qui en a fait un objet d'étude et de détournement, la veste dite Mao, et popularisée par la bourgeoisie rive gauche en mai 68, s'appelle de fait et après en Chine, *Zhongshan Shuang*. Elle devient officielle à partir de 1929, en mémoire de Sun Yat-sen (Sun Zongshan), à l'origine de l'insurrection républicaine de 1911. Uniforme sans décoration des hauts fonctionnaires de l'Etat, portée par Mao le jour de la *proclamation de la République* populaire de Chine, le 1er octobre 1949, elle devint l'emblème de la puissance industrielle textile chinoise : sa structure est celle d'une veste tailleur, fermée par des boutons de plastique.

Remplaçant la traditionnelle veste chinoise à boutons *boules*, en coton bleu indigo pour les paysans (le fameux bleu de Chine), en soie pour les lettrés, la veste Mao a longtemps été la tenue unisexe du peuple chinois.

Aujourd'hui elle subit le même sort que les vêtements de couleur pendant la révolution culturelle. « *Je l'ai jetée*, affirme un Pékinois, *mais avant je l'ai lacérée.* » A Changzhou (Jiangsu), Lian Mingyu, pourtant victime de la révolution culturelle, se guérit dans l'humour, et « *l'amour de* [son] *peuple* » , et la propose en vert acide, avec des étoiles rouges, sous le thème « Western Mao » Mais, dit-elle, « *seuls les intellectuels comprennent ma démarche* ». A Paris, Bonnie Tchen travaille la veste Mao, dans une centaine de matières, de la soie sauvage à la laine polaire, en passant par la mousseline transparente. « *La veste Mao peut se porter d'une manière très habillée, ou très sport. Tout est une question d'accessoirisation* ». Les yeux rivés sur l'Occident, les Chinois promettent : « *Elle reviendra chez nous quand elle sera vraiment à la mode chez vous. Mais c'est un peu tôt...* »

En attendant, les boutiquiers font recette : aux Puces de Shanghaï et de Pékin, les effigies, bustes de Mao et autres petits « livres rouges », se vendent aux touristes entre cloisonnés et calligraphies anciennes. Mao, premier agent commercial de la Chine ? Conseils d'un collectionneur : acheter les vrais par lots (on estime leur chiffre à 7 millions) et éviter les faux, qui pullulent déjà. Les plus recherchés sont les badges avec inscriptions en langue étrangère, le français venant en tête.

L. B.



EXTÉRIEUR

Chute libre

Premier saut. 3 500 mètres en tandem. Quarante secondes éternelles de chute libre à 200 kilomètres à l'heure. 50 mètres par seconde. Ouverture à 1 700 mètres. Sept minutes de bonheur. Atterrissage en douceur.

« *Se balancer d'un avion, vous comprenez, si on y réfléchit, ça n'est pas très naturel* ».

En effet.

C'est Bob Martinez, mon moniteur, qui balance cette évidence pile au moment de grimper dans l'avion : un Pilatus immatriculé F-GJBC, fox-golf-juliet-bravo-charlie. Bob Martinez a l'accent de Tarbes, un cheveu sur la langue, il assure. Les Pilatus sont de petits avions sûrs, le nez plutôt long pour cacher la turbine, un son strident, spécialisés dans le vol de montagne.

Pour peu que l'on se prépare à sauter comme on aborderait un nouveau cercle de la sagesse, jusqu'à la veille au soir, tout va bien. On se dit que l'on règle un désir. C'est tout. On peut régler un désir comme un moteur à turbine. La veille au soir n'est rien. Il règne dans l'âme un grand calme. On se prépare à sauter depuis une cinquantaine d'années. Le moment est venu. C'est donc le moment juste.

Du temps où l'on volait pas mal en planeur, on n'a jamais eu l'idée de sauter. Ce n'est pas une idée naturelle. On ne grimpe pas dans un planeur ou dans un avion pour s'en balancer. Au contraire : on y reste le plus longtemps possible (c'est l'idée), jusqu'au sol, si possible. Dans ce temps ancien, dans cette autre vie, les parachutes servaient de dossier, ils servaient de coussin, ils servaient à prendre des airs d'aviateur, ils servaient à satisfaire les compagnies d'assurances, ils servaient à impressionner les filles (qui s'en fichaient totalement), ils servaient beaucoup, mais on n'avait pas l'idée de s'en servir. D'abord parce qu'on ne sait pas le faire. Ensuite parce qu'on ne se déprend pas si facilement des idée reçues (torche, guiboles cassées, chevilles en miettes, mentalité « para », goût de l'extrême, replier prestement le pépin avant l'arrivée des Allemands, tout un fatras idéologico-affligeant, mais bon...).

On s'habillait de parachute avec un air détaché et confiant. Un peu comme on se sangle entre Orly et Biarritz. On savait qu'on n'allait pas sauter. Au moment de fixer le dernier mousqueton, il y avait toujours un malin pour balancer : « *J'espère que tu n'auras pas à t'en servir : depuis le temps qu'il n'a pas été ouvert.* » C'était l'époque. Aujourd'hui (télévision), les voilures ont évolué, on les a vues, elles sont belles, les parachutes sûrs, manœuvrables, et l'arrivée au sol, tranquille. Les héros atterrissent en trottinant, d'un pas d'enfant accéléré.

La veille au soir n'est pas un problème. On se couche serein, zen. C'est un soir différent. Le lendemain, on se réveille tranquille. Très calme. Nettement plus tôt que d'habitude, d'accord, et encore plus tôt que le réveil, mais calme, vraiment calme. On est le 5 mai. La première pensée est la suivante : « *Peut-être aura-t-il neigé...* » Il est assez rare qu'il neige sur le bassin parisien un 5 mai. Allez savoir. Tous les toreros du monde se réveillent à Cordoue en plein mois d'août en songeant que – 40 ou 45 degrés à l'ombre – il aura peut-être neigé sur Cordoue. Ces choses-là arrivent. Ce n'est pas que l'on veuille renoncer. Mais enfin, il aura neigé, le saut sera reporté, la corrida itou, on aura quinze jours de plus pour se « mentaliser », ce n'est pas trop. On sautera plus tard. On filera au boulot l'air très dégagé, « *la météo n'était pas bonne* ». On aimera signer des bordereaux, recevoir des impatients, lire des mémoires. On prendra tout son temps pour mourir avant l'heure.

On va à la fenêtre. Il fait beau. Indiscutablement, il fait très beau. Nulle échappatoire dans la nébulosité. Ce qui accroche à la météo, c'est sa bonté, cette indéniable vérité annoncée. La météo est bonne ou elle ne l'est pas. Même si la météo se gourre, on sait que cela fait partie du plan. Les gens aiment la météo pour sa bonté. Elle dit toujours la vérité. Et sinon, non. C'est ce qui la distingue des sondages (du prix Goncourt, de la famille, des Oscars et des médecins). Comme au restaurant, on a choisi la formule, la 2, la « journée en parachute tandem », avec formation préparatoire et un saut en chute libre à 3 500 mètres. Sur l'attestation, mon médecin traitant – comme on n'est pas malade on parle politique pendant toute la durée des consultations – a indiqué : « *Apte à sauter en parachute d'un point de vue médical* ». Perplexité. Le fourbe...

Quand on arrive au centre (la route a été bonne, nul retard, pas la moindre roue crevée sur quatre, aucun embouteillage, rien pour se raccrocher : les éléments conspirent), un homme mince aux cheveux poivre et sel tapote sur le comptoir un rythme en cinq-quatre. On se dit *in petto :* il va siffloter *Take Five.* Il sifflote *Take Five.* On prend cela comme un signe, mais de quoi ? Au téléphone, la dame répond vertement à un demandeur de renseignements. Raccroche. Ajoute : « *Encore un, pfft, qui fait le malin parce qu'il est pilote privé, pfft, tous les mêmes, et alors !...* » Je la boucle. Pas question de la ramener. Je suis privé de tout.

Bob Martinez me prend en main. On est dans le hangar. Il est tôt. Il ne fait pas chaud. Le décor est dessiné pour Ariane Mnouchkine. Bob Martinez explique. Il dit comment on sera placés, l'un derrière l'autre, moi devant, bien sanglés. La combinaison noire à jambières jaune fluo me donne une allure intéressante. La seule idée qui vient est idiote (on ne choisit pas) : si tout ne se passe pas comme sur le prospectus et que l'on tombe – une supposition – sur la tête, s'enfonçant dans la terre meuble, il suffira de gigoter des jambes (jaune fluo) pour être repéré. On pense à tout. Le seul problème du saut est là, on pense vraiment à tout. On ne désigne pas une « *destinataire de prime en cas de décès* » d'une plume légère. Quand on écrit le nom, on pense toujours à tout : 47 500 francs, elle n'ira pas loin (une trentaine de sauts à 1 300 francs pièce, avec le successeur de Bob Martinez, ce n'est pas le diable – si on y réfléchit).

On apprend à se tenir cambré, la tête en arrière, les jambes repliées, sinon, on expédie Bob en rotation, et en route pour les 47 500 balles, « *notez bien que nous moniteurs, on est entraînés, on a plus de mille chauts, et on chait che chortir des chituachions périlleujes* ». Cette notion de situation périlleuse agace. On répète la position sur une planche à roulettes. Cette répétition matinale dans le froid du hangar a quelque chose de pathétique. On chausse les lunettes et les gants. On a des tennis et un jean.Bob Martinez me rappelle au réel par ma faute. Il le fait juste avant d'embarquer dans le Pilatus avec les quatre autres sauteurs qui en sont, eux, à des phases diverses de l'apprentissage et trois autres moniteurs. On ne saute pas pour se dépasser, ni pour le journal, mais pourquoi ? L'exclamation que l'on a entendue le plus souvent, dans la semaine, c'est : « *A ton âge !* » Or, c'est tout sauf une question d'âge. Encore que. Le prospectus du Centre de parachutisme de La Ferté-Gaucher prescrit : « *Réalisez le rêve d'Icare.* » On n'est absolument pas sûr de vouloir réaliser le rêve d'Icare. Pas beaucoup plus que celui de Prométhée ou de Tirésias. On est un jeudi 5 mai, Sainte-Judith (brève pensée pour Holopherne), le lendemain de la Saint-Sylvain et juste à la veille de la Saint-Prudence. On se dit que tout cela doit avoir du sens, mais lequel ? Dans les propos essentiels d'avant saut, on entend de tout. Inutile de sauter, franchement, si on ne l'annonce pas une semaine avant à la terre entière. Excellent test de Rorschach icarien (inutile de l'annoncer aux mères, elles ont psychiquement assez à faire comme ça) : « *Vous verrez, c'est très bien. J'ai sauté une fois au-dessus du Colorado, les moteurs étaient en feu, on m'a dit « Sautez ».* Cette configuration semble un peu spéciale. Le lendemain, on interroge discrètement Jean-Loup Chrétien : vous qui êtes spacionaute, pilote d'essai, général d'aviation à la retraite, parapentiste, « fun-boardiste » et qui aimez voler, alors ? le parachute ? Sobrement, il répond avec un sourire net : « *Je me suis cassé les deux jambes, je n'en referai plus.* » Rodger, cinq sur cinq, message reçu, au revoir et merci.

Donc, mon erreur psychologique commence au bord du Pilatus (stridences, froid aigrelet, nervosité masquée). Je sonde d'un air fûté Bob Martinez qui s'attife derrière moi : « *Dites-moi, cher Bob Martinez* – on se connaît depuis une heure, on se vouvoie – *dites-moi, à force, vous devez deviner, voire évaluer, la tension de vos accompagnés, n'est-ce pas, leur anxiété, peut-être...* » Je brode en hurlant pour couvrir la turbine. J'enquête. C'est malin... L'air ailleurs, il lance à tue-tête : « *Oui, oui, on le chent... – Ah oui, tiens donc, et à quoi ?* » (je veux paraître léger. Je pèse trois tonnes, le Pilatus s'approche en vrombissant.) – *Je ne sais pas, à des gechtes qu'ils font...* – (je surveille les miens) – *... et auchi, aux quechtions qu'ils pojent.* » Je la boucle. Et d'ajouter, c'est là : « *Parce que, chi l'on y réfléchit, che n'est pas très naturel de che balancher d'un avion.* » Très fort, Bob. Percé à jour. Ou il a séché les cours de psycho, ou alors il a lu tout Lacan dans les deux sens. J'opte pour la deuxième option. Je lui fais une confiance d'ange. Il la mérite.

Dans l'avion, tassés tous les neuf accroupis en bon ordre, bariolés fluo, on peut percevoir une fine tension très photogénique. C'est un des très bons moments de l'aventure. Les moniteurs font des blagues d'habitués. La blague d'habitué a forcément un côté flapi, mais elle est utile. On songe à ceux, peu habitués à l'avion, pour qui la petite ascension doit être déjà émouvante. Par le hublot, on distingue parfaitement le cimetière. Bob Martinez porte une montre qui indique l'altitude. A 1 200 mètres, on ouvre le flanc à glissière de l'appareil, le vent s'engouffre, un type se balance, saut commandé, pourquoi pas... Par paliers, les compagnons de galère se balancent. Ça tourne à une sorte de manie bizarre. Je suis, un 5 mai, un jeudi, à bord d'un Pilatus très ordinaire, avec des gens qui, très régulièrement, comme à la fin de *To be or not to be*, se balancent de la carlingue. Le petit couple, par exemple, genre on est très sportifs et depuis vingt-huit ans, avec Brigitte, on fait tout ensemble, pourquoi prennent-ils leurs congés pour sauter d'un Pilatus le 5 mai à 9 heures ? Comment en parlent-ils ? Difficile de les cartographier. Chacun son secret de polichinelle.

On arrive à 3 000, 3 200, Bob Martinez me crie : préparez-vous, passez devant, après vous je vous en prie, on rouvre la glissière fermée après chaque largage en raison du vent, je sors donc – ce n'est pas naturel –, je me tiens à la poutre haute du fuselage, Bob est assis au bord du Pilatus, les guiboles et moi dans le vide, il me dit on y va.

On y va. Asphyxie... splendeur de la vérité... rumeur des grands gouffres... yeux écarquillés, vitesse, tourmente, bras en croix, bouche close sinon l'apnée, plongée dans les grands mystères, chute effrayante, rien de la vie en accéléré, au contraire, l'instant dilaté, le grand passage... Je ne vole pas, je tombe.

Au-dessous, nette, dessinée, claire, les verts tendres et les champs de colza, les terres rousses, haies bleues, arbrisseaux en fleurs et de petits clochers, non pas la planète, encore moins le globe, mais très bêtement la France... Je me jette sur la France, Bob Martinez au train. Immédiate pensée pour Saint-Ex (« *l'amour, c'est regarder ensemble dans la même direction* »), afflux d'impressions démesurées et d'idées sottes... les cosmonautes surprennent toujours de naïveté, c'est qu'on ne peut pas dire quarante secondes de splendeur, de violence... J'ai eu beau me préparer d'un double looping au Magic Colossus de la Foire du Trône, rien à voir, Bob hurle dans mon dos : « *ch'est intenche, hein, Ch'est intenche* », je ne vois pas d'autre adjectif, intense, il est dans le vrai, il a dû réfléchir, on évolue suavement, la main gauche un peu haut, la droite plus bas, on vire, est-ce bien prudent...

Icare ? Non, il doit falloir un peu plus de sauts pour savourer, là, le choc, l'air comme une mer démontée, la vitesse en trombe, « *ch'est intenche...* », redit Bob pour la septième fois, on va ouvrir le pébroc, ouvrons, il m'a prévenu en philosophe : « *Vous verrez, c'est un choc, moins fort qu'on ne dit, mais tout de même* », tu parles, ch'est un vrai choc ! Dans l'instant, on passe de cinquante mètres/seconde de chute à cinq mètres... Cha che connaît... Et dans l'instant, toute voilure déployée, on remonte d'un trait, je t'en fous du choc, mon estomac a dû rester en bas.

Le reste est une promenade de santé, douce, mobile, on dirige le parachute comme on tirerait sur les cordons de l'auréole, c'est la vie d'après le grand passage, nirvana de printemps. La voile est superbe, avec ses bleus de toutes les couleurs. La France se rapproche, douce. Rien ne peut arriver sauf la douceur. J'ai les mains glacées. Ce n'est pas la température, c'est l'émotion, tout le sang refluant au cœur en cas de pépin. Prenez de gros gants. On ne voit pas sa vie défiler, on la détend. La chute libre dure un clin d'œil, j'en ai pris pour dix ans. Face au vent, on foule le sol en promeneurs. Le regret commence juste avant de toucher terre. Sur son carnet de bord, tous les élèves adressent des mots touchants à Bob. Je me contente d'un discret « très intense »... Pas comme Cécile C., qui a sauté le 27 juillet 1993. Cécile (étymologiquement, la « petite aveugle ») n'a pas froid aux yeux. Elle a noté : « *Aïh... aïh... aïh... Je sais que ce soir je vais rêver à autre chose... J'en connais un qui va s'ennuyer... Au fait ? Le tandem en face à face, ça existe ?* »

Francis Marmande



FRANÇOIS RICKARD/ERNOULT FEATURE

Rien de la vie en accéléré, au contraire, l'instant dilaté.

Premiers sauts

A partir de l'aérodrome de La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), le centre de parachutisme de Paris-Ile-de-France organise pour les débutants des stages de découverte du parachutisme (une journée, un week-end ou une semaine de cinq jours) : formation préparatoire, saut à 1 000 mètres en ouverture automatique, ou bien saut de chute libre à 3 500 mètres en tandem avec un moniteur. De 985 francs à 2 240 francs selon les formules proposées, assurance et location du parachute comprises. Hébergement sur place possible. Age minimum : quinze ans, et visite médicale obligatoire. Liste des médecins agréés sur Minitel 3615 code FFP. Renseignements : Aérodrome, 77320 La Ferté-Gaucher. Tél. : 64-04-01-73. Télécopie : 64-20-20-72.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-97-68-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

PATRIMOINE

En Pacific 231

TRAINS D'ANTAN

Excursions

Il y a de nombreuses associations d'amateurs de trains d'autrefois.

• AJECTA. Dépôt des locomotives, BP 1, 77650 Longueville, tél. : 64-08-60-62. Prochain train : Paris-Le Tréport, dimanche 19 juin. A Longueville, concert des Percussions de Strasbourg, le 17 septembre, et, le 18, journée portes ouvertes.

• CFBS. 80230 Saint-Valéry-sur-Somme, tél. : 22-26-96-96. Deux lignes à voie métrique exploitées, à la belle saison, en traction vapeur ou Diesel : Noyelles au Crotoy et Noyelles à Saint-Valéry-sur-Somme et Cayeux.

• Chemins de fer du Vivarais. Chemins de fer touristiques et de montagne (CFTM), 2, quai Jean-Moulin, 69001 Lyon, tél. : 78-28-83-34 et 75-06-40-14. De mi-mai à mi-septembre, exploite quasi quotidiennement la ligne à voie métrique de 33 kilomètres, de Tournon à Lamastre (Ardèche), en train vapeur ou par autorail.

• Cercle ouest parisien d'études ferroviaires (COPEF). 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : 45-81-11-06. Organise des voyages de découvertes sur des lignes oubliées.

• PVC. BP115, 76303 Sotteville-lès-Rouen Cedex, tél. : 35-72-30-55 (le matin). Prochain train : Amiens-Epernay, dimanche 26 juin.

• Trains à vapeur des Cévennes. CITEV, 30270 Saint-Jean-du-Gard, tél. : 66-85-13-17. Trains à traction vapeur ou Diesel, d'avril à la Toussaint sur l'ex-ligne SNCF d'Anduze à Saint-Jean-du-Gard, 13 kilomètres.

• Trains à vapeur de Touraine. 37120 Richelieu, tél. : 47-58-12-97. Train à vapeur sur l'ancienne ligne SNCF de Chinon à Richelieu, les week-ends, jusqu'en septembre.

En service régulier

Dans l'Hexagone, cinq lignes à voie métrique assurent encore un service quotidien de voyageurs.

• Le Blanc-Argent. Tronçon de la ligne exploitée par la SNCF, de Salbris (Loir-et-Cher) à Luçay-le-Mâle (Indre). Traverse la campagne solognote (autorails).

• Chemins de fer de la Corse. Lignes de Bastia à Ajaccio (158 kilomètres) et de Ponte-Leccia à Calvi (74 kilomètres) exploitées par la SNCF (autorails).

• Chemins de fer de la Provence. Ligne de 150 kilomètres, de Nice à Digne-les-Bains, exploitée par les Chemins de fer de la Provence (autorails). Une association, le Groupe d'études pour les chemins de fer de Provence (GECP), tél. : 93-05-04-82), fait circuler, certains week-ends d'été, un train à vapeur.

• Le Petit Train jaune de Cerdagne. Ligne de 62 kilomètres, de Villefranche-Vernet-les-Bains à La Tour-de-Carol, par Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), exploitée par la SNCF (automotrices électriques).

• Saint-Gervais-Vallorcine. Ligne exploitée par la SNCF, en Haute-Savoie (automotrices électriques). Possibilité de poursuivre son voyage jusqu'à Martigny, dans le Valais. A proximité, deux petites lignes privées de montagne : le Chemin de fer du Montenvers et le Tramway du Mont-Blanc, ainsi que de nombreuses lignes régulières, en Suisse.

Visites

• Musée français du chemin de fer. 2, rue Alfred-de-Glehn, 68200 Mulhouse, tél. : 89-42-25-67. Très belle collection de matériel.

• Musée des transports de Pithiviers. Office du tourisme, Mail Ouest, 45300 Pithiviers, tél. : 38-30-50-02. Matériel des anciennes lignes de tramways ruraux à voie de 60 cm. Promenade en train à vapeur.

• Musée des transports de la vallée du Sausseron. 95430 Butry, tél. : 34-73-04-40. En gare de Valmondois, en grande banlieue parisienne, matériel à voie normale, voie métrique et voie de 60 cm. Certains dimanches, d'avril à mi-novembre, train vapeur.

Indicateur

Chemins de fer régionaux et urbains. Le numéro 242 de cette revue bimestrielle, éditée par la Fédération des amis des chemins de fer secondaires (FACS) – Gare de l'Est, place du 11-Novembre, cour souterraine, porte 9, 75475 Paris Cedex 10 (tél. : 40-38-39-07) –, fournit les adresses des principaux chemins de fer touristiques (46 F + 10 F de port).

Il fallait des passionnés pour arracher aux ferrailleurs les dernières belles locomotives à vapeur. Pour les restaurer, les entretenir et, de temps en temps, les mettre sur les rails. Voyage dans le temps.

« *Monsieur désire-t-il du champagne, un apéritif, de l'eau minérale ?* » Fauteuils profonds, marquetteries signées Prou, nappes, accessoires en argent marqués des « W » et « L » entrelacés de la Compagnie internationale des wagons-lits, tout évoque l'Orient-Express. On s'attendrait à voir la silhouette d'Hercule Poirot se dessiner dans l'embrasure de la porte. Il n'apparaîtra pas, car nous sommes bien en 1994, le 7 mai. Pourtant les volutes de fumée qui s'effilochent le long des fenêtres laissent filtrer une odeur âcre et douce s'accordant parfaitement à ce décor feutré des années 30.

Le train chemine sans hâte excessive, laissant au voyageur le temps d'admirer les paysages de la campagne picarde. En tête, nimbée de vapeur, la locomotive s'applique à tirer sa rame bigarrée, aux couleurs des anciens réseaux d'avant la SNCF, ponctuant sa progression avec force de coups de sifflet enroués. C'est une Consolidation, la 140-C-231. Sa parure verte sied à merveille à ce monument historique vieux de soixante-dix-huit ans. Construite à Glasgow en 1916, elle arriva sur le continent dans les bagages de l'armée britannique et y accomplit toute sa carrière.

Saint-Just-en-Chaussée, dans l'Oise. La machine doit se réapprovisionner en eau. Depuis son départ de Paris, elle a vaporisé presque toutes les réserves de son tender. Il y a belle lurette que les châteaux d'eau ont disparu des gares, les pompiers ont donc été mis à contribution. Mécano et chauffeur sont déjà maculés de noir. Ils reprennent un peu leur souffle car ils se sont activés pour maintenir l'allure. Le second, surtout, qui a enfourné des centaines de pelletées de charbon dans la gueule du foyer, 2 tonnes aux 100 kilomètres. Pas plus que le serveur du Pullman, le contrôleur à la casquette plus constellée d'étoiles que celle d'un général mexicain, le chef de cuisine et sa brigade du wagon-restaurant, ne sont cheminots. Mais ils aiment jouer au train.

La Consolidation a rendez-vous à Amiens avec une Pacific, la 231-G-558, venue de Rouen. Les deux convois vont y être réunis et les deux machines attelées en tête. Le but du voyage est la visite des installations d'Eurotunnel. Mais les voyageurs amateurs de rétro regarderont un peu distraitement le train de l'an 2000. Ils attendent impatiemment la Fête de la vapeur qui se déroulera le lendemain, sur le chemin du retour, en gare de Noyelles-sur-Mer.

Le temps de la manifestation, trois associations d'amateurs de trains d'antan sont réunies. Chacune possédant sa propre manière de jouer au train : l'Association de jeunes pour l'entretien et la conservation des trains d'autrefois (AJECTA), le Pacific vapeur club (PVC) et le Chemin de fer de la baie de Somme (CFBS).

Dans un ancien dépôt de locomotives, à proximité de Provins en Seine-et-Marne, et sur les voies attenantes, l'AJECTA gare une centaine de machines et voitures, dont quarante classées à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, tout comme la rotonde contruite en 1911 par la compagnie de l'Est. Créée en 1968, époque où la SNCF remisait peu à peu ses dernières machines à vapeur, l'association désirait sauver une petite ligne, en Lozère. Le projet avorta. Mais, le dépôt de Longueville étant à louer, elle s'y installa et commença à constituer sa collection de matériel.

Sa première machine, achetée à la SNCF en indivision avec une autre association, les Trains à vapeur de Touraine, était une locomotive-tender construite en 1922 dans le Nord. Elle roule toujours entre Chinon et Richelieu. Sur les douze locomotives à vapeur en sa possession, seule la Consolidation est en état de marche, mais deux autres sont en cours de restauration. Sa plus vieille machine, la Rimaucourt, sortie en 1887 des Ateliers des Batignolles, à Paris, tirait encore il y a une dizaine d'années une rame de voitures en bois du même âge, mais sa chaudière doit être « retimbrée ».

Des milliers d'heures de travail, effectuées les samedis et dimanches et pendant les vacances, sont nécessaires à la vingtaine de membres les plus actifs de l'association pour mener à bien une restauration. Certaines entreprises réalisent encore des réparations. Mais si une pièce vient à manquer, les tourneurs de l'association devront parfois restaurer la machine-outil avant de pouvoir réaliser l'usinage. Le serveur de la voiture Pullman est de ceux qui viennent gratter, poncer, découper, peindre ou souder. Et, pour se payer des peines, il assure, avec son épouse et un couple ami, le service de la voiture Pullman.

« *Les neuf dixièmes de nos membres n'ont rien à voir avec le chemin de fer,* explique Philippe Tomatis, secrétaire général de l'association. *Par exemple, celui qui met au point les voyages avec les services de la SNCF est postier.* » Le postier en question est l'un des mécaniciens de la Consolidation. Pour cela, il a subi les examens de conducteur de route de la SNCF. Il fait partie de l'équipe de conduite qui a mis la machine en chauffe la veille du départ, acheminé la rame au dépôt parisien de l'Ourcq et passé la nuit sur le train, dans un ancien wagon-poste aménagé en dortoir.

Pour lui, le retour se révélera plein d'imprévus. Une boîte d'essieux du tender s'étant mise à chauffer, la machine ne put pas terminer le voyage. Le train dut être rapatrié par une motrice moderne. La 140 fut garée au dépôt Longueau, près d'Amiens, en attendant le retour de la pièce, envoyée en réparation à Nevers. La machine ne regagna Longueville que le dimanche suivant et après une nouvelle nuit à Paris. Entre-temps, il avait fallu obtenir de la SNCF de nouvelles autorisations et de nouveaux sillons horaires.

Le Pacific vapeur club dispose de la Pacific de l'Association des chefs de traction du réseau ouest. En 1971, ceux-ci ne se résignaient pas à voir ferrailler cette belle machine, construite à Nantes en 1922 et modernisée en 1936, qui avait tristement terminé sa carrière à Dieppe... comme chaudière. De sa propre initiative, un chef de traction la fit venir au dépôt de Sotteville-lès-Rouen, où elle fut repeinte en 1975. Un protocole ayant enfin été signé avec la SNCF, elle devint propriété de l'association en 1977.

Le PVC se constitue en 1983 et la machine est classée l'année suivante. Après plus de huit mille heures de travail, elle obtient l'agrément des services techniques. Son feu est rallumé le 4 juin 1986. Depuis, elle a parcouru plus de 25 000 kilomètres en tête de trains rétro et participé à de nombreux tournages de films, le dernier en date, il y a quelques jours, dans l'Eure, étant dirigé par Claude Lelouch.

Le Chemin de fer de la baie de Somme, lui, dispose de toute une ligne. Le département ayant décidé de cesser, en 1970, l'exploitation du tronçon Noyelles-Le Crotoy, l'association est créée dans le but de sauvegarder l'un des derniers chemins de fer d'intérêt local. Pour des raisons d'économies, le réseau, inauguré en 1887, n'avait pratiquement jamais été entretenu. Le matériel en piteux état reprend malgré tout du service dès juillet 1971. A son tour, la ligne de Cayeux est fermée deux ans plus tard. Malgré les difficultés et son manque d'expérience, le CFBS y organise aussitôt un service touristique. Mais tout est à refaire, y compris les voies.

Les bénévoles s'y emploient du mieux qu'ils peuvent. On voit par exemple un médecin d'Ile-de-France chausser les bottes de cantonnier l'hiver et endosser la cote de conducteur l'été. La réputation du CFBS grandissant, sa fréquentation passe, entre 1988 et 1993, de 20 000 à 43 000 voyageurs. Sept salariés à plein temps et deux saisonniers sont embauchés... mais le règlement précise que seuls les bénévoles « *qualifiés et certifiés* » peuvent conduire les trains. L'implication de l'association dans les actions de développement touristique de la côte picarde lui vaut désormais un sérieux coup de pouce de la part des autorités départementales.

Les débuts ont été difficiles. Il a d'abord fallu s'attirer les bonnes grâces du voisinage. Ancien cadre d'une compagnie pétrolière, Jean Jentel, son président, ne manque pas de diplomatie. Pour obtenir la bienveillance des gendarmes locaux, il offre à leurs enfants et à leurs épouses l'occasion de faire de la figuration dans un film tourné sur la ligne. Il sait aussi faire preuve de culot en convainquant un dirigeant d'une grande société chimique de procéder, sur les voies envahies par les ronces, à la démonstration d'un produit désherbant ou en incitant un industriel à essayer son matériel d'entretien des voies sur celles du CFBS. Enfin, il s'est adjoint un vice-président dynamique, qui est aussi chef de la subdivision traction à la gare Saint-Lazare.

Le CFBS a remis en circulation une voiture-salon dont la caisse a été retrouvée près d'Evreux, les fauteuils à Paris... et le tout remonté sur un châssis de wagon de marchandises. Mais son ambition est de rapatrier en France, avant octobre, l'une des cinquante-cinq Pacific à voie métrique livrées au Vietnam entre 1939 et 1948 par la Société alsacienne de constructions mécaniques. L'un des membres de l'association, par ailleurs chargé de mission au CNPF, a profité d'une visite à Paris du ministre vietnamien des transports pour obtenir qu'il en fasse cadeau à l'association. Des mécènes se sont manifestés, mais il manque encore 200 000 francs pour payer le transport. Objectif : sa remise en marche... après l'an 2000.

Tous n'ont pas le même optimisme que le CFBS. « *La SNCF a oublié son passé* », estime Philippe Tomatis, car ses règlements de plus en plus contraignants risquent, à terme, d'interdire toute circulation de matériel ancien sur ses voies.

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Rouy



TRISTAN VALÈS

Mise en chauffe de la Pacific 231 à Sotteville-lès-Rouen en juin.

Coquilles et coquillages

Pétoncles, praires et palourdes. Coques, bulots et bigorneaux... Les fruits de la pêche à pied amusent l'amateur *mais ne laissent* pas indifférents les grands de la cuisine.



Si l'on considère, comme dit le poète, qu'une belle journée est un coquillage de soleil, de nacre et de sel, et que la destinée du coquillage – *conchylium* – est de donner une goutte de pourpre (en latin, le terme est identique), on ne peut que mesurer notre émerveillement à voir les chefs de cuisine face à la multiplicité presque sans fin des coquillages : amandes, bigorneaux, bulots, ou buccins, bernicles ou berniques (c'est le nom de la patelle), pétoncles, palourdes, praires, pourpres, tellines, vernis, clams, coques, clovisses, et notre étonnement à les voir tirer de cette invraisemblable suite l'essence colorée d'une délicate cuisine.

Comment peut-on arriver à faire un menu « tout coquillages », sans verser dans le mirage de la cuisine écologique, où l'algue apporte sa rémission à tous nos maux ? Georges Fleury, culinographe grandvillais, nous donne *la Cuisine du pêcheur à pied* (1). Les petits coquillages n'ont pas de secret pour lui. Car il vit au bord de la mer. Mais tous les coquillages – le sait-on ? – se trouvent à Rungis, tous ! couteaux compris, et les prestigieux ormeaux, abalones pour les Japonais, qui les achètent à prix d'or.

Comment transformer cette infinie variété de coquillages en un océan de saveurs ? C'est le secret de Jacques Le Divellec (107, rue de l'Université, 75007 Paris - Tél. : 45-51-91-96), dont les palourdes passées au four, sobrement assaisonnées d'ail et de persil, restent savoureuses et croquantes. Il se fournit à Rungis, où est délivré un certificat sanitaire. C'est aussi le talent de Marie Naël à *Ecaille et plumes* (25, rue Duvivier, 75007 Paris - Tél. : 45-55-06-72), qui accommode les vernis en petits farcis acceptables, avec une sauce bretonne, un hachis d'olives noires et le jus de cuisson de ces bivalves. On peut préférer les bigorneaux, au goût délicat, décoquillés et en ragoût. Les patelles devront être à peine cuites pour conserver leur saveur.

On peut, selon son goût, aimer la marinière de coques parfumée. On sait à présent les laver, les faire dégorger à l'expédition, afin de satisfaire le client soupçonneux. La coque, ou « bucarde », est un bivalve commun : *Cetas toderma edule*. Elle ressemble à un cœur, si on la regarde de profil. Ce coquillage est prisé ou bien rejeté, selon ; il fut longtemps la nourriture du pauvre. A *La Cagouille* (place Brancusi, 75014 Paris – Tél. : 43-22-09-01), on le présente d'office, en amuse-bouche, simplement poêlée avec un morceau de beurre salé. Les coquillages, en général, obéissent au rythme de la marée, qui les cache ou les découvre, ainsi qu'au cycle de la reproduction, qu'il conviendrait de respecter. Ce sont là les limites de la pêche à pied !

Les clams – *Mya arenatia* – sont originaires de l'Amérique du Nord. Une coquille friable affublée d'un long et double siphon. Ce sont les délices du Massachusetts. Les clams se cuisent à la vapeur ou bien en *chowder*, soit une nage aromatique dans laquelle on plonge le coquillage. Comme les hommes, les coquillages voyagent, et ont fait croître des colonies de clams – *Mecenaria* ou vénus – sur les côtes d'Angleterre et en France.

Le couteau est plus rare. Sa chair est intéressante, servie en civet ou à l'ail, comme les escargots. Le couteau est ouvert aux deux extrémités. Il se cache dans le sable. Une pincée de sel au bord du trou le fera sortir. Les clams encore, sur nos rivages, forment le groupe dit « coquilles de Vénus ». A cette famille appartient la palourde – *Venerupis decussata*. En Italie, ce sont les *vongole verace*, celles qui servent à assaisonner les pâtes, une spécialité que l'on trouve sous la marque Rustichella d'Abruzzo, grâce à l'importateur Giampaolo Grazzini (88, avenue Parmentier, 75011 Paris) chez Vigneau-Desmarest (107, rue de Sèvres, 75006 Paris). La praire, plus petite, c'est *Venus verrucosa*, à la coquille striée. L'ormeau est un coquillage coûteux et recherché. *Abalone* est le nom anglais de ce représentant de la famille des haliotides. Sept trous dans la coquille par lesquels l'eau est filtrée et aspirée, un très grand pied qui lui permet d'adhérer au rocher. On mange ce pied.

L'art culinaire consiste à attendrir lesdits ormeaux. Point trop martelés, point trop cuits. Un bouillon fort les attendrit, puis la cuisson à feu doux les amène à l'excellence. L'ormeau ne se montre qu'aux grandes marées, sinon il faut plonger pour le trouver. *Mitella pollicipes L.*, connu sous le nom espagnol de *perbeces*, est un coquillage fallacieux. Le pousse-pied est en fait un crustacé, allongé sur le dos et attaché au rocher par la tête. Bernacle ou cou-d'oie pour les uns, anatife pour les autres, c'est un tube recouvert d'une peau, le tout coiffé d'une paire de sabots. On le déguste en *tapas*, dans les bars de la côte cantabrique. Rare, aussi vient-on le pêcher à Belle-Ile, au pied des falaises battues par les vagues.

Au restaurant *Les Evens* (Hôtel L'Hermitage, 44500 La Baule - Tél. : 40-11-46-46), le chef Marc Bayon propose la cassolette de palourdes et clams aux asperges et champignons sauvages, un bouillon de cuisson au parfum des bois, d'épices, tempéré par le beurre demi-sel et la crème. Suivra un homard bleuté de Bretagne rôti sur une galette de vermicelles aux cristes-marines, nommées plaisamment par le chef *« pistou breton givré »* ! La criste-marine et l'ail sont blanchis et montés en délicate sauce à l'huile d'olive, puis givrés. La fine amertume de la plante marine réveille allègrement la saveur du homard breton. Le débarquement des « homards nouveaux » canadiens dans quelques brasseries et grandes surfaces n'est pas près de changer la face du monde des crustacés. Et tout le talent – qui est grand cependant – de Bernard Fournier (*Le Petit Colombier*, 42, rue des Acacias, 75017 Paris - Tél. : 43-80-28-54) pour présenter ce homard du Nouveau-Brunswick dans des préparations alléchantes et à prix serrés ne suffit pas à masquer une texture imprécise et une saveur atypique.

A *La Marée* (1, rue Daru, 75008 Paris - Tél. : 43-80-20-00), on fera une intéressante comparaison entre les demoiselles de Cherbourg (homard breton) et le homard du Maine, réputé de longue date et différent de son voisin canadien. Mais il vaudra mieux, pour une telle confrontation, être l'hôte de son banquier ! A *La Marée*, comme chez *Le Divellec*, on n'est guère enthousiasmé par ce « homard nouveau », qui se pare des « vertus » du beaujolais ! Les saveurs marines ne sont à trouver que dans une poignée d'honnêtes bulots mayonnaise, bien relevés, servis chez *Driver's* (6, rue Georges-Bizet, 75016 Paris - Tél. : 47-23-61-15), un nouveau restaurant bien tenu, où figure un intéressant petit menu à 89 francs !

Coquillage ou bizarrerie de la nature ? L'on sait qu'une coquille, en typographie, est le résultat de la substitution d'une lettre à une autre, et Anatole France, dans *le Lys rouge*, nous parle de *« coquilles aussi larges que des bénitiers, vastes comme la conque d'Aphrodite »*. Gare aux coquilles, sinon aux coquillages qui font nos délices. En effet, que deviendrait à ce jeu la célèbre image proustienne : *« Un de ces gâteaux courts et dodus... qui semble avoir été moulé dans la valve rainurée d'une coquille Saint-Jacques. »* La coquille, le coquillage sont la poésie de la passion culinaire.

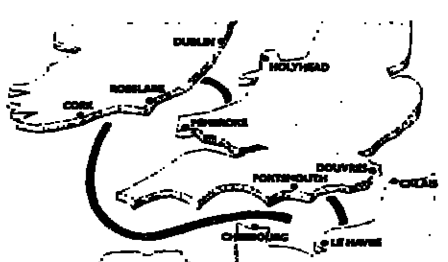
Jean-Claude Ribaut

(1) *La Cuisine du pêcheur à pied*, de Georges Fleury, Editions Ouest-France, 1994, 160 p., 98 F.

▶ N'acheter coques et clams que chez un ramasseur « reconnu », par exemple chez Jacqueline Chalm. (Le Parc de l'Ile-aux-Moines, 44350 Guérande - Tél. : 40-60-78-73). Moutarde aux algues et sel parfumé aux herbes, chez Dominique Crochard, (9, chemin Kerantrou, 44510 Le Pouliguen - Tél. : 40-42-10-51).

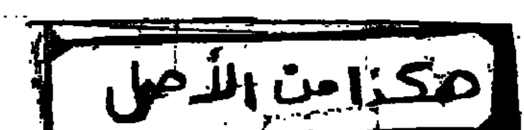
▶ A lire : *Seafood*, d'Alan Davidson et Charlotte Knox. Editions Messinger, 1989, 350 francs.











JEUX

PHILATÉLIE

La montagne Sainte-Victoire

La Poste mettra en vente générale, lundi 20 juin, un timbre à 2,80 F, *la Montagne Sainte-Victoire*, réalisé d'après une aquarelle de Paul Cézanne (1839-1906) conservée au Cabinet des dessins du Louvre.



La montagne Sainte-Victoire, massif calcaire qui culmine à 1 011 mètres, au pic des Mouches, s'élève à l'est d'Aix-en-Provence. Le Ventour gaulois, devenu Santa-Ventura au Moyen Age, devient Sainte-Victoire au XVI[e] siècle, en souvenir de la victoire de Marius sur les Teutons à Aquae Sextiae (Aix), en 102 avant Jésus-Christ. Paul Cézanne éprouva toute sa vie un profond attachement pour son pays natal, comme en témoignent ses nombreuses œuvres consacrées à la montagne Sainte-Victoire.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, mis en page par Charles Bridoux, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ **Vente anticipée à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), les 18 et 19 juin, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la Cité du livre, 8-10, rue des Allumettes.**

▶ **Vente anticipée, les 18 et 19 juin, dans six communes du pourtour de la montagne, à Saint-Marc-Jaumegarde, Vauvenargues (au sommet de la montagne : le Prieuré), Puyloubier, Saint-Antonin-sur-Bayon, Beaurecueil et Le Tholonet (oblitération sans mention « premier jour »).**

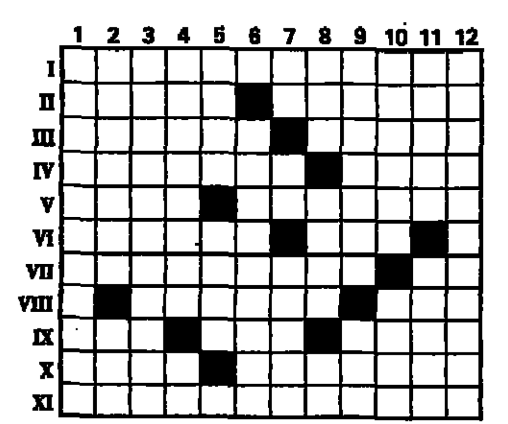
▶ **Souvenirs philatéliques : gros effort de l'Association philatélique d'Aix-en-Provence qui a fait appel à Charles Bridoux pour la réalisation de ses souvenirs philatéliques. En particulier un encart (100 F plus port) avec les sept oblitérations sur le nouveau timbre, plus le Cézanne... émis en 1939. Frappe d'un écu de la montagne Sainte-Victoire avec autoportrait de Cézanne (en bronze, 20 000 exemplaires à 7 F ; argent, 150 F à 1 000 F ; or, 25 à 2 100 F). Commandes : APA, Yvon Roméro, résidence Val-Saint-Jean, D, avenue Jules-Ferry, 13100 Aix-en-Provence (tél. : 42-27-06-46, le soir).**

En filigrane

● **« Le Monde des philatélistes ».** – Le numéro de juin du *Monde des philatélistes* propose un important dossier sur les chemins de fer, une des collections les plus populaires, comme en témoignent les plus de dix mille timbres émis sur ce thème. Ce dossier ouvre sur trois pages cartophiles classiques. Egalement au sommaire : la ligne Djibouti-Addis-Abeba à travers les timbres ; les ambulants de mobilisation en 1914-1918 ; les fiscaux ferroviaires ; les erreurs de dessins ou de légendes sur les timbres de locomotives ; l'annonce de la mise en service d'un troisième TGV postal, en novembre. *Le Monde des philatélistes* poursuit sa série sur les années 1944-1945 avec la bataille de l'Atlantique et consacre trois pages à la place importante qu'occupe, dans l'histoire postale nationale, Metz – qui accueille sa 2[e] Fête du timbre, les 11 et 12 juin, au Centre international des congrès (*le Monde des philatélistes*, 80 pages, en vente en kiosques, 25 F).

Mots croisés

nº 818



HORIZONTALEMENT

I. Il y en a des centaines chaque jour mais un seul mérite une majuscule. – II. Montra sa rage. Ce n'est certes pas une aventure, mais un changement radical. – III. Se joue en Suisse, bien entendu. Laisse cuire dans son jus. – IV. On peut en rencontrer en plein Sahara. Complètement perdu. – V. Usa de manœuvres. Restent de bois. – VI. S'applique avec passion. Près de renoncer. – VII. Est-ce en raison de leur séduction ? Vieux pays. – VIII. Au tableau de chasse d'Hêraklès. Mouche si double. – IX. Ceinture. Rivière. Mets en route. – X. On en tombe parfois. Rêvées. – XI. Fondamentale.

VERTICALEMENT

1. Pour ceux du I. – 2. Il est devenu prudent. Difficile de vivre sans. – 3. Dans la tradition du merle. – 4. Elle est dans l'air. Bien en tête. – 5. Extraordinaire. Ne demande plus la lune. – 6. Faisait moult compliments. – 7. Voyelles. N'est tellement plus dans le coup qu'il en est renversé. Un peu fou. – 8. Génitrice. Régalent outre-Manche. Note inversée. – 9. A même le sol, parfois. Vamp d'hier. – 10. La jeunesse se termine souvent avec elles. Père éprouvé. – 11. Tout y est à jeter, disent certains. PLI. – 12. Brave la loi.

SOLUTION DU Nº 817

Horizontalement

I. Faux-monnayeur. – II. Lumière. Veste. – III. Ide. Nerveuses. – IV. Biais. Ourse. – V. Ut. Rus. Eteule. – VI. Siérait. Islam. – VII. Toril. Ore. Eté. – VIII. Institue. Osel. – IX. En. Etiages. Ne. – X. Ressentiments.

Verticalement

1. Flibustier. – 2. Auditionne. – 3. Umea. Ers. – 4. Xi. Irrités. – 5. Mensualité. – 6. Ore. Si. Tin. – 7. Nero. Touat. – 8. Vue. Régi. – 9. Avertie. Em. – 10. Yeuses. Osé. – 11. Esseulés. – 12. Ute. Latent. – 13. Ressemelés.

François Dorlet

Scrabble ®

nº 448

VICHY, CAPITALE

Le 10 juillet 1940, au casino de Vichy, 640 parlementaires accordent, à une large majorité, les pleins pouvoirs à Pétain. Le 12 mai 1994, 1 017 joueurs se retrouvent dans le même décor pour disputer le Festival de Scrabble. Le casino s'avérant trop petit, certains d'entre eux doivent se réfugier au Majestic où ils joueront le tournoi en duplex. Arbitrer en direct plus de 1 000 scrabbleurs jouant la même partie est un défi que seule une escouade d'arbitres... et d'ordinateurs permet de relever. A l'issue de chaque coup, les joueurs remplissent un bulletin-réponse où ils indiquent le mot trouvé et son emplacement sur la grille. Les « ramasseurs » colligent les bulletins (sauf ceux qui sont rédigés après un délai de trois minutes). Ensuite, chaque arbitre vérifie et comptabilise les trouvailles de quelque 20 joueurs. Il est assisté par un ordinateur qui lui indique le top (le mot le plus rémunérateur et son score), mais *aussi les 50 sous-tops. En cas de doute,* l'arbitre voit donc instantanément si un mot est licite et si le score correspondant est bon. Au cours de la première manche, un tirage avec deux jokers (??ENOPT) a provoqué la panique chez les joueurs. Les arbitres ont pris le temps de vérifier la Vingtaine de Scrabbles joués et la centaine de comptes fantaisistes. Deux coups plus tard, le retard était rattrapé. C'est le logiciel Dupliscra* qui trouve le top et les sous-tops en quelques secondes et comptabilise les scores des joueurs. Enfin, il établit le classement de la partie et le classement général si le tournoi comporte plusieurs manches.

La position centrale de Vichy attire des scrabbleurs des quatre coins de la France et de la francophonie. C'est d'ailleurs un Belge, Jean-Pierre Hellebaut, qui a remporté l'épreuve, ne perdant que 15 points en 5 manches, devant les Français Rivalan, champion francophone, à 7 points du top, et Kermarrec, champion de France, à 9 points. Roland Blatter, premier Suisse, est 68[e] à 205 points, et Nguyen, premier Québécois, 125[e] à 341 points.

Michel Charlemagne

*1 000 F. M. Fillâtre, 14, rue du Docteur-Gallet, 74000 Annecy.

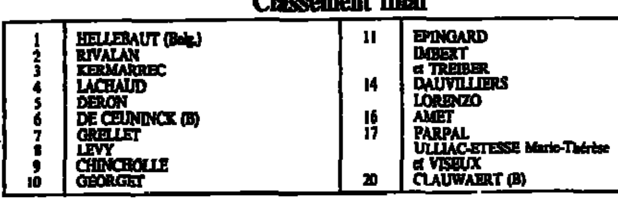
Festival de Vichy. Vendredi 13 mai 1994

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	TUUPZ?L			
2	PU+RRSDI	LUT(E)Z	H 8	46
3	D+SOCETP	PRI(E)URS	11 E	32
4	DP+IESBL	ESTOC	12 K	22
5	DL+LAINO	BICEPS	O 10	36
6	LN+RAEFS	JODLAT	M 7	24
7	REENKCA	RENFLAS	7 E	79
8	ACEN+QIR	KORE	8 L	69
9	EQ+VAYUN	RINÇA	8 A	32
10	Y+UVEWST	VAINQUE	B 6	41
11	TWY+LUES	VUES	A 12	42
12	TUES+MXE	YAWL	J 6	42
13	-EEERTBT	SEREUX	F 9	37
14	DNNIAHG	BRETTEES (a)	15 H	83
15	-OOIGHLE	AH	6 E	29
16	GILO+DMT	OHE	14 I	31
17	DM+ENEUD	LIGOT (b)	5 C	28
18	M+IITAAN	DENUDER	N 2	35
19	AAIIM+MI	VAINQUENT	B 6	44
20	IIM+EO?N	MAIA	4 A	20
21	AAFGIMO	MOINE(R)IE (c)	3 G	72
22	AAIM	FOG	3 B	29
		YAM	6 J	15
				888

(a) BRETTER, *ferrailler*, a aussi le sens transitif de *rayer*. (b) ou GOIM, 5 E. (c) IN(N)OMINE, 4 H, perd 2 points.
1. Ruche (Belgique), 887 ; 2. Rivalan, 886 ; 3. M. Treiber, 884.

Classement final



1	HELLEBAUT (Belg.)	11	EPINGARD
2	RIVALAN		IMBERT
3	KERMARREC		et TREIBER
4	LACHAUD	14	DAUVILLIERS
5	DERON		LORENZO
6	DE CEUNINCK (B)	16	AMET
7	GRELLET	17	PARPAL
8	LEVY		ULLIAC-ETESSE Marie-Thérèse
9	CHINCHOLLE		et VISEUX
10	GEORGET	20	CLAUWAERT (B)

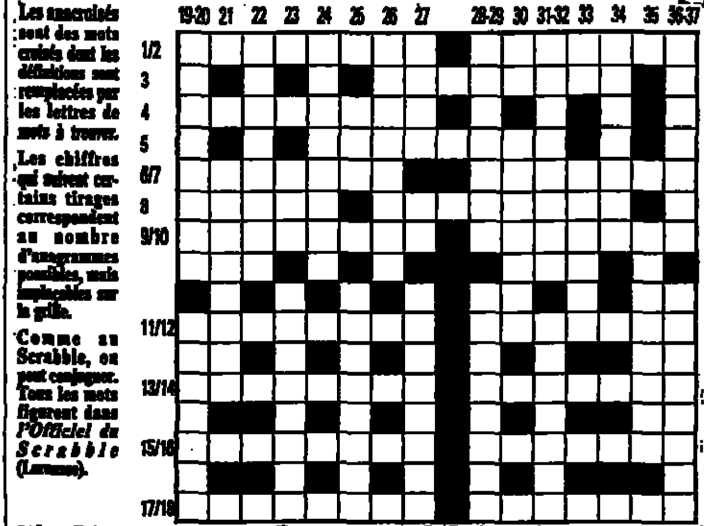
Anacroisés ®

nº 819

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inapplicables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. CEEILRUU. – 2. EEEORSS. – 3. ACHIOSTU (+ 1) – 4. AEIMNOOP – 5. CEEEIRSV. – 6. ACEENOS. – 7. AAELNRS (+ 1). – 8. AEEHIRST (+ 3). – 9. AEIINRTU. – 10. ADEFIST (+ 1). – 11. CEEIRTTU. – 12. AELRSST. – 13. AEEGILNR (+ 6). – 14. ABEEMRT (+ 1). – 15. EEEIMPRS (+ 2). – 16. EEELNSY. – 17. EEIRSSSU (+ 2). – 18. ADEMNST.

VERTICALEMENT

19. CEEGLOOU (+ 1). – 20. CDEORRU. – 21. ACEENRTU. – 22. CEEIIMRU. – 23. AEFGIRST. – 24. AEELMMNT (+ 1). – 25. EEEIRSTV (+ 2). – 26. AEIINORS (+ 1). – 27. EEINRSSV (+ 2). – 28. EEEHRST. – 29. EEINPRRT (+ 4). – 30. AAEFIRR (+ 1). – 31. CDEEIINS (+ 2). – 32. AABNOSY. – 33. AAERST. – 34. AGILLORT (+ 1). – 35. AEEILNRT (+ 2). – 36. EFILMSU. – 37. AEEINRSS (+ 4).

SOLUTION DU Nº 818

1. COSTUME. – 2. VERANDAS. – 3. ALYSSON. – 4. AVICULE, mollusque (CUVELAI). – 5. KINESIE. – 6. EMERITE (MERITEE). – 7. ALGONKIN. – 8. MELANGE. – 9. TARNAIS (ARTISAN...). – 10. USERIONS (SUERIONS). – 11. SAVOIRS. – 12. MYIASES, lésions de la peau. – 13. INCIVILS. – 14. ISOLES. – 15. EVEQUES. – 16. CONTENU. – 17. SAHARIEN. – 18. AULNES (ALUNES). – 19. BIBITES, insectes au Québec. – 20. PRENEUR. – 21. TUEUSES. – 22. CRAVATAI. – 23. INOCYDE. – 24. OUVALAS. – 25. INGRISME. – 26. ONLAYS (LAYONS). – 27. SVELTE (VELETS VELTES). – 28. MALEKI. – 29. OASIENNE. – 30. ELEMIS, résines pour vernis (ELIMES LIMEES). – 31. ISIAQUES. – 32. RUSSISES (SURISSES SURSISES SURSISSE). – 33. ESKIMOS. – 34. ROITELET. – 35. ANNELER. – 36. SISMALES (LIMASSES LISSAMES). – 37. IVOIRINE (IVOIRIEN). – 38. DESUNION (DENUIONS). – 39. ILEITES. – 40. GONELLE. – 41. SIEMENS (ENSIMES MESSINE). – 42. ASSONERA.

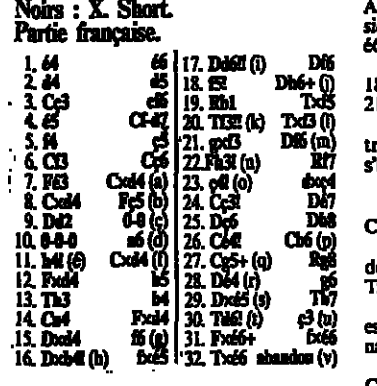
Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1591

TOURNOI QUADRANGULAIRE
Amsterdam, 1994

Blancs : G. Kasparov.
Noirs : X. Short.
Partie française.



1. é4	é6	17. Dd6!! (i)	Df6
2. d4	d5	18. f5!	Dh6+ (j)
3. Cç3	Cf6	19. Rb1	Txf5
4. é5	Cf-d7	20. Tf3!! (k)	Txf3 (l)
5. f4	ç5	21. gxf3	Df6 (m)
6. Cf3	Cç6	22. Fh3! (n)	Rf7
7. Fé3	Cxd4 (a)	23. ç4! (o)	dxç4
8. Cxd4	Fç5 (b)	24. Cç3!	Dé7
9. Dd2	0-0 (c)	25. Dç6	Db8
10. 0-0-0	a6 (d)	26. Cé4!	Cb6 (p)
11. h4! (e)	Cxd4 (f)	27. Cg5+ (q)	Rg8
12. Fxd4	b5	28. Dé4 (r)	g6
13. Th3	b4	29. Dxé5 (s)	Tb7
14. Ca4	Fxd4	30. Td8! (t)	ç3 (u)
15. Dxd4	f6 (g)	31. Fxé6+	fxé6
16. Dxb4! (h)	fxé5	32. Txé6	abandon (v)

NOTES

a) La suite 7..., Db6 qui comporte un sacrifice de C pour trois pions après 8. Ca4, Da5+ ; 9. ç3, cxd4 ; 10. b4, Cxb4 ; 11. çxb4, Fxb4+ ; 12. Fd2, Fxd2+ ; 13. Cxd2, illustrée dans notre précédente chronique (nº 1590, Short-Timman, même tournoi d'Amsterdam), a mis en évidence les difficultés des Noirs à obtenir un jeu égal en raison de la faiblesse des cases noires.

b) Poursuivre les échanges au centre favoriserait clairement les Blancs ; par exemple, 8..., Cxd4 ; 9. Fxd4, Fç5 ; Fxç5, Cxç5 ; 11. Dd4, Db6 ; 12. 0-0-0, Fd7 ; 13. f5! (Hodgson-K. Arkell, Londres, 1988). Ou 9..., Cb8 ; 10. Fd3, Cç6 ; 11. Ff2, Fé7 ; 12. Dh5!, Da5 ; 13. 0-0, g6 ; 14. Dh6! (Nunn-Sutton, Saint-Pétersbourg, 1984). Une autre possibilité consiste en 8..., Db6 ; 9. Dd2, Dxb2 ; 10. Tb1, Da3 ; 11. Fb5, Cxd4 ; 12. Fxd4, Fb4 ; 13. 0-0, a6 ; 14. Tb3, Da5 comme dans la partie Georgiev-Dolmatov (Moscou, 1990).

c) Ou 9..., Cxd4 ; 10. Fxd4, Fxd4 ; 11. Dxd4, Db6 ; 12. Dxb6, 12. Cxb6 ; 13. Cb5, Ré7 avec un jeu assez équilibré.

d) Et non 10..., Fxd4 ; 11. Fxd4, a6 ; 12. Dé3!, b5 ; 13. Fd3, Cxd4 ; 14. Dxd4, Dç7 ; 15. Th-é1, Dç5 ; 16. Cé2 (Kruppa-Vainerman, Moscou, 1989).

e) 11. g4 ; 11. Df2 ; 11. Cb3 ; 11. Cç-é2 et 11. Rb1 sont également jouables. Le coup du texte permet à la T-R d'intervenir rapidement *via* h3.

f) 11..., Fxd4 est simple : 12. Fxd4, b5 ; 13. Th3, b4 ; 14. Cé2, Da5 ; 15. Rb1, Cç5 ; 16. Fxç5, Dxç5 et les Noirs sont légèrement mieux (Gallagher-Huzman, *Bakou, 1988*).

g) Si 15..., Da5 ; 16. b3, Fb7 ; 17. ç3!, Tf-ç8 ; 18. Rb2, bxç3+ ; 19. Txç3, Txç3 ; 20. Dxç3 avec avantage aux Blancs (Nijboer-Leuwarden, 1992). L'attaque 15..., f6, une nouveauté intéressante, semble donner aux Noirs un contre-jeu suffisant.

h) 16. éxf6, Dxf6 ne donne rien aux Blancs. Le champion du monde trouve une suite séduisante.

i) L'arrivée de la D en d6 pose aux Noirs de nombreux problèmes, outre la double menace 18. Dxé6+ et 18. fxé5. A noter, à partir de maintenant, la pres*sion croissante sur la faiblesse du pion é6.*

j) Si 18..., éxf5 ? ; 19. Dxd5+, et si 18..., Dxf5 ; Tf3, Dg6 ; 20. Txf8+, Cxf8 ; 21. Cb6!

k) Décisif. 20. Tf3 n'est pas facile à trouver, mais l'analyse prouve qu'il s'agit de la suite logique.

l) Pratiquement forcé.

m) Le Cd7 est immobilisé ; si 21..., Cf8 ; 22. Cb6.

n) Visant toujours le pion é6. Ce développement est plus fort que 22. Txd5.

o) Kasparov sent que la conclusion est proche et sort une série impressionnante de smashes.

p) Si 26..., Cf8 ; 27. Cd6+ et 28. Cxç8.

q) La course du C de a4 en g5 s'est faite en un temps record.

r) Menace 29. Dxh7+.

s) Menace 30. Dxb8.

t) Gagnant enfin le pion faible et la partie.

u) Première et vaine tentative des Noirs : 31..., Cç4.

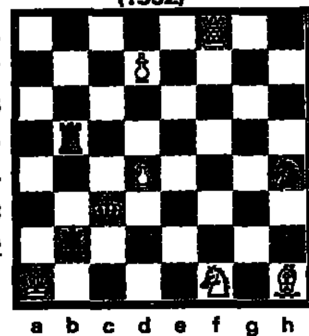
v) Si 32..., ç2+ ; 33. Rç1.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1590
N. KRALINE ET A. KUZNETSOV, 1976

(Blancs : Rh3, Ph2, g3, g4, g5, é5, b5. Noirs : Rh8, Pa4, b6, é6, g7. Nulle).

1. g6!, a3 ; 2. g5, a2 ; 3. Rg4! et maintenant si 3..., a1=F ; 2. Rf4!, Fç3 ; 3. h4, Fé1 ; 4. Rf3, Fç3. 5. Rf4, Fb2 ; 6. Ré4), 3..., a1=D ; 4. Rh5!, Dxé5 ; 6. g4, Dh4+! ; 7. Rxh4, Rg8 ; 8. Rg3, Rf8 ; 9. Rf4, Ré7 ; 10. Rd4(f4)!, Rd6 ; 12. Ré4!, d5, les Noirs sont en zugzwang ; 13. Rf5!, Rd5. Pat.

ÉTUDE Nº 1591
T. TARASYUK (1992)



Blancs (6) : Ra1, Tf8, Cf1, Fh1, Pd4, d7.

Noirs (4) : Rç3, Tb2 et b5, Ch4.

Les Blancs jouent et gagnent.

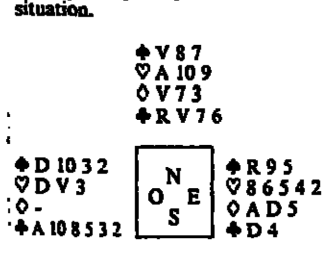
Claude Lemoine

Bridge

nº 1588

LA BOUÉE DE SAUVETAGE

Même quand il n'y a aucun espoir technique de faire chuter un contrat, il ne faut pas désespérer, car un bon stratagème peut parfois sauver la situation.



♠ V 8 7
♡ A 10 9
◊ V 7 3
♣ R V 7 6

♠ D 10 3 2
♡ D V 3
◊ -
♣ A 10 8 5 3 2

♠ R 9 5
♡ 8 6 5 4 2
◊ A D 5
♣ D 4

♠ A 6 4
♡ R 7
◊ R 10 9 8 6 4 2
♣ 9

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Enguelz	Fusey	Zerath	Jesua
1 ◊	passe	1 SA	passe
2 ◊	passe	3 ◊	passe

Ouest a entamé le 3 de Pique pour le 7, le 9 et l'As de Sud qui a joué aussitôt le 9 de Trèfle. Ouest a pris avec l'As de Trèfle et a rejoué Pique. Est a fait le Roi de Pique et a continué Pique pour la Dame d'Ouest qui a joué son treizième Pique coupé par le 7 de Carreau du mort. *Grâce à quel stratagème* la défense a-t-elle fait chuter TROIS CARREAUX ?

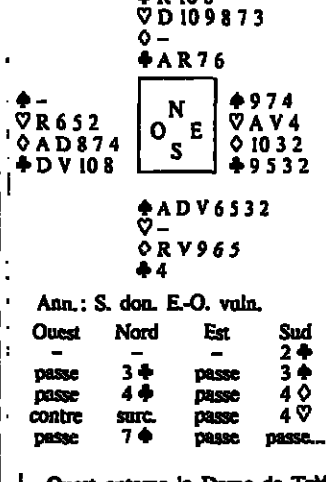
Réponse

Jean-Jacques Jesua, en Est, a surcoupé avec... l'As de Carreau et non pas avec la Dame ! Mettez-vous maintenant à la place du déclarant. Il n'était pas si facile d'imaginer qu'Est avait la Dame de Carreau car, avec l'As et le 5, il aurait évidemment surcoupé avec l'As de Carreau. Bref, quand il a repris la main au mort avec l'As de Cœur, le déclarant a joué le Valet de Carreau pour le 5 et, bien entendu, *le Roi de Carreau* ! Et le contrat a chuté car la défense a fait au total un Trèfle (l'As), deux Piques (Roi et Dame) et deux atouts (As et Dame de Carreau).

On voit que, si Est avait surcoupé le 7 de Carreau avec la Dame, celle-ci aurait été condamnée puisque Sud aurait surcoupé avec le Roi de Carreau...

LE « LIVRE DE L'ANNÉE »

Un jury composé de quelques personnalités et de trois experts a eu à choisir le « livre de l'année ». Une décision difficile car il y a eu, en 1993, plusieurs ouvrages qui auraient mérité le prix, notamment *le Squeeze simple*, de Berthe et Lebely, et *les Enchères de chelem dans le bridge de compétition moderne*, de Michel Sahal, deux manuels qui feront date. Cependant un autre ouvrage l'a emporté : *Ne plus jamais chuter de chelem*, de Vincent Labbé, dont c'est le troisième livre. La raison de ce choix est sans doute que cet ouvrage est plus distrayant, avec 100 donnes de chelem décrites dans un style imagé et plein d'humour. Voici peut-être le chelem le plus drôle. L'auteur l'a *intitulé* « Mondo dingo ».



♠ R 10 8
♡ D 10 9 8 7 3
◊ –
♣ A R 7 6

♠ –
♡ R 6 5 2
◊ A D 8 7 4
♣ D V 10 8

♠ 9 7 4
♡ A V 4
◊ 10 3 2
♣ 9 5 3 2

♠ A D V 6 5 3 2
♡ –
◊ R V 9 6 5
♣ 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

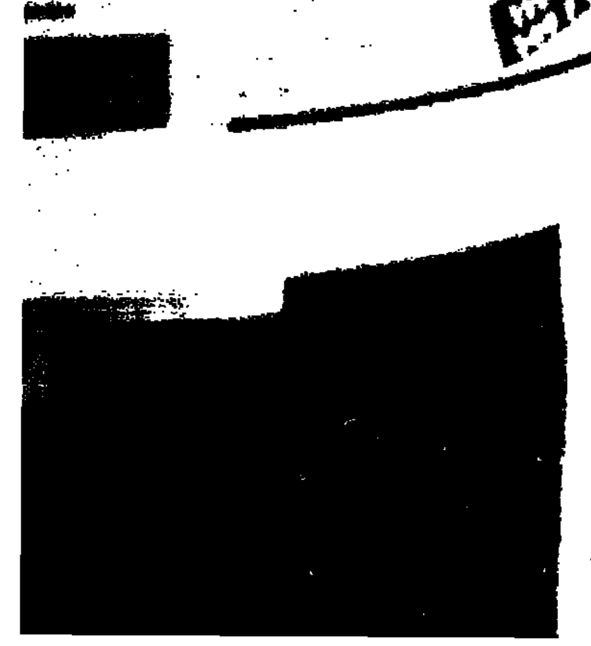
Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	–	2 ♣
passe	3 ♣	passe	3 ♠
passe	4 ♣	passe	4 ◊
contre	surc.	passe	4 ♡
passe	7 ♠	passe	passe...

Ouest entame la Dame de Trèfle, *comment gagner* ce GRAND CHELEM À PIQUE contre toute *défense ?*

Note sur les enchères

« Le seul mérite de telles enchères, écrit Labbé, est d'avoir existé ! Sud se sentait en grande forme et a ouvert d'un « 2 Trèfles » Albarran frappé au coin du non-sens. Son camp commençait à s'enliser après l'enchère de « 4 Carreaux » lorsque Ouest, dans un drôle d'état lui aussi, a contré, pour auto-indiquer l'entame ! Sait-on jamais ? Les Nord-Sud s'en trouvèrent relancés, et plus rien ne put empêcher Nord de dire *ce qu'il avait envie d'annoncer* depuis le début : le grand chelem de l'impossible ! Non contré par-dessus le marché ! Nous ne sommes pas en pleine science-fiction, mais avec des premières séries en mal d'émotion ! »

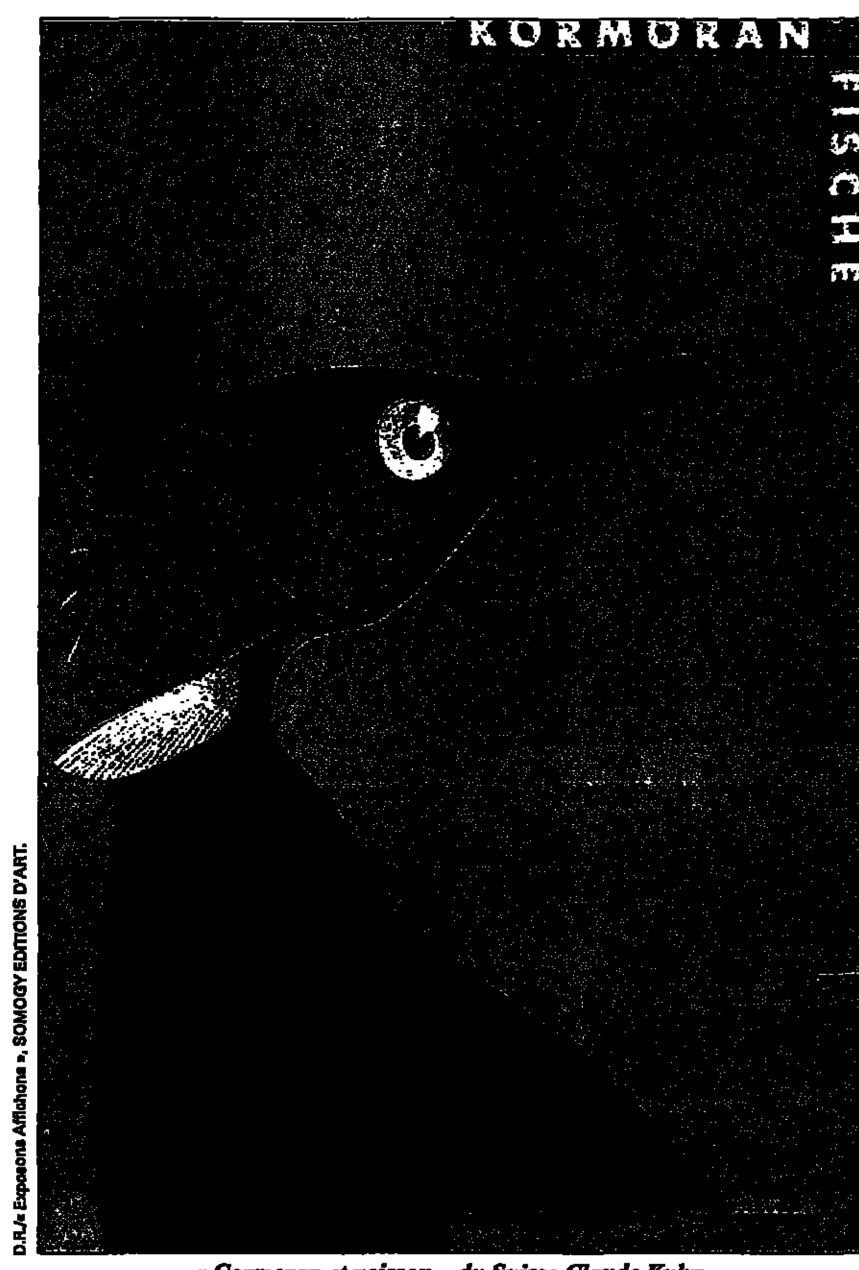
Philippe Brugnon



E P O Q U E

Varsovie, tête d'affiche

Ouverture, la même semaine, de deux Festivals de l'affiche qui attirent les graphistes du monde entier : à Chaumont, en Haute-Marne, pour la manifestation la plus récente et cette année la plus dense ; à Varsovie, pour la plus ancienne et la plus connue, cette Biennale qui reprend après quelques années d'interruption.



« Cormoran et poisson » du Suisse Claude Kuhn, présent à Chaumont et à Varsovie

Première d'entre toutes les grandes expositions internationales d'affiches contemporaines, la Biennale de Varsovie, née en 1966, a bien failli être emportée dans les décisions en coups de scie que connaît la Pologne, et sa treizième édition, en 1990, devenir l'ultime. Non sans que cette défection annoncée ne vienne grossir à son tour le débat – bien vivant, lui – sur la mort de l'affiche. Une éphémère direction de la galerie Zacheta (la galerie nationale d'art contemporain, au centre de la ville) l'a bannie des lieux où elle se tenait depuis l'origine, et sa quatorzième édition a dû rejoindre, après deux années de patience, la forteresse qu'elle a constituée de son histoire : le Musée de l'affiche, à Wilanow, remis à neuf avec un souci de modernité qui apparaît comme une garantie de sa pérennité.

Si la Galerie nationale a pu se juger déconsidérée un temps par la Biennale, c'est, semble-t-il, autant parce que son existence aurait été entachée de plus de vingt ans d'intimité avec un pouvoir réprouvé, que parce qu'elle représenterait un art bâtard, et qu'en démocratie bien entendue, il convenait d'en revenir aux seules valeurs légitimes. Bâtards les travaux de Jan Lenica ou Henryk Tomaszewski, de Warhol, Grapus ou d'André François, pour ne citer que quelques-uns de ses anciens lauréats ? Comme sont bâtards, sans doute, ceux de Roman Cieslewicz, qui a porté au plus loin le graphisme d'ascendance polonaise et qui, passé l'alerte, fait retour par la grande porte de la galerie Zacheta, où est installée, à l'occasion de la Biennale, la rétrospective que lui a dédiée au début de l'année le Centre Georges-Pompidou (1).

La nouvelle directrice, Anda Rottenberg, vient de Solidarité, *« mais se sent très bien avec ce gouvernement presque communiste »*. Elle prépare un accrochage Balthus (les dessins de Berne), une exposition Richard Serra, et n'est pas la dernière à s'amuser du retour de l'affiche, *via* Roman Cieslewicz, dans ses murs. *« La Biennale était considérée comme une institution communiste, et, comme toujours dans les révolutions, on a jugé trop durement*, commente-t-elle. *Mais souvenons-nous. C'est dans les années 50, alors que sévissait le réalisme socialiste qu'on nous a accordé la permission – illogique – de faire dans l'affiche ce qui nous était interdit dans la peinture, comme l'utilisation de moyens abstraits, ou des jeux avec des lettres. L'affiche est alors devenue un appendice de liberté qui allait s'exercer dans les domaines du théâtre, du cinéma et surtout du cirque simplement parce qu'ils étaient considérés comme les moins politiques. »*

Dans le monde entier, l'affiche fait corps avec les remuantes années 60 et, surtout, 70. Elle colle aux revendications d'indépendance d'un monde marchand, inégalitaire et autoritaire. Elle offre ses couleurs délivrées, son coût modique, sa souplesse d'intervention à une certaine idée de la jeunesse, à un changement de sens. Hippies et gauchistes s'y alimentent. Elle est une alternative, une riposte à laquelle les Polonais paraissent s'être préparés mieux que les autres, et avant les autres. La Biennale naît et se développe dans la convergence inattendue entre une expression artistique, des aspirations populaires, et les besoins d'un régime (2). L'affiche offre un espace paradoxal et qui trompera plus d'un, où l'affirmation d'une immense liberté, un goût du désordre tragique et joyeux, peut paraître émaner de l'ordre le plus rigide, en être une forme. Loin toutefois de ce que Uwe Loesch appelle *« le chaînon manquant entre art et histoire »*, (3) simplement parce qu'elle sert aussi à travestir l'histoire.

« L'information, qui est l'essence même de l'affiche, était devenue moins importante que le travail de l'affichiste, estime Alicja Nowicka, la secrétaire générale de la Biennale. *Dès la fin des années 50, nous tenions un véritable art national. Il n'y avait pas de commanditaire apparent, et l'argent de l'Etat ne manquait jamais. La Biennale était le seul événement artistique, public et politique réellement international de ce côté-ci du rideau de fer. Les affichistes étaient devenus nos héros, célèbres à l'étranger. Puis certains ont abandonné leurs recherches, comme victimes de la grandeur. Aujourd'hui, rares sont ceux qui peuvent vivre de leur travail. Les jeunes ne comprennent pas pourquoi leurs aînés étaient libres et eux pas. Il y a très peu de commandes ; l'infrastructure liée à la publicité est inexistante. Nous vivons un temps de mutation. Si les artistes sont trop faibles pour résister, l'affiche mourra. S'ils abandonnent les clichés, trouvent de nouvelles formes d'expression, ils vivront. »*

L'affiche polonaise a été totalement évincée de la rue. Le rouge et blanc qui domine n'est plus celui du drapeau polonais, ni celui du communisme, ni celui – plus blanc – de Solidarité, mais celui – plus rouge – de Coca-Cola dont les édicules placés aux points stratégiques paraissent épouser l'inaltérable logo. Un médiocre affichage spontané vient parfois le recouvrir, mais ce sont, le plus souvent, les affichettes de films américains, dans la désespérante platitude de leur version d'origine (titrée en polonais), qui s'imposent. Ailleurs, les plus triviaux panneaux peints, faits pour l'œil las de l'automobiliste, se sont approprié les perspectives. Il faut entrer à l'opéra, dans les musées, ou dans les boutiques spécialisées, pour retrouver le parfum fort du graphisme polonais.

« Il y a trente ans, *quand je suis arrivé à Varsovie, tout était noir, gris, triste. Mais l'expressionnisme de l'affiche éclatait sur les murs*, se souvient Pierre Bernard (juré à Varsovie, lauréat à Chaumont, ex-Grapus et ancien élève de Tomaszewski). *Aujourd'hui, on la célèbre, alors qu'elle a disparu. L'expression polonaise est moins diverse qu'à cette époque, avec une forte tendance à des aventures plus individuelles. Ils se considèrent plus comme des plasticiens qui construisent leur œuvre, surjouant la polonité à l'occasion. Alors que* *être de faire l'affiche la plus pertinente avec l'événement qu'il a en charge. Ce chemin seul conduit à l'universel, comme le montre Tomaszewski, dans cette concentration de sens et d'émotion qui parle à chacun et qu'on retrouve chez Milton Glaser ou chez Shigeo Fukuda. »*

« Il y a conflit entre la grande affiche polonaise et le capitalisme, estime Henry Steiner (président de l'Alliance graphique internationale, et juré à Chaumont), *car elle n'a pas la force de s'imposer à lui. Elle a capitulé. Il ne reste qu'un vide immense entre les commandes néosurréalistes pour le théâtre et le sous-titrage de McDonald's en polonais. J'aimerais trouver quelque chose entre les deux pôles, voir leur génie visuel, leur maîtrise du dessin s'appliquer au commerce. C'est cela le grand défi pour les Polonais. Dans ce contexte, la Biennale est trop tangentielle. Elle n'est pas au niveau des intérêts populaires. Elle apparaît comme une sorte de hobby. J'aurais souhaité y voir des affiches qui vendent des choses. »*

Un colloque titré : « L'affiche : pub ou art ? » n'aura guère calmé la confusion, qui touche parfois au désarroi, et s'exprime pleinement dans l'évolution des catégories en compétition. Le thème « culturel » a disparu, pris en charge sous l'étiquette « commerciale » (qui comprend la *« promotion de la culture et de l'art »*,) désormais seul face à « l'idéologique » (les *« thèmes universels »*). Un classement qu'il serait hasardeux d'attribuer aux seules oscillations polonaises. Car la situation à Varsovie n'est pas si lointaine, au fond, de celle qui prévaut aux Etats-Unis, et ne fait que révéler, en majeur, la nôtre. Comment imaginer, avec les 1 877 envois venant de 275 affichistes de cinquante et un pays, qu'il ait pu en être autrement.

Le choix du jury international semble plus significatif que tous les débats sur la situation de l'affiche. En attribuant la médaille d'or « idéologie » à *la Bénédiction de la lumière*, moirage multicolore du Japonais Mitsuo Katsui, il a récompensé un brillant travail de spécialistes pour spécialiste, comme si l'affiche se condamnait elle-même à n'exister plus que dans ce cercle étroit. Une émanation d'une tendance bien établie au Japon, où l'affiche devient l'instrument que le graphiste s'offre à lui-même pour promouvoir ses travaux. Des chefs-d'œuvre, au sens des compagnons, à usage interne, dont le contenu ne peut plus être que l'exhibition d'une virtuosité dans l'usage des instruments. Celle de l'ordinateur comme celle de l'imprimerie, où les Japonais sont des maîtres.

Plus que la mort de l'affiche, la Biennale de Varsovie pointe cette tentation mortelle d'un académisme narcissique, d'un art d'école, la percée de l'anti-affiche, de l'affiche pour compétitions d'affiches, où la seule typographie insistante est dans le nom de l'auteur. Une apologie du mutisme voyant, comme si l'affiche avait dit son dernier mot, se détachait du monde pour s'offrir une « belle mort ». Et qu'il fallait retenir son souffle pendant que se déployaient pour la dernière fois toutes les couleurs du soleil levant. On comprend la colère de Roman Cieslewicz : *« Quand l'affiche devient un poster décoratif, c'est grave. Les causes sont quelque part oubliées. Il n'y a aucun hasard si ce mouvement international apparaît au moment où il se passe des choses si terribles dans le monde. »*

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) *Le Monde* du 25 décembre 1993.

(2) Lire le dossier sur ce sujet dans le dernier numéro de la revue *Signes* (7, rue Jean-Mermoz, 78000 Versailles, tél. : 42-96-39-91).

(3) Catalogue de la 14e Biennale. 204 p., 100 francs environ.

▶ 14e Biennale internationale de l'affiche, à Varsovie. Musée de l'affiche, à Wilanow, jusqu'au 20

C I N Q U I È M E   É D I T I O N

Chaumont : les murs ont la parole

« **L***ahti (Finlande) est nulle part, Brno (République tchèque) est nulle part, Toyama (Japon) est nulle part. Varsovie est l'exception. L'affiche va bien aux petites villes, car elles peuvent en faire leur chose. »* Délégué général du festival de Chaumont, Alain Weill a pu inscrire en cinq ans le chef-lieu de la Haute-Marne au cœur de ce « nulle part » consacré à la culture de l'affiche. Les Cinquièmes Rencontres internationales peuvent rivaliser avec la biennale polonaise tant par le nombre d'envois (1 943, provenant de 365 affichistes de 40 pays), leur qualité (on y retrouve parfois les mêmes), et celle du jury international de haut niveau chargé de les départager.

En se donnant un thème (les affiches d'exposition cette année), en opérant une sélection serrée, limitée à cent treize envois (si on écarte la production de jurés malencontreusement mêlée à celle en compétition), Chaumont offre un concentré de ce qui s'est fait de mieux depuis dix ans (trois ans pour Varsovie). Le thème retenu met prudemment à l'abri des tourmentes planétaires autant que des atteintes publicitaires. Il distingue ceux qui ont moins à vendre qu'à honorer, à vanter qu'à éclairer, privilégiant la recherche du sens y compris dans l'un des exercices les plus délicats : lorsqu'il s'agit de se faire l'intermédiaire d'un grand peintre.

Comme à Varsovie, quelques Japonais ne sont pas considérés comme hors propos en s'exposant eux-mêmes, avec assez de moyens pour nous offrir la troisième dimension, transformer l'affiche en enluminure, alignant de véritables palettes de noirs mats et brillants, des reliefs d'or et d'argent pressés avec un luxe d'estampe. Les exquises superpositions de Makoto Saito, les montages chatoyants de Matsui Keizo ou les jeux du grand Shigeo Fukuda reflètent une économie de l'affiche à laquelle l'Europe, dans sa diversité, souvent portée par des finances publiques, ne paraît pas avoir totalement succombé.

Elle n'aura pu cependant empêcher l'affiche de glisser des murs au sous-verre domestique, l'art de la rue s'affirmer en art d'intérieur. Le penchant à refuser l'éphémère annonce d'une pièce de théâtre ou d'une exposition, pour exiger, selon le mot de Starowieyski, d'être contemplé après, n'a jamais été aussi vif. Voilà l'affiche assurée d'être conservée, pour elle-même, comme le tirage de tête de produits dérivés, la trace précieuse d'un échange, ou un objet de collection, conçu comme tel. La rétrospective du Polonais Piotr Mlodozeniec (lauréat en 1993), présentée au Salon des expositions de la ville, rappelle que d'autres voies demeurent. Et qu'une sérigraphie « pauvre », disposant d'une seule couleur sur un papier fruste, peut heureusement imposer la puissance dérangeante du signe dans un environnement opulent.

Le vif intérêt des Rencontres de Chaumont tient d'ailleurs moins dans la seule compétition que dans la possibilité de confronter, dans un espace urbain de proximité, quelques moments de l'histoire de l'affiche, en cinq lieux forts et divers. Outre les anciens silos sobrement transformés par Daniel et Patrick Rubin (Agence Canal) en Maison du livre et de l'affiche, se succèdent une rustique salle d'exposition, un vaste garage désaffecté, un théâtre à demi ruiné, et la chapelle baroque où sont rassemblés les Chéret, Steinlen, Mucha, Toulouse-Lautrec tirés du legs Dutailly (dix mille affiches Belle-Epoque) sur lequel Chaumont a voulu asseoir sa légitimité à servir l'affiche. Mais la visite que tout curieux des arts graphiques effectuera en premier sera pour « L'Affiche pour l'affiche ». Les cent vingt numéros choisis dans la collection du New-Yorkais Jack Rennert couvrent en grandeur réelle le siècle (essentiellement dans sa seconde partie), et rappellent, avec insistance, la diversité et la cohérence des écoles nationales derrière les grands noms.

Pour leurs successeurs, les étudiants d'écoles d'art, derniers venus à Chaumont, l'affiche ne saurait être le témoin de l'affiche mais celui de son temps. Inconfortable. L'urgence du propos les situe non comme des intermédiaires polis, mais comme ceux qui proclament l'inadmissible. La Bosnie et le sida, les sans-logis et la dette du tiers-monde défilent devant Pétain, Le Pen et Mickey rassemblés au banc d'infamie. Et les maladresses d'exécution s'effacent devant la maturité politique et l'invention graphique.

J.-L. P.

▶ Cinquièmes Rencontres de Chaumont, jusqu'au 19 juin. Renseignements au : 25-30-60-55 ou à l'office de tourisme, tél. : 25-03-80-80. Catalogue : 144 p., 80 francs.